

Cure radicale de l'hydrocele / [Ange Bernard Imbert-Delonnes].

Contributors

Imbert-Delonnes, Ange Bernard, 1747-1818.

Publication/Creation

Paris : The author & Duplain, 1791.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/beaepeum>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

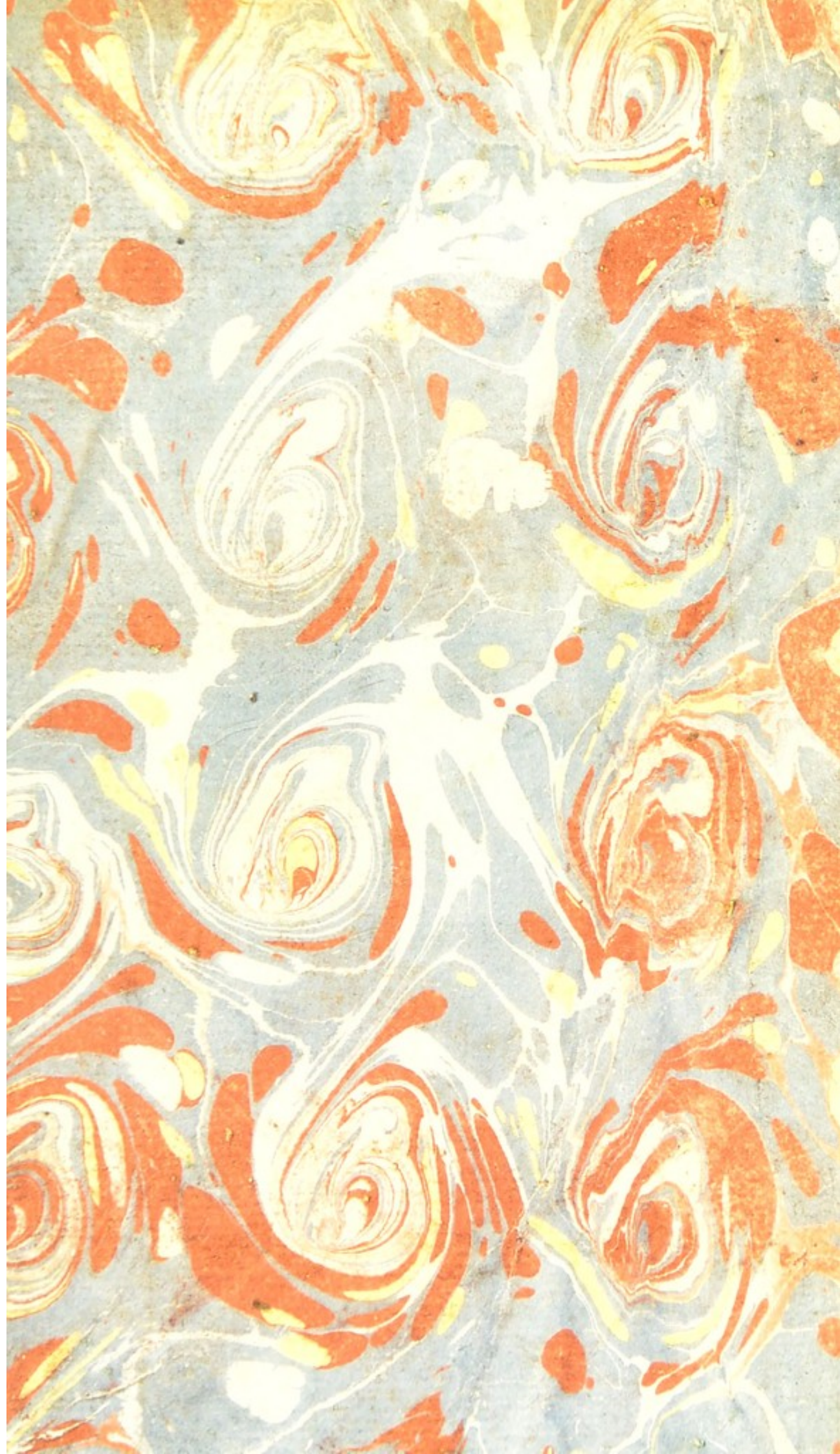
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>







F. IX: n

29,916/B

18

5.5.13.7. 23838



Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b28766581>

132
13.13.99

CURE RADICALE DE L'HYDROCELE.

TRAITÉ DES MALADIES PARTICULIÈRES
AUX HOMMES.

SECONDE ÉDITION,

Par M. IMBERT DELONNES,

Docteur en médecine de la faculté de Caen ,
premier chirurgien de M. d'Orléans , médecin
consultant de M. d'Artois , fils de France ,
et chirurgien-major de la Cavalerie françoise.

O sanitas ! tu maximum hominibus bonum et tutis-
simum omnigenæ felicitatis humanæ fundamentum.
(GUYPATIN. tom. II. p. 333.)



A PARIS,

Chez l'Auteur , rue des Bons-Enfans , N^o. 20.
Et chez M. Duplain , Libraire , cour du Commerce.

M. DCC. LXXXI.

Avec approbation et privilège du Roi.



INTRODUCTION.

DEPUIS que j'ai publié la première édition de cet ouvrage sur les principales maladies des parties de la génération de l'homme , j'ai vu plusieurs malades , attaqués d'hydrocele , se décider , avec peine , au traitement de cette maladie. J'en ai rencontré d'autres qui , après avoir choisi le jour de l'opération que réclamoit leur cure radicale , se contentoient de la ponction ou cure palliative , et prenoient le parti de vivre avec un ennemi d'autant plus formidable qu'il est devenu chez quelques-uns d'eux l'instrument de leur destruction.

J'avois néanmoins réuni , dans la préface et dans le corps de l'ouvrage , plusieurs faits qui faisoient voir le danger de recourir à la cure palliative ; mais , par une fatalité malheureuse-

ment trop connue , nous voyons tous les jours que les vérités les plus utiles à l'homme sont presque toujours repoussées par l'homme même. Il suit de-là , que beaucoup d'excellens ouvrages sont ignorés et confondus avec une infinité de livres éphémères , fastidieux ou méchans , qu'on sait être le fléau de la littérature françoise et des sciences certaines.

Il faut donc que l'homme qui se dévoue à la science , qui guérit l'homme , lorsqu'il a su étendre les progrès de cette science , regarde comme un devoir sacré la nécessité d'en multiplier les avantages en les mettant à la portée de tout le monde ; il faut , dis-je , qu'il n'épargne rien de tout ce qui peut faire connoître aux générations présentes et futures , les découvertes qu'il a eu le bonheur de faire , lorsque l'efficacité de ces découvertes se trouve confirmée par une suite d'observations faites sous les yeux

de ses pairs , et constatée par un nombre suffisant de citoyens irréprochables qui en ont ressenti les effets.

Telle a été la tâche que je me suis imposée dans cette seconde édition , à laquelle je n'ai rien changé quant au fond de mon premier ouvrage , parce que mes succès , toujours constans , m'ont prouvé , jusqu'à l'évidence même , la solidité de ma théorie et la sûreté de l'opération à laquelle cette théorie conduit , lorsqu'elle est pratiquée conformément à la description que j'en ai faite. Ainsi , le seul objet que je dois avoir en vue , est de donner une nouvelle force à mon premier travail , en l'appuyant de faits que je dois au patriotisme de différens particuliers de toutes les classes , qui ont voulu contribuer , comme moi , à l'établissement d'une vérité d'autant plus intéressante , qu'elle a pour objet le soulagement de l'humanité.

Mais afin que les différentes pieces

qui constatent ces faits puissent porter avec elles le caractere d'une vérité solide et permanente , j'ai cru devoir les appuyer de procès-verbaux , signés par MM. les officiers de santé de différens hôpitaux du roi , et par MM. les officiers du conseil d'administration de plusieurs régimens , qui démontrent en même temps et la continuité des guérisons que j'ai opérées et le jugement avantageux que des maîtres de l'art ont porté sur mon procédé opératoire.

*Procès-verbal d'opérations de l'Hydrocele ,
faites par ordre du Roi , dans l'hôpital
royal et militaire de Toulon.*

Aujourd'hui 16 juillet 1781, nous, médecins et chirurgiens pour le roi , dans ses hôpitaux de terre et de marine , assemblés à la réquisition de M. Imbert Delonnes , premier chirurgien

de S. A. S. M^{gr}. le duc d'Orléans , dans la salle des opérations de l'hôpital de terre , pour y voir les nommés Vilars , grenadier au régiment de Perche , Lamare , sergent-major au régiment de Piémont , et Borel , tambour au régiment de Guienne , tous trois opérés de l'Hydrocele , par la méthode dudit Sr. Imbert , le 6 juin dernier , avons reconnu qu'ils étoient complètement guéris de cette maladie , n'ayant éprouvé , depuis ce temps , aucun accident qui ait pu donner la moindre inquiétude sur leur état.

Le rapport des soldats prouve que leur maladie étoit fort ancienne. Le sergent avoit été traité déjà dans plusieurs hôpitaux avec des moyens inefficaces ; le tambour avoit éprouvé , sans succès , les mêmes moyens , ainsi que les injections faites dans le sac de l'Hydrocele avec l'esprit de vin. Les tuniques de ces deux sujets avoient contracté un épaissement considérable

tendant au skirre , et le testicule du nommé Borel avoit plusieurs points d'érosion dans la surface , qui auroient pu causer la perte prochaine de cet organe et devenir funestes.

Nous devons certifier , en faveur de M. Imbert , que sa méthode , n'étant sujette à aucun inconvénient , est , jusqu'à présent , la seule qu'on puisse employer dans une infinité de circonstances , et nous l'avons adoptée avec satisfaction , la regardant comme fort utile à l'humanité. En foi de quoi nous signons le présent procès-verbal. Barberet , premier médecin de la marine. Verguin , chirurgien-major de la marine et des armées navales. Burel , médecin en chef de l'hôpital militaire. Raymond , chirurgien-major de l'hôpital militaire. Faure de Roussieux , médecin de la marine. La Berthonie , médecin en second de l'hôpital militaire. Boduer , chirurgien-major adjoint de l'hôpital militaire.

Nous

Nous , membres du conseil d'administration du régiment du Perche , infanterie , certifions , d'après le certificat du chirurgien-major dudit régiment , que le nommé Villars , grenadier , étoit réellement incommodé d'une Hydrocele , de laquelle il a été opéré par M. Imbert , dans l'hôpital de Toulon , avec tout le succès possible , d'où il résulte que ledit Villars se trouve à présent radicalement guéri , faisant son service sans ressentir aucune incommodité. A Toulon , le 20 janvier 1782. Desfrenoi , Burandes , de Coutelier , Laval , Boneau.

Nous , officiers composant le conseil d'administration du régiment de Guienne , infanterie , certifions , d'après le rapport de M. Savarin , chirurgien-major dudit régiment , que le nommé Borel , tambour , qui a été opéré de l'Hydrocele par M. Imbert ,

à l'hôpital militaire de Toulon , au mois de juin dernier , est radicalement guéri de sa maladie ; que ledit Borel remplit , sans incommodité , les fonctions de son état , et qu'il nous a déclaré lui-même être parfaitement guéri. A Antibes , le 11 avril 1782. Choiseuil , Lafargue , de la Riviere , la Biziere , Mouchy.

Nous , officiers de l'administration du régiment de Piémont , infanterie , certifions que le nommé Lamare , sergent audit régiment , a été parfaitement guéri de l'Hydrocele par l'opération que M. Imbert lui a faite à l'hôpital de Toulon , le mois de juin dernier , et que ledit Lamare nous a déclaré lui-même n'avoir eu aucune incommodité depuis l'opération. Toulon , 21 janvier 1782. De Baulli , Durant , Boulet , Lavolrene , Parolsai.

Nous , membres du conseil d'administration du régiment Royal-Rous-

sillon , infanterie , certifions que les opérations d'Hydrocele , faites par M. Imbert Delonnes , ci-devant chirurgien-major audit régiment , à plusieurs officiers , bas-officiers et soldats , ont eu le succès le plus complet ; que les cures se sont parfaitement soutenues , puisque la plupart de ceux qui ont été traités et guéris par sa méthode sont encore au régiment , et qu'ils n'ont eu aucun symptôme de cette maladie. En foi de quoi nous avons accordé le présent certificat audit M. Imbert Delonnes , et à icelui fait apposer le cachet du régiment , pour lui servir et valoir en ce que de raison. Fait à Longwi, le 27 mars 1785. Saint-Alembert , d'Allons , la Cassaigne , Villeneuve , Saint-Esteve.

Je soussigné , lieutenant - général des armées du roi , commandant en Corse , certifie que M. Imbert Delonnes , médecin consultant de M^{gr}.

comte d'Artois , et premier chirurgien de S. A. S. M^{gr}. le duc d'Orléans , m'a parfaitement guéri , au mois d'avril 1785 , d'une hydrocele dont j'étois incommodé depuis trois ans.

D'habiles maîtres de l'art , que j'avois consulté dans le principe , n'avoient pu fixer mes idées ni les leurs sur la nature de mon mal. Je m'étois soumis à tous les remedes qu'ils m'avoient indiqué dans la vue de me faire éviter un traitement douloureux ou une opération dangereuse , dont le succès seroit incertain. Ils ignoroient même s'il ne seroit pas nécessaire d'en venir à l'amputation du testicule malade. Affligé de me trouver hors d'état de servir à la guerre , je me déterminai à courir les risques de quelque opération que ce fût. On m'indiqua M. Imbert , dont l'assurance que donnent les connoissances acquises acheva de me décider.

Après avoir vu plusieurs personnes de différens âges et de différens états qu'il avoit guéri , je me fis opérer. On ne peut pas mettre plus d'adresse dans l'opération, de soins et d'attentions dans la cure , que n'en mit M. Imbert. Je fus en état de sortir au bout d'environ un mois , après avoir assez peu souffert dans l'opération et point du tout dans les pansemens.

Depuis cette guérison je jouis de la meilleure santé , je marche et monte à cheval aussi librement que jamais , et n'ai pas éprouvé la moindre suite ni de la maladie , ni du traitement.

Je suis enfin payé pour donner les plus grands éloges à la méthode de M. Imbert , dont aucun des gens de l'art que j'avois consulté ne m'avoit donné l'idée. Je lui ai l'obligation d'avoir pu continuer ou reprendre les fonctions de mon état , auxquelles j'ai craint long-temps d'être obligé de renoncer pour le reste de ma vie ; et

le témoignage que je rends dans ce moment-ci , à la vérité , est un tribut que je dois à la reconnoissance. A Bastia , le 17 mars 1789. Barrin.

Je soussigné , officier - général de terre et de mer , certifie qu'étant excessivement incommodé d'une Hydrocele pendant la dernière guerre , les chirurgiens que je consultai ne me conseillèrent et ne me firent que la ponction ; triste moyen qui ne donne qu'un soulagement momentané.

Désespéré d'une maladie aussi importune pour un homme de mer , dont elle enchaîne l'activité , je fus adressé par un de mes amis , commandant au régiment Royal - Roussillon , à M. Imbert Delonnes , alors chirurgien-major de ce régiment , lequel avoit découvert et pratiqué avec succès une opération pour guérir radicalement l'Hydrocele : je me livrai sans balancer à ses soins en septembre 1780 , et par

une opération aussi habilement exécutée que suivie , j'ai été parfaitement et sans retour guéri de cette importune maladie. Je n'en ai eu depuis aucune espece de ressentiment , et je me plais à rendre un témoignage public de ma reconnoissance à M. Imbert, lequel a donné depuis beaucoup d'autres preuves de ses talens dans l'art utile qu'il exerce avec distinction. A Paris , ce 10 avril 1789. Bougainville.

Je soussigné , chevalier de l'ordre royal et militaire de S. Louis , capitaine au Corps royal de l'Artillerie , certifie qu'en 1783 , me trouvant fortement incommodé d'une Hydrocele , pour laquelle j'avois subi trois fois la ponction , et dont de très-habiles chirurgiens , dans les différentes Villes de garnison où je m'étois trouvé , n'avoient osé tenter la cure radicale , en raison d'un asthme qui m'avoit réduit dans le plus déplorable état ,

au point que , depuis dix ans , je ne pouvois passer une seule nuit dans mon lit , n'ayant d'autre ressource que mon fauteuil ; instruit alors par les papiers publics de la célébrité que s'étoit justement acquise M. Imbert Delonnes pour la cure de l'hydrocele , je me rendis à Paris , en toute confiance , pour me mettre entre ses mains ; et après un traitement d'environ quarante jours , j'eus le bonheur de me trouver radicalement guéri , n'ayant eu , depuis six ans , aucun retour de cette maladie , et mon tempérament s'étant fortifié. La vérité m'engage à entrer dans un détail que je dois à la reconnoissance et à la découverte de M. Imbert. A Calais , ce 17 mars 1785. Pigault de Grancourt.

Je soussigné , conseiller du roi en ses conseils , maître ordinaire en sa chambre des comptes , certifie qu'étant attaqué depuis plusieurs années d'une
hydrocele

Hydrocele très-incommode , et n'ayant trouvé aucune espece de secours dans tous les moyens qui m'étoient offerts par les plus fameux chirurgiens de Paris , je m'adressai à M. Imbert Delonnes , chirurgien-major de la Cavalerie françoise , et premier chirurgien de S. A. S. M^{gr}. le duc d'Orléans , que je savois avoir découvert une opération qui guérissoit radicalement cette maladie , désagréable et très-incommode. Il m'opéra le 9 décembre 1781 , avec le plus grand succès , et quoi qu'il y ait plus de sept ans que j'ai été guéri , je puis dire , avec vérité , que je n'ai ressenti aucune espece d'incommodité depuis lors. C'est un témoignage que je dois à la reconnoissance , et un tribut que je paye avec plaisir aux talens de M. Imbert. A Paris , le 22 avril 1789.

Lourdé.

Je soussigné , ci-devant mestre-de-camp , commandant du régiment

Royal-Italien , certifie que M. Imbert Delonnes , premier chirurgien de S. A. S. M^{gr}. le duc d'Orléans , médecin consultant de M^{gr}. comte d'Artois , m'a parfaitement guéri , au mois de mai de 1787 , d'une Hydrocele dont j'étois incommodé depuis six mois.

Après avoir consulté plusieurs maîtres de l'art sur cette maladie , et avoir même employé sans succès quelques remedes palliatifs , j'ai demandé leurs avis sur les moyens qu'on pourroit employer pour guérir radicalement d'un mal dont je craignois les conséquences. C'est pour lors qu'on me dit qu'il falloit me soumettre à une opération qu'avoit découverte M. Imbert , et qu'il pratiquoit tous les jours avec le plus grand succès. Je me suis donc soumis à cette opération , et je dois les plus grands éloges à M. Imbert , non-seulement pour sa découverte , infiniment utile à l'humanité , mais pour l'adresse qu'il a mise dans l'opé-

ration , ses soins et ses attentions dans la cure. Je jouis depuis cette guérison d'une meilleure santé. Je n'ai éprouvé aucune suite ni de la maladie , ni du traitement , et le témoignage que je rends , dans ce moment-ci , à la vérité , est un tribut que je dois également à la reconnoissance. A Paris , ce 14 avril 1790. Vintimille-Lascaris.

Je ne trouve point d'expression assez forte pour témoigner ma reconnoissance à M. Imbert Delonnes , relativement à la guérison qu'il a opérée sur moi d'une Hydrocele , dont j'étois très-incommodé depuis deux ans. J'étois , à cette époque , 14 février 1785 , capitaine au régiment des Cuirassiers du roi ; ma position ne me permettoit plus de continuer mon service. La réputation que s'étoit acquise M. Imbert par sa découverte , me fit réclamer ses secours. Il est impossible d'opérer avec plus d'adresse et de succès ; je fus

guéri et en état de sortir en trente-cinq jours , et , depuis ce temps , je ne me suis jamais apperçu que j'avois eu une Hydrocele. Je rends avec grand plaisir ce témoignage en faveur de la vérité , puisqu'il rappelle à M. Imbert tout ce que je lui dois de reconnoissance. Paris , ce 16 avril 1789. Morainville.

Je soussigné , capitaine d'infanterie , ancien ingénieur des Colonies , certifie qu'étant fort incommodé depuis 1770 de deux Hydroceles , qui m'ont décidé à quitter l'Inde pour venir en France réclamer les secours de la bonne chirurgie , j'ai en vain tenté , depuis mon arrivée à Paris , en septembre 1787 , jusqu'en mai 1790 , tous les moyens qui m'ont été offerts par plusieurs des premiers chirurgiens de la Capitale. Certifie de plus que , lassé de tous les remedes et de six ponctions inutiles et désagréables , j'ai enfin été opéré ,

le cinq mai dernier , hôtel de l'Union ,
rue St.-Thomas-du-Louvre , en pré-
sence de MM. Monier , maître en chi-
rurgie , et Leclerc , chirurgien , par
M. Imbert , premier chirurgien de
Mgr. le duc d'Orléans , et d'après un
procédé , fruit de ses longs travaux ,
sur cette maladie qui a fait , pendant
vingt ans , le malheur de ma vie. Je
dois dire encore , en faveur de la vé-
rité , que quoique j'aie éprouvé deux
opérations dans le même moment , je
n'ai pas eu un seul instant de fièvre
pendant mon traitement , qui a duré
environ un mois , et que les différens
remedes et les ponctions que l'on m'a-
voit faits auparavant sont mille fois
plus douloureux et plus désagréables
que l'opération de M. Imbert , auquel
je me plais à rendre ce témoignage
public de ma reconnoissance , persuadé
que le bien de l'humanité l'exige. A
Paris , ce 15 novembre 1790. Joffigny.

Je soussigné , payeur de rentes , certifie que le nommé le Vasseur , âgé de 70 ans , homme de confiance , qui est à mon service depuis environ vingt ans , a été opéré de l'Hydrocele par M. Imbert , le 23 septembre 1788 , âgé alors de 68 ans. Certifie de plus que ledit le Vasseur a été parfaitement guéri de cette maladie , quoique plusieurs habiles chirurgiens l'eussent regardé comme incurable ; et que son tempéramment s'est fortifié depuis l'époque de sa guérison , qu'il doit à la découverte intéressante qu'a fait M. Imbert pour ces sortes de maladies. A Paris , ce 15 novembre 1790. France Croisset.

Je soussigné , colonel-commandant du régiment de Brie , infanterie , certifie , en faveur de la vérité , que le nommé la Couture , soldat audit régiment , attaqué d'une Hydrocele qui l'avoit obligé d'entrer dans plusieurs

hospitaux , sans avoir éprouvé aucun soulagement , s'est enfin rendu à Paris , où M. Imbert Delonnes l'a soigné jusqu'à sa parfaite guérison , sans autre intérêt que celui d'exercer les bons effets de sa découverte et de sa bienfaisance. Certifie de plus que ledit soldat est venu reprendre ses fonctions audit régiment , et que le conseil d'administration a eu connoissance de cette cure. Paris , le 2 octobre 1790. Fouquet.

Je certifie , en faveur de la vérité , que depuis plus de six ans je suis parfaitement guéri d'une Hydrocele que j'avois , et que M. Imbert m'a guéri en présence de MM. Thieri et Dufouard , en me faisant une opération , qui est le fruit de son heureuse découverte. Paris , ce 1^{er}. novembre 1790. Emeri , épicier , rue de Seve.

Je soussigné , curé de S. Simon , certifie que M. Imbert m'a guéri , en 1785 , d'une Hydrocele très-incommode , et

que je n'ai jamais ressenti les suites de cette maladie. Je certifie de plus qu'ayant envoyé audit M. Imbert le nommé Givri , natif de Premont , il l'a guéri sans intérêt , et que nous sommes tous deux témoins irrévocables des bons effets de sa découverte. A Saint Simon , près Ham , le 1^{er}. novembre 1790. L'Escot , curé de Saint Simon.

Voilà , ce me semble , un assez grand nombre de preuves en faveur de la découverte que je publie : d'autant que j'en ai réuni une très-grande quantité encore dans les observations qu'on trouve à la suite de mon traité sur l'Hydrocele , et que chacune de ces observations forme , en quelque sorte , un procès-verbal , puisque je nomme le temps et le lieu où elles ont été faites , ainsi que les médecins et les chirurgiens qui m'ont assisté dans l'opération. Je crois donc inutile de citer ici de nouveaux exemples , qui ne
varieroient

varieroient que par le nom de ceux que j'ai guéris. Je dois d'ailleurs prévenir mes lecteurs que , depuis mes premiers succès , je n'ai jamais opéré de malade sans exiger qu'il vît plusieurs de ceux qui avoient été opérés avant lui. Cette précaution pourroit avoir l'air de la superfluité aux yeux de certains critiques , mais j'assure , avec satisfaction , qu'elle m'a paru très-propre à inspirer cette confiance qui répand toujours une sorte de calme et de bonheur dans l'esprit de celui qu'on doit guérir : et je ne crains pas d'avancer encore que je dois peut-être à cette précaution , de n'avoir pas vu , depuis bien des années , quelques heures de fièvre plus ou moins ardente que je remarquois autrefois aux approches de la suppuration.

Quelques individus hésitent de recourir à la cure radicale de l'Hydrocele , dans la crainte de contrarier la nature qui , disent-ils , semble s'être

choisie un égoût pour se débarrasser d'une humeur impure. J'ai vu, même un homme instruit, faire cette objection à la découverte que je publie. Je lui ai répondu, 1°. que la continuité de *ce fatal égoût* étoit souvent mortelle ; 2°. que cette maladie étoit presque toujours locale ou dépendant de l'organe même, et qu'en supposant qu'elle pût être regardée comme provenant d'un vice particulier, l'on pourroit remplacer, par quelque moyen doux, une excrétion semblable, en même-temps qu'on changeroit la disposition des humeurs ; 3°. que l'on voit souvent des gens jouir d'une santé parfaite, quoiqu'ayant été précédemment attequés d'hydropisies générales pour lesquelles on leur avoit fait différentes ponctions ; 4°. que l'humeur en stagnation dans le sac de l'Hydrocele, est la même que celle de la transpiration ou celle des urines, et que les reins ou les pores exhalans peuvent suppléer

de reste à cette sécrétion contre nature , dont la masse peut être évaluée à zéro , comparée à celle des autres sécrétions ; 5°. que l'Hydrocele , provenant le plus souvent de causes externes , il y avoit plusieurs de ces causes qui , n'étant point apperçues par le malade , étoient regardées à tort comme internes ; 6°. enfin , que la solidité de mon opinion se trouvoit démontrée par des expériences sans nombre , puisque toutes les personnes qui ont eu recours à mon traitement ont ensuite joui d'une santé parfaite. Et je puis dire , avec vérité , que la guérison de l'Hydrocele a été , chez presque tous mes malades , l'époque à laquelle plusieurs autres affections , qui sembloient tenir à la maladie principale , ont été également guéries.

Telles sont les migraines , les éré-
sipeles , les éruptions de différente nature , la diarrhée , l'affection mélancolique , les insomnies , ect.

Je pourrois prouver , par un grand nombre de faits , la solidité de cette assertion. M. de Bougainville avoit , avant son traitement , une éruption dartreuse générale , qui a disparu avec son Hydrocele. Cet officier-général , si bien connu , et qui commande , en ce moment , nos forces navales , s'est marié un mois après sa guérison , et a obtenu , de ce mariage , trois garçons des plus robustes.

M. Pigault de Grandcourt , qu'on a vu , page 15 , avoir été attaqué d'un asthme affreux pendant dix ans , avant d'être opéré , s'est aussi trouvé dans l'heureuse disposition d'un mariage qui , lui ayant procuré plusieurs enfans bien constitués , fait le bonheur de ce digne militaire , retiré à Calais , sa patrie.

Le Sr. le Vasseur , âgé de 68 ans , lorsque je l'ai opéré , avoit , avec son Hydrocele , une maladie de vessie très-incommode. Ses urines couloient avec

une grande difficulté ; les fonctions de ce vieillard s'exécutoient avec lenteur , et l'on peut dire que ses urines coulent avec plus d'aisance , et que le fond de sa santé est devenu meilleur , quoiqu'il ait atteint sa 70^{me} année.

Une plus grande quantité d'observations que j'aurois à citer , à-peu-près de la même nature , deviendroient superflues , ayant toujours vu que les personnes guéries ont joui pleinement des avantages communs à tous les membres de la société , puisqu'elles conservent leurs organes dans une intégrité parfaite. Et pour peu qu'on veuille s'instruire sur le mécanisme de nos sécrétions , l'on verra facilement que l'homme affligé d'Hydrocele porte partout une masse de fluide qui , n'étant plus soumis aux loix de la circulation , peut , en dégénérant , infecter au moins les parties qu'il environne , s'il ne se porte pas , à la faveur des vaisseaux inhalans , sur des organes plus essentiels encore.

Feu M. Tronchin m'a communiqué plusieurs cas de pratique qui viennent à l'appui des observations que j'ai faites sur cette matiere avec plusieurs autres praticiens. Mais celui qui , ayant lu ce traité , se refuseroit à croire que l'Hydrocele attaque , avec le temps , la source de la vie , je l'invite à venir s'entretenir avec moi sur ce point important. J'ai à lui citer des exemples récents encore de plusieurs personnages de la Capitale même , qui ont succombé à cette maladie , dont ils ont négligé le traitement. MM. de Tingry , de Luxembourg , de la Ferronaye , maréchal-de-camp , et autres personnes très-connues , viennent servir d'appui à cette vérité : et dois-je craindre d'avertir qu'un orage affreux s'apprête , quand je donne le pouvoir certain de s'en garantir ?

Car les auteurs les plus estimés ont de tout temps été d'accord sur la nécessité de guérir l'Hydrocele , quoi-

qu'aucun d'eux en ait indiqué le véritable moyen ; et croire que ces auteurs se soient occupés avec soin d'une maladie qu'il seroit pernicieux de guérir , seroit supposer une erreur trop générale , ou , pour mieux dire , l'égarement de la raison.

Il est , dans toutes les sciences , et sur-tout dans la médecine , des principes plus ou moins certains , auxquels on ne doit se livrer qu'avec retenue ; mais si , relativement à la maladie dont il s'agit , on a constamment observé que la cure radicale se soit soutenue pendant plusieurs années sur toute espece de tempéramment , sans que personne ait ensuite éprouvé de nouveaux accidens , excepté ceux qui sont communs à tous les hommes ; si j'ai prouvé que , loin de nuire au fond de la santé du sujet guéri de l'Hydrocele , mon opération n'a jamais produit qu'un changement favorable sur le même sujet , ne seroit-il pas absurde de croire qu'il

vaut mieux vivre avec un ennemi dangereux que de le vaincre , tandis qu'il devient presque toujours indomptable en s'emparant d'un organe qu'on regarde avec raison comme un des plus essentiels , et qui influe toujours beaucoup sur les fonctions de tous les autres ?

Après avoir prouvé que l'opération par laquelle je guéris l'Hydrocele , loin d'être suivie d'aucun accident fâcheux , change toujours le fond du tempéramment d'une manière heureuse , il me reste à parler des inconvénients qu'on reproche aux différens procédés qu'on avoit employé avant moi pour le traitement de cette maladie. L'histoire et l'analyse que j'ai faites de ces divers procédés ont fait voir qu'ils offroient plus de dangers que de ressources , et l'oubli dans lequel ils sont tombés , prouve , de reste , que nous avons le plus grand besoin de faire , sur ce point important , des nouvelles recherches. Voilà pour quoi j'ai cru devoir

devoir me livrer à des travaux longs et suivis ; je suis bien payé de ma peine , puisque mes succès se sont répétés à l'infini dans les principales Villes du royaume comme dans la Capitale même , et que chacun de ces succès porte , pour ainsi dire , le caractere d'un procès-verbal ; pieces que je n'aurois pas mis en évidence si je n'avois eu la certitude physique d'agrandir ainsi , d'une maniere avantageuse , la sphere de nos connoissances en médecine.

Mais , si je cherche à mériter les suffrages de mes confreres , par la franchise de mon style et par le don que je leur fais de mes observations , je ne cherche pas , avec un moindre empressement , la confiance de mes contemporains , qui , étant attaqués d'Hydrocele ou des autres maladies , dont je traite aussi dans ce volume , seront bien aise de me lire , afin d'être à portée de voir eux-mêmes qu'ils peu-

vent réclamer , sans crainte , les secours qui leur sont offerts.

Il est encore une classe de citoyens respectables , qui , ne quittant jamais la carrière des sciences , se font un rigoureux devoir de lire toutes les productions , dans l'espoir d'être dédommagés d'un travail souvent stérile , par la rencontre d'une vérité nouvelle. J'écris donc aussi pour ces hommes rares , dont les connoissances embrassent tout ; et persuadé que ma découverte pourra les intéresser , j'ose espérer d'eux qu'en la protégeant , ils voudront m'assigner la place que je dois occuper un jour parmi ceux de mes concitoyens que l'amour de l'humanité aura fait se livrer , sans réserve , à la conservation de leurs semblables.



CURE RADICALE DE **L'HYDROCÈLE.**

Nihil opinionis causâ , omnia conscientiæ faciam.

SEN. de Vitâ beatâ , 20.

L'HYDROCÈLE est un amas d'eau dans les bourses (1). Les Auteurs qui ont traité

(1) On entend par les bourses ou scrotum , l'enveloppe commune des testicules , de leurs tuniques & des cordons spermatiques. C'est un sac formé par le prolongement de la peau , dont il diffère néanmoins en ce qu'il est ridé & parsemé d'un plus grand nombre de glandes sébacées , qui séparent du sang une humeur grasse & d'une odeur désagréable. Quelques Anatomistes ont distingué cette enveloppe en deux parties , dont la première est cellulaire , & la seconde musculaire , connue sous le nom de dartos.

Le dartos est un muscle propre à chaque testicule : il tient au scrotum par un tissu cellulaire serré , dont il faut le séparer avec soin dans la dissection , si l'on veut conserver les deux envelop-

de cette maladie très-commune, l'ont distinguée en celle qui se fait par infiltration dans

pes. Les deux dartos se réunissent ensemble; cette réunion se fait au-dessous du raphé, & forme la cloison des bourses.

On trouve sous chacun de ces muscles un tissu cellulaire, dont les cellules plus sensibles, sont aussi plus étendues. Ce tissu recouvre une autre enveloppe, de laquelle plusieurs Anatomistes ont voulu faire un muscle qu'ils ont appelé cremaster, ou tunique erythroïde, à cause de la couleur de ses fibres musculaires.

Le cremaster naît du bord inférieur du muscle oblique interne du bas ventre, & sort par l'anneau de l'oblique externe, en se prolongeant dans une étendue d'environ deux pouces sur le cordon spermatique, jusqu'auprès du testicule. Les fibres du cremaster s'unissent à la gaine du cordon & à la tunique vaginale par un tissu cellulaire, moins sensible que celui par lequel elles sont adhérentes au dartos. On attribue à ces fibres l'usage de relever le testicule, ou de le suspendre en même temps que le dartos exécute son action, de laquelle dépend l'état de contraction & l'état de relâchement des bourses.

Au-dessous du cremaster on apperçoit la gaine des vaisseaux spermatiques ou gaine du cordon, formée de plusieurs feuillets. Cette gaine, en s'approchant du testicule, se disjoint pour former une double enveloppe, qu'il est fort aisé de remarquer. La plus interne de ces enveloppes s'avance pour servir de loge au testicule, & s'appelle alors tunique vaginale du testicule. La partie externe qu'elle semble avoir quittée pour aller recouvrir le testicule, vient se réunir à elle à quatre ou cinq lignes de distance. On diroit que la gaine du cordon s'est divisée en cet endroit pour pouvoir s'étendre ensuite & former avec plus d'aisance l'enveloppe du testicule. Une longue macération prouve que cette en-

le tissu cellulaire du scrotum, & en celle qui arrive par épanchement.

veloppe est composée de plusieurs feuillets. J'en ai compté jusqu'à huit dans l'état de maladie, aussi est-elle susceptible de contracter un épaisissement considérable.

La tunique vaginale n'est pas au testicule ce que son nom semble indiquer, c'est-à-dire, une véritable gaine, puisqu'elle contracte avec cet organe une adhérence très-marquée dans son bord supérieur. Cette adhérence étoit nécessaire pour le soutien des différentes circonvolutions formées dans cet endroit par l'épididyme, ou le canal sécréteur de la semence.

Ce canal, ou corps vermiculaire, commence à la partie supérieure du testicule. C'est la continuité du centre de cette glande, communément nommé centre d'higmor, comme le canal salivaire de Stenon est la continuité de la glande parotide, &c.

L'épididyme & le testicule ont une enveloppe qui leur est propre. On la nomme tunique albuginée, à cause de sa couleur. Elle est d'une consistance épaisse & serrée. Elle tient au parenchyme du testicule comme la pelure de la pomme tient à sa substance, de manière qu'on ne peut plus l'en séparer sans couper leur continuité.

C'est assez improprement qu'on appelle tunique ce corps blanchâtre, qui n'est qu'un tissu particulier formé par la continuité des vaisseaux du testicule, d'autant qu'on n'a point admis de tunique particulière au cœur après le péricarde, ni aux poumons après la plevre, &c.

La tunique albuginée a des pores exhalans & inhalans, qui servent au libre cours d'une humeur séreuse, dont l'usage est de lubrifier le testicule, pour s'opposer aux maladies que pourroit produire le frottement de cette tunique avec la tunique vaginale.

Ils lui ont assigné différentes causes, qu'ils

Lorsque cette humeur séreuse se ramasse en trop grande abondance entre ces deux tuniques, elle forme la maladie qu'on nomme Hydrocèle par épanchement.

Les testicules sont deux corps glanduleux, situés l'un à côté de l'autre dans l'intervalle des aînes : on les nommoit anciennement didymes ou jumeaux.

Cependant, pour l'ordinaire, ces deux corps diffèrent un peu par leur volume, qui est à-peu-près celui d'un gros œuf de pigeon : ils sont aussi plus ou moins bas, & rarement symétriques. Leur forme est un ovale légèrement aplati des deux côtés, ce qui fait qu'on les divise en deux extrémités, deux côtés & deux bords.

Leurs extrémités sont, l'une en devant & un peu en haut, l'autre en arrière & un peu en bas : leurs bords sont en haut & en bas, & leurs côtés peuvent se diviser en internes & externes.

Le bord supérieur de chaque testicule est surmonté d'une espèce d'appendice ou corps vermiculaire, qu'on appelle épидидyme, avec lequel il est enveloppé par la tunique vaginale & par le scrotum.

Le parenchyme du testicule est un composé de vaisseaux ou canaux blanchâtres très-déliés, qui, se pliant de tous les sens en différens paquets, forment différentes cloisons membraneuses, enveloppées d'une substance blanche, qu'on nomme tunique albuginée.

Ces cloisons disposées longitudinalement, vont aboutir à un corps blanc, long & étroit, comme à une espèce d'axe. Ce corps blanc est appelé par M. Winslow le noyau du testicule, & par un grand nombre d'autres Anatomistes, le centre d'Hygмор.

L'étendue des petits canaux ou vaisseaux qui forment le testicule est très-considérable : on peut en compter un grand nombre

ont divisées en internes & externes. Les cau-

d'aunes lorsqu'on les soumet à la macération , pour faire fondre le tissu cellulaire qui les unit ensemble.

Le corps blanc ou noyau du testicule est le principe de divers autres canaux plus gros que ceux dont je viens de parler : ils vont ainsi percer l'extrémité antérieure du testicule , vers le haut , & s'arranger par différens plis le long de la partie latérale externe du bord supérieur , jusques vers l'extrémité postérieure. L'union de ces canaux forme un paquet long & blanchâtre qu'on nomme épидидyme ou corps vermiculaire.

L'épididyme est distingué en tête & en queue. La tête est la partie la plus grosse , elle commence à la partie antérieure & supérieure du testicule. Elle adhère peu à la tunique albuginée , au lieu que la partie postérieure , ou la queue , est la continuité du testicule. Celle-ci se coude de derrière en devant & de bas en haut pour prolonger sa route vers l'anneau des muscles du bas ventre , en passant au-dessous de la gaine des vaisseaux spermatiques. L'épididyme prend le nom de canal déférent , à l'endroit où il quitte le testicule , après avoir formé plusieurs tours serpentins : son cylindre , un peu applati du côté de la tunique albuginée , se rétrécit au même endroit où il change de nom.

Les vaisseaux spermatiques sont deux paquets ou trousses de chaque côté. On en distingue un gros & un petit. Ils vont se perdre dans la propre substance du testicule. Le plus gros se distribue à la partie antérieure de cet organe , le second à l'épididyme. Ces vaisseaux sont un composé d'artères , de veines & de nerfs , dont l'origine est très-connue quoiqu'elle varie quelquefois ; ils ont avec les vaisseaux voisins beaucoup de communications & d'anastomoses , qu'il est inutile de rappeler ici , puisque je n'entre pas dans le même détail pour les autres parties que je viens d'exposer.

ses internes tiennent à la dépravation des humeurs, comme à la foiblesse des parties affectées. Les causes externes sont les coups, les chutes, le froissement du testicule, & tous les agens extérieurs qui peuvent produire la tuméfaction des bourses.

Ainsi les différentes parties qui constituent les bourses, peuvent fournir un siège à l'Hydrocèle.

En effet, quelques Auteurs, en parlant de l'Hydrocèle qui se fait par épanchement, entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du testicule, parlent aussi de celle qui arrive à la tunique vaginale du cordon spermatique, de celle qui se fait sous la tunique albuginée, & de celle qui a lieu dans le sac herniaire des hommes qui ont eu des hernies (1).

(1) M. Ledran, *Obs.* 75, donne l'histoire de la maladie d'un Menuisier nommé Jean Robin, attaqué de trois Hydrocèles à un seul côté. Cet homme avoit eu une hernie vraie, & le sac herniaire n'ayant pas été réduit exactement, avoit fourni le siège de la première Hydrocèle. La seconde étoit entre la première & le cremaster, & la troisième entre la tunique albuginée & la tunique vaginale.

Je ne m'occuperai point ici de ces différentes Hydrocèles, qui font autant de phé-

Le testicule étoit sain, il fut néanmoins amputé par M. Ledran, comme on va le voir par son texte.

» Quoique le testicule fût dans son état naturel, dit cet Auteur,
 » je ne pus le conserver, les vaisseaux spermatiques étant, comme
 » ils le sont toujours, confondus avec le sac herniaire qui faisoit
 » la première Hydrocèle : ainsi je fis la ligature & du cordon &
 » du sac herniaire au niveau de l'anneau du muscle oblique
 » externe, je coupai ensuite à un demi travers de doigt au-dessous
 » de la ligature. Deux heures après l'opération, je fis saigner le
 » malade, & je lui fis faire sur le ventre des fomentations qu'on
 » continua pendant plusieurs jours. La suppuration se mit en
 » train, & la plaie devint une plaie simple «.

Quoique le sac herniaire & la seconde Hydrocèle fussent confondus avec les vaisseaux spermatiques, on auroit pu les en séparer aisément, on auroit même pu faire l'excision de la plus grande partie des différens kistes, sans toucher aux vaisseaux sains, & la suppuration auroit achevé la cure en conservant le testicule.

Ainsi le traitement que M. Ledran a fait dans cette maladie, & qu'il a l'air de vouloir compter parmi ses succès, n'est point dans le cas d'augmenter sa réputation dans l'esprit des gens instruits.

Boerrhave, Widman & plusieurs autres Auteurs disent avoir vu l'Hydrocèle de la tunique vaginale du cordon spermatique, que M. Pott dit avoir guérie par la ponction. Heister a cherché cette Hydrocèle avec beaucoup de soin, & ne l'a jamais trouvée. M. Sharp l'appelle collection d'eau enkistée, qui se fait entre les lames des membranes du cordon. Il dit l'avoir vue deux ou trois fois. Le même Auteur parle encore des Hydrocèles qui ont leur siège entre les lames de la tunique vaginale, comme de

nomènes, & dont on varie le traitement suivant les circonstances.

Je ne parlerai pas non plus de cet œdème, qu'on est convenu d'appeller Hydrocèle par infiltration, puisque les moyens qu'on doit employer pour la traiter sont connus de tout le monde.

L'Hydrocèle qui se forme par épanchement entre la tunique vaginale & la tunique albuginée du testicule a été l'objet principal de mes recherches, & je crois, avec M. Petit, que cette cavité peut seule servir de siège à cette espèce d'Hydrocèle.

Si l'eau y séjourne trop long-temps, elle occasionne des accidens très-graves.

celles dont le siège est sous la tunique albuginée : mais il ne croit point à ces espèces d'Hydrocèle, & les Chirurgiens qui prétendent les avoir vues, s'appuient sur l'apparence extérieure de la tumeur, ce qui fait justement soupçonner qu'ils se sont trompés dans leur diagnostic.

Job a Mekren dit que les Hydrocèles les plus communes sont les Hydrocèles par infiltration, & celles qui ont leur siège entre la tunique vaginale & l'albuginée ; il nie l'Hydrocèle qui se fait sous la tunique albuginée. *Spatio enim eo quod est inter testiculum & tunicam, imo in scroto ipso aqua sæpius colligitur : nunquam in testibus ipsis, nisi putrescant.*

Gui de Chauliac, Fallope & Fabrice d'Aquapendente disent que le testicule peut tomber en pourriture, ou devenir carcinomateux : Fabrice de Hilden, Skenkius, la Vauguyon, Heister & Bertrandi pensent à-peu-près de même (1).

En évacuant de temps en temps les eaux

(1) En toute hernie apostemale, il se faut adviser des testicules, car le long séjour des choses étrangères auprès d'eux les altère & corrompt. GUI DE CHAULIAC, *Doctrine II, Traité II, Chapitre II.*

» Sciendum est quòd in illâ herniâ, in quâ continetur aqua in
» vaginâ testis & quæ aliquantisper sit diuturna, corruptus est
» testis. FALLOPIUS.

» Notandum verò aquam in scroto non diù esse reliquendam,
» ne à morâ testis corrumpatur, vel unâ cum aquâ adveniat hernia
» carnosâ. FABRICIUS AB AQUAPENDENTE.

» Cavendum quoque est ne assiduo fotu excoquatur testiculus
» & corrumpatur, ut vidimus contigisse in aquoso ramice. HOL-
» LERIUS.

» Nam quidquid præter testiculos in scrotum illabitur, toto
» genere est contra naturam, scrotumque corrumpit, nec ab eo,
» salvis rebus, admitti potest. LUDOVICUS DURETUS.

» Testis autem substantia ab acrimoniâ humoris, successu
» temporis, corrumpitur». SKENKIUS.

On ne doit pas négliger la cure de l'Hydrocèle, car les corps étrangers, venant à séjourner longuement, gâtent & corrompent le testicule, COVILLARD.

qui se font accumulées dans la tunique vaginale, l'on prévient d'ordinaire ces accidens; mais ce procédé reconnu par les plus anciens Maîtres de l'art (1), n'opère point la cure

Si les eaux deviennent âcres & corrosives ou limoneuses, elles se convertissent assez souvent en pus, elles corrompent le testicule de manière qu'on est obligé de l'emporter, en faisant la castration. LA VAUGUYON.

» Ita etiam si testiculus ex aquâ corruptus sit, quod ex fœtore
» & pravo colore aquæ cognoscitur, testis extollendus est. SEN-
» NERTIUS.

» Ubi paulò diutiùs humor ille intus relinquitur, metuendum
» est ne testiculus sensim cum eodem corrumpatur vel occalles-
» cat, atque ita skirrum vel sarcocelem vel cancrum tandem
» sentiat. HEISTER.

» Aliàs testis, ab initio morbi incolumis, perpetuâ maceratione
» resolvitur; ruptâ nempe ejus tunicâ propriâ, aliàs vasa ipsa
» rumpuntur, & sanguis cum aquâ immiscetur. BERTRANDI «.

M. Nanoni a vu un testicule putréfié par la présence de l'humeur qui formoit l'Hydrocèle. L'application seule de la charpie sèche fit séparer cet organe du cordon spermatique dans sa partie saine, & le malade fut heureusement guéri sans autre accident.

(1) » Ferramentum autem demittitur, magnâ curâ habitâ,
» ne qua vena incidatur: eò tùm plumbea aut ænea fistula conji-
» cienda est. CELSUS, *Lib. vii. Cap. xv.*

» Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis
» substantiâ, tota natura est: sicuti etiam quæ in ascitis hydropibus
» continetur aqua, quarum certè vacuationem vel medicamentis
» quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ. In Hydrocele quidem
» immisso syphone. GALENUS, *de Meth. medendi, Lib. xiv* «.

radicale , puisque la maladie revient bientôt après. Il est même quelquefois dangereux , comme on pourra le voir au Chapitre de l'incision. D'ailleurs je crois très - possible que l'humeur de l'Hydrocèle , quoiqu'ordinairement bénigne , produise quelques funestes effets , en se portant sur une autre partie.

Un homme de la plus haute considération ayant une Hydrocèle depuis long - temps , fut attaqué d'un flux de ventre de mauvaise nature. La matière des déjections étoit sanguinolente , bilieuse , & quelquefois semblable à l'humeur de l'Hydrocèle.

Le troisième jour de la maladie , la tumeur ayant perdu de son volume , on crut avec raison que l'eau dont elle étoit formée se portoit sur les entrailles. Elle fut évacuée par la ponction , & les accidens cessèrent bientôt après. Si cette humeur produisoit en effet la maladie secondaire , il y a lieu de croire qu'elle avoit été portée par métastase dans les intestins.

On pourra dire encore qu'une liqueur stagnante , sans cesse absorbée par les vais-

seaux lymphatiques de la tunique albuginée, ou par ses pores inhalans, doit porter dans les humeurs une disposition vicieuse. D'un autre côté, le testicule ne doit point être environné d'un fluide, qui, le pressant de toute part, doit en gêner les fonctions principales; & c'est vouloir détruire cet organe, que de le laisser long-temps exposé à cette espèce de macération.

Tous ces dangers, qu'on peut joindre à la gêne considérable occasionnée par les Hydrocèles un peu volumineuses, doivent inspirer aux malades le desir de guérir d'une manière sûre.

Ce point important pour la Chirurgie, a toujours occupé les plus grands Maîtres: ils ont imaginé plusieurs procédés, qu'on peut réduire à six principaux:

Savoir, l'incision, l'excision du sac, la cautérisation, l'usage du féton, celui de la tente, & les injections.

Les accidens fâcheux qu'on a vu suivre l'emploi de ces différens moyens, prouvent de reste qu'on est encore peu avancé dans

le traitement de la Maladie dont il s'agit.

Des observations faites avec soin , m'ont fait voir qu'on a généralement méconnu la cause : ce qui suppose avec raison qu'elle n'a point été attaquée dans sa source. Delà vient que la méthode que l'on a vu réussir dans certains cas , a manqué dans des cas semblables ; & qu'on a successivement employé des moyens insuffisans , ou des moyens dangereux (1)

(1) » Hernia aquosa , si ex causâ internâ ac latente originem
 » habet , ut plurimum sinistram partem scroti occupat , serosus-
 » que humor ille in membranâ testem involvente , Erythroïdeâ
 » dictâ , colligitur : idque præcipuè fit rene sinistro , ut Dodonæus
 » rectè annotavit , malè affecto. Quapropter serosos humores non
 » attrahens , & ad vesicam mittens venam seminariam , quæ isto
 » in latere ab emulgente procedit , in membranam erythroïdeam
 » delabitur. FABRICIUS HILDANUS , *Centur. iv. Observ. 66.*

Les Auteurs qui ont écrit sur l'Hydrocèle avant Fabrice de Hilden , n'ont pas tous donné leur opinion sur l'origine de cette maladie. Ceux qui en ont parlé ne sont guères plus satisfaisans que lui.

» Causa istarum herniarum est debilitas virtutis digestivæ ;
 » præcipuè in hepate. GUI DE CHAULIAC.

J'ai ordinairement observé que les personnes que j'ai guéries de l'Hydrocèle digéroient avec aisance , & avoient le foie en très bon état.

Je dis donc que l'Hydrocèle tire le plus communément sa source des pores exhalans

Je me contenterai de citer ces deux Auteurs anciens, quant à l'origine de l'Hydrocèle. L'opinion des Chirurgiens modernes est bien différente.

L'hydropisie de la tunique vaginale (dit M. Sharp) est causée par un épanchement contre nature de la sérosité, qui se sépare continuellement, mais en petite quantité, à la surface interne de cette tunique pour humecter ou lubrifier le testicule, & qui, s'amassant alors trop vite, forme avec le temps une tumeur considérable. SHARP, *Traité de ses Opérations*, pag. 126.

L'erreur de M. Sharp ne lui viendrait-elle pas d'Albucasis ou de Ruisch ?

Le premier veut que l'on enlève toute la tunique vaginale, pour que la cure soit certaine.

» Nam si non exquisitè perscruteris in incisione ejus, non fit securitas quin aqua redeat «. ALBUCASIS.

Ruisch veut que cette tunique soit détruite par la suppuration, & qu'on la tire hors de la plaie avec des pinces commodes pour cette opération : Ruisch regarde même cette tunique comme la source de la maladie. *Donec suppuratio parva membranulas stillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris.*

Quoique l'Auteur dise *membranulas stillantes*, il n'a pas entendu parler de la tunique albuginée. Cette tunique n'éprouve point une suppuration semblable à celle de la tunique vaginale : la texture membraneuse de la dernière peut exiger qu'on la tire avec des pinces, lorsqu'elle gêne dans le fond de l'ulcère qui suppure : *tuncque eas tenaculo eduxeris*. La tunique albuginée

de la tunique albuginée, lorsque les pores inhalans de cette tunique sont troublés dans leur fonction. Je dis aussi que la tunique vaginale doit n'entrer pour rien dans l'Hydrocèle, par cause externe, & qu'elle a très-peu de part à l'Hydrocèle de cause interne.

S'élever contre une opinion généralement reçue, est ici le fruit de l'observation qu'on

n'a jamais suppuré de cette manière, elle n'éprouve d'autre changement qu'une espèce de végétation vermeille & mamillaire, telle qu'elle arrive à la surface des plaies faites au corps propre des muscles les plus charnus.

Ainsi Ruifch n'a voulu parler que de la tunique vaginale, qu'il a regardée comme la source de l'Hydrocèle.

» *Ultimum frequentius fieri videtur in cellulis utriusque tunicæ*
 » *vaginalis, tum illius quâ vasa spermatica comprehenduntur,*
 » *tum alterius, quâ testiculus cingitur, quando cellulæ quâ parte*
 » *ex variis occasionibus occalluerunt.* ZACH. PLATNER, *Dissert. x.*

La tunique vaginale (dit M. Sabattier) est l'organe qui filtre & qui contient cette espèce d'Hydrocèle. *Mém. de l'Académie de Chir. Tom. v. pag. 695.*

» *Optima hosce morbos curandi ratio in evacuatione humoris*
 » *& ablatione sacci posita est.* BERTRANDI, *Mém. de l'Acad. de Chirur. pag. 105.*

La meilleure méthode de guérir l'Hydrocèle, consiste à procurer l'évacuation de l'humeur épanchée, & à emporter le sac qui la contenoit, M. SUE, *Dictionnaire de Chirurgie*, 400.

verra d'un œil favorable , s'il doit en résulter des notions utiles.

L'Hydrocèle , à la suite d'une contusion , d'une secousse , d'un froissement au testicule , ou d'après une tuméfaction quelconque de ce corps glanduleux , démontre évidemment qu'il se débarrasse lui-même du fluide qui le gênoit.

Quelle que puisse être la cause déterminante de l'épanchement dans ce cas , peu importe. Il est certain qu'avant qu'il ait lieu , le testicule malade est plus gros qu'à l'ordinaire (1), &

(1) La première chose dont se plaint le malade , dit M. Petit , est d'avoir un testicule plus gros que l'autre ; dans un grand nombre de personnes qui sont venues me trouver pour pareille maladie , j'ai reconnu en effet l'augmentation de volume du testicule ; le malade se plaignoit d'une douleur sourde , quelquefois tensive & gravative ; l'attouchement ne l'augmentoit point ; les remèdes généraux & quelques topiques employés ont fait souvent dissiper le tout : d'autres fois la tumeur ne faisoit que s'amollir , & devenoit moins douloureuse , quoiqu'elle augmentât ; dans cet état on n'apperçoit point encore de fluctuation ; enfin , quelques jours après , en faisant beaucoup d'attention , & en touchant avec circonspection & douceur , je sentoie un fluide formant , pour ainsi dire , une atmosphère autour du testicule : cette atmosphère aqueuse augmentant peu-à-peu , l'Hydrocèle devenoit par degrés plus apparente. J. L. PETIT , *Tome II* , pag. 485.

que l'humeur qui forme le volume est dans ses vaisseaux propres, ou en stase dans l'intervalle de ces mêmes vaisseaux.

Il est également certain que la tunique albuginée a des vaisseaux lymphatiques & des vaisseaux séreux qui la traversent, en communiquant avec les vaisseaux propres du testicule. Galien & Nathaël Hygмор nous en donnent la certitude (1).

L'on refuse néanmoins à cette tunique la puissance de se débarrasser de ce qui la gêne. On lui ôte ainsi la faculté de filtrer une partie de la sérosité destinée à lubrifier le testicule

M. Petit dit avoir observé que lorsque le gonflement du testicule, produit par différentes causes, ne se dissipe pas, on voit l'Hydrocèle se former peu-à-peu. *Page 592, Tom. 11.*

(1) » Continetur autem serosus humor in testibus, ab hujus-
» modi utique ipsorum corpus nutritur. GALENUS, *de Semine.*

» Arteriæ cum ad testium summitatem pervenerint, se in inte-
» riori illorum tunicâ diffundunt, & in surculos infinitos penè
» luxuriant, qui circum circa vagantes invicem per anastomoses
» uniuntur nonnulli : alii superficiem deferentes versùs interiora
» inclinant, suosque terminos sub tunicâ abscondunt, eamque
» perforant». NATHAEL HIGMORUS, *Disquisitiones Anatomicae.*
Lib. 1. Pars 4, Cap. primum.

dans l'état sain, & l'on attribue cette fonction à la tunique vaginale seule.

Une fois d'accord avec moi sur ce point échappé, l'on ne s'occupera plus d'enlever toute la tunique vaginale dans l'opération de l'Hydrocèle par excision de cette tunique, quand elle n'aura contracté aucun caractère suspect; & si la cure n'est pas radicale, on pourra croire avec raison que la tunique albuginée n'aura pu s'opposer à l'épanchement, n'ayant point encore éprouvé la crise dont j'établirai la nécessité.

Cette théorie est prouvée par mes observations, comme par l'observation de M. Louis (1), rapportée dans le Mémoire de M. Sabatier. » On y lit que M. Louis n'ayant pas enlevé toute la tunique vaginale fut obligé, sur la fin du traitement, de

(1) M. Louis, successeur du célèbre M. Morand dans la place de Secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie; ce savant Chirurgien, auquel la Chirurgie doit plusieurs excellens Ouvrages, n'a malheureusement rien écrit encore sur l'Hydrocèle. Il s'est contenté de donner une seule Observation dans le Mémoire de M. Sabatier.

placer un féton pour évacuer un nouveau sac, secours sans lequel la cure étoit manquée «.

Par la manière dont M. Sabatier rapporte l'histoire de cette maladie, il semble croire que le féton ait détruit ce qui restoit de la tunique vaginale, ou, selon la Chirurgie moderne, la source restante des eaux. Il est néanmoins difficile de croire que le féton ait fait tomber en suppuration ce même reste de tunique seul.

La tunique vaginale étant moins susceptible d'irritation que la tunique albuginée (1), il est plus naturel de penser que la présence du féton a procuré les différens degrés d'inflammation favorable à cette dernière tunique & au testicule même, ensuite une

(1) J'ai fait observer à M. Default, membre de l'Académie Royale de Chirurgie, si bien connu par ses Démonstrations anatomiques, que la tunique vaginale étoit infiniment peu sensible. Le sujet sur lequel j'en faisois l'excision partielle, pour le guérir de l'Hydrocèle, ne donna aucun signe de douleur dans cet instant, au lieu qu'il trouva très-douloureuse l'incision par laquelle j'avois divisé les tégumens.

suppuration, une exfoliation, & enfin la cessation de l'épanchement.

Pour se convaincre que le féton a plutôt agi sur la tunique albuginée, que sur la partie restante de la tunique vaginale, il suffira de faire attention à la route qu'il a parcourue, & à la manière dont M. Louis l'a appliqué. » M. Louis, dit M. Sabatier, se servit pour placer le féton, d'un pharyngotôme, dont il appuya le bout de la canule dans la plaie, à côté des vaisseaux spermatiques, en faisant avec le doigt de l'autre main un contr'appui postérieurement vers la partie inférieure du scrotum « Ce qui suppose que le féton fut appuyé sur toute la longueur du testicule.

Ce n'est pas dans ce seul point que l'Observation de M. Louis vient à l'appui de ma doctrine, elle la confirme encore parce que cette Hydrocèle avoit succédé à la tuméfaction du testicule; & douter que la tunique albuginée ait produit l'épanchement du fluide dans tous les cas semblables, c'est se refuser à l'évidence, c'est ne point accorder à cette tunique des pores, tandis qu'il est démontré qu'elle en a qui sont plus à portée

de faciliter ce désordre, que ceux de la tunique vaginale (1).

Ainsi dans l'opinion reçue, que la tunique vaginale étoit la source de l'Hydrocèle, on

(1) Il est aisé de voir sur le cadavre, même sans microscope, que le testicule légèrement pressé entre les doigts laisse échapper à travers la tunique albuginée une humeur séreuse, en forme de rosée. Les pores qui facilitent l'issue de cette humeur, ne sont autre chose que l'embouchure des artères lymphatiques, qui, selon Nathaël Higmor, percent la tunique albuginée.

M. le Baron de Haller dit avoir vu sortir du sang par l'hypochondre droit, sans aucune blessure, & ce phénomène s'est renouvelé plusieurs fois sous ses yeux. HALLER, *Oper. pract.*

M. Moor a vu une fille de vingt-deux ans bien réglée & sujette à des hémorragies qui se faisoient par les bras & par les joues. MOOR, *Pref. de Med. instat.*

J'ai vu à Saint-Servan, près Saint-Malo, une fille de seize ans, qui, n'étant point encore nubile, avoit souvent une effusion de plusieurs gouttes de sang par les glandes ciliaires de Meibomius, qu'on fait avoir leur siège dans la face interne des paupières. Cette fille est une fermière de M. de Kamarcan, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Berwick. Plusieurs personnes l'ont vue comme moi.

Par la raison qu'il faut une pléthore sanguine & locale pour déterminer une effusion dans ces diverses parties, je suis fermement persuadé qu'il faut une pléthore séreuse au testicule ou aux vaisseaux dont il émane, pour produire l'Hydrocèle, dont la matière arrive dans le sac par les pores exhalans de la tunique albuginée.

a donné le rigoureux précepte de l'emporter en totalité, de la faire tomber en escarre (1).

Ce précepte ne s'accorde pas avec mes

(1) M. Bertrandi, qu'on fait être un de ces Auteurs, croit néanmoins que l'Hydrocèle est occasionnée par le vice du testicule: ce qui le fait tomber dans une véritable contradiction. *Voyez les Mém. de l'Acad. de Chirurgie, Tom. III, pag. 104.*

Les idées erronées, dit M. Pott, sur la nature, l'origine & le siège des maladies, sont communément suivies d'un mauvais traitement: & à l'égard du cas présent, les méthodes de traitement qu'on a proposées & pratiquées, ne le cèdent pas pour l'absurdité aux conjectures qu'on a faites touchant les circonstances & la maladie.

Dans la supposition que l'extravasation du fluide étoit la suite d'une constitution hydropique, on a prescrit les forts purgatifs & les remèdes puissamment diurétiques, on a employé les cautères actuels, on a fait des ligatures & des incisions, tant aux vaisseaux spermatiques qu'à l'aîne, pour empêcher l'eau de descendre dans le ventre: on a injecté des liqueurs astringentes & des esprits ardents, dans la vue de réunir ou de souder les vaisseaux spermatiques rompus; on a pratiqué des opérations longues & ennuyeuses, pour détruire & déraciner les kistes imaginaires; on a donné des préceptes pour évacuer l'eau à différentes fois, de crainte que les forces du malade ne manquaient, & que sa santé n'en souffrît en l'évacuant trop subitement. Enfin, comme on a pensé que le testicule étoit souvent dépouillé par son séjour au milieu de l'eau, on a fréquemment fait l'opération de la castration dans l'Hydrocèle simple. Le docteur Monro, le père, Professeur d'Anatomie à Edimbourg, & M. Samuël Sharp, ancien Chirurgien de l'Hôpital de Saint-Gui, sont presque les seuls Auteurs qui aient bien

principes ; emporter entièrement la tunique vaginale est une opération longue, qui peut être suivie d'accidens fâcheux , & qui ne guérit pas, si la tunique albuginée n'éprouve une suppuration dans toute sa surface.

J'étois , avant ces réflexions , fort embarrassé sur le choix d'une méthode qui pût guérir l'Hydrocèle , lorsque je me décidai en faveur de l'excision, que Douglas a préconisée. Elle guérit mon malade comme on va le voir. Mais pour croire à son efficacité, je voulus attendre qu'elle fût confirmée par plusieurs exemples. Si chaque praticien en faisoit autant, nos progrès , souvent imaginaires , feroient plus sûrement appréciés ; nos procédés , moins multipliés , feroient toujours sûrs , & la Chirurgie gagneroit à se réduire comme la matière médicale.

expliqué la véritable source de cette maladie , & qui en aient bien exposé la théorie. L'Art leur a certainement de grandes obligations , parce qu'ils ont répandu beaucoup de lumière sur le sujet présent , & que leurs lecteurs tirent de leurs Ouvrages des idées plus justes que de tous les autres. PERCIVAL POTT. *pag. 12 , Sect. 2 Tom. II.*

OBSERVATION.

J'OPÉRAI le 10 Mars 1776, à Dunkerque, le nommé Bodin, Colporteur, par la méthode de l'excision.

Après avoir emporté un lambeau ovale des tégumens du scrotum, je mis à découvert la tunique vaginale, en enlevant par la dissection le tissu cellulaire qui la recouvre; je la fendis ensuite par une incision d'environ deux pouces de longueur, & j'emportai à droite & à gauche les parties divisées. Le pansement fut fait avec la charpie sèche & les compresses, le tout soutenu par un suspensoir.

Une heure après l'opération il survint une hémorragie assez forte, que j'arrêtai avec beaucoup de peine. L'appareil fut enlevé le surlendemain; je trouvai tout le scrotum recouvert d'un caillot de sang noir. Les parties furent enveloppées d'un cataplasme émollient, le pansement fut renouvelé toutes les six heures; il n'y eut plus d'hémorragie, mais il survint œdème avec empatement & écchymose dans tout le scrotum, depuis l'an

jusqu'au bout du prépuce ; il se fit pendant les sept premiers jours un suintement considérable d'une sérosité rougeâtre , qui affoiblissoit le malade ; aussi la fièvre ne fut pas inquiétante.

Le poids de la tumeur étoit gênant ; son volume étoit devenu plus considérable qu'avant l'opération. L'œdème & l'écchymose sembloient augmenter par l'usage des cataplasmes , & je leur substituai des compresses trempées dans la décoction de quinquina , que le malade prenoit également en boisson. Ce remède opéra sensiblement en deux jours les plus grands effets. La suppuration s'établit , elle fut très-abondante du sept au vingt , & le testicule se dégorgea si bien , que le malade fut guéri le 15 Avril , c'est-à-dire , le trente-cinquième jour de l'opération.

Ce premier succès me fit grand plaisir : j'avois craint pour mon malade pendant les premiers jours , ensuite pour le testicule , tant à cause de son énorme grosseur , qu'en raison d'une espèce de fluctuation que je soupçonnois avoir détruit ses vaisseaux intérieurs ;

mais le dégorgement se fit sans crevasse & sans ulcération apparente de cette glande. Il s'éleva sur la tunique albuginée des bourgeons innombrables, qui suppurèrent ainsi que les tortuosités de l'épididyme exposées à l'action de l'air & des médicamens. J'ai vu le sujet de l'Observation une année après, il jouissoit d'une santé parfaite.

Ayant réfléchi sur ce qui s'étoit passé dans ce traitement, je crus que d'avoir enlevé le lambeau ovale du scrotum, comme l'a recommandé Douglas, pouvoit avoir procuré l'hémorragie opiniâtre dont j'avois été témoin. J'avois observé que la plaie, faite en enlevant ce lambeau, laissoit le testicule trop à découvert. Je crus donc devoir supprimer à l'avenir l'excision du lambeau, comme dangereuse & cruelle; dangereuse, parce qu'elle produit des hémorragies considérables, en coupant l'artère moyenne du scrotum en plusieurs endroits; cruelle, en ce qu'elle fait à pure perte une déperdition de substance à une partie très-sensible. MM. Saviard & Louis, peut-être les seuls en France qui

eussent pratiqué une seule fois l'excision , quand M. Sabatier écrivoit son Mémoire , n'avoient point enlevé ce lambeau (1).

Le nommé Ga , Caporal au Régiment Royal Roussillon, Infanterie, & Tailleur de son métier, s'étoit donné un coup au testicule gauche, en montant sur sa table de travail. La partie fut douloureuse pendant un certain temps avec tumeur. Une année après il me consulta pour une Hydrocèle d'un assez gros volume ; je lui conseillai la cure que je croyois radicale, il l'accepta volontiers.

L'opération fut faite en suivant le nouveau plan que je m'étois formé. La division des tégumens, semblable à celle qu'on fait dans l'opération du Bubonocèle, fut assez grande pour faciliter l'excision entière de la tunique vaginale (2).

(1) M. Pott. désapprouve aussi la soustraction du lambeau ovale du scrotum recommandée par M. Douglas. POTT, *Tom. II, pag. 141.*

M. Sharp est du même avis, relativement à ce lambeau, comme il le dit dans ses recherches sur l'état présent de la Chirurgie.

(2) Le mot d'excision entière ne doit point être pris ici dans le

Je conservai un cul-de-sac au scrotum , propre à recevoir le testicule après son dépouillement. Il n'y eut point d'hémorragie dans cette seconde opération , ni de fièvre dans la suite. La partie fut enveloppée avec les compresses trempées dans la décoction de quinquina , le testicule n'enfla presque pas , les parties incisées suppurèrent en apparence , & les lèvres de la plaie se rapprochèrent si bien , que la cicatrice fut faite avant la fin du mois.

Peu de jours après les eaux formèrent un nouveau sac au fond du scrotum ; je proposai l'usage du séton ; le malade le refusa : le temps de son congé expiré , j'eus le déplaisir de le voir quitter le Régiment pour aller servir dans un autre , où il porta son Hydrocèle.

J'avoue que cette cure manquée me fit beaucoup de peine : aussi je projettais de nouvelles recherches sur cette opération. La

sens littéral. Il est aisé de voir qu'on a emporté le plus qu'on a pu de cette tunique , en respectant les parties qu'il faut respecter dans pareille opération , pour éviter les hémorragies , & conserver le testicule en bon état.

cause de l'Hydrocèle étoit externe ; je la comparai à celle du malade de M. Louis ; d'après l'effet que j'attribue au féton , je crus que j'aurois guéri la maladie , si j'avois excité la suppuration de la tunique albuginée. Plein de cette idée , je consultai différens Auteurs sur l'origine de l'Hydrocèle , & je vis que j'avois raison.

Ætius dit que l'Hydrocèle a deux sortes de causes , qu'on distingue en manifestes & en occultes. Les manifestes , sont la collision , la rupture des vaisseaux de la partie. Il appelle Hydrocèle par causes occultes , celle qui arrive d'une manière spontanée (1).

Fabrice d'Aquapendente semble avoir entièrement adopté l'opinion d'Ætius sur l'origine de l'Hydrocèle.

(1) » Hernia aquosa quandoquæ ex occultâ , quandoquæ ex
 » manifestâ causâ contingit : ex occultâ quidem , cùm aquosus
 » humor circa partes corpusculorum quæ scrotum contexunt ac
 » implicant , sanguini immixtus , collectus fuerit. Ex manifestâ
 » verò , cùm ex plagâ , collisis aut fractis vasis , sanguis affluens
 » in aquosam substantiam transmutatur «. AETII, *Sermo II*,
Cap. XXII.

Heister dit que cette maladie paroît dépendre de la rupture ou érosion des vaisseaux lymphatiques du testicule (1). Cet Auteur avoit adopté en ce point l'opinion d'Antoine Nuck(2). Platner croit que l'Hydrocèle peut être occasionnée par cette même cause (3).

M. Bertrandi, en parlant de l'Hydrocèle dont le siège est entre la tunique vaginale & la tunique albuginée, dit que cette Hydrocèle vient souvent du vice du testicule, & qu'elle peut alors procurer l'Hydro-farcocèle (4).

(1) » Sed non una semper humoris illius noxii solet esse sedes :
 » tametsi enim is ut plurimum in tunicâ testiculi vaginali, id est,
 » inter testiculum & tunicam huic proximam colligatur, ita ut
 » testiculus huic humori quasi innatet tactuque tunc percipi
 » nequeat, atque tum ex disruptis vel exesis testiculi vasis lymphaticis
 » profluxisse videatur. HEISTER.

(2) » Non rarò contingit aquarum mole scrotum, aut ex parte,
 » aut in totum, mirificè distendi : quæ distensio vel ascitem, vel
 » vasa lymphatica testium disrupta antecedentem causam agnoscit.
 ANTON. NUCK, *Experiment.* 37.

(3) » Aqua autem ex duabus causis defluere & increfcere videtur,
 » vel ex rupto lymphæ receptaculo, vel si ora venularum interclusa
 » sunt, quibus humor, qui naturaliter inter tunicas exsudat, absorbetur.
 PLATNER.

(4) » Hujusmodi Hydroceles testis vitio quandoquæ oritur, ut
 » Hydrofarcocelem referat. BERTRANDI.

M. de la Faye dit que les circonvolutions & les tours serpentins que forment les veines spermatiques dans leur centre, sont la cause la plus ordinaire de l'Hydrocèle (1).

M. la Vauguyon, Médecin de Paris, l'avoit présumé long-temps avant M. de la Faye (2).

M. Sabatier, dans la description qu'il fait du testicule, assigne à la tunique vaginale ou *périteste*, l'usage de filtrer une humeur propre à lubrifier cet organe (3). » Cette sérosité dit-il, s'échappe de ses parois, & peut-être de ceux de la tunique albuginée «.

M. le Baron de Haller dit expressément que les pores de la tunique albuginée concourent avec ceux de la tunique vaginale à filtrer une rosée susceptible de se coaguler (4).

(1) Opérations de Dionis, commentées par la Faye.

(2) On pourroit encore conjecturer, dit la Vauguyon, que les différentes circonvolutions des veines spermatiques peuvent être la cause de l'Hydrocèle, parce que ces différens détours s'opposent, en quelque manière à la prompte circulation du sang, ce qui donne le temps à la sérosité de s'en séparer & de suinter dans les bourses. *Pag. 62, Chap. VII.*

(3) Traité d'Anatomie par M. Sabatier, *Tom. III, Pag. 39.*

(4) *Vaginalis tunicæ intimum stratum inter se & testem leve*

Petit & Garengéot ne disent pas que l'épanchement vienne plutôt de la tunique vaginale que de la tunique albuginée.

Galien, après avoir dit que les testicules contiennent une humeur séreuse, laquelle sert à leur nourriture, dit dans un autre endroit que cette humeur, préparée par les vaisseaux du testicule, se sépare de cet organe lorsqu'elle a rempli, envers lui & ses tuniques, les fonctions auxquelles il est destiné; qu'ensuite elle est portée dans les vésicules séminales, d'où elle sort lors de l'acte vénérien. (1).

Tous les Anatomistes ont reconnu des pores à la tunique albuginée, ce qui doit changer la doctrine adoptée sur la formation

habet spatium, in quo non raro aqua effunditur de coagulabili genere, is ros & ex teste & ex vaginali tunicâ exhalat. HALLER.

(1) » Continetur autem serosus humor in testibus, ab hujusmodi utique ipsorum corpus nutritur.

» Trahunt itaque serosum humorem testes, quem ipsis antè
» præparant vasorum involutiones : deinde ubi qualitatis ex ipso
» fructum ceperunt, eamque cæteris communicârunt partibus id
» quod superfluum est in meatus seminarios deponunt : hi verò
» foras in coïtu excernunt ». GALENUS, *Lib. II. de Semine.*

de

de l'Hydrocèle par les pores de la tunique vaginale.

M. Sabatier , après avoir exposé la méthode de l'incision , fait honneur à M. Gooth , Chirurgien de Norwich , d'avoir le premier fait mention de l'exfoliation du testicule , pour la cure radicale de l'Hydrocèle ; (il est bon de dire ici que Lambert , Chirurgien François , en avoit parlé cent ans auparavant M. Gooth. (1).) Elle doit avoir lieu , dit M. Sabatier , pour que la tunique albuginée puisse contracter des adhérences avec le dedans du kiste «.

(1) M. Lambert , Chirurgien de Marseille , a parlé de l'exfoliation du testicule environ cent ans avant M. Gooth. Il s'explique très-clairement à ce sujet dans ses Œuvres Chirurgicales , page 641. Après avoir décrit sa méthode de guérir l'Hydrocèle par les injections réitérées de l'eau phagédénique : On doit aussi observer , dit Lambert , les marques & signes de la suppuration & exfoliation de la membrane ou de la chair spongieuse du testicule , contaminée par le séjour des eaux. Nous connoissons les premiers par la fièvre , par la douleur , &c.

Quoique le mot exfoliation ne soit point applicable aux parties molles , je m'en servirai à l'exemple de MM. Lambert & Sabatier , parce qu'on entend son acception.

M. Sabatier auroit pu ajouter encore que cette exfoliation devient nécessaire pour changer la surface de cette tunique, dont les pores malades laissent échapper la matière de l'Hydrocèle.

Un précepte semblable, donné par ce Maître de l'art, auroit éclairé sur la nécessité de changer les pores de la tunique albuginée avec des moyens incapables de nuire. En effet, MM. Pigrai, Thevenin & Lambert n'ont pas craint de faire suppurer la tunique albuginée, ou le corps propre du testicule(1). On voit tous les jours des abcès, des plaies, des crevasses, des sinus même dans cette partie, qui ont les suites les plus heureuses : & par les connoissances que nous en avons, nous savons qu'elle est capable d'éprouver des accidens très-graves sans se détruire.

Abscès au Testicule.

LE nommé Brasdor, Soldat au Régiment

(1) Ces différens Auteurs ont connu la nécessité de l'exfoliation du sac & celle de la tunique albuginée.

Royal Rouffillon, Infanterie, s'amusoit à fendre du bois, ayant une gonorrhée tombée dans les bourses. Les premières secouffes de ce pénible métier, firent beaucoup enfler la partie engorgée. Il survint une fièvre violente & beaucoup de douleur : rien ne put empêcher l'abcès qu'il fallut ouvrir.

J'avois craint d'être obligé à faire la castration, aussi je mis à découvert une partie du cordon qui sembloit devoir me forcer à pratiquer cette triste opération ; mais, contre mon attente, il s'établit une suppuration si efficace, que la cure fut parfaite en six semaines, & le testicule se conserva presque dans son volume ordinaire.

Le sujet de cette observation auroit pu être attaqué d'une Hydrocèle, si les différentes secouffes qu'il avoit éprouvées, ayant été moins fortes, n'avoient pas causé la destruction de quelque vaisseau du testicule dans son propre corps, & produit ainsi la stagnation ; d'où résulte cette augmentation de vitesse dans les vaisseaux voisins, selon M. Fi-

zes (1), ou, selon M. Quesnai, ce mouvement intestin, cette fermentation qu'on voit toujours précéder les abcès (2).

Ces secousses, plus ou moins violentes, doivent varier le degré de déchirement, & causer des maladies plus ou moins graves, relativement à la disposition du fujet.

Il est possible que la sécrétion des pores de la tunique vaginale & de la tunique albuginée soit troublée ou interrompue à l'occasion de ces secousses, ce qui produiroit l'adhérence des deux tuniques entr'elles. Cette sécrétion empêchée, pourroit également donner lieu à la hernie humorale, si la nature n'employoit à-propos de nouveaux moyens pour y suppléer.

Mais si ces mêmes secousses portent leur effet avec trop de véhémence vers le centre du testicule, elles pourront détruire l'organisation de plusieurs vaisseaux.

Alors le premier épanchement se fera loin

(1) » Hinc sanguinis celeritas in eâ proportionè crescet, &c. «
FIZES.

(2) Traité de la suppuration de Quesnai.

des pores qui auroient facilité l'excrétion du fluide épanché : le séjour de ce fluide peut produire , comme corps étranger , une gêne , une irritation locale , ce qui attire à la partie une plus grande quantité de fluide ; de-là , nouvelles vibrations dans les différens tubes qui ne manquent pas de procurer ensuite l'inflammation & les accidens qui l'accompagnent.

Si au contraire la secousse n'est point considérable , le testicule , comme corps élastique , à certains égards , en éprouvera l'action à sa circonférence , ce qui peut être d'un effet nul , ou bien produire cette oscillation modérée , qui divise davantage nos humeurs , & les rend d'autant plus susceptibles de s'épancher , si les pores inhalans ne jouissent pas de leur faculté première.

Cette secousse peut aussi déterminer la rupture des vaisseaux lymphatiques du testicule , dont parlent Nuck , Heister & Platner.

Dans ces deux dernières circonstances , le fluide cherche à s'échapper du côté de la tunique albuginée , n'ayant qu'un très-petit

espace à parcourir pour rencontrer ses pores exhalans ; & voilà l'Hydrocèle, maladie qu'on a imaginé devoir toujours guérir par la destruction de la tunique vaginale, qui n'entre souvent pour rien dans sa cause. Il est vrai que ce moyen a été fructueux, lorsqu'il a occasionné en même temps une suppuration modérée au testicule, & ce nouvel état de bonne organisation, qui ne permet plus d'épanchement.

Indépendamment des hernies humorales, des abcès, & de l'Hydrocèle, dont j'ai déduit le mécanisme, les secousses & les agens extérieurs peuvent donner lieu à d'autres maladies, telles que l'Hœmatocèle, le Varicocèle, le Sarcocèle, le Skirre, l'Hydro-Sarcocèle, le Spermatocèle, l'induration apparente du testicule, son induration réelle & sa dissolution.

Comme toutes ces maladies ont quelque rapport avec l'Hydrocèle, je parlerai de chacune d'elles, à la suite de ce Traité. Je passe à l'exposition des différentes méthodes qu'on a cru devoir employer pour la guérison de l'Hydrocèle.

De l'Incision.

L'INCISION faite sur l'Hydrocèle, de manière à ouvrir les tégumens & le sac pour en évacuer les eaux, paroît à tous égards la méthode la plus ancienne qu'on ait employée pour son traitement. Mais ceux qui l'ont pratiquée dans les premiers temps ne l'ont point regardée comme un moyen curatif. Celse, le premier des Auteurs connus qui se soient occupés de guérir l'Hydrocèle, ajoutoit, à l'ouverture de la tumeur, la sage précaution de retrancher une partie de la tunique vaginale ; il faisoit ensuite des ablutions, dans le reste du sac, avec l'eau salée ou nitrée. Cette excision partielle de la tunique vaginale, a pu donner lieu dans la suite à l'excision entière de cette tunique, dont quelques Auteurs ont fait leur méthode particulière, pour parvenir à la cure radicale.

Celse recommande d'ouvrir la tumeur à l'aîne, lorsque c'est un enfant qui est attaqué de l'Hydrocèle : il veut au contraire qu'on l'ouvre sur le scrotum, si c'est un adulte.

Paul d'Egine veut que l'incision soit faite sur le centre de la tumeur, & qu'elle soit ensuite dirigée vers la partie supérieure par une ligne parallèle à celle du raphé. Il croit nécessaire d'employer une érigne pour soulever la poche qui renferme l'eau, & en extirper une partie. Il recommande encore d'ouvrir la tumeur de haut en bas, au moyen d'une sonde, afin qu'il ne reste ni sang ni pus dans le fond de la plaie après le traitement. Le pansement de Paul d'Egine doit être fait avec une mèche trempée dans l'huile, qui remplisse le fond de la plaie. Il veut ensuite que le ventre & la partie malade soient fomentés avec les médicamens appropriés. Lorsque la plaie a suppuré pendant un certain temps, il faut supprimer la mèche & panser la plaie simplement jusqu'à la fin de la cure.

La méthode de Fabrice d'Aquapendente est à-peu-près celle de Celse.

Albucasis conseille d'enlever le plus qu'il est possible de la tunique vaginale, ce qui, à son avis, fait la sûreté de son procédé.

Deinde perfora sifac , plenum aquâ , perforatione amplâ , & extrahe totam aquam. Deinde separa inter duo labia sectionis cum uncinis : & extende sifac ad superiora , & non tangas cutem testiculum comprehendentem : & incide sifac , qualitercumque est possibile tibi incidere ipsum , aut cum totalitate suâ aut frustatim præcipuè ejus latus subtile. Nam si non exquisitè perscruteris in incisione ejus , non si securitas quin aqua redeat.

La méthode d'Albucasis ayant plus de rapport avec l'excision seule , j'en parlerai ailleurs dans un plus long détail.

Parmi les différens moyens proposés par Gui de Chauliac , il en est un qui consiste dans une incision qui commence sur le centre de la tumeur , & finit à l'aîne. Gui de Chauliac dit que cette opération est pratiquée par Albucasis & par Haliabas.

Ambroise Paré , après avoir exposé la méthode du féton , comme à-peu-près la seule dont il ait fait usage , parle aussi de l'incision que l'on pratiquoit de son temps.

Cette incision doit être faite au bas du

scrotum , elle doit être longue d'environ un pouce & demi , pour qu'on puisse évacuer avec aisance le fluide qui forme la tumeur. On met ensuite au fond de la plaie des tentes , qu'on retire lorsque la guérison est prochaine.

Cette manière de guérir appartiendrait moins à l'incision qu'à la tente ; j'aurai soin de le faire observer en parlant de la méthode de la tente.

Fabrice de Hilden a également attaqué l'Hydrocèle par l'incision , mais l'addition qu'il a faite de la ligature de la tunique vaginale , comme on pourra le voir , prouve bien qu'il faisoit consister le succès de son opération dans le retranchement de la tunique liée , ce qui ressemble à l'excision de cette tunique.

Brunus étoit partisan de l'incision. Il dit que la cure de l'Hydrocèle consiste à faire une large section au scrotum , à ouvrir ensuite la poche des eaux qu'il faut évacuer.

Curatio ejus est , ut incidatur cutis testi-

culorum sectione amplâ, secundum longitudinem ejus : dein perfora , & aquam extrahe.

Brunus n'entre dans aucun détail relatif aux suites de cette opération.

Jacques Holler, Médecin de la Faculté de Paris, nous a laissé dans ses Œuvres une Observation, par laquelle il est prouvé qu'on pratiquoit de son temps la méthode de l'incision sans autre secours.

Cette Observation n'encourage point à l'exercice de cette méthode.

Le malade opéré au mois de Mars 1555, éprouva des douleurs affreuses ; il eut aussi la fièvre & le délire ; ensuite la gangrène s'empara de la partie malade.

Nobili cuidam cultello apertâ berniâ aquosâ, unde in gangrænam, dolorem intolerabilem, febrim & delirium incidit.

Le même Auteur dit que le malade étoit sans ressource, lorsqu'une grande évacuation d'urine & le retranchement des parties gangrénées le retirèrent de ce triste état.

Rambert Dodonée, premier Médecin des

Empereurs Maximilien II & Rodolphe II, ensuite Professeur en l'Université de Leyde, rapporte un exemple plus frappant encore des effets de l'incision. Le malade dont il parle mourut de la gangrène. Il est vrai que l'Hydrocèle étoit compliquée d'une maladie au testicule.

Effluxit citò omnis humor , tumorque subsedit : vel cùm testis ipse omninò esset corruptus , vicinas partes facilè infecit ; subsequutà mox scroti universi & etiam penis cum tumore & ingenti dolore , gangrænâ , delirium cum vehementi feбри propter doloris magnitudinem supervenit : ac non ità multò post mors successit.

Il paroît que ces deux opérations furent faites par la méthode de l'incision.

Cette méthode a réellement commencé vers le temps de Holler & de Rambert Dodonée, non point à l'époque de Fabrice de Hilden, comme l'a cru M. Sabatier, puisque Fabrice de Hilden, qui écrivoit sa quatrième Centurie en 1606, est postérieur d'un demi-siècle à l'Observation de Holler, écrite en 1555, ainsi qu'à Rambert Dodonée, mort

en 1585. D'ailleurs Fabrice de Hilden avoit adopté une autre méthode, & ses connoissances supposent qu'il avoit lu ces deux Observations, qui, n'étant point favorables à l'incision, l'auroient empêché de l'adopter.

Sennert croit que l'incision doit se pratiquer seulement pour l'Hydrocèle dont le siège est dans le tissu cellulaire du scrotum.

Aperitur autem scrotum cum scalpello : quod quidem præsidium, si intra scrotum saltem aqua continetur, satis tutum & efficax est. Si verò intra proprias testium tunicas delitescat, minùs tutum & efficax. SENNERT.

Wifeman, qui a pratiqué l'incision, dit qu'elle est souvent suivie de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet & de gangrène, lorsque le malade n'est pas d'une constitution robuste.

Douglas a quitté cette méthode, d'après les accidens fâcheux qu'éprouva le premier malade sur lequel il l'avoit employée.

Chezelden prétend avec raison qu'on achète bien cher les cures que l'on peut obtenir par elle.

MM. Sharp & Bertrandi font également d'accord fur les accidens redoutables qu'elle occasionne , auffi l'ont-ils abandonnée.

Il y a lieu de croire que ces accidens font en partie dus à la difficulté qu'on a trouvé jufqu'ici à faire fupprimer les parties membra-neufes.

Platner dit avoir vu l'incifion produire le fecond jour , la fièvre , la douleur & l'inflammation fur un jeune homme auquel on avoit fait déjà pareille opération. *Rursus scrotum incidendum fuit.... Incifus fuit tumor : plaga ad duos , tres-ve circiter pollices longa , emiffusque omnis humor ; purum lineamentum fuit vulneri impositum , & in hoc nihil nec concifum nec excifum. Altero die inflammatio fe ostendit cum febre atque etiam dolore , qui ad lumbos ufque ascendit. Non tam scrotum intumuit quam testiculus , qui , multò plenior factus atque durus , tactu dolorem excitavit, &c.*
ZACH. PLATNER, *Differt. X.*

On reproche encore à l'incifion des cures manquées. M. Bertrandi a vu une Hydrocèle qu'on avoit crue guérie , revenir au bout de fept mois.

M. Capdeville en a vu une autre après trois mois d'une guérison apparente.

M. Collignon , Chirurgien très - connu d'Amiens , a éprouvé deux fois sur le même malade l'inefficacité de l'incision.

M. Sabatier dit que cette opération est suivie de gonflemens , d'abcès au testicule & de crevasses dans ce même corps. Il lui attribue aussi les dangers menaçans qu'un des malades de M. Pott courut à la suite d'une hémorragie considérable.

Mais ce dernier accident ne peut se rapporter à l'incision , puisqu'on la pratiqua pour remédier à une hémorragie occasionnée par la ponction , ce qui prouve que la ponction , ou cure palliative de l'Hydrocèle , n'est pas exempte de danger (1).

(1) M. Pott n'est pas le seul témoin des accidens occasionnés par la ponction. Cependant elle est réputée exempte de toute fâcheuse suite ; & voilà pourquoi tout plein de gens l'aiment mieux que la cure radicale. Aussi est-il nécessaire d'exposer des faits capables d'inspirer la juste crainte qu'on doit avoir dans la pratique de cette opération , pour qu'on la fasse avec prudence. M. Nannoni rapporte qu'un homme auquel on faisoit la ponction pour la deuxième fois , mourut à la suite d'une inflammation à la partie. L'ouverture du cadavre , en prouvant que le testicule n'avoit point

Si je défends ici la méthode de l'incision,

été piqué dans la ponction, fit voir les cruels effets de cette opération sur les parties voisines.

Un Religieux de S. François au Couvent du Saint-Esprit à Florence, avoit une Hydrocèle qu'il portoit depuis son jeune âge, laquelle contenoit une liqueur épaisse que l'on avoit plusieurs fois évacuée par la ponction. Il étoit âgé de 76 ans, lorsque la tumeur devint trop volumineuse pour pouvoir en supporter le poids. Ce vieillard se détermina donc encore à souffrir la cure palliative. On évacua par le trocart une assez grande quantité de liqueur noirâtre ; mais la petite plaie s'enflamma si fort, que la gangrène survint au scrotum & à la tunique vaginale : les testicules furent dépouillés, & la séparation de leur enveloppe se fit sans secours étranger : on n'employa même aucun des remèdes indiqués dans la gangrène. L'escharre étant tombée, la plaie devint vermeille, & la cicatrice se forma parfaitement avec un peu de lenteur néanmoins, à cause de l'âge avancé du malade, qui dut s'estimer très-heureux de survivre à ces accidens redoutables.

Un jeune homme, livré aux soins de M. Nanoni, avoua que dans la ponction qu'il venoit de souffrir, la douleur avoit été plus cuisante que dans les ponctions précédentes. L'eau évacuée étoit trouble, & peu de temps après l'opération le scrotum se tuméfia de nouveau. La tumeur grossissant toujours davantage, M. Nanoni s'aperçut qu'elle étoit formée d'un sang épanché dans le sac. Le malade, fort affoibli, tomboit souvent en syncope. La tumeur fut ouverte par une incision longitudinale, laquelle donna libre issue à la matière de l'épanchement. La cavité de la plaie fut remplie avec de la charpie, le vaisseau qui avoit donné lieu à l'Hœmatocèle fut consolidé par la compression, & la suppuration qui s'établit dans peu de jours, termina heureusement la maladie.

relativement

relativement aux hémorragies dangereuses dont on l'accuse, c'est pour prévenir le même reproche qu'on pourroit faire au procédé que je publie, puisqu'on ne peut le mettre en pratique, sans inciser les parties contenant.

M. Pott donne, à la vérité, l'histoire malheureuse d'une Hydrocèle dont l'homme mourut, après une hémorragie que produisit l'incision. Mais, outre que le sujet de cette observation avoit le sang appauvri, l'on peut dire avec beaucoup de raison, que les moyens d'arrêter cette hémorragie, furent négligés dans les premiers temps.

Le quinquina & l'opium employés à cet effet intérieurement, ne valoient pas à beaucoup près les boissons froides & acides, ainsi que les topiques indiqués par la bonne Chirurgie. En supposant même qu'on eût employé à pure perte les véritables moyens, il semble que le reproche, alors, devoit être fait au Chirurgien, d'avoir méconnu le fond du malade opéré, & non point à la méthode employée, puisque, dans pareille occurrence, on auroit pu, ou se dispenser de tenter la

cure radicale , ou l'entreprendre avec les caustiques qui sont exempts de produire des hémorragies, lorsque l'application en est dirigée avec beaucoup de circonspection.

M. Sabatier veut aussi que l'incision ait produit les accidens éprouvés par le malade qui fait le sujet de l'Observation 66 de Fabrice de Hilden, Cent. iv.

Il est pourtant notoire, que Fabrice de Hilden n'a jamais pratiqué l'incision, proprement dite, puisqu'il nous assure que son malade doit sa guérison à la ligature de la tunique vaginale, comme on va le voir par le texte de l'Auteur.

Ægrum in sede collocavi, deinde in superiori parte usque ad tunicam erythroïdeam, inciso scroto, ipsum ex anteriori parte ab ipsâ membranâ aliquantùm separavi. Et quia tota aqua in illâ tunicâ continebatur, universam hanc tunicam (præter vasa seminalia) apprehendi & mediocriter constricti atque ligavi. Postea, ex inferiori parte ligaturæ membranam jam ante dictam secundum longitudinem incidi, & aquam ad libras aliquot extraxi,

paulatim tamen , ne vires deficerent. Deinde , turundam satis longam crassamque ex stupis factam & albumine ovi madefactam , ad latus testiculi & interiorem partem scroti , versùs infixi.

Assurément cette méthode n'est pas celle de l'incision, qui consiste seulement à ouvrir le sac dans toute son étendue. M. Sabatier dit encore, que depuis la fin du onzième siècle, jusqu'en 1602, temps auquel Fabrice de Hilden décrivait la méthode de l'incision, personne n'en avait parlé; & la manière dont M. Sabatier rend le texte de Fabrice de Hilden, semble prouver que ce dernier Auteur a fait revivre cette méthode.

» L'incision fut faite d'abord aux seuls té-
 » gumens. La tunique vaginale, mise à dé-
 » couvert, fut ensuite fendue dans toute sa
 » longueur; après quoi la cavité fut remplie
 » avec une tente assez longue, faite d'étou-
 » pes, que l'on plaça le long du testicule,
 » jusqu'à la partie inférieure du sac «.

Il est évident, que M. Sabatier n'a voulu compter pour rien, la ligature de la tunique

vaginale, ce qui, selon Fabrice de Hilden, fait la partie essentielle de son traitement. *Ne in posterum denuò descenderet aqua acu incurvata, &c.* On voit même que la tunique vaginale, au lieu d'être fendue *dans toute sa longueur*, fut ouverte avec une lancette ou un scalpel, puisque le Chirurgien fut maître de tirer les eaux peu-à-peu, de peur que son malade ne tombât en syncope; *paulatim, ne vires deficerent.*

Après avoir démontré par le texte de Fabrice de Hilden, qu'il n'a point fait revivre l'incision, il est, je crois, nécessaire de rappeler ici que Holler & Rambert Dodonée sont les premiers qui aient exposé clairement la pratique de cette méthode. Ces deux Médecins vivoient, comme on l'a vu, plus de cinquante ans avant Fabrice de Hilden. Dodonée a vu mourir un homme opéré par l'incision; il blâme fort ce malheureux homme d'avoir consenti à se faire opérer de cette manière.

Temerarii Chirurgi consilio acquiescens,

aperiri sibi scapello tumorem permisit. Effluxit citò omnis humor, tumor quoque subsedit.

Voilà bien l'exposé de l'incision conforme à celle que nous pratiquons : la manière dont Dodonée s'explique, semble annoncer qu'il avoit craint les suites de cette opération, comme d'un nouveau moyen de guérir, sur lequel on n'a point encore les connoissances nécessaires.

C'est donc à ce temps qu'on pourroit porter l'origine de l'incision, si cette observation de Dodonée se trouve antérieure à celles de Holler & de Griffonius. Dodonée ne donne pas la date de cette opération ; & comme il a vécu depuis 1517 jusqu'en 1585, il peut l'avoir vue pratiquer avant 1555, époque de l'opération de Holler.

Griffonius la dû être en exercice à-peu-près dans le même temps, puisque son Observation a été inférée en 1602 dans les Œuvres de Fabrice de Hilden son élève.

Ces recherches, sur l'origine de l'incision, étoient nécessaires, pour révéndiquer à Fabrice de Hilden, en faveur de ceux qui ont pratiqué

cette méthode avant lui. D'ailleurs, il falloit fixer l'époque de cette opération dans l'histoire de l'Hydrocèle.

Après avoir prouvé que Fabrice de Hilden n'a point fait revivre l'incision, je ne crains pas d'avancer encore, que cet Auteur n'a véritablement décrit d'autre méthode que celle du cautère actuel, dont je parlerai en son lieu. Il n'a donné, dans ses Centuries, que quatre Observations, d'après lesquelles on feroit fort embarrassé de choisir une méthode de guérir l'Hydrocèle : puisque des quatre malades dont il fait mention, il n'en a traité que deux, l'un par le caustique, & l'autre, par la ligature de la tunique vaginale, à laquelle il associa l'introduction d'une tente d'étoupes dans le sac. Quant aux deux autres Hydrocèles, l'une a été opérée par l'incision qui fut faite, à ce qu'il semble, d'un seul coup de bistouri, & le malade mourut. C'est l'Observation de Griffonius, dont j'aurai occasion de parler encore. La quatrième Hydrocèle dont Fabrice de Hilden parle, fut traitée par un Charlatan, qui fit

l'amputation du testicule. Il est donc bien difficile, comme je l'ai déjà fait observer, que l'on fasse choix d'une méthode, d'après ces quatre Observations : aussi Fabrice de Hilden a-t-il adopté la méthode du cautère actuel dont j'aurai soin de faire l'histoire.

De tout ce qui vient d'être dit, relativement à la méthode de l'incision, l'on pourra conclure que cette opération ne peut être regardée comme un moyen sûr de guérir l'Hydrocèle. Il est vrai qu'elle a été d'un bon effet dans quelques circonstances : mais on peut lui reprocher avec raison des cures manquées : il est également prouvé qu'elle a produit de grandes inflammations, la gangrène & la mort même, suites malheureusement trop funestes pour qu'on doive oser l'employer davantage.

De l'Excision de la tunique vaginale du testicule, ou du sac de l'Hydrocèle.

» ON croit communément, dit M. Saba-
 » tier, que l'excision du sac est aussi ancienne
 » que l'incision. Celse l'a, dit-on, décrite avec

„ clarté. Il est vrai que cet Auteur, après avoir
 „ conseillé d'emporter une partie de la poche
 „ dans laquelle les eaux étoient contenues,
 „ dit que si la maladie a son siège dans l'une
 „ des deux tuniques du testicule, il faut faire
 „ une incision au scrotum, pour mettre la
 „ tumeur à nud, & les extirper en entier.
 „ Voilà du moins ce que me paroît signifier
 „ le texte latin, qui n'est pas toujours aussi
 „ facile à entendre qu'on le desireroit.

*Si sub mediâ, imâ-ve tunicâ, totæ hæ extra
 collocandæ, excidendæque sunt.*

„ Mais Celse veut-il qu'on enlève toute la
 „ tumeur, & par conséquent que l'on fasse
 „ en même temps l'extirpation du testicule,
 „ ou que l'on se contente d'emporter les
 „ membranes qui servent de kiste à l'Hydro-
 „ cèle? Voilà ce qu'on ne peut déterminer.

„ Galien, qui le suit immédiatement, est
 „ d'avis que la partie affectée soit enlevée
 „ avec la maladie. Il semble qu'Albucasis est
 „ le premier qui ait parlé de l'excision sans
 „ aucune équivoque.

Il est vrai que Celse pourroit s'exprimer

plus clairement dans l'endroit cité par M. Sabatier, mais le Chapitre 19 *de testiculorum Curationibus communibus*, peut servir à faire connoître les intentions de notre ancien Auteur, relativement à la conservation du testicule, qu'il recommande très-expressément.

Si media tunica vexata erit, aut sub eâ malum increverit, excidenda erit sic ut altè ad ipsum inguen præcidatur, infra tamen non tota demenda est. Nam quod ad basim testiculi vehementer cum imâ tunicâ connexum est, excidi sine summo periculo non potest; itaque ibi relinquendum est. Inde in imâ quoque tunicâ, si læsa est, faciendum est. Sed non à summâ inguinis plagâ, verùm infra paululùm ea abscidenda, ne læsa abdominis membrana inflammationes moveat. Neque tamen nimium ex eâ rursus relinquendum est, ne postea sinuetur & sedem ei malo præstet. Purgatus ita testiculus per ipsam plagam, cum arteriis & venis è nervo suo demittendus est: videndum est ne sanguis in scrotum descendat, ne-ve concretus aliquo loco maneat. Quæ ita fient, si

venis vinciendo Medicus prospexerit ; lina quibus capita earum continebuntur , extraplagam dependere debebunt , quæ purè orto sine dolore excident.

On ne peut rien de moins équivoque , à mon avis , que les documens de Celse : le savoir & la prudence sont consignés dans chacune de ses phrases : & quoiqu'il ait traité de l'Hydrocèle dans un Chapitre particulier , l'on voit clairement qu'il veut en parler dans l'endroit du Chap. 19 que je viens de transcrire. Le mot *malum* manifeste toute espèce d'épanchement sous la tunique vaginale , & le passage suivant , *Neque tamen nimium ex eâ rursùm relinquendum est , ne postea sinuetur , & sedem ei malo præstet* , ne peut convenir qu'à l'Hydrocèle.

Celse veut donc qu'on excise la tunique vaginale lorsqu'elle est dans un état de maladie , ou qu'elle est elle-même l'enveloppe du mal. Il faut commencer l'excision du côté de l'aine , avec la précaution de laisser une portion de cette tunique dans sa partie inférieure. Cette précaution est nécessaire pour

éviter les accidens de l'excision que l'on feroit trop près de la base du testicule.

Celse dit ensuite qu'il faut également retrancher la tunique albuginée, si elle se trouve en mauvais état. On voit qu'il veut parler des Hydrocèles dont quelques Auteurs ont parlé d'après lui sans doute, & dont le siège est sous la tunique albuginée.

Celse recommande aussi de ne point faire l'excision de la tunique vaginale trop près de l'aîne, dans la crainte d'occasionner des inflammations au péritoine; il exige qu'on garde un juste milieu dans l'excision de cette tunique, afin que ce qui en reste ne puisse, en se rapprochant, former de poche pour un épanchement nouveau. L'opération finie, le testicule se trouve ainsi débarrassé de ce qui auroit pu le corrompre, & le Chirurgien le remet à sa place avec son cordon; il veille à ce qu'il n'arrive point d'hémorragie, à laquelle on remédieroit en liant les vaisseaux ouverts.

Il est donc très-évident que Celse ne vouloit point retrancher le testicule lorsqu'il le

croyoit susceptible d'être conservé ; mais il n'hésitoit point à faire cette opération lorsque cet organe étoit malade sans ressource, comme on doit l'entendre d'après le texte. *Inde si qua vitiosa sunt, circumcidenda sunt* : ce qui ne peut s'appliquer à l'Hydrocèle simple.

La méthode de Celse est d'autant plus ingénieuse, qu'à notre connoissance, personne ne l'avoit éclairé sur cette matière. Il ne manqueroit à son opération que la manière de conduire la plaie, ce qui contribue pour beaucoup à la cure de la maladie ; & l'on voit avec regret que Celse recommande d'y faire une espèce de future entortillée, sur laquelle il veut mettre un topique propre à faciliter le recollement des parties. *Ipsi autem plagæ injiciendæ duæ fibulæ sunt, & insuper medicamentum quo glutinetur*. Outre que cet appareil étoit douloureux, il étoit au moins inutile lorsqu'il arrivoit tuméfaction au testicule, & suppuration abondante, & pouvoit produire des inflammations dangereuses dans tous les cas.

Quant au moyen d'éviter l'hémorragie, en liant les vaisseaux ouverts dans l'opération, on ne peut que louer cet excellent précepte; il suppose que ce Praticien, justement célèbre, réunissoit l'adresse au profond savoir.

M. Sabatier, comme on vient de le voir, dit aussi que Galien, lorsqu'il prescrit d'emporter la partie affectée avec la maladie, semble vouloir indiquer d'emporter le testicule avec ses tuniques, si l'on veut guérir l'Hydrocèle.

Comme Galien m'a paru s'être expliqué sans équivoque sur ce point, j'ai cru devoir à ce sublime Auteur de transcrire ici ce qu'il a dit relativement à l'Hydrocèle.

Quicumque igitur ex tumoribus toto genere existunt præter naturam, sui ablationem indicant: ut, exempli gratiâ, myrmecia, accrochordon, calculus in vesicâ, hipochima & mola in utero, hoc est, caro quædam informis. Si quidem omnia ejusmodi summovere in totum contendimus. Quorum verò etiam locus ipse affectus una quæpiam naturalium est partium, prima indicatio est ut affectus sanetur. Secunda

ab hac, si is insanabilis sit, ut una cum vitio pars quoque ipsa excidatur: sicuti in cancro & ulceribus omnibus quæ curationem respuunt. È contrario verò in suffusione quod hypochima vocant, victi in primâ indicatione ad alium eam locum, qui minoris sit momenti transferimus. Non desunt tamen qui hanc quoque evacuare conentur. Jam verò humor qui in Hydrocele visitur, alienus à corporis substantiâ tota natura est: sicuti etiam quæ in ascitis hydropibus continetur aqua: quarum certè vacationem vel medicamentis quæ digerant molimur, vel Chirurgiâ: in Hydrocele quidem, immissio syphone: in ascite verò, punctiōne adhibitâ.

Quemadmodum autem in iis quæ antè comprehensa sunt, cum affectu ipso excluditur etiam pars affecta, sic & in herniosis aliquid peritonei. Pari modo & columella aliquando unâ cum vitio amputatur: itidemque in cruribus & in testiculis unâ cum varicibus ipsæ venæ. Ad hæc tunica in naso cum polypo, & foratus dens cum foramine. Verum ex his, nullum est, quod ad naturalem adhibitum re-

duci potest. In columellâ verò, id omninò est curandum, nec properandum ad eam excidendam; sed quando ad lori videtur tenuitatem redacta, tunc auferenda est. Similiter & excrescentias carnis reducere ad mediocritatem oportet. Danda autem in hisce semper opera est, ut tùm brevi tempore, tùm citrà dolorem, tùm quàm tutissimè cures; verùm ut toto cures, tribus sis intentus oportet. Unum primumque est, ut omninò absolutionem operis consequaris: alterum ut sicubi hanc non consequaris, saltem cubantem non lædas: tertium ut vitium non facilè revertatur. GALENUS, Lib. XIV, de Method. medendi.

Galien veut que l'on extirpe les tumeurs contre nature, & qu'ensuite on guérisse l'endroit où siégeoit le mal. La partie affectée doit être enlevée avec la maladie, lorsqu'on ne peut parvenir à la guérison par des moyens plus doux, comme dans le cancer des lèvres, des seins, dans les ulcères malins, &c.

L'humeur de l'Hydrocèle est un corps étranger, semblable à l'eau contenue dans

le bas-ventre des hydropiques. Galien ne dit pas d'emporter le testicule , non plus que les viscères de l'abdomen qui fournissent la matière de l'épanchement , puisqu'il propose la ponction dans l'hydropisie , & l'introduction d'un syphon dans l'Hydrocèle. Il dit qu'on est obligé d'emporter une portion du péritoine dans l'opération de la hernie ; qu'on en fait autant aux veines des jambes & des testicules , quand ces veines sont variqueuses ; qu'on extirpe également la dent avec sa carie , ainsi que le polype revêtu de la membrane pituitaire qui lui sert d'enveloppe , parce que toutes ces parties ne peuvent être rendues à leur état naturel. Galien veut qu'on fasse tous ses efforts pour conserver les parties qui servent d'appui aux autres parties ; qu'on ne hâte rien dans l'extirpation de parties saines , & qu'on attende au contraire que la nécessité d'opérer soit bien constatée. Il faut , dit-il , opérer avec célérité , assurance & légèreté. Pour que l'opération soit fructueuse , il faut la terminer de manière à ce qu'elle guérisse
radicalement

radicalement le malade , au lieu d'aggraver la maladie.

Voilà comment j'ai cru devoir interpréter Galien. Il est vrai qu'Albucasis indique bien précisément de conserver le testicule dans l'opération qu'il enseigne ; mais ce dernier Auteur n'est pas plus clair que Celse , Galien , & Paul d'Egine , quoiqu'il ait fait la Chirurgie sur la fin du onzième siècle , c'est à-dire , environ onze cents ans après Celse , & sept cents après Paul d'Egine. On pourroit dire aussi qu'Albucasis n'a pas tiré grand avantage des Auteurs qui l'ont précédé. Sa méthode est imparfaite , en ce qu'il veut faire la suture de la plaie du scrotum , peut-être à l'imitation de Celse , qui l'auroit vraisemblablement abandonnée , s'il avoit pu vivre assez longtemps pour perfectionner les découvertes qu'on lui doit.

Texte d'Albucasis.

Accipe spatulum latum & seca cutem testicularum ex medio , per longitudinem , usque propè pectinem , & fiat sectio secundum recti-

tudinem , æquidistans lineæ quæ dividit cutem testiculorum , donec perveniat vel sifac album comprehendens : & excoria ipsum & observa vel cave ex hoc ut seces ipsum ; & sit excoriatio tua , quâ ipsum excorias , ex parte quâ suspenditur cum ovo , plus & subtiliter scrutare cum excoriatione summam quantitatem quàm tibi possibile sit. Deinde perfora sifac plenum aquâ , perforatione amplâ , & extrahe totam aquam. Deinde separa inter duo labia sectionis cum uncinis , & extende sifac ad superiora , & non tangas cutem testiculorum comprehendentem : & incide sifac qualitercumque est possibile tibi incidere ipsum , aut cum totalitate suâ , aut frustatim , præcipuè ejus latus subtile. Nam si non exquisitè perscruteris in incisione ejus , non fit securitas quin aqua redeat. Si autem procedit ovum exterius à cute suâ , in horâ operationis tuæ , tunc quando compleveris sectionem , sifac reduc ipsum. Deinde aggrega duo labia cutis testiculorum cum suturâ , deinde cura ipsum sicut reliqua vulnera donec sanetur. Si invenis ovum corruptum ex nigredine aliâ , tunc oportet ut liges vasa quæ sunt suspenso-

rium , timens fluxum sanguinis. ALBUCASIS ,
Lib. II, Chap. LXII.

Après avoir fait observer qu'Albucasis n'a pas expliqué ses intentions plus clairement que Celse & Galien , je ne crains pas d'avancer encore que Paul d'Egine , dont on n'a point regardé la méthode comme appartenant à l'excision , est pour le moins aussi clair , relativement à cette méthode , qu'aucun des Auteurs connus : il a dit expressément que pour guérir l'Hydrocèle , il falloit faire l'excision d'une portion de la tunique vaginale ; il a dit aussi qu'on ne devoit emporter le testicule qu'en supposant une maladie de cet organe qui seroit incurable par l'emploi de tout autre moyen. Enfin , le traitement de cette maladie par Paul d'Egine , est écrit avec ordre , savoir , & précision : l'on y voit par-tout l'homme prudent , habile & profond , le Médecin qu'on a si justement surnommé , l'imitateur de Galien , (*Galenî simia dictus*).

Cependant , par la manière dont on a rendu compte de la méthode de Paul d'Egine , il

semble qu'on ait voulu omettre beaucoup de points intéressans dont il a traité ; il est possible qu'on n'ait pas consulté le véritable ouvrage de l'Auteur Grec , traduit en latin par Jean Gontier de la ville d'Andernack , près du Rhin , & publié à Paris en 1552. Voilà pourquoi j'ai cru devoir transcrire ici le Chapitre entier de l'Hydrocèle par Paul d'Egine , cet Ouvrage si intéressant n'étant pas entre les mains de tout le monde.

Humoris otiosi in parte aliquâ corporum scrotum implicantium colluvies tumorem excitans sensibilem , hoc nomen sortita est. Colligitur itaque humor , magnâ ex parte , in tunicâ erythroïde appellatâ , circâ anteriorem testiculi regionem , quâ potissimum membrana illa à testiculo separatur. Rarò extrâ membranam hanc erythroïdem vitium contrahitur. Subinde peculiari tunicâ humor comprehenditur , vocantque hoc mali Chirurgici insuper venienti ortum. Quare , si ob causam præcedentem , exempli gratiâ , particularum imbecillitatem , vitium aboriatur , sanguis , alimenti ratione abductus , in aquosam serosamque substantiam mutatur.

Si ex ictu, sanguinea aut fœculenta substantia comprehenditur. Communis nota est tumor indolens, firmus ac stabilis in scroto, quâcumque tamen occasione non evanescens, sed in iis qui qui modicum continent humorem, cedens: in illis qui copiosum habent, non item. At in quibus erythroïdes tunica humore distenta est, tumor rotundus paululùm, & ovi modo longiusculus apparet. His testiculus in conspectum non venit, ut qui undequaque sit implicitus; si extrâ erythroïdem membranam sub dartis habeatur, per pauca tempora sublabitur. At si humor ex supervenienti coërit, propter contractionem ex omni parte & rotunditatem, tumor alterius testiculi imaginem exhibet: & cùm aquosus humor extiterit, tumor concolor pellucet: tùm fœculentus, aut sanguineus, aut rubicundus, aut lividus apparet: cùm autem in utrâque scroti parte hæ notæ apparuerint, duplicem ibi rami- cem esse cognosces. Hoc modo scapello curantur: derafâ pube & scroto, nisi puer fuerit, ægrum super sedile resupinabimus podici paniculo multiplici subjecto, scroto autem spongiâ justæ magnitudinis: ac sedentes à sinistrâ ægrotantis,

ministro, qui ad dextram sedebit, jubebimus ut genitale in alteram partem protendat, & cutem scroti ad abdomen elevet, nos scapello scrotum à medio, juxtà longitudinem, usque ad pubem, ferè rectâ lineâ incidemus, quæ vicina sit lineæ scrotum per medium secanti, dividemusque tunicam erythroïdem. Porro, si humor ex accessorio in adnatâ membranâ hæreat, quâ vertex ejusdem tunicæ eminet, illac divisionem moliemur; hamulo autem oræ vulneris diducentur, & cultro ad Hydrocelicos aptato scalproque membranis detractis, erythroïdes nudatur, mox eadem per medium scapello finditur, per illas potissimùm partes, in quibus à testiculo recedit; humore jam toto, aut majore ipsius portione, in vase aliquo excreto, erythroïdem membranam hamulis eximemus, ut potè tenuissimam ipsius partem. Inde verò Antyllus futuris & Medicinæ cruentis accommodatâ utitur: recentiores ea, quòd carnem inducant, Sarcoticen appellant. At si testiculus putredinem expertus, alio-ve modo vitiatus deprehendatur, vasa cum nervo, qui ab inguinibus dependet, cremastere dicto, fune excipiemus, ipsoque

cremastere præciso testiculus eximitur. Item in iis qui duplici laborant ramice, similiter bifariam curationem moliemur utrinque per scroti partes ad inguina lineas incidentes. Mox specilli mucrone per divisionem deorsum ad scroti extremum demisso, ipsoque scrotum extollentes acuto scalpro, lineam quâ humoris est emissarium incidemus. Ut & sanguinem concretum & pus per eam excernamus, ipso verò scapelli mucrone obturamentum superiori divisioni inferemus, & vibicibus per spongiam deterfis lanam oleo madentem per inferiorem testiculum insinuabimus; extrinsecus alias lanas elæone imbutas, scroto, imo ventri, inguinibus, peni, & lumbis superinjiciemus; linamentum triplex super hæc explicitum deligabimus vinculo in sex costas porrecto, congruisque ligamentis: deinde homo decumbet lanis scroto subjectis, ut conquiescat, pelleque super ipsas molli explicatâ, quæ fomenta excipiat. Cæterum, superfundemus oleum calens. Post hoc, ubi solveris, tetrapharmaco linteolis illito in vulnere uteris, linamentum ex farinaceo polline immutans; extrinsecus fomenta rursus, propter inflammationem, usque ad

diem septimum injicientur ; inde medicamento quod linamentum contineat utemur. Vulnere expurgato, & carne jam mediocri obductâ, deinceps, etiam lavacris adhibitis, linamentum auferri debet ; & reliqua curationis, parte subsequente, quemadmodum prius explicatum est, utemur. At si inflammatio quæpiam fuerit, aut sanguinis profluvium, aut aliquid ejusmodi interea supervenerit, convenienter unicuique occurrere convenit ne semel dicta iterum repetantur.

Si verò ustionem potius in aquoso ramice, sicut recensioribus visum est, adhibeamus, omnia quæ antè Chirurgiam & post eam dicta sunt exequemur ; ipsum verò Chirurgiæ opus, sine ferro solùm & divisione per humoris emissarium fieri debet. Decem itaque aut duodecim ferramentis litteram Græcorum Γ imitantibus, & duobus gladiolis primum scrotum ferro Γ referenti per medium aduremus, cultello antè aut obtuso hamo membranas excoriantes, ferramento ensi simili has ceu præcidentes aduremus. Nudatâ verò tunicâ erythroïde, facilè autem, cùm alba & tenuis existat, cognoscitur, acie ferramenti instar Γ litteræ facti, perurentes, humo-

rem excernemus, postea totam ipsam detectam hamulis attollentes, ferramento gladiolo simili auferemus. PAUL. ÆGINE TÆ, Lib. VI, Cap. LXII, de aquoso ramice.

Paul d'Egine veut que, l'Hydrocèle une fois reconnue à des signes certains, on procède à sa guérison de la manière suivante.

» Le malade fera couché sur un lit garni
 » d'alaises & d'une éponge pour recevoir l'hu-
 » meur de l'Hydrocèle. Le Chirurgien, chargé
 » de l'opération, fera assis à la gauche du ma-
 » lade; son aide, placé du côté opposé, pin-
 » cera le scrotum le plus qu'il pourra, en
 » même temps qu'il rapprochera la tumeur du
 » côté de l'abdomen : le Chirurgien, tenant
 » ainsi de son côté le pli du scrotum, le cou-
 » pera. L'incision sera parallèle à la cloison des
 » bourses, & voisine de cette cloison. Elle
 » commencera sur le centre de la tumeur, &
 » finira sur l'aîne. Ensuite, avec le secours
 » d'une érigne & d'un scalpel fait pour cette
 » opération, il séparera la tunique vaginale de
 » la peau. Il enlèvera, dans cette dissection,
 » toutes les parties musculaires & cellulaires

» comprises entre la tunique vaginale & le
» scrotum. Lorsque cette tunique sera décou-
» verte, le Chirurgien la fendra dans la partie
» la plus éloignée du testicule, & en extirpera
» la portion la plus mince. (Si le testicule étoit
» gangréné ou vicié d'une manière grave, on
» en feroit l'amputation, ayant lié préalable-
» ment le cordon spermatique). Il faut en-
» suite introduire une sonde cannelée jusqu'au
» fond du scrotum, pour le fendre de haut en
» bas, & suivant l'incision première. Cette
» dernière opération favorisera l'écoulement
» du sang & du pus, qui doit se faire dans le
» courant de la maladie. On lavera la partie,
» & la plaie sera pansée avec une tente de
» charpie trempée dans de l'huile; le bas-ven-
» tre sera fomenté ainsi que le scrotum, avec
» des remèdes convenables.

» On assujettira le bandage d'une manière
» solide; le malade sera mis dans un lit garni
» d'alaïses & d'une peau bien douce au-dessus
» pour recevoir la matière des fomentations.
» On renouvellera l'huile chaude sur le scro-
» tum jusqu'à la levée du premier appareil.

„ Alors , au lieu de fomentation on se fervira
 „ d'un cataplasme fait avec la fleur de farine ,
 „ jusqu'au septième jour , afin de prévenir l'in-
 „ flammation. La plaie sera pansée ensuite
 „ avec un onguent approprié , la tente sera
 „ supprimée dans le temps convenable , & le
 „ traitement se terminera comme celui des
 „ autres plaies „.

Si l'Hydrocèle étoit dans une poche par-
 ticulière , on la guériroit avec les moyens
 indiqués par les circonstances.

Si elle étoit double , on feroit deux fois
 l'opération décrite. Si malgré les soins du
 Chirurgien il survenoit une hémorragie opi-
 niâtre ou une inflammation considérable , on
 emploieroit les remèdes les plus convenables.

Paul d'Egine parle du nommé Antyllus
 qui employoit la suture pour guérir la plaie
 faite dans l'opération. Ce traitement ne pa-
 roît pas avoir séduit Paul d'Egine , non plus
 que l'usage des sarcotiques qu'il dit être em-
 ployé par les Chirurgiens modernes.

Le cautère actuel étoit aussi en vigueur de

son temps ; j'aurai occasion de rappeler ce procédé , lorsqu'il fera fait mention de la cure de l'Hydrocèle par le cautère.

Si on compare la méthode de Paul d'Egine avec celle d'Albucasis , on verra que ce dernier l'a copié dans plusieurs endroits. Paul d'Egine veut conserver le testicule , excepté qu'il ne soit gangrené ou vicié d'une autre manière. Albucasis recommande de le remettre à sa place , lorsqu'il en est sorti pendant l'opération.

Quant à l'excision de la tunique vaginale , voici le texte de Paul d'Egine.

Erythroïdem membranam hamulis eximemus , ut potè tenuissimam ipsius partem.

Albucasis s'exprime de la manière suivante : *Incide sifac qualitercumque est possibile tibi incidere ipsum , aut cum totalitate suâ , aut frustatim , præcipuè ejus latus subtile.*

Les mots *tenuis* & *subtile* , que les deux Auteurs ont employés , sont à-peu-près synonymes. Il est à croire qu'on a voulu leur don-

ner l'acception de *mince*, parce qu'en effet la tunique vaginale dans l'Hydrocèle, est, ou doit être plus mince dans sa partie inférieure, tant à cause de ce que cette membrane est plus loin de sa production, qu'en raison du poids que la masse de la tumeur exerce plus particulièrement sur elle dans ce point qui cède véritablement davantage.

J'ai examiné avec attention cette tunique, après un grand nombre d'opérations, mais je n'ai jamais pu y distinguer une différence sensible dans ses différentes parties. L'uniformité qu'elle m'a fait voir, vient sans doute de la contraction qu'elle éprouve conjointement avec les autres enveloppes, au moment auquel les eaux s'en séparent.

Quoiqu'il soit bien prouvé par les deux textes que je viens de rapprocher, que Paul d'Egine ait servi de modèle à Albucasis en quelques endroits, & sur-tout relativement à l'excision, on a cependant écrit que ce dernier Auteur *est le premier qui ait parlé de l'excision sans aucune équivoque.*

Si cet honneur doit s'attribuer à l'un d'eux,

nous le devons à Paul d'Egine , qui écrivoit environ sept cens ans avant Albucasis. Mais Celse ne feroit-il pas en droit de le revendiquer , puisqu'il a recommandé d'une manière claire & précise , 1°. D'emporter assez de la tunique vaginale , pour empêcher la formation d'un nouveau sac. 2°. De respecter la partie supérieure de cette tunique , pour éviter les inflammations du péritoine. 3°. D'en faire autant à sa partie inférieure , pour que la base du testicule ne souffre point de cette excision.

Nous avons vu avec peine qu'Albucasis , à l'imitation de Celse , faisoit une espèce de future entortillée à la plaie de l'Hydrocèle. Cette pratique , malheureusement adoptée pour le traitement de plusieurs autres plaies , doit peut-être tout son crédit à la réputation de Celse ; & voilà comme les grands hommes ont besoin d'examiner rigoureusement ce qu'ils ont à faire , afin d'éviter les imperfections dans toutes les choses qui viennent d'eux ; car on ne manque jamais de les copier. Ainsi leurs écarts sont infiniment redouta-

bles , puisqu'on suit aveuglément la route qu'ils ont tracée ; & cette route sert à la postérité la plus reculée , si quelque pilote plus éclairé , peut-être même plus accrédité , ne prouve un jour d'une manière incontestable , qu'il est dangereux de la suivre.

La méthode de Paul d'Egine, quoique plus parfaite que les autres , a aussi ses inconvéniens. Il veut qu'avant l'excision de la tunique vaginale , l'on dissèque toutes les parties qu'on trouve entre cette tunique & les tégumens. Ce précepte augmente les douleurs & la durée de l'opération. Il est d'ailleurs inutile de mettre parfaitement à découvert la tunique vaginale que l'on veut extirper.

J'ai observé , depuis plusieurs années , que les eaux à peine écoulées par une seconde incision sur le sac , parallèle à celle des tégumens , la tunique vaginale qui s'affaisse avec le reste des enveloppes , forme presque toujours une partie à-peu-près séparée des autres , ou n'y tenant alors que par un tissu cellulaire très-lâche , dont on la sépare avec aisance , si on la saisit adroitement avec le bout des

doigts armés d'un peu d'ongle, pour ensuite la couper avec un bistouri bien tranchant.

Ainsi la dissection que Paul d'Egine faisoit pour rendre son opération plus sûre, la rendoit aussi plus longue & plus compliquée. Elle pouvoit d'ailleurs donner lieu à des hémorragies, en détruisant plusieurs artérioles qu'on rencontre entre le dartos & la tunique vaginale, & qui serpentent entre le crémaster & le tissu cellulaire des parties environnantes.

La dernière incision, recommandée par Paul d'Egine, après l'excision de la tunique vaginale pour faire écouler le pus & les eaux, est à-peu-près inutile. On peut dire aussi que les pansemens de Paul d'Egine sont compliqués : d'où l'on peut aisément conclure que Celse, Paul d'Egine, & Albucasis ne peuvent nous servir de modèles dans la cure de l'Hydrocèle.

La méthode de l'excision a semblé rester dans l'oubli depuis Albucasis. Il est vrai que Fallope dit en passant que les Anciens la pratiquoient sur l'Hydrocèle enkistée; mais

Fallope

Fallope entend parler d'un kiste particulier, dont plusieurs Auteurs ont fait mention, & non point du sac ou kiste formé par la tunique vaginale. Ainsi Fallope n'a point été partisan de l'excision de cette tunique, & l'on a tort de dire que *cette méthode ait été décrite par Fallope d'une manière fort précise.*

Fallope parle de la castration que les Anciens pratiquoient pour guérir l'Hydrocèle de la tunique vaginale, comme si le testicule avoit été vicié. Ce procédé lui déplait beaucoup; il le regarde avec raison comme cruel : il dit aussi qu'il est fort incertain. Ce n'est pas qu'il doute que l'Hydrocèle puisse encore avoir lieu d'après cette opération, mais il croit avoir des raisons pour défendre la cure radicale, surtout aux adultes : *Unde si penitus sanetur, poterit morbos multos postea inferre.*

Les doutes de Fallope sur le retour de l'Hydrocèle, ne portent que sur la méthode du féton, qu'il a néanmoins décrite comme celle qu'il avoit choisie par préférence.

Fabrice d'Aquapendente, disciple de Fallope, propose le cautère actuel d'après Avi-

cenne , ensuite le caustique , qu'il regarde comme un moyen d'ouvrir la tumeur. Il parle aussi de la méthode de Galien , du féton de Gui de Chauliac , & de la méthode de Celse. Le silence que Fabrice d'Aquapendente garde sur son Maître , prouve qu'il n'avoit point adopté ses principes , sur-tout dans la cure de l'Hydrocèle.

C'est à M. Saviard que l'on peut (je crois) justement attribuer l'honneur d'avoir fait renaître la méthode de l'excision de la tunique vaginale , seule opération qu'on puisse pratiquer dans un grand nombre de cas.

Ce Chirurgien François , qui jouissoit de la plus grande réputation vers la fin du dernier siècle , l'a pratiquée avec succès dans un cas où la tunique vaginale skirreuse ne pouvoit être attaquée efficacement par d'autres méthodes ; & depuis ce succès de M. Saviard , M. Medalon , Chirurgien François , non moins estimable , a démontré la nécessité d'emporter la tunique vaginale dans l'Hydrocèle ancienne. Ce dernier Auteur a recommandé en même temps de conserver le testicule ,

même dans l'Hydrocèle dont la tunique vaginale seroit malade. Il donne ce précepte d'après une connoissance bien exacte de la tunique albuginée, qu'il dit être d'une nature bien différente de celle de la tunique vaginale, puisqu'elle parvient aisément à une suppuration avantageuse pour la cure (1).

Un aperçu de cette nature ne sçauroit trop être publié, dans la malheureuse supposition qu'il existe encore de ces Empyriques, semblables à celui dont Fabrice de Hilden nous a transmis l'histoire, qu'on trouvera parmi mes Observations.

Le pays de Fabrice de Hilden n'étoit pas le seul où l'humanité fût ainsi dégradée ;

(1) Il semble que la nécessité d'emporter le kiste de l'Hydrocèle ancienne, entraîne la nécessité d'emporter le testicule & la partie du cordon comprise dans l'Hydrocèle. Cependant comme l'épaississement & la dureté du kiste dépendent principalement de l'extension que ces membranes ont soufferte, on ne doit point être surpris que les membranes qui recouvrent le testicule & le cordon conservent presque toujours assez de souplesse pour fournir une suppuration convenable ; il est rare que la dureté des membranes du testicule obligent de faire la castration. M. MEDALON, *Prix de Chirurgie*, Tom. III, Pag. 24.

c'étoit, à la vérité, dans le dernier siècle, temps auquel la Chirurgie avoit beaucoup moins de ressources; aussi avoit-elle moins d'éclat & moins de prérogatives. Je me contenterai de citer ici deux Chirurgiens remarquables, qui n'ont pas craint de conseiller l'amputation du testicule dans l'Hydrocèle, qui ne guériroit pas avec les moyens ordinaires.

Si la tumeur est invétérée, l'eau ne peut tarir que par l'amputation du testicule. COVILLARD.

Quod si vas lymphaticum, semel diruptum inducât cicatrice denuò lympham eruñt, singulis sequentibus annis semel operationem reiterare licebit, quemadmodum tales novimus, in quibus cum successu quotannis instituitur. Si verò operationem toties repetendam ægrè ferat patiens, testiculus necessariò extirpandus erit, quo ablato, lymphæ stillicidium certò cessabit. ANT. NUCK, Experim. 37.

Mais, puisqu'il est démontré qu'on peut & qu'on doit conserver le testicule dans l'Hydrocèle, dont la tunique vaginale feroit

dure & épaissie ; à plus forte raison , doit-on se flatter de conserver cet organe lorsque cette même tunique est en état de santé.

Cette conséquence naît de la théorie de MM. Saviard & Medalon.

Ainsi l'excision de la tunique vaginale , regardée comme méthode de guérir l'Hydrocèle , est une des opérations qui doivent distinguer ces Auteurs.

C'est peut-être d'après eux que Jean Douglas , Chirurgien de Londres , a fait un procédé particulier de cette excision , il n'a pas craint de publier qu'elle étoit l'unique moyen de guérir l'Hydrocèle.

Nous avons vu déjà que ce Chirurgien eut à se plaindre de l'incision , ce qui le conduisit vraisemblablement à imiter Saviard ou Medalon , peut-être d'autres Chirurgiens dont nous n'avons pas connoissance.

Douglas n'avoit guéri que six personnes attaquées d'Hydrocèle , lorsqu'il publia sa manière d'opérer ; elle consiste dans l'excision entière de la tunique vaginale , précédée de la soustraction d'un lambeau ovale des

tégumens du scrotum, & d'une dissection du tissu cellulaire qui sépare ces parties. Outre que cette opération est très-longue, elle est aussi très-douloureuse. L'excision du lambeau du scrotum, peut devenir dangereuse par les hémorragies auxquelles elle peut donner lieu; l'excision entière de la tunique vaginale augmente encore le danger, comme on l'a vu par le texte de Celse, dont j'ai déjà fait usage; cette excision est d'ailleurs quelquefois insuffisante : je l'ai prouvé par l'observation de M. Louis & par la mienne.

M. Withe ayant pratiqué cette méthode de Douglas, fut témoin d'une hémorragie de l'artère moyenne du scrotum, qui fut arrêtée par l'application d'une éponge de l'invention de M. Withe. Cette éponge s'emploie de la même manière que l'agaric que nous avons en France de M. Brossard.

M. Gooch a pratiqué également l'excision, mais avec un succès qu'il n'auroit pas dû espérer.

Son malade, attaqué de deux Hydrocèles, fit une chute qui porta sur les parties malades. La contusion qu'elles avoient soufferte

disparut bientôt, & les deux Hydrocèles sembloient être dans leur état ordinaire, lorsqu'on fit la ponction; les eaux se trouvèrent sanguinolentes; il fut décidé, dans une consultation, qu'il faudroit faire l'excision de la tunique vaginale: en conséquence, M. Gooch y procéda. Il trouva cette tunique fort épaisse d'un côté, & d'une dureté remarquable; le testicule étoit dans un état de macération, il avoit même diminué de volume, & il fut extirpé avec les précautions d'usage.

M. Gooch passa de suite à l'autre Hydrocèle, fit l'excision projetée, & le testicule fut conservé, parce qu'il étoit en bon état.

Ces deux opérations, faites dans le même moment, & d'ailleurs toutes les deux très-graves, prouvent les grandes ressources de la nature; & l'heureuse surprise que M. Gooch dit avoir éprouvée de leur succès, n'est point une raison pour qu'on doive imiter ce Praticien.

Il est bien vrai que l'excision de la tunique vaginale étoit un moyen de guérir la seconde Hydrocèle: il est également vrai que l'état du testicule extirpé indiquoit la nécessité de

pourvoir promptement à la conservation de l'autre. Mais cette seconde opération, nous avons vu qu'elle étoit dangereuse par elle-même, & la somme du danger dont elle pouvoit s'augmenter par l'opération première, feroit difficile à déterminer, sans la connoissance du malade qui fait le sujet de cette observation.

Aussi, je crois que dans une circonstance pareille, on doit renvoyer à un autre moment la cure de la seconde maladie, & se contenter, en attendant, d'une cure palliative, par laquelle on préserve ordinairement le testicule d'une maladie plus grave.

Cette conduite de M. Gooch prouveroit, ce me semble, qu'il a eu peut-être un peu trop de confiance en la méthode de l'excision: & comme elle ne s'accorde point avec cette prudence qui doit caractériser le vrai Chirurgien, elle me donne lieu de croire que M. Gooch a fait peut-être trop légèrement l'extirpation du testicule dans la première Hydrocèle. Il est dit que ce testicule étoit diminué de volume & même macéré.

L'état de cet organe étant la suite de la maladie première, il est vraisemblable qu'une fois débarrassé de l'ennemi qui l'opprimoit, il auroit pu rentrer dans tous ses droits, comme l'a heureusement éprouvé un malade opéré par Saviard, dont j'aurai occasion de parler.

En effet, un testicule, grêle & macéré par la présence d'une humeur quelconque, n'est pas un testicule qu'on doive extraire dans aucun cas ; quelque dureté qu'on trouve à la tunique vaginale, on doit se flatter que l'excision qu'on en fera, & la suppuration future, dirigée d'après de bons principes, fondront ou ramolliront la portion de cette tunique qui reste continue au testicule.

Il ne peut donc y avoir d'indication positive pour la castration, si ce n'est la maladie désespérée du cordon spermatique, en supposant que le testicule n'ait pas lui-même une maladie, qui seule puisse imposer la cruelle nécessité de cette opération.

On a vu dans le Chapitre de l'incision, qu'un malade opéré deux fois à Amiens, par

ce procédé , fut ensuite guéri par M. Louis , qui pratiqua l'excision de la tunique vaginale , accompagnée du féton. M. Louis est à notre connoissance le troisième Chirurgien François qui ait fait cette opération : son Observation est si intéressante , qu'on me saura bon gré de l'avoir insérée en entier dans cet Ouvrage , avec les réflexions de M. Sabatier qui la suivent.

» Le malade , jeune encore , confessa , dans
» une consultation , qu'il avoit eu une gonorrhée virulente , laquelle avoit été accompagnée de l'engorgement inflammatoire du testicule , du côté malade. Il fut décidé qu'on lui administreroit les frictions mercurielles , comme pour le traitement de la maladie vénérienne , quoiqu'il n'en eût aucun symptôme , & qu'on en feroit particulièrement sur la tumeur. Ces remèdes n'eurent aucun effet «.

» M. Louis l'avoit déterminé , avant le traitement , à souffrir l'extirpation du kiste de son Hydrocèle , si les eaux se reformoient. Elles avoient été évacuées par la ponction ,

„ au commencement de l'usage des frictions ;
 „ & voyant que le kiste contenoit à-peu-près
 „ le tiers du fluide qu'on avoit coutume d'en
 „ tirer au bout de cinq à six mois , il ne
 „ jugea pas d'attendre une plus grande exten-
 „ sion du sac. MM. Pipelet , l'aîné , & Marvi-
 „ des, Chirurgien-major du régiment de M. le
 „ Comte d'Artois , Cavalerie , alors élève de
 „ M. Louis , assistèrent à l'opération.

„ Il incisa les tégumens longitudinalement,
 „ avec les précautions nécessaires ; il les dissé-
 „ qua à droite & à gauche, sans endommager
 „ le kiste, dont il emporta plus des deux tiers ,
 „ ne laissant que la partie postérieure qui tient
 „ au testicule & aux vaisseaux spermatiques. Il
 „ remplit la plaie de charpie sèche. Les pan-
 „ semens suivans furent faits avec des pluma-
 „ ceaux couverts d'un digestif animé. Il s'éta-
 „ blit en peu de jours une suppuration louable
 „ dans toute l'étendue de la plaie ; les parties en
 „ devinrent vermeilles sans exfoliation appa-
 „ rente des membranes ; les tégumens se rap-
 „ prochèrent & couvrirent le testicule. Le
 „ malade se flattoit d'être au moment d'une

» guérison parfaite , qu'il avoit si fort désirée.
» M. Louis , ayant cessé de tremper les com-
» presses dans l'eau de chaux , & les posant
» sèches , s'aperçut alors qu'elles étoient
» mouillées , d'un pansement à l'autre. Il crut
» d'abord que , faute d'attention , le malade
» pissait sur le suspensoir ; mais au bout de
» deux jours , il vit , à la levée de l'appareil ,
» une lymphe limpide , qui sourdoit de la par-
» ti supérieure & moyenne de la plaie à tra-
» vers les bourgeons charnus ; & la partie
» postérieure du scrotum commençoit à être
» tuméfiée. La cure auroit été manquée sans
» la ressource du féton. M. Louis se servit , pour
» le placer , du pharyngotôme , dont il appuya
» le bout de la canule dans la plaie , à côté
» des vaisseaux spermatiques , en faisant , avec
» le doigt de l'autre main un contre-appui ,
» postérieurement vers la partie inférieure
» du scrotum. Il poussa la lancette cachée ,
» pour percer obliquement de haut en bas ,
» à travers le tissu cellulaire infiltré. La sonde
» à féton , armée d'une bandelette de linge
» effilé , fut glissée le long de la gaine du

» pharyngotôme, & retirée de haut en bas.
 » Le féton fit tarir toutes les humidités. Dès
 » les premiers jours, les compresses cessèrent
 » d'être humectées, mais la bandelette ne
 » fut supprimée qu'au bout de quinze jours
 » ou environ. La cicatrice du trajet se fit sans
 » difficulté en peu de jours. La guérison a
 » été radicale, & s'est parfaitement soutenue.
 » La personne est venue voir M. Louis plu-
 » sieurs fois, en différens voyages qu'elle a
 » faits à Paris, & il l'a examinée depuis peu,
 » quinze ans après la guérison «.

» Cette Observation ne confirme pas seu-
 » lement les avantages qu'on peut se promet-
 » tre de l'excision du sac de l'Hydrocèle ;
 » elle fait voir en même temps qu'on ne peut
 » apporter, en la pratiquant, trop d'attention
 » à enlever la totalité de la tunique vaginale,
 » si on desire une réussite complète, & mon-
 » tre que le féton peut aussi être utile & con-
 » tribuer efficacement à la guérison «.

Les réflexions de M. Sabatier font toujours
 la suite des principes de Ruifch, Sharp &
 Bertrandi sur l'origine de l'Hydrocèle. En effet,

d'après ces principes, il faut toujours emporter ou détruire la tunique vaginale que ces Auteurs ont jugé devoir fournir invariablement la source de l'Hydrocèle.

Aussi, M. Sabatier, en parlant des caustiques, est toujours pénétré de ces mêmes principes. » Mais quand il seroit prouvé, dit-il, » que l'usage du caustique ne produit pas toujours la guérison radicale de l'Hydrocèle, » son défaut de succès ne pourroit-il pas venir » de ce que ce remède n'a pas atteint la tunique vaginale « ? *Mém. de M. SABATIER, Tom. V, de l'Acad. de Chirurgie, Pag. 698.*

Convaincu, par mon expérience, que la tunique vaginale n'est pas la source de l'Hydrocèle, je ne crains pas d'avancer que chez le malade de M. Louis, cette tunique n'ayant pas été emportée en totalité, la partie échappée à l'instrument, s'est avancée spontanément sur le testicule, avec lequel elle a contracté une adhésion dans les bords de la partie restante; que cette adhésion, faite dans ce seul endroit, a dû laisser un vide dans les parties postérieures & latérales du

testicule, & que ce vide a servi de siège au nouveau fluide. On auroit paré à cet inconvénient, si la plaie avoit été réellement remplie de charpie sèche; la tunique albuginée auroit éprouvé ce degré d'inflammation dont j'ai parlé déjà; le gonflement n'auroit pas manqué d'avoir lieu; ensuite la suppuration se seroit établie dans tous les points du sac, & la cure eût été radicale.

M. Louis, ayant donc vu que la maladie existoit encore à certains égards, ne pouvoit rien faire de mieux que d'appliquer le séton; c'est dans pareille occurrence que ce moyen mérite d'être préféré aux autres; la proposition qu'on auroit pu faire au malade d'employer encore l'instrument tranchant sur la nouvelle tumeur, n'auroit pas manqué de l'affliger beaucoup, ayant éprouvé son insuffisance pendant trois fois, & toujours dirigé par des mains très-exercées.

Du Cautère actuel.

ON peut croire avec raison que la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'excision de la tu-

nique vaginale, ne réunissoit point, au gré des Anciens, les conditions d'une cure radicale, puisque les contemporains de Paul d'Egine, ou, selon cet Auteur, les Chirurgiens modernes de son temps, avoient imaginé de soumettre cette maladie à l'action du feu. Ce moyen, tel qu'on le pratiquoit alors, est un des plus douloureux & des plus cruels de notre art. Paul d'Egine, qui n'en faisoit point usage, nous dit qu'on brûloit le scrotum avec des fers rouges de différentes formes, ce qui n'empêchoit pas d'employer, conjointement avec eux, des instrumens tranchans & des érignes pour faire l'excision de la tunique vaginale & des parties environnantes.

Le cautère actuel est aussi recommandé par Guillaume Salicet, Chirurgien, pensionnaire de Véronne. Salicet dit qu'il faut ouvrir le scrotum en deux endroits différens avec une lancette, & cautériser l'intérieur de la plaie, précaution sans laquelle il croit l'Hydrocèle sujette à revenir après très-peu de temps. Si cependant le malade avoit quelque répugnance pour ce moyen, cet Auteur conseille
alors

alors l'application d'une tente garnie d'un onguent corrosif.

L'ouvrage de Salicet, achevé en 1275, n'a été imprimé qu'en 1502, & l'on ne peut pas dire qu'il ait voulu employer la tente comme moyen principal, puisque ce n'étoit-là que l'instrument dont il se servoit pour porter le caustique dans la partie malade.

On a fait une autre édition des Œuvres de Salicet, en 1566. Ce second Ouvrage fait mention de la tente, telle que l'employoit, quelques années auparavant, le célèbre Franco. Il est bon de faire ici cette remarque, afin qu'on ne dispute point la découverte de la tente à Franco.

Si autem infirmus timeret cauterium, cauterisetur vulnus usque ad profundum, cum tentâ involutâ in unguento viridi ustivo, aut involutâ in pulvere affodillorum. SALICET, Editio ann. 1502.

Gui de Chauliac parle du cautère actuel, comme d'un moyen très-accrédité de son temps. Il dit, fort ingénument, que cette manière de guérir est bonne, *pourvu que*

l'eau sorte & ne revienne point. Le cautère actuel est le dernier moyen décrit par cet Auteur, qui indique ensuite l'amputation du testicule, s'il se trouve corrompu, ce qu'on apprend, dit-il, par sa puanteur & mauvaise couleur.

Lanfranc avoit la plus grande confiance au cautère actuel ; il le regardoit comme l'unique moyen d'empêcher le retour de l'Hydrocèle.

Et cum totam evacuaveris aquam, cauterisa locum quem aperuisti, & fac duo cauteria punctualia in inguine, ex utraque parte ; unum, supra didymum : quod si non cauterises, aqua iterum redit. Sed cauteria redire materiam iterum non permittunt. LANFRANC.

Brunus avoit, du cautère actuel, la même opinion. *Et iterum redit Hydroceles, nisi pars cauterisetur post perforationem.*

Fabrice de Hilden a décrit ce procédé d'après Paul d'Egine, & la manière dont il l'employoit est exactement la même. Après avoir dit qu'il a fait cette opération avec un de ses confrères, appelé Jean Germain, & d'autres fois seul, il nous apprend qu'Ætius, Avicen-

ne, Damas, André de la Croix & Durand Scacchius, l'ont pratiquée aussi. Scacchius reproche au cautère actuel des cures manquées : & Fabrice de Hilden s'est vu obligé de renouveler ce moyen sur le même malade, en brûlant le scrotum en plusieurs endroits, avec un cautère en forme de croissant, pour faire contracter cette enveloppe, de manière que l'eau n'y revînt jamais, & toujours avec la sage précaution de ne point blesser le testicule.

Parmi les méthodes décrites dans les Œuvres de Franco, l'on trouve également une espèce de cautère actuel, puisque l'aiguille dont il se servoit, pour placer le séton, étoit quelquefois rougie au feu; il est vrai que cette méthode décrite, long-temps avant, par Gui de Chauliac, tient plus du séton encore que du cautère.

Marc-Aurèle Séverin a mis deux fois, avec succès, le cautère actuel en usage; peut-être auroit-il fini par l'abandonner, s'il l'avoit continué plus long-temps, & si sur-tout il lui avoit manqué de succès, comme à Fabrice

de Hilden; ce qui, joint à sa cruauté, doit le faire oublier.

Le moxa, qu'on a proposé de brûler sur l'Hydrocèle, est encore une espèce de cautère; ce moyen doit être également douloureux, & je ne le croirois pas susceptible de procurer la guérison de la maladie, si l'on n'en faisoit des applications multipliées, pour procurer une ulcération profonde, ce qui pourroit faire naître des accidens très-graves.

Du Caustique, ou Cautère potentiel.

M. SABATIER croit que ce moyen de guérir l'Hydrocèle doit être attribué à Fabrice de Hilden, pendant qu'il appartient de droit au célèbre Ætius, qui en a fait sa méthode particulière plusieurs siècles auparavant.

Le topique qu'employoit cet ancien Maître de l'Art, pour cautériser le scrotum, étoit fait avec la cendre de racine de choux & la graisse de cochon rancie, amalgamées ensemble, à consistance d'emplâtre. Il regardoit comme sûres, les applications répétées de cet emplâtre, ou d'un corrosif quelconque, ce qui ne le dispensoit point d'ouvrir ensuite la

tunique vaginale avec l'instrument tranchant dans toute la longueur de l'escarre, qui devoit être de quatre travers de doigt, dans les Hydrocèles volumineuses. Je joins ici le procédé d'Ætius pour rendre à cet ancien Auteur ce qui lui appartient à cet égard.

Tutissima itaque curatio herniarum Chirurgiâ & uſtione perficitur, ſi peritus artifex contingat. Poſeſt tamen etiam ſcrotum inuri, & conſumpto humore, ac cicatrice inducâ firmari. Ad hunc uſum efficax hoc eſt. Radicis braſſicæ uſtæ cinerem, cum adipe ſuillo inveterato, ad emplaſtri formam adigito, & impoſitum alligato, ægrumque quieſcere ſinito, & poſtridie, ſoluto medicamento, fomentum adhibeto, & rursùs apponito, idque tamdiu repetito, donec uſtio peracta fuerit. Emplaſtrum autem anguſtum & oblongum eſſe oportet, neque, plus quàm convenit, locus inuratur, ita ut in magnis tumoribus quatuor digitorum longitudinem & auricularis digiti latitudinem exæquet. At verò ubi tunica per uſtionem detecta eſt, ſcapello eam diduces, excluſoque humore, fiſtulare collirium fiſſuræ indes, quo vicinæ partes erodantur.

Deinde, suppurante medicamento uteris, postea dilapsâ crustâ, repurgatoria ulcerum per linamenta immittes, postremò ad astringentia progredieris, quale est emplastrum barbarum appellatum. Poteris etiam, pro brassicæ radice, medicamenta erodentia, septica Græcis appellata adhibere: de quibus sequenti sermone agetur. Post humoris exclusionem, ne rursus collectio fiat hujusmodi, malagmatibus uteris, &c. ÆTIUS.

Ætius traitoit donc l'Hydrocèle avec le caustique, a-peu-près dans le temps auquel Paul d'Egine avoit décrit le cautère actuel. La manière dont Ætius parle de son moyen, sembleroit annoncer qu'il en est l'Auteur. L'addition de l'espèce de trochisque avec lequel il recommande de brûler les environs de la plaie, est une seconde application du caustique. Ce moyen, dirigé prudemment, peut guérir l'Hydrocèle; mais, outre qu'il seroit très-long dans ses effets, l'on ne peut pas dire qu'il soit à l'abri des inconvéniens qu'on reproche aux caustiques en général.

Gui de Chauliac conseille une autre ma-

nière d'employer le caustique ; il faut ouvrir la tumeur avec une lancette , pour que l'eau en sorte aisément , & pour qu'on soit libre ensuite de faire naître , au moyen du caustique , une inflammation intérieure , qui procure l'adhésion des parties.

Le caustique de Gui de Chauliac , est l'arsenic en poudre , mis sur du coton. Cet Auteur parle de Pierre d'Horlac , Chirurgien d'Avignon , & de plusieurs autres Chirurgiens , qui ouvroient la tumeur avec les caustiques.

Guillemeau fait aussi mention du caustique employé par plusieurs personnes , qu'il ne nomme point : mais il paroît qu'il n'en a jamais fait usage lui-même.

Pigrai sembloit avoir adopté la manière d'ouvrir l'Hydrocèle par le caustique , lorsque la personne qui en étoit attaquée avoit la peau dure & épaisse. Cependant , il recommande bien de conserver le testicule , en suivant ce procédé , auquel il préfère la tente , dont il fait sa méthode ordinaire.

Apertio etiam fieri potest medicamento caustico , in his potissimum qui duram & densam

cutem habent ; deinde per escarram seu crustam perforatam educenda. PIGRAI.

Fabrice de Hilden s'est aussi servi du caustique ; mais comme ce Chirurgien fit , le troisième jour , l'excision de l'escarre , on ne peut guères attribuer au caustique la cure qu'il obtint de la maladie dont je parlerai dans un autre endroit.

Ainsi , l'on ne peut pas dire que , *Fabrice de Hilden soit le premier des Auteurs qui fasse mention du cautère potentiel* , puisqu'Ætius , Gui de Chauliac & plusieurs autres , en ont fait usage avant lui.

Holler , dont j'ai parlé déjà relativement à la méthode de guérir l'Hydrocèle par l'incision , étoit partisan du cautère potentiel : il a néanmoins proposé la ponction , l'incision , & le cautère actuel ; mais il donne la préférence au caustique , d'après les accidens qu'il a vu être occasionnés par les autres moyens.

Sectio periculosa è cultello , multis gangræna indè mota , atque indè mors. Melius cauterium potentiale & alia remedia. HOLLER.

Fabrice d'Aquapendente propose le cauf-

tique : il ne dit pas la manière dont il faut le placer ; il dit seulement d'ouvrir la tumeur , & par ce moyen d'en évacuer l'eau , puis d'empêcher un nouvel épanchement , par l'application d'un emplâtre dessicatif, comme celui d'Ætius , fait avec la cire , la poix , l'alun , l'ammoniac , &c.

Thevenin se servoit du caustique pour ouvrir le scrotum ; l'ulcère qu'il procuroit étoit long de deux travers de doigt. Thevenin ne dit pas l'endroit où il plaçoit le caustique , qu'il laisse au choix du Chirurgien ; mais il veut qu'on ouvre l'escarre jusqu'au vif , & qu'on remette des caustiques jusqu'au fond , sans craindre d'accident fâcheux. Il remarque , avec raison , que l'activité des caustiques périt lorsqu'ils touchent l'eau ; & conséquemment , ils ne peuvent nuire au testicule. La manière dont cet habile Chirurgien conduisoit ensuite le traitement de l'Hydrocèle , tient moins du caustique encore que de la tente , puisqu'il employoit ce dernier moyen , dont je parlerai en son lieu.

La Vauguyon n'avoit d'autre moyen de

traiter l'Hydrocèle, que le caustique. L'escarre, une fois tombée, il remplissoit la plaie de bourdonnets, laissant séjourner pendant quatre ou cinq jours ceux du fond de la plaie, pour exciter ainsi la suppuration des enveloppes de la tumeur.

Saviard a fait usage du caustique une fois seulement. L'Hydrocèle qu'il avoit à traiter étoit douloureuse & fort accrue dans l'espace de deux jours, ce qui sembloit annoncer une complication dans la maladie. M. Bessière, Chirurgien de réputation, fut consulté, & les doutes qui restèrent sur la nature de la tumeur, firent décider qu'on l'attaqueroit avec le caustique. L'escarre fut fendue, & le dartos fut disséqué, l'incision fut ensuite prolongée jusqu'à l'aîne, & les lèvres du scrotum furent excisées en partie. Saviard, qui connoissoit le danger de l'hémorragie, prit des mesures convenables pour l'éviter. Le testicule flétri, & pour ainsi dire raccorni par la salure des eaux, sembloit être un simple repli du dartos. Cependant il reprit bientôt sa vigueur & son volume ordinaire.

Cette cure qui présente, comme on le voit, une Observation très-heureuse, ne fut que cinq semaines à s'opérer ; elle dépose contre M. Gooch, qui, comme nous l'avons remarqué déjà, fit mal-à-propos l'amputation d'un testicule semblable.

Saviard ne dit rien des accidens qui ont pu survenir pendant le traitement de son malade. Il est vraisemblable qu'il n'y en a point eu, ou que, du moins, ils ont été fort légers.

En faisant quelques réflexions sur la conduite de MM. Saviard & Bessière, on verra bientôt que la méthode du caustique auroit pu, dans le cas dont il s'agit, augmenter les douleurs de la partie malade, susciter une nouvelle inflammation, & rendre la complication plus fâcheuse. L'instrument tranchant auroit donc été préférable dans pareille circonstance ; l'incision mettant à découvert le fond du sac, auroit manifesté l'état du testicule, du cordon, & de la tunique vaginale, état que le caustique auroit pu masquer momentanément, & induire à erreur les

Chirurgiens sur le parti qu'ils devoient prendre.

Je ne crois point que le feu du caustique puisse se communiquer au testicule , à travers les eaux de l'Hydrocèle , comme l'ont prétendu quelques Auteurs. Mais si l'on considère que cette glande , par sa partie postérieure , adhère à la tunique vaginale , au crémaster , au dartos & aux tégumens , l'on verra , comme chose possible que la chaleur de ce médicament arrive au testicule , sans avoir besoin de traverser les eaux , & qu'il augmente le danger de la maladie qu'on lui soupçonneroit d'avance.

L'Observation suivante vient à l'appui de ma proposition ; elle appartient à Wiseman , Chirurgien Anglois , & contemporain de Saviard.

» Le malade avoit une Hydrocèle à cha-
» que testicule , & j'attaquai , dit Wiseman ,
» la première avec un caustique , appliqué à
» la partie extérieure du scrotum. Le lende-
» main je séparai l'escarre , & donnai issue
» à une quantité d'eau , de matière putride ,

» de quelques filamens de chair corrompue,
» & enfin d'un sérum sanguinolent. La tumeur
» s'affaissa, & l'autre côté resta comme au-
» paravant. Le basilicum & le suspensoir fu-
» rent appliqués : le malade éprouva des
» coliques & de l'anxiété pendant la nuit.
» Le lendemain, je prescrivis un clystère
» carminatif & la saignée. Le soir l'escarre
» étoit sèche, & les parties d'alentour enflées,
» avec un principe d'inflammation. Je fis une
» fomentation avec la décoction d'absynthe,
» de camomille & de fureau dans le vin
» rouge : j'appliquai aussi le basilicum comme
» auparavant, & un cataplasme de farine
» d'orge & de fèves cuites dans l'oximel.
» J'ajoutai ensuite l'huile de térébenthine.
» Ces applications firent suppurer la partie &
» séparer l'escarre, mais le gonflement con-
» tinua. J'employai le cataplasme de cigüe &
» de jusquiame : l'ulcère fut pansé avec le
» mondificatif de Paracelse. J'observai, quel-
» ques jours après, dans le pansement une
» escarre corrompue, & je la tirai avec mes
» pincés, c'étoit le kiste putréfié. La tumeur

» s'affaissa , je fis les pansemens d'une ma-
» nière convenable , l'ulcère se détergea par
» ce moyen ; mais pendant le traitement, il
» survint un gonflement dur, avec fungus
» sur le testicule, je fus obligé de dilater la
» plaie avec un bistouri & des ciseaux , &
» de consumer ce fungus avec le précipité
» & le vitriol, & l'ulcère fut guéri.

» Pour éviter tous les accidens dont j'avois
» été témoin (continue M. Wiseman) dans
» l'opération précédente, je crus devoir bien
» faire en ouvrant , par une incision d'un
» pouce de longueur, l'Hydrocèle de l'autre
» côté : j'évacuai à-peu-près la même quantité
» d'humeur , mais le malade n'en souffrit
» pas moins la fièvre, les coliques, &c. jus-
» qu'à ce que le kiste eût acquis un degré de
» suppuration , qui arriva vers le douzième
» jour. L'ulcère fut heureusement guéri par
» ce procédé, & le scrotum revint à son état
» naturel ». WISEMAN, 9 *Observat. of an*
Hydrocele. With , Sarcomata , of both testicles.
Book I , Pag. 130.

Wiseman, pour nous prouver que l'incision

qu'il avoit pratiquée ne l'avoit pas satisfait davantage que les caustiques, nous recommande bien d'examiner l'âge & la constitution du malade, avant d'entreprendre de pareils traitemens, qui, selon ses observations, sont, en général, suivis de colique, de fièvre, d'inflammation, de hoquet; d'ailleurs, si la chaleur naturelle est en défaut, la gangrène peut s'emparer de la partie.

Dionis, un des flambeaux de la Chirurgie de son temps, regarde l'application du caustique comme la meilleure manière de traiter l'Hydrocèle : la traînée de cautère, qu'il conseille, doit comprendre toute l'étendue de la tumeur; il ouvre ensuite l'escarre, & remplit, comme Thevenin, la plaie de plumaceaux, qui facilitent une suppuration efficace. On ne touche point, dit-il, aux tuniques ou membranes propres du testicule, qu'il faut défendre ou conserver le mieux qu'il est possible.

Dionis veut-il recommander qu'on ne touche point la tunique propre du testicule,

avec l'instrument tranchant qui doit ouvrir l'escarre ? Son précepte alors feroit excellent ; mais , comme il ne le donne qu'après avoir conseillé l'application des plumaceaux dans le fond de la tumeur , pour procurer la suppuration , qui entraîne avec elle *les escarres & les membranes altérées par le séjour que les eaux ont fait* , il semble que Dionis craint la suppuration de la membrane propre ou albuginée du testicule , & que son précepte porte sur les plumaceaux , qui ne doivent point toucher à cette membrane.

La remarque que je viens de faire me conduit à croire que Dionis s'en est toujours tenu à la cure palliative de l'Hydrocèle , puisqu'il ne dit rien des changemens qui arrivent nécessairement à la tunique albuginée , par l'application des plumaceaux dont il parle.

M. de la Faye , Commentateur de Dionis , n'approuve pas l'usage du caustique pour la guérison de l'Hydrocèle ; il dit que les Praticiens l'ont abandonné à cause des inconvéniens auxquels il est sujet.

M.

M. de la Faye décrit ensuite la méthode de l'incision, sans dire quels sont les inconvéniens du caustique.

M. Garengéot reproche à ce moyen d'agir lentement, d'étendre souvent son action plus loin qu'on ne voudroit, & d'avoir besoin d'un instrument tranchant pour diviser l'escarre. Il ne craint pas de dire aussi qu'il peut donner de l'âcreté aux eaux de l'Hydrocèle; ce qui produit, à son avis, de très-grands désordres.

Ces différens reproches annoncent un peu de prévention, de la part de M. Garengéot, contre les caustiques. La pierre à cautère, employée avec prudence, à petite dose, reste assez dans l'enceinte qu'on lui marque, & son action n'est pas aussi lente que l'a prétendu M. Garengéot. Quant à l'âcreté communiquée à l'eau de l'Hydrocèle, elle est purement idéale; car l'instrument, avec lequel on ouvre les parois de la tumeur, quand l'escarre est formée, prévient cette âcreté, (qui seroit d'ailleurs de courte durée) en donnant issue au fluide épanché.

L'incision qu'on est obligé de faire, peut, à la vérité, se compter pour un inconvénient du caustique, puisque c'est une seconde opération, qui seule auroit pu guérir l'Hydrocèle, comme on l'a vu arriver quelquefois.

M. Bertrandi, dans son savant Mémoire inféré dans le troisième volume des Recueils de l'Académie Royale de Chirurgie, semble préférer les caustiques à l'incision, parce que la supuration est plus aisée à produire par ce procédé. Mais cet Auteur, recommandable à tant de titres, se décide ensuite pour l'incision, qu'il pratique après avoir pris des précautions qu'il juge devoir diminuer les dangers attachés à ces deux traitemens, tels que sont, l'hémorragie, l'inflammation, la gangrène, & la mort même.

Causticis nempè aut scapello tumor per longitudinem operiatur, & sacci suppuration excitetur. Ea præferenda, ob id, videntur, quòd sacci suppurationem citiùs excitent quæ adeò difficilè oritur, quando incisione tentatur, atque si gangrenæ metu eadem rejicimus, ex hac non minus quandoquè periclitamur: inflammatio enim & alia gravissima symptomata

sæpè urgent, ut non rarò membranarum inflammatio, quæ suppurationem antecedere debet, præcipuè si eæ ita occaluerunt, ut vitæ difficiliùs commoveantur. Magna prætereà, quæ persæpè exscindi debet, scroti pars, curationem periculosiorem reddit. Ut horum magnam partem vitaremus, consultum duximus in amplâ Hydrocele aquam per acum triquetram educere, atque corroborantibus remediis, tùm suspensorio scrotum fovere & sustinere per aliquot dies, donec aliqua humoris copia iterùm fuit collecta, atque tunc, priusquàm ad antiquam amplitudinem perveniat, iterùm iterùmque perforatur, ac tandem scapello inciditur; ita enim minor est gangrenæ aut hemorrhagiæ metus. Tùm partes corrugatæ corroboratæque medicamenta faciliùs admittunt, & suppuratio citiùs, faciliùs, & æquabiliter excitatur, quod ex repetitis experimentis affirmamus. BERTRANDI, Tom. III, Academ. Reg. Chirurg. Pag. 3.

M. Gooch, duquel j'ai déjà parlé, relativement à l'excision, a guéri des Hydrocèles par le caustique; cependant, l'excision qu'il

a pratiquée ensuite, d'après Douglas, lui a paru préférable. Il fonde la raison de cette préférence, sur la facilité avec laquelle on peut voir l'état des parties intéressées, lorsqu'on ouvre la tumeur avec le bistouri.

Il est vrai qu'on n'a pas cet avantage avec le caustique, qui tuméfie le scrotum, même après que les eaux sont écoulées, au point que le testicule se trouve gêné par la pression que cette enveloppe exerce sur son corps & sur-tout pendant les premiers jours du traitement.

M. Monro pense bien différemment des caustiques; il ne craint pas de dire qu'ils ont l'avantage de faire aux tégumens une ouverture plus grande que celle qu'on fait par la simple incision; que l'inflammation, inséparable de l'escarre, peut être utile pour exciter une suppuration louable dans les tempéramens pituiteux, & que les pansemens sont plus aisés, en ce qu'on n'est point obligé à tenir la plaie ouverte par d'autres moyens, ce qu'il croit nécessaire dans toutes les plaies profondes.

Je croirois, avec M. Monro, que les tempé-

ramens pituiteux & phlegmatiques pourroient tirer des caustiques les avantages d'une supuration efficace. Mais, est-il en notre pouvoir de mesurer les médicamens avec la sensibilité, avec l'irritabilité des parties? & voit-on à des signes certains la différence de ces tempéramens, que tant de gens disent connoître, & que les vrais Médecins étudient sans cesse?

Nous voyons tous les jours parmi nos malades, des gens qui le sont pour la première fois de leur vie, & qui ne peuvent nous éclairer d'aucune manière sur ces signes. Nous n'avons alors que l'apparence pour nous, & cette apparence est souvent trompeuse.

En effet, l'homme qui, d'après notre aperçu, doit être l'homme le plus fort, l'athlète le plus vigoureux, est souvent l'être le plus foible, le plus délicat, prêt à descendre dans la tombe au plus petit choc qu'il éprouve.

Mais, à côté de ce malheureux être, nous voyons quelquefois l'homme dont l'existence nous semble foible & précaire, avoir par

devers lui la force d'un colosse , & être propre à supporter les grandes douleurs , comme les plus grandes fatigues & les plus violens exercices.

L'état physique de ce dernier individu , qui sembleroit permettre les stimulans , les irritans , & enfin les caustiques , tromperoit sans doute M. Monro ; son tempérament ne doit point être phlegmatique , il est plus naturel de le croire irascible & sanguin. Ainsi , dans un sujet semblable , l'application des caustiques pourroit avoir des suites fâcheuses.

M. Sharp a été témoin des effets dangereux des caustiques , & son témoignage doit avoir plus d'autorité encore que celle de MM. Garengéot & Monro , qui n'ont pas l'air d'en parler d'après leur expérience.

» Un homme , âgé de trente-sept ans , &
» d'un très - bon tempérament , ayant une
» Hydrocèle , avoit déjà souffert une fois
» l'application d'un caustique à la partie su-
» périeure de la tumeur ; le Chirurgien ayant
» ouvert l'escarre , en tira près de trois cho-
» pines d'eau ; mais la maladie étant reve-

» nue peu de temps après, M. Sharp entreprit
 » la cure radicale le 15 Décembre 1736,
 » par un nouveau caustique.

» Le caustique, employé par le premier Chi-
 » rurgien n'avoit occupé qu'un petit espace.
 » Celui dont M. Sharp fit usage avoit environ
 » six pouces de long sur un pouce de large ; il
 » le plaça sur la partie antérieure & supérieure
 » de la tumeur. L'escarre fut ouverte le len-
 » demain, il en sortit plus d'une pinte d'eau.
 » Depuis le 17 jusqu'au 24, le malade souf-
 » frit toujours beaucoup, non-seulement à la
 » partie affligée, mais encore au dos & aux
 » lombes, & il reposa très-peu. Le scrotum
 » devint très- enflammé & très-épais, & la
 » fièvre symptomatique fut très- violente,
 » sans que la plaie donnât aucun signe de
 » suppuration. Le 24 au soir, le malade se
 » trouva un peu mieux, & ce mieux continua
 » jusqu'à la séparation de l'escarre, qui se fit
 » le 29 ; mais la plaie avoit toujours mauvaise
 » mine, & il ne paroissoit point de grain
 » charnu à sa surface. Depuis le 29 Décem-
 » bre jusqu'au 5 Janvier les choses demeurè-

» rent dans le même état; depuis le 5 Janvier
» jusqu'au 13, le malade fut attaqué d'un
» accès de fièvre, qui revint deux fois encore,
» & cela de deux en deux jours. Depuis le 17
» jusqu'au 26, la fièvre ayant cessé, il com-
» mença d'aller beaucoup mieux, deux abscess
» au scrotum s'étant ouverts dans cet inter-
» valle.

» Vers le 2 Février, la douleur cessa entiè-
» rement, la tumeur diminua beaucoup, &
» la dureté se ramollit; la plaie se cicatrisa
» ensuite en fort peu de jours, & le 24 Fé-
» vrier le malade fut en parfaite santé.

Si M. Sharp se plaint des caustiques, re-
lativement aux accidens qu'il en a vu sur-
venir, il se plaint aussi des autres méthodes
de guérir radicalement l'Hydrocèle, ce qui
lui fait dire qu'il les rejette entièrement &
qu'il s'en tient à la cure palliative.

Les Observations de M. Sharp diffèrent
en tout de celles de M. Heister, puisque
ce dernier est un des plus zélés partisans
des caustiques. Etoit-il plus heureux dans
ses opérations, que ce célèbre Chirurgien

Anglois ? Le tempérament des sujets qu'il a traités par cette méthode, l'air du pays qu'il habitoit, ont-ils influé sur ses succès ? Tout cela peut être ; mais toujours est-il vrai que M. Heister a joui d'une grande réputation en Europe, & cela peut faire croire qu'il a guéri des Hydrocèles par les caustiques.

Il les appliquoit à la partie externe & latérale de la tumeur sur un emplâtre percé d'une ouverture longue & étroite, dont il ne donne pas les dimensions, ce qui nous empêche de sçavoir celle que doit avoir l'escarre. Il ne marque pas non plus le temps auquel l'escarre doit être ouverte : il recommande seulement de la percer avec le bout d'un instrument approprié, si les caustiques n'ont pas ouvert toute l'épaisseur des membranes : il veut que, lorsque les eaux sont évacuées, on remplisse la cavité de la plaie avec des lambeaux de linge, & qu'on se comporte ensuite d'une manière convenable pour guérir complètement la maladie.

Il paroît que M. Heister s'en est tenu à l'application des caustiques pour traiter les

Hydrocèles que sa pratique lui a fournies. Il nous dit expressément avoir guéri plusieurs personnes par cette méthode, tandis qu'il se borne au simple exposé des autres, sans dire qu'il en ait pratiquée aucune.

Les succès de M. Heister sont-ils assez nombreux pour fixer l'opinion générale sur les bons effets des caustiques ? c'est ce que j'aurois de la peine à déterminer, même en supposant que ce Praticien fût le seul qui les eût employés.

Il suffit donc que MM. Wiseman, Garengeot, Sharp, Bertrandi, & autres Chirurgiens de la première réputation, se soient plaints des caustiques, pour que nous devions y renoncer, lorsque nous aurons trouvé des moyens exempts de toute espèce de reproche.

M. Heister nous fournit lui-même une preuve de la validité de cette dernière conséquence. Il s'appuie de l'autorité de M. Douglas, pour avancer que le caustique est préférable aux autres méthodes ; mais M. Douglas ne s'est point soutenu dans cette opinion ; la preuve en est inférée dans son Traité par-

ticulier sur l'Hydrocèle , imprimé en 1755 , par lequel il publie la méthode de l'excision , qui lui est particulière ; & cela détruit entièrement ce que cet Auteur avoit dit en faveur des caustiques , dans son Abrégé des opérations de Chirurgie , plus de dix ans avant son dernier Ouvrage.

Cependant les succès de l'excision , publiés par Douglas , n'ont point empêché M. Else , Chirurgien en chef de l'Hopital Saint-Thomas à Londres , d'employer les caustiques. Sa méthode est à-peu-près celle que Guillemeau & Pigrai ont décrite , d'après Gui de Chauliac. Il paroît que M. Else ayant trouvé cette méthode établie dans son Hopital , a continué de la pratiquer , ainsi que M. Gislé l'avoit pratiquée avant lui.

Le caustique dont M. Else faisoit usage , étoit composé de la manière suivante :

R. Lixiv. Sapon. Pharmacop. Londin. unc. xxxij.

Coque , ad unc. viij.

Adde calc. viv. pulv. unc. iij , vel q. s. extrac. Thebaïci pulv. unc. j.

Donec omnem liquorem absorberit , ut fiat pasta , quæ vase optimè clauso servari debet.

» On l'applique au moyen d'un emplâtre
» fenêtré , & dont l'ouverture est à-peu-près
» du diamètre d'une pièce de douze sols , pour
» que l'escarre qui en résulte ait le double
» de grandeur. Ce remède produit ordinai-
» rement son effet dans quatre ou cinq heu-
» res. Le malade éprouve quelquefois la co-
» lique & la fièvre avec des douleurs dans
» les lombes & dans le scrotum ; sa langue
» devient blanchâtre , & dans quarante-huit
» heures on remarque une altération sensible
» à la tumeur , qui paroît alors tendue & beau-
» coup plus dure qu'elle n'étoit auparavant.
» Ces accidens cessent , pour l'ordinaire ,
» après un ou deux jours , sans qu'on soit
» obligé d'employer les saignées & les la-
» vemens «.

M. Vaux , en nous donnant la recette du caustique de M. Else , prétend que l'opium , qui en fait partie , diminue ses effets douloureux , au point que le malade peut dormir pendant son action. Il assure que l'opium

n'empêche point l'escarre de se former dans l'espace d'environ douze heures, & que cette escarre, une fois tombée, laisse appercevoir aisément la tunique vaginale, qu'il faut ouvrir avec précaution, pour évacuer l'humeur épanchée. M. Vaux a fait usage de ce moyen dont il a tiré beaucoup plus d'utilité que du féton. Il a été à même de faire cette remarque sur un homme qui, ayant deux Hydrocèles, permit qu'on en traitât une par le féton, & l'autre par le caustique. Il donne une Observation non moins concluante & semblable à la sienne, faite par M. Ford, son confrère & son ami.

Nous savons aussi que M. Wai a fait usage des caustiques, à l'exemple & d'après les renseignemens de M. Elfe. M. Baker's a vu ce moyen manquer sur deux malades, qui furent ensuite guéris par une nouvelle application du caustique, dont on fut obligé d'augmenter la dose.

Si M. Elfe a trouvé des partisans du caustique, & si ces mêmes partisans n'ont pas craint de publier que ce moyen est de beau-

coup préférable au féton, si fort vanté par M. Pott, comme nous le ferons observer, ce dernier Praticien rencontre à son tour un zélé défenseur du féton dans M. Howard, qui ne craint pas de dire que l'application des caustiques peut produire les accidens les plus redoutables. M. Howard fait les remarques les plus judicieuses sur les malades, dont les uns peuvent être d'une complexion saine, & les autres peuvent avoir l'habitude du corps altérée par l'intempérance, les boissons spiritueuses, le scorbut, la goutte, &c.

» Les personnes d'un tempérament sanguin, dit-il, ont des maladies inflammatoires; les plus légères causes suffisent pour exciter dans elles une inflammation générale & particulière, qui, une fois produite, persiste avec obstination, & peut s'augmenter relativement à diverses circonstances. Une autre cause rend les maladies inflammatoires dangereuses, c'est le degré exquis d'irritabilité du système nerveux. L'inflammation d'une partie membraneuse dans une constitution pareille, peut causer les accidens

» les plus fâcheux : & quoique dans ces
 » individus l'atonie & la gangrène soient
 » moins à craindre, on peut dire néanmoins
 » qu'une partie trop long-temps enflammée,
 » dans l'instant où l'irritabilité nerveuse existe
 » à son plus haut degré, sera sujette à la gan-
 » grène, non par l'habitude du corps malade,
 » mais par la violence & la durée de l'in-
 » flammation.

» Une autre espèce de gangrène arrive aux
 » personnes qui, ayant abusé des liqueurs
 » spiritueuses, ont le système nerveux débilité,
 » & incapable de souffrir le moindre degré
 » d'irritation ; car c'est le pouvoir nerveux qui
 » donne le sentiment & le mouvement à tou-
 » tes les parties, & si la vie est une chaîne
 » continuelle d'excès, ce même pouvoir af-
 » foibli, enlève aux vaisseaux de toute espèce
 » la force qu'il leur faudroit pour résister aux
 » effets des caustiques «.

M. Howard, après avoir ainsi exposé les
 dangers des caustiques, prend de-là occasion
 de leur préférer le séton : il dit ensuite avoir
 employé pendant plusieurs années cette der-

nière méthode, fans qu'il en soit résulté des symptômes fâcheux.

On dit de M. Robertson, Chirurgien à Richmond, qu'il a guéri plusieurs personnes par le caustique appliqué sur toute la longueur de l'Hydrocèle; il faut que le caustique reste assez long-temps pour que la tunique vaginale soit ouverte. Le testicule n'a, dit-on, jamais souffert de ce procédé. Il est vrai que M. Robertson a souvent été obligé d'avoir ensuite recours à l'instrument tranchant dans les Hydrocèles anciennes & sur des sujets avancés en âge.

La chute de l'escarre entraîne d'ordinaire le resserrement de la partie, & le pus qui se ramasse dans le fond de l'ulcère n'a pas toujours la facilité d'en sortir, ce qui oblige d'en aggrandir l'ouverture au moyen d'une incision.

Il est surprenant que M. Douglas, bien informé des divers succès que MM. Robertson, Baker's & autres Praticiens avoient obtenus par les caustiques, dont il s'étoit servi lui-même avec avantage, ait ensuite abandonné

abandonné cette méthode , pour lui préférer celle de l'excision. Cette conduite de Douglas me fait croire que les détracteurs des caustiques ont eu de grandes raisons pour les abandonner , & ces détracteurs méritent bien qu'on respecte leur opinion.

Zacharie Platner , dont la réputation est si bien établie dans toute l'Europe , ne craint pas d'avancer que l'action des caustiques sur les parties nerveuses du scrotum peut causer une vive douleur , & faire naître en même temps une inflammation des plus dangereuses.

Nam , qui illum , impositis adurentibus , aperiunt , iis nihilominus sæpè ferro opus est , si medicamentum non transiit , vel si plaga non satis patet. Ubi verò medicamentum altius descendit , offendere illud potest partes nervosas , & periculosissimam inflammationem cum gravi dolore movere. JOH. ZACHARIÆ PLATNERI , Dissertatio x de Hydrocele , pag. 371.

J'ai vu moi-même que ce moyen de guérir l'Hydrocèle étoit plus long & plus dou-

loueux que ne l'ont prétendu certains Maîtres de l'Art. Le malade que j'ai traité avec les caustiques, est attaqué d'un asthme convulsif, qui depuis vingt-quatre ans l'oblige à passer les nuits dans un fauteuil ; je ne voulus point le soumettre à l'incision, à cause de l'atonie considérable que je crus remarquer à ses fibres, ce qui suppose presque toujours trop de fluidité dans les humeurs. Je craignois donc que les secousses occasionnées par la toux que produit l'asthme, n'eussent déterminé quelque hémorragie opiniâtre.

En conséquence, je me servis de la pierre à cautère pour faire une escarre d'environ trois pouces de long sur un de large. Cette première application fut assez douloureuse, pour que le malade tombât en syncope pendant deux ou trois minutes, ce que je n'ai jamais vu arriver dans mon opération ordinaire.

Les tégumens, irrités par ce caustique, devinrent fort épais ; & leur poids, joint à celui de la tumeur, étoit fort incommode. Je réitérai tous les jours l'effet du caustique, ayant soin d'enlever, avec la pointe d'une

spatule un peu tranchante , ce qui me paroif-
 foit calciné ; ainfi chaque jour je renouvel-
 lai mon cauftique , que je plaçai fur une cannelure
 que je pratiquai fur la tumeur , avec la spatule.
 Une fois que cette gouttière fut profonde
 d'environ trois lignes , je quittai la pierre à
 cautère , dont la diffolution , trop facile ,
 procuroit de vives douleurs , en fe commu-
 niquant , malgré moi , au bord de la brûlure ,
 toujours très-fenfible. Je fubftituai à ce cauf-
 tique le crayon de pierre infernale , légè-
 rement faupoudré du fublimé corroſif en pou-
 dre impalpable. Ce qui fut d'un effet plus
 commode , plus prompt & moins douloureux.
 J'aggrandiſſois tous les jours la gouttière avec
 la pointe de ma spatule , & malgré mon
 defir d'accélérer l'ouverture de la tumeur ,
 par ce moyen , je n'arrivai à la tunique va-
 ginale que le dixième jour. Je la ſoumis à
 l'action du cauftique , pendant quatre jours.
 Elle étoit , au bout de ce temps , d'une con-
 ſiſtance ſemblable à celle d'un vieux par-
 chemin ; & j'aurois attendu long-temps
 qu'elle fût percée , ſi je n'avois pris le parti

de la diviser avec un bistouri , pour évacuer l'eau qu'elle contenoit. J'insinuai ensuite dans le sac plusieurs brins de charpie , ce qui fut assez douloureux pour que mon malade éprouvât encore une syncope , moins longue , à la vérité , que la première , attendu que je l'avois accoutumé à souffrir pendant quatorze jours.

La charpie put rester au fond de la plaie pendant deux jours , sans causer une grande douleur , mais le troisième , elle devint insupportable ; je fus donc obligé de la retirer , tant pour terminer les douleurs , que pour diminuer la tension du pouls du malade , menacé d'une fièvre violente. Le testicule avoit augmenté de volume à cette époque ; l'humeur qui sortoit par la plaie , étoit toujours aqueuse , l'escarre de la tunique vaginale tomba dans cet intervalle , le dix-huitième jour de l'opération première : je profitai de l'ouverture qu'elle me laissa , pour introduire dans la plaie une petite mèche de linge effilé avec laquelle je tamponnai de petits espaces que je trouvai à droite & à gauche , entre le

testicule & la tunique vaginale restante. Ce nouveau moyen fut encore très-douloureux, & sur-tout pour un malade, obligé de rester dans un fauteuil ; il fit naître une fièvre assez vive, des douleurs de tête & de reins, avec une insomnie de 24 heures. J'enlevai cette mèche au bout de douze heures, & la matière du suintement eut un peu de consistance, c'étoit le vingtième jour du traitement. La suppuration devint de bonne espèce peu de temps après. Alors, plus de fièvre, plus de douleur. La maladie fut terminée le 10 Juillet 1783, & le traitement avoit commencé le 28 Mai. Il est vrai que je crus devoir entretenir la plaie ouverte pendant quelques jours de plus, pour pouvoir m'assurer si la suppuration avoit été générale, ce qui me parut assuré par la forme du testicule, qui, quoiqu'un peu plus gros qu'à l'ordinaire, avoit contracté une adhérence exacte avec toutes ses enveloppes.

Comme cette cure s'est accomplie sous mes yeux seulement, la personne respectable sur laquelle je l'ai obtenue, m'a permis de

la nommer ; c'est M. Pigault de Grandcourt, Capitaine au Corps - Royal d'Artillerie, en résidence à Calais, âgé d'environ quarante-huit ans. Il a supporté ses douleurs sans se plaindre, & avec une tranquillité rare. Il étoit venu à Paris pour se faire opérer par l'instrument tranchant ; mais son état ne me permettoit pas d'en faire usage pour son Hydrocèle. Je me suis néanmoins rapproché de mon procédé ordinaire, dont l'essentiel consiste à produire la suppuration de la tunique albuginée dans toute sa surface, condition sans laquelle on se flatteroit en vain de guérir cette maladie.

Du Séton.

Si nous considérons combien l'on a varié, de tous les temps les moyens de guérir l'Hydrocèle, il sera fort aisé de voir qu'ils ont été en général d'un usage peu certain. En effet, nous voyons les Auteurs anciens & modernes, conseiller & proscrire ces moyens, parce qu'aucun n'a rempli complètement leur objet.

Le féton, par exemple, étoit en vigueur du temps d'Abubater Rhafis, qui faisoit la Chirurgie vers la fin du onzième siècle. Il fut ensuite oublié jusqu'à Gui de Chauliac. Ce dernier Auteur attribue, sans fondement, à Galien d'avoir conseillé le féton.

Galien, comme nous l'avons dit déjà, parle d'un syphon, pour évacuer les eaux de l'Hydrocèle, ce qui suppose que, ne connoissant pas le trocart, il perçoit la tumeur avec un instrument qui laissoit la place à son syphon, *immissò syphone*, c'est-à-dire, un tuyau recourbé, ou une seringue, & non point un féton, comme a cru le voir Gui de Chauliac, dans le Livre 14^e de la Thérapeutique de Galien.

Ainsi, d'après Gui de Chauliac, la méthode du féton seroit bien plus ancienne que Rhafis, ce qui n'est pas vraisemblable, puisqu'il est seul de son avis : & si Galien en avoit dit quelque chose, les Auteurs qui l'ont suivi de près en auroient également fait mention. C'est donc vers le onzième siècle qu'on peut porter la découverte du féton. Ensuite,

ce moyen a resté dans l'oubli jusqu'au quatorzième siècle, temps auquel Gui de Chauliac l'a fait revivre comme un moyen palliatif. Il l'employoit dans l'Hydrocèle, comme les Chirurgiens Arabes l'ont employé dans différentes maladies.

Gui de Chauliac veut qu'on faisisse la tumeur avec des tenettes plates & percées à leur bout, pour le passage d'une grande aiguille ardente, qui traverse cette même tumeur, en y laissant le féton, jusqu'à ce l'eau soit sortie; Gui de Chauliac recommande fort de s'éloigner de la cloison des bourses, & de remuer souvent le féton, dont il n'indique pas la forme & les dimensions. Il veut qu'on applique sur la partie, de l'huile & du blanc d'œuf, pendant les premiers jours de l'opération; ensuite il se contente, pour tout appareil, d'une feuille de choux appliquée sur la partie.

Fallope regarde l'application du féton, dans l'Hydrocèle, comme une méthode nouvelle. Cependant, Gui de Chauliac & Rhasis en avoient parlé plusieurs siècles avant lui. Fal-

lope ne faisoit point usage de tenettes plates & percées , pour pincer la tumeur & la traverser avec une aiguille ardente. Il dit seulement que les Chirurgiens modernes se servent d'un féton fait de plusieurs fils de foie , passés dans la tumeur , avec le secours d'une aiguille , & qu'ils laissent le féton en place pendant plusieurs jours , ayant soin de le retirer de part & d'autre , jusqu'au parfait écoulement du fluide. » Cette méthode me » plaît assez , dit Fallope , mais il est bon de » faire observer qu'elle est souvent infructueuse ». Malgré cet inconvénient , Fallope préfère le féton à tout autre moyen.

Fabrice d'Aquapendente , élève de Fallope , parle du féton d'après Gui de Chauliac , ce qui semble devoir fixer l'époque de ce procédé à ce dernier Auteur.

Franco , qui exerçoit la Chirurgie à Orange , tandis que Fallope la faisoit à Padoue , c'est-à-dire , vers la fin du seizième siècle , a également parlé dans son Ouvrage de la méthode du féton , d'après Gui de Chauliac. Il a seulement ajouté que la matière du féton doit être de foie en

huit ou neuf doubles. Franco reproche à ce moyen de produire des inflammations auxquelles on ne pare pas toujours, faute de remèdes connus. Il dit que dans pareilles circonstances il faut ôter le féton.

Ambroise Paré, après avoir parlé d'un onguent auquel il croit quelque vertu pour la cure de l'Hydrocèle, dit que si ce remède n'opère aucun effet, » il faut en venir à » l'opération manuelle, en appliquant un fé- » ton à travers le scrotum & les membranes, » où est contenue l'aquosité, & passer une » aiguille assez grosse, qui ait la pointe en » triangle, enfilée de fil de soie en huit ou » neuf doubles : la passer promptement au » travers des trous des tenailles à féton, se » gardant bien de toucher la substance pro- » pre du testicule. Cela fait, on y laissera le » fil, lequel sera remué deux fois le jour, » afin que l'eau soit évacuée peu-à-peu ; & » s'il y survenoit grande douleur & inflam- » mation, à cause dudit féton, subit fera » ôté, & la propre cure délaissée pour sub- » venir aux accidens «.

Les préceptes d'Ambroise Paré, sur l'usage du féton, diffèrent peu de ceux de Franco. Ce dernier a décrit deux manières de l'appliquer, dont l'une, sans tenailles, ce qui fournit un appareil beaucoup moins désagréable. Il semble même que Franco ait donné la préférence à celle-ci. Paré, son contemporain, a préféré l'autre, & pour le placer, il s'est servi d'une aiguille triangulaire, au lieu d'une aiguille ardente, ce qui rend l'opération moins douloureuse, & son appareil moins effrayant.

Quant à la confiance que les deux Chirurgiens avoient au féton, elle est à-peu-près la même : Franco assure qu'il occasionne souvent une inflammation dangereuse „ & „ alors, dit-il, est le plus expédient de l'ôter „. Paré l'a vu produire le même accident : „ & dans ce cas, dit il, subit fera „ ôté, & la propre cure délaissée „.

Cette ressemblance parfaite dans la doctrine de nos deux Auteurs, prouve bien que Paré, dont l'Ouvrage est postérieur de quelques années à celui de Franco, n'a pas craint

de le copier. Cependant Franco a renoncé au féton & lui a préféré l'usage d'une tente large , faite au choix du Chirurgien , avec la charpie, l'étoupe, le linge , ou une éponge : tandis que Paré s'en est tenu au féton, & que s'il a parlé de la tente, il en a parlé comme d'un moyen décrit par Franco, ou autres Chirurgiens qu'il ne nomme point.

Guillemeau , élève de Paré , n'a point adopté le féton de son maître. Il n'en dit presque rien : il décrit une autre opération, laquelle consiste à faire une incision sur la tumeur , afin de pouvoir placer ensuite dans le sac une tente de linge mollet. Guillemeau a porté si loin l'usage de ce procédé , qu'il le pratiquoit sur des petits enfans.

Pigrai a trouvé le féton d'un usage peu sûr & très douloureux. Il lui préfère la tente , qu'il semble avoir employée d'après Guillemeau.

Nonnulli abscessum aperiunt , acum filo instructam , ad formam seti trajiciendo : sed hoc majorem dolorem infert , & hæc curandi ratio minùs certa est quàm illa superior. PIGRAI.

Covillard dit aussi qu'on employoit de son temps le féton , à la faveur d'une aiguille rougie au feu , longue d'un demi-pied , & enfilée d'une soie en 8 ou 9 doubles. Ce procédé étoit , selon Covillard , meilleur que celui des tenailles , par la difficulté qu'on éprouve à rencontrer le second trou de cet instrument. Mais il lui reproche des cures manquées , à cause de l'inflammation dont il est accompagné ; accident qui oblige à renoncer à la cure par ce même moyen.

Wiseman veut qu'on emploie le féton dans l'Hydrocèle par infiltration , & croit que ce moyen peut se comparer aux scarifications que l'on fait pour guérir cette espèce d'œdème. If it be an Anasarca that possesseth the whole scrotum , the way to discharge it is either by scarification , or by a seton. WISEMAN, Book I , Chap. XXIII.

Thévenin parle du féton comme d'un moyen douloureux & peu certain pour la cure de l'Hydrocèle. Il dit ensuite que les Anciens l'employoient lorsque la maladie

occupoit les deux bourses ; le féton traversoit en même temps la double tumeur & la cloison dans la partie la plus éloignée du siège. Thevenin croit que, par cette manière, les eaux s'écouloient peu-à-peu , & qu'on s'opposoit ainsi à leur débordement ; que d'ailleurs la fluxion & l'inflammation arrivoient plus difficilement , lorsqu'on avoit soin de placer le féton à la partie supérieure de la tumeur , au lieu de le placer à la partie la plus déclive , & que les ouvertures gênoient moins le malade.

Dionis n'a regardé le féton que comme un moyen d'obtenir la cure palliative : Garengeot le propose pour faire évacuer les eaux contenues dans le tissu cellulaire du scrotum , & ne veut pas qu'on s'en serve dans l'Hydrocèle par épanchement.

On trouve dans les Œuvres de Fernel, que Silvius se servoit du féton, lorsqu'un topique ridicule ne guérissoit point l'Hydrocèle.

Hydrocele autem , stercore vaccino & caprarum imposito , curetur : id si non sufficiat ,

filo ad aquarum locum transfixo paulatim emittantur aquæ, postea ulcus glutinetur, & parti aquas transmittenti, ut hepatis lienis prospiciatur. SILVIUS, in Fernel. operibus.

M. Bertrandi, en parlant des Hydrocèles formées en peu de temps dans la tunique vaginale du cordon spermatique, lesquelles sont ordinairement cellulaires, dit avoir observé plusieurs fois que le féton avoit très-bien réussi dans ce cas, lorsque les cellules n'étoient ni trop épaisses, ni trop distendues, au lieu qu'en ouvrant la tumeur avec un instrument tranchant, toutes les cellules s'affaissent; & si après l'écoulement de l'humour on veut détruire les cellules, ou les dessécher, il faut employer des remèdes caustiques ou dessiccatifs, dont l'action peut, à cause de la proximité, porter sur les vaisseaux spermatiques & les corroder ou les obstruer; ainsi il y a à craindre pour ces vaisseaux. Les corrosifs, en les ulcérant, peuvent produire une hémorragie ou l'inflammation du testicule, le skirre ou l'atrophie de cet organe peuvent être causés par

les remèdes qui desèchent, & l'on a le désagrément de voir la maladie se renouveler lorsqu'on la traite par des moyens plus doux.

Le féton que M. Bertrandi conseille d'appliquer, doit être placé avec une aiguille un peu courbe, platte & assez large pour diviser un assez grand nombre de cellules. On doit la faire entrer par la partie externe de la tumeur, & la faire pénétrer jusqu'au centre. Après que les cellules sont bien dégorgées par la suppuration, M. Bertrandi propose le baume de soufre, pour terminer la cure.

Si l'Hydrocèle est ancienne, M. Bertrandi ne veut pas employer le féton, il dit que, par ce moyen, la matière purulente creuse & forme des sinus qui se dégorgent difficilement, si on ne les ouvre par différentes incisions, ce qui n'est pas agréable, & pour le malade & pour le Chirurgien.

Le même Auteur convient cependant que le féton a quelquefois réussi dans les Hydrocèles de la tunique vaginale; mais il lui reproche de produire rarement le degré d'inflammation

flammation desirable pour détruire le sac, sans exciter une suppuration dangereuse, suivie de sinus & de clapiers ; il croit que ces accidens ont fait abandonner le féton.

M. Heister a compté le féton parmi les moyens de guérir radicalement l'Hydrocèle, & quoiqu'il dise qu'on peut en accomplir le traitement en trente jours, ou plus, selon les cas, par ce moyen ; il ne lui préfère pas moins l'incision & le caustique, à cause de l'aifance avec laquelle on fait sortir les eaux, ainsi que la matière de la suppuration, par ces deux méthodes, qui permettent en même temps qu'on examine avec soin l'état du testicule & du cordon. » En effet, dit » M. Heister, si le testicule est attaqué de » pourriture, s'il est skirreux ou atteint de » toute autre maladie dont on ne puisse le » guérir, il faut sans doute le retrancher «.

Le féton, recommandé par M. Heister, doit être fait d'un ruban de fil, ou d'une bandelette de linge effilé : on le place, en perçant, avec une grande aiguille, le scrotum de haut en bas ou de bas en haut, pour

exciter une suppuration efficace. Mais, si la suppuration n'arrive pas avec ces précautions, il faut mêler au digestif quelques grains de précipité rouge en poudre.

M. Douglas dit que l'application du séton est très-douloureuse, que ce moyen ne peut mettre le kiste en suppuration. Il lui reproche aussi de s'opposer à ce que l'on puisse voir l'état du testicule. Il agit d'ailleurs avec tant de lenteur, & produit tant d'irritation, que M. Douglas n'a pas cru devoir le conseiller.

M. Monro, Professeur en Médecine à Edimbourg, est d'un avis tout-à-fait contraire, relativement au séton : il le croit plus sûr que tous les procédés connus jusqu'à lui. Il dit qu'on excite par ce moyen, une inflammation de la tunique vaginale, laquelle est suivie de l'adhérence de cette tunique avec la tunique albuginée. Cette méthode, dit-il, est la moins douloureuse & la plus facile à conduire : elle excite des symptômes moins fâcheux, & elle réussit beaucoup plus souvent.

M. Percival Pott a fait des épreuves très-

fuivies sur l'usage du féton. Ses travaux, à ce sujet, sont les derniers que nous ayons. Il a trouvé ce moyen de guérir l'Hydrocèle bien supérieur à tous les autres, & l'a mis en usage de deux manières.

Il évacuoit d'abord les eaux avec la canule ordinaire d'un trocart, dans laquelle il passoit une sonde armée d'un féton composé de dix ou douze brins de fil de coton, tel que celui dont on se sert pour la chandelle ; il pouffoit ensuite cette sonde aussi haut qu'il le pouvoit, vers la partie supérieure de la tunique vaginale, & il faisoit sur la sonde une incision assez grande, pour pouvoir la tirer avec le féton qu'il laissoit en place, ayant soin de recouvrir les orifices des deux petites plaies avec des plumaceaux.

M. Pott dit que cette méthode étoit en général très-heureuse, attendu qu'il avoit soin de faire saigner son malade le surlendemain de l'opération, de lui procurer une ou deux selles, & d'envelopper toute la partie dans un cataplasme émollient, le tout soutenu d'un bon suspensoir. Il a cru néan-

moins devoir employer le féton d'une autre manière.

» J'ai trouvé , dit M. Pott , qu'il étoit in-
» commode de faire une incision sur l'extré-
» mité de la sonde. Premièrement , à cause de
» sa petitesse & de sa flexibilité. 2°. Parce
» qu'il étoit quelquefois difficile de la tenir
» ferme & stable. 3°. Parce que le Chirurgien
» avoit toujours besoin du secours de la main
» d'une autre personne , circonstance qu'on
» doit toujours chercher à éviter , lorsque cela
» est possible. J'ai trouvé encore que le féton
» de coton , tel que je l'ai dit , ne passoit pas
» aussi aisément que je l'aurois souhaité , &
» excitoit plus de douleur que je n'aurois vou-
» lu , en frottant trop rudement la tunique
» albuginée. D'ailleurs ce féton , composé de
» coton , restoit adhérent , dans quelques cas ,
» trop long-temps & trop fortement. Enfin ,
» par la connexion intime des parties du co-
» ton humide l'une avec l'autre , je ne pou-
» vois le faire sortir qu'en entier ; ce qui ,
» dans quelques circonstances , occasionnoit
» une perte de temps inutile ; & ce qu'il y a

» de pire, je l'ai trouvé, dans deux cas, ad-
 » hérant si fortement, que j'ai été obligé de
 » pratiquer une petite incision pour le faire
 » sortir tout-à-fait. Or, j'ai remédié à tous ces
 » inconvéniens & à toutes ces difficultés, & je
 » crois les avoir fait disparoître entièrement.

» Les instrumens, dont je fais maintenant
 » usage, sont un trocart, dont la canule n'a
 » pas tout-à-fait un quart de pouce de diamè-
 » tre. Une autre canule, que j'appelle la canule
 » du féton, qui est d'argent, à laquelle j'ai
 » donné un diamètre justement proportionné,
 » pour passer par la canule du trocart, &
 » dont la longueur est de cinq pouces; une
 » seconde de six pouces & demi de long, ayant
 » à une de ses extrémités une pointe de tro-
 » cart bien acérée, & à l'autre un œil qui con-
 » duit le féton.

» Le féton est composé de fil à coudre,
 » assez fort & assez gros pour remplir la der-
 » nière canule, & en même temps pour passer
 » à travers sans aucune difficulté.

» Je perce avec le trocart la partie infé-
 » rieure & antérieure de la tumeur, comme

» dans la ponction palliative ordinaire. Aussi-
» tôt que l'eau est sortie , & que le perfora-
» teur est retiré, je pousse la canule du féton,
» à travers la canule du trocart , jusqu'à ce
» qu'elle soit parvenue à la partie supérieure de
» la tunique vaginale , & que je la fente à la
» partie très supérieure du scrotum ; cela fait ,
» j'introduis la sonde , armée de son féton ,
» dans la dernière canule , je perce avec sa
» pointe la tunique vaginale & les tégumens ,
» & je tire le féton à travers la canule , jus-
» qu'à ce qu'il en soit sorti une quantité
» suffisante par l'ouverture supérieure. Je re-
» tire ensuite les deux canules , & mon opé-
» ration est achevée. Elle s'exécute en deux
» ou trois secondes , & le malade n'éprouve
» pas une douleur beaucoup plus grande que
» dans la ponction ordinaire.

» Cette méthode a tous les avantages de la
» première opération , & n'est pas sujette aux
» mêmes inconvéniens. La canule du féton ,
» qui est forte & non susceptible de flexi-
» bilité , appuie fermement contre l'endroit
» par où le féton doit sortir ; la pointe acérée

„ de la sonde ne peut ni vaciller ni s'écarter ,
 „ parce qu'elle est retenue dans cette canule.
 „ Cette pointe perce la peau immédiatement
 „ & exactement à l'endroit où l'on a inten-
 „ tion de faire l'ouverture ; & le féton , en
 „ traversant la canule , ne peut pas exercer
 „ sur le testicule un frottement trop rude.

„ Aussi-tôt que le malade est opéré , je le
 „ mets dans son lit , & je lui fais prendre
 „ vingt ou vingt-cinq gouttes de teinture
 „ Thébaïque , que je répète ou que je ne ré-
 „ pète pas , selon les circonstances “.

Cette dernière manière de placer le féton
 est assurément préférable à la première ; mais
 l'on peut dire que cela ne change point la
 nature du moyen auquel les Anciens & les
 Modernes font des reproches qu'on ne fauroit
 suspecter. Il est heureux que M. Pott ait de-
 vers lui de fortes raisons pour persévérer
 dans la pratique de cette méthode. Il nous
 assure qu'elle est suivie d'une cohérence gé-
 nérale & parfaite dans les parties qui con-
 tenoient le fluide de l'Hydrocèle , pourvu que
 l'inflammation , qui doit précéder , ne soit

pas assez violente pour causer la suppuration, l'abcès, & la gangrène à la partie affectée.

» Je suis souvent parvenu, dit M. Pott, à produire cette cohérence par l'usage du féton ; c'est un traitement dont fait mention Fabrice d'Aquapendente, d'après d'autres qui l'employoient avant lui. Toutefois leur procédé étoit un peu différent du mien «.

On diroit que M. Pott attribue ses succès à la manière d'employer le féton ; sa manière diffère des autres à la vérité par l'aisance avec laquelle on fait cette opération, ce qui la rend moins douloureuse, mais les suites en sont les mêmes.

En supposant donc que le féton eût toujours l'avantage de procurer la parfaite cohérence des parties entr'elles sans accident fâcheux, il seroit assurément préférable à tous les autres moyens, mais cette supposition est purement gratuite ; M. Pott ne garantit pas cette cohérence. » Je suis souvent parvenu, dit-il, à produire cette cohérence par l'usage du fé-

» ton «. Ce texte signifie que ce moyen n'a pas eu constamment le même effet.

J'ai de la peine à croire que la suppuration soit à craindre, mais je crois que M. Pott a raison de redouter l'abcès & la gangrène du testicule, ainsi que la violence de la fièvre symptomatique. Ces derniers accidens peuvent être suivis de la mort ou de la perte de l'organe malade ; mais si au contraire l'inflammation n'est pas assez forte, la cohérence parfaite doit avoir lieu difficilement : & d'après la variété des tempéramens dont j'ai parlé à l'occasion des caustiques, je crois mal-aisé de rencontrer ce juste degré d'inflammation, qui se borne à opérer la parfaite cohérence, sans produire les accidens ci-devant énoncés. Depuis que M. Pott a publié sa méthode, M. Roc, Chirurgien d'Edimbourg, en a imaginé une autre, qu'il dit être plus parfaite. Elle consiste à faire deux petites incisions sur la peau pincée dans les parties supérieures & inférieures de la tumeur. Il perce ensuite le sac avec une lancette dans la partie supérieure, & pendant

l'écoulement des eaux, une sonde creuse sert à conduire un stilet pointu qui perce le sac en dedans & en dehors. Ce stilet est cannelé vers sa pointe, & permet la dilatation de la plaie au moyen d'un bistouri. On tire le stilet pour lui substituer l'aiguille du féton, qui doit entrer par la partie inférieure de la tumeur.

C'est sans doute la nouveauté de son moyen, qui plaît à M. Roc, car il n'a aucun avantage sur les autres; on peut même sans injustice le regarder comme plus long, plus douloureux, & moins parfait que celui de M. Pott.

Depuis que l'ouvrage de ce dernier a paru, M. Elfe a publié une seconde édition de sa manière de guérir l'Hydrocèle par les caustiques: il est dit dans ce dernier Ouvrage que deux malades, traités avec le féton par M. Martin, à l'Hopital de Saint-Thomas, ont éprouvé des accidens fâcheux & défagréables; & M. Vaux, plus récemment encore, ayant eu occasion d'employer le caustique & le féton sur la même personne, attaquée de

deux Hydrocèles, assure que ce dernier moyen a produit des douleurs & une inflammation si considérables, qu'il a été forcé d'avoir recours à la saignée, aux fomentations, au clystère, & à l'opium; tandis que les accidens occasionnés par les caustiques, appliqués sur la seconde Hydrocèle, avoient été si légers, que le malade avoua qu'il n'avoit presque pas souffert. M. Vaux rapporte ensuite une Observation faite par M. Ford, son confrère, qui peut servir de pendant à la sienne, & sur-tout relativement aux accidens survenus de l'usage du séton.

Cependant M. Howard ne craint pas d'assurer, postérieurement à M. Vaux, qu'ayant suivi, avec le plus grand soin, le traitement de l'Hydrocèle par la méthode du séton, il n'a jamais vu qu'elle ait été suivie de fâcheux accidens.

M. Howard, qui se déclare hautement contre les caustiques, doit être fondé sur la préférence qu'il donne au séton. Mais cela ne détruit pas les observations faites par MM. Vaux & Ford, qui ne craignent pas

de publier les mauvais effets de ce dernier procédé, dans un pays où il est encore en vigueur.

Parmi les Chirurgiens qui ont employé le féton, pour le traitement de l'Hydrocèle, quelques-uns l'annoncent comme un moyen de pallier cette maladie; d'autres ne craignent pas de dire qu'il peut faire naître des accidens plus graves que la maladie qu'on veut anéantir; & plusieurs enfin le regardent comme celui des moyens qu'on doit préférer à tous les autres. L'application du féton est pourtant à-peu-près la même entre les mains des personnes de l'Art qui en ont fait usage, & parmi le nombre de ces personnes, on peut en compter qui ont joui de la première réputation; aussi la différence qu'on a remarquée dans ses effets, l'on pourroit l'attribuer, peut-être, aux différens degrés de la maladie, comme à l'extrême variété qui règne dans les individus, soit par rapport à l'état physique, soit par rapport à l'état moral.

Que dire de tout cela? faut-il encore appliquer le féton, ou bien faut-il le faire

oublier, en le déclarant plus dangereux que les autres moyens? On trouvera plus loin le Corollaire de ces propositions, que j'ai cru devoir faire précéder de nouvelles Observations publiées par des grands Maîtres, qui ne veulent point nous induire à erreur. La première est de M. Sabatier, si bien connu, & par les places distinguées qu'il remplit, & par la réputation qu'il a méritée. La seconde, est de Fabrice de Hilden, homme si justement distingué par les qualités rares de son esprit & de son cœur.

Le malade sur lequel M. Sabatier voulut faire usage du séton, souffrit beaucoup, il eut une fièvre violente, pour laquelle on fut obligé de le saigner plusieurs fois; cette précaution produisit un bon effet; mais elle n'empêcha point la grande suppuration de la partie: il fallut aussi pratiquer une incision longue d'un pouce, aux deux endroits du séton, qu'on fut contraint d'enlever pour prévenir de nouveaux accidens plus dangereux. La maladie fut néanmoins guérie en trente-six jours; mais quoique M. Sabatier n'ait pas vu le

malade en grand danger de mort , il avoue que la guérison fut achetée bien cher.

Nous lisons dans Fabrice de Hilden, Obs. 67, Cent. iv, qu'un Savoyard, traité en Espagne d'une Hydrocèle, par la méthode du féton, guérit en apparence de cette maladie, qui reparut ensuite avec des excroissances fongueuses au corps du testicule. Ces excroissances prirent insensiblement un caractère cancéreux. Le malade, qu'on jugea susceptible d'être opéré avec quelque espoir pour la guérison, mourut peu de jours après l'opération, dans les plus vives douleurs, & rien ne put s'opposer à ce que le vice de la partie ne gagnât rapidement les parties voisines.

Cette Observation est de Griffonius: Fabrice de Hilden, qui l'a recueillie, l'a jugée très-intéressante. Il est sûr que nous pouvons la voir comme une preuve de la nécessité d'opérer à bonne heure l'Hydrocèle pour empêcher les dangereux effets de l'eau stagnante sur les parties qui ne sont point altérées. Elle nous prouve encore que le féton n'avoit pas

produit la plus parfaite cohérence des tuniques dont parle M. Pott, avec plusieurs Auteurs, puisqu'il se fit entr'elles un nouvel épanchement. Il est vrai que l'Observateur porte l'histoire de la nouvelle maladie à quelques années plus tard, disant qu'elle fut occasionnée par la faute du malade, qui négligea les remèdes & le régime, ce qu'il n'est pas naturel de croire; au lieu qu'il paroît probable que le séton aura porté une première atteinte au testicule, ou tout au moins que la cohérence n'ayant pas été parfaite, un nouvel épanchement aura affecté l'organe, qui avoit déjà souffert de la présence du séton.

Enfin, de quelque manière qu'on puisse voir ces Observations, je crois pouvoir avancer, d'une manière positive, qu'elles ne sont point favorables au séton; & l'on ne peut se dissimuler que l'emploi de ce moyen seroit très-dangereux, toutes les fois que l'on soupçonneroit, ou le mauvais état des tuniques du testicule, ou la plus légère indisposition à cet organe. Il irrite à coup sûr les parties qu'il touche sans cesse, & qu'il frotte à cha-

que pansement. Ces parties irritées doivent nécessairement éprouver une suppuration imparfaite.

Le fil du féton, & le plan sur lequel il est placé, ne peuvent manquer d'attirer dehors cette matière première, dont le séjour dans les parties malades, produit, à la longue, la bonne suppuration. (*Pus purem generat*).

La manière dont Fabrice d'Aquapendente traitoit l'Hydro-Sarcocèle est la preuve de cette assertion. Ce célèbre Auteur faisoit une ouverture sur la partie supérieure de la tumeur, & laissoit au testicule un assez grand cul-de-sac, dans lequel il fomentoit une suppuration efficace, au moyen d'une tente; & cette suppuration consumoit les excroissances charnues qui se trouvoient autour du testicule.

Le féton, qui s'oppose assez ordinairement au séjour du pus, produiroit à coup sûr un effet contraire, lorsque sur-tout on soupçonneroit, ou le mauvais état du testicule, ou celui de ses tuniques; complication qui exigeroit

exigeroit indispensablement une opération d'une autre nature. Rien d'ailleurs n'est plus difficile à connoître que l'état du testicule, quand il nage dans une grande quantité de fluide. On peut en dire autant de l'état des tuniques; ainsi, la maladie ne peut être bien jugée qu'après l'ouverture de la tumeur qui fait voir l'état de ces parties.

Fabrice de Hilden dit encore, dans sa 65^e Observation, Cent. iv., qu'il a vu mourir un de ses malades à Laufanne, de la même manière que celui de Griffonius. Il croit que tous les deux avoient le sang vicié. *Sed ambo isti viri, quod non omittendum, pravis humoribus referti erant.*

Cette opinion de l'Observateur latin, n'est point à la décharge du séton, non plus que le prétendu régime qui n'a pas été suivi par le Savoyard, après son traitement.

Les Anciens attribuoient toujours la suite des opérations à la nature du sujet qu'ils avoient à traiter, ou à sa manière d'observer le régime prescrit. Cette logique étoit adoptée par leurs concitoyens, plus indulgens,

& peut-être moins éclairés que les nôtres. Le Chirurgien alors avoit rarement des torts envers le malade ; aussi avoit-il moins de gloire dans beaucoup de circonstances, où le savoir & l'adresse décident irrévocablement du salut de la personne opérée.

Fabrice de Hilden prouve encore ce que je viens d'avancer, en faisant l'histoire d'une Hydrocèle, qui, à son grand étonnement, étoit compliquée de Sarcocèle. Il dit, que son malade guérit, parce que son sang étoit d'une bonne qualité. Il n'a pas remarqué qu'il dut cette cure à sa manière de conduire le traitement, ou du moins a-t-il été trop modeste pour l'écrire.

Ayant appliqué sur la tumeur un caustique dont il ne dit point la nature, il fit l'excision de l'escarre, mit ainsi les parties à découvert, & trouva les vaisseaux spermatiques environnés d'une excroissance charnue & dure. *Carneam quandam & induratum materiam circum circa vasa spermatica inveni. Post excisionem itaque escarræ, &c.*

Cette manière de s'exprimer est très-possi-

tive , Fabrice de Hilden enleva l'escarre & la tunique vaginale qui en faisoit partie ; il mit ainsi à découvert le testicule malade , & avec le secours de l'art il put faire naître une suppuration assez heureuse pour fondre les fongosités & les duretés qu'il avoit trouvées , ce qui n'étoit peut-être que l'épaississement que l'on rencontre quelquefois à la tunique vaginale.

Il est à croire que pareille maladie, traitée avec le séton , dans le premier temps , auroit pu devenir fâcheuse. Par la manière dont Griffonius a opéré , l'on voit qu'il n'a pratiqué aucune espèce d'excision , qu'il a fait au contraire une division peu considérable au sac. *Inciso scroto , plurimum effluxit aquæ , hinc scrotum primò subsedit.* Il s'écoula par la plaie beaucoup d'eau , & le scrotum s'affaissa ; ce qui fait croire , avec raison , que les parties ne furent pas assez mises à découvert , pour se flatter qu'elles éprouveroient une bonne suppuration. Il survint au contraire le troisième jour une vive douleur , inflammation , ulcère cancéreux & malin ;

ce qui, peu de jours après, donna la mort au sujet de cette Observation.

Cette maladie, dont nous n'avons pas eu tout le détail, étoit d'une nature différente: aussi la mort, dont elle a été suivie, a fait faire à Fabrice de Hilden des réflexions qu'il donne comme un avis important.

Admonitio.

Diligenter itaque Chirurgus signa omnia quæ de herniis, à Celso, Paulo Æginetâ, aliisque Medicis & Chirurgis describuntur, examinet essentiamque morbi accuratè investiget, antequàm manus operi adhibeat, ne malum in pejus ruat. Prætereà videat ne corpus multis pravis humoribus scateat, vitium aliquid insigne in renibus subsit, quemadmodùm fuerunt in istis viris herniosis, quorum Dodonæus mentionem facit. Quotiescumquè verò Chirurgus unà cum aquâ carnem circum circa testiculum concretam subesse cognoverit, præstat scrotum incidere, testiculum & quidquid circa ipsum concretum separare atque excindere,

dummodò id radicitùs fieri possit. Si enim skirrofa illa materia, processum sive didymum, ut vocant, jam occupat, & abdomini adhæret, frustra tentabitur incisio, & Chirurgo infamiam, ægro verò immaturam mortem inferet (1).

(1) Il est très-difficile de bien juger l'état du testicule, lorsqu'il est dans un grand volume d'eau. Le précepte que donne ici Fabrice de Hilden ne s'accorde point avec la guérison qu'il a opérée sur le sujet de son Observation 65^e, & duquel j'ai parlé déjà. Ce Chirurgien très-célèbre, prit l'Hydro-Sarcocèle pour une Hydrocèle, malgré toute l'attention qu'il eut d'examiner la tumeur, & par le tact, & par les yeux, à la faveur d'une bougie placée derrière la tumeur.

Cette manière de juger la maladie n'est pas très-sûre. Mon expérience m'a appris qu'on ne voit pas toujours la lumière traverser la tumeur, comme on la verroit passer au travers d'une bouteille. La tunique vaginale, souvent épaissie, s'oppose au libre passage des rayons. Quant au tact, c'est le moyen le moins équivoque d'établir un pronostic. C'est par le tact qu'on peut s'assurer jusqu'à un certain point, de l'état du cordon, qui, dans l'Hydro-Sarcocèle, est plus ou moins enflé, & plus ou moins sensible. La tumeur elle-même ne se laisse pas comprimer sans produire une certaine douleur; c'est à cette douleur qu'on pourroit soupçonner la maladie du testicule, qui, dans toutes les Hydrocèles un peu considérables, se trouve comme suspendu dans l'eau, excepté dans son bord postérieur, qui adhère à la tunique vaginale, mais qu'il n'est pas facile de distinguer. La tension du sac rend

Il est aisé d'extraire de cet avis tout ce qui peut avoir rapport au bien de la Chirurgie. Assurément le Chirurgien ne sauroit porter trop d'attention sur la nature & le siège de la maladie ; ce qui suppose qu'il n'en doit pas moins avoir sur le choix des moyens qu'il a pour guérir. Quant au précepte de retrancher le testicule , toutes les fois qu'il y aura Hydro-Sarcocèle , il seroit dangereux de

pour l'ordinaire vaines , les tentatives qu'on fait pour toucher le testicule en entier.

Ainsi , quelque bonne opinion que nous puissions avoir de l'état des parties , nous ne devons point imiter Fabrice de Hilden dans le pronostic qu'il a fait. Cet Auteur nous dit qu'il avoit promis , aux parens de son malade , de le guérir dans trois semaines ; & sa promesse étoit fondée sur une erreur , qu'il avoue avec toute la candeur & toute l'ingénuité possibles. *Sed , bone Deus , quàm me fefellit opinio ! Quàm verissimam esse divini Hypocratis sententiam , judicium difficile , reipsâ inveni !*

En supposant même que la tumeur parût transparente , à certains égards , le testicule ne peut jamais être bien jugé par les yeux , qui , selon les loix de l'optique , seroient toujours trompés par les corps intermédiaires , plus ou moins épais : & , dans tous les cas , il seroit imprudent de dire que la maladie est simple , puisque le testicule peut être quelquefois malade de plusieurs manières , sans que le cordon spermatique ait la plus légère apparence de maladie.

l'adopter trop généralement. Les grandes incisions, sur toute la longueur des parties intéressées, peuvent être suivies de suppuration favorable, sur-tout dans l'excroissance charnue qui naît autour des vaisseaux spermaticques & du testicule, que les Anciens ont appelée *caro adnata circà testes*. Et si ces incisions ne sont pas toujours suffisantes, du moins sont-elles nécessaires lorsque l'amputation de la tumeur est l'unique moyen de conserver le malade à la vie.

Fabrice de Hilden croit beaucoup aux vices des humeurs, comme aux maladies des reins; il n'observe pas que l'Hydro-Sarcocèle, dont Pierre Crottesius est mort en 1606, & dont il nous donne l'histoire, étoit la suite d'une chute de cheval. Plusieurs de ces maladies naissent de causes étrangères; il est vrai qu'elles peuvent devenir plus ou moins graves, relativement aux tempéramens qui en sont affligés. Mais parler *vice des humeurs* par-tout, c'est être étrangement prévenu contre *les humeurs*; c'est vouloir nier que les maladies puissent devenir mortelles

par la timidité, la mal-adresse, l'ignorance, ou l'erreur du Chirurgien.

Il feroit donc très dangereux de croire trop généralement *au vice des humeurs*, & de ne pas tenter l'amputation du testicule dans le cas de maladie au cordon, prolongée même au-dessus de l'anneau. M. Pott nous a donné plusieurs exemples de guérison de cette espèce; & ne pas se conformer au grand précepte de Celse, feroit inhumain, sans doute; *melius anceps remedium experiri, quàm nullum.*

Je ne puis applaudir à la proposition de Fabrice de Hilden, quand il prétend que le Chirurgien se couvre d'infamie par la mort de son malade; elle feroit vraie, cette proposition, si le Chirurgien, n'ayant pas connu la maladie, avoit manqué de mettre en œuvre les moyens de la guérir. Mais s'il a fait au contraire un pronostic juste, s'il s'est conduit d'après de bons principes: il est honorable aux yeux de ses concitoyens, & ne doit point s'effrayer de la calomnie. Craindre dans certains cas le venin de cette Hydre,

nous feroit négliger des fecours fouvent très-efficaces , que l'humanité réclame de nous. Et notre Art ne feroit plus cet Art falutaire, fi nous en refusions l'exercice , quand la mort est inévitable fans lui.

D'après ce que j'ai dit plus haut , relativement au féton , l'on voit que le traitement de l'Hydrocèle par cette méthode , a été rarement heureux dans tous les temps , si ce n'est entre les mains de M. Pott. Voilà pourquoi les Anciens ont cru devoir recourir à l'usage d'une tente introduite dans une ouverture faite au fac de l'Hydrocèle , afin d'exciter , à fa surface intérieure , une suppuration qui pût tarir la source des eaux.

De la Tente.

Si l'on consulte les différens Auteurs qui ont parlé de la tente , on trouve que Franco , Chirurgien d'Orange , l'a décrite avant tous les autres , & qu'il en a fait sa méthode particulière. Aussi doit-on l'appeller *méthode de Franco* , au lieu de l'appeller *méthode de Ruifch* ou *de Marinus* , comme l'ont fait

MM. Heister & Bertrandi : il est à croire que ces deux derniers Ecrivains ont ignoré ce que Franco , Ambroise Paré & autres Auteurs ont écrit sur l'usage de la tente, avant Ruifch & Marinus. Franco décrit son procédé de la manière suivante. » Il faut , » dit-il , ouvrir la tumeur avec une lancette » ou un rasoir. L'ouverture sera faite avec » la précaution de ne point blesser le testicule ; elle aura trois ou quatre doigts de » longueur , selon le volume de l'Hydrocèle , » & la taille de la personne qu'on opère. » Lorsque les eaux seront écoulées , on placera une tente dans la plaie pour la tenir » ouverte. Cette tente sera faite avec la » charpie , l'étoupe , le linge ou une éponge ; » elle sera de la longueur de la plaie , & » large plutôt que ronde , & on la trempera » dans l'huile rosat un peu chaude «.

Franco fait consister la bonté de sa méthode dans la sage précaution de laisser longtemps la plaie ouverte , afin que les humeurs soient bien évacuées , & les parties desséchées ; » chose , dit-il , qu'on ne peut faire aisément

» avec le féton , comme je l'ai éprouvé plusieurs
 » fois «. Il recommande ensuite l'application
 des astringens ou *restreintifs* , selon son lan-
 gage , afin d'empêcher la fluxion & procurer
 la guérison comme celle des autres plaies
 ou ulcères.

Ce dernier précepte de Franco prouve
 assez que la partie des topiques étoit peu
 connue de son temps , ce dont il se plaint ,
 en parlant de l'inflammation occasionnée
 par le féton , qu'on ne peut éviter faute de
 moyens connus.

Ambroise Paré veut qu'on place la tente
 d'une autre manière. » L'incision doit être
 » faite au bas du scrotum , avec une lancette
 » ou un rasoir , mais la plaie ne doit avoir
 » qu'environ un demi-doigt de longueur. On
 » la tiendra ouverte avec des tentes , jusqu'à
 » parfait écoulement des eaux , on la cauté-
 » risera ensuite «.

Paré prétend qu'on peut guérir les Hydro-
 cèles qui sont dans un kiste. Cependant il
 ne décrit cette méthode , que comme ap-
 partenante à d'autres personnes. S'il est vrai

que plusieurs Chirurgiens aient, à la connoissance de Paré, mis la tente en usage, il est impossible que Franco n'en soit point l'inventeur, puisqu'il n'a devancé Paré que de quelques années; au reste, Franco n'a pas moins l'honneur d'avoir le premier décrit la méthode qui diffère d'une manière avantageuse de celle qu'on trouve dans Paré, puisque celle-ci ne peut être regardée que comme palliative par la nature de l'incision, tandis que l'autre ayant guéri très-souvent, mérite d'être comptée parmi les méthodes curatives.

Guillaume Salicet conseille aussi l'application de la tente. » Elle doit être garnie d'un
» onguent corrosif; la tumeur doit être
» ouverte avec une lancette; on ne doit
» évacuer qu'une partie de l'eau contenue;
» l'ouverture fera fort étroite, afin que la
» tente puisse la boucher, de manière que
» l'on soit maître d'évacuer l'eau quand on
» voudra. Pour empêcher, d'une manière
» sûre, le retour de la maladie, Salicet pré-
» tend qu'il faut réitérer souvent cette éva-

» cuation ; qu'indépendamment de la tente ,
 » il faut appliquer un emplâtre sur la partie
 » qu'on liera fortement pour empêcher l'eau
 » de descendre dans les bourses par le di-
 » dyme «.

Guillemeau n'avoit pas , de la tente , la même idée que Paré & Salicet ; il en parle comme d'un moyen fort au-dessus de ceux qu'on a mis en usage. On voit que les Médecins de son temps en avoient aussi bonne opinion , puisque MM. Duret & Hautin, Médecins ordinaires du Roi, l'avoient conseillée pour guérir de l'Hydrocèle un enfant de deux mois , appartenant à M. de Villautrais.

Guillemeau a fait l'application de la tente , sur plusieurs enfans. Ses premiers succès l'ont engagé , sans doute à la continuer.

» L'incision doit être faite sur la partie in-
 » férieure de la tumeur , avec l'attention de
 » ne point blesser le testicule , ainsi que le
 » cordon spermatique ; il faut enlever , s'il
 » est possible , une partie du kiste , & intro-
 » duire une grosse tente de linge mollet dans

» la plaie , pour la tenir ouverte pendant un
» certain temps , ce qui occasionnera une
» suppuration aux parties restantes. Il est très-
» nécessaire de faire suppurer la plaie pen-
» dant long - temps : sans cette précaution ,
» les parties , abreuvées de matière féreuse ,
» pourroient donner lieu à un nouvel épan-
» chement «.

Guillemeau se croit bien fondé dans la préférence qu'il donne à la tente sur le caustique & le féton. Paré préféreroit le féton à la tente (1).

(1) Ces variétés, dans les opinions , ne sont pas faites pour prévenir en faveur de ces différens moyens ; & nous devons croire que plusieurs des Auteurs dont j'ai parlé , ont eu de fortes raisons pour décrier telle ou telle méthode , que d'autres personnes disent avoir vu produire des succès constans.

Il en est de même des éloges pompeux que tant de gens , peut-être intéressés , ou du moins trompés , font de plusieurs moyens merveilleux qu'on emploie pour guérir toutes les maladies. Les hommes , considérés , d'un côté , comme individus précieux , & de l'autre , comme le soutien de l'espèce , ont droit de réclamer nos soins les plus assidus , lorsqu'il est question d'examiner les soi-disans remèdes qui leur sont offerts. C'est ainsi que nous devons les défendre des effets souvent très-funestes de l'empyrisme ; & ce devoir , nous l'avons contracté , en nous

Pigrai , à l'exemple de Guillemeau , préfère la tente au caustique & au féton. » Il
 » conseille de la placer dans une plaie oblique,
 » faite avec un scalpel ; cette manière d'ou-
 » vrir la tumeur favorise l'écoulement de l'eau
 » qu'elle contient. Il faut qu'on ait le plus grand
 » ménagement pour les vaisseaux spermati-
 » ques , afin de ne point les blesser. La tente
 » doit être d'une longueur médiocre ; elle
 » doit tenir la plaie ouverte , jusqu'à ce que
 » la matière soit totalement évacuée. Ce pro-
 » cédé fait naître une légère inflammation à
 » la partie , ensuite la suppuration arrive , &
 » la maladie ne revient pas sitôt «.

*Quòd si ulcus , ex necessitate ac per vim ,
 apertum maneat , quoad illi exigua quædam
 inflammatio , per quam crudus humor meliùs
 suppuretur , supervenerit , recidiva mali non
 tam citò contingit.*

dévouant à l'Art de guérir : il est sacré , ainsi nous ne pouvons préconiser un nouveau remède dont l'usage n'est point indifférent , si son utilité n'a été reconnue par une suite d'Observations , faites sous les yeux de témoins irrévocables & compétens.

Cette manière de parler de la tente nous autorise à croire que Pigrai l'a vu manquer de succès, ce qui ne peut que diminuer notre confiance en ce moyen.

Covillard, qui a décrit plusieurs procédés pour la cure de l'Hydrocèle, parle de la tente; & ce qu'il en dit, semble avoir été puisé dans l'Ouvrage de Franco. Il établit la nécessité de faire suppurer la plaie pendant long-temps, pour que la cure soit radicale; indépendamment de l'huile rosat que Franco employoit pour enduire la tente, Covillard se servoit aussi d'un digestif de la même manière. Quoiqu'il ait préféré cette méthode à toutes les autres, il dit qu'elle peut être suivie d'inflammation & de gangrène, surtout dans les corps cacochymes.

Job a Meeckren propose une tente particulière, dont la matière est un emplâtre; elle doit être creuse comme une canule de plomb, & couverte d'onguent basilicum: l'Auteur croit que cette espèce de tente n'est pas susceptible de blesser le testicule. *Ne durities foret molesta, turundam ex emplastro formatam,*

*formatam , unguento basilico incrustatam for-
mini imposuimus.*

Ce moyen ne doit point nous séduire : l'Auteur avoue qu'ayant été obligé de l'appliquer différentes fois sur une Hydrocèle qui revenoit toujours , le testicule finit par être malade , ce qui l'obligea d'aggrandir la plaie. La maladie fut guérie néanmoins avec une pom-
made faite de miel rosat & de précipité , le tout couvert d'un emplâtre fondant. Cette cure surprit agréablement le Chirurgien & le malade , fort inquiets pour les suites. *Et sic Deo , nobisque gratias referens , integrè con-
valuit.*

Antoine Nuck , qui vivoit à-peu-près dans le temps de Job a Meeckren , peut être compté parmi les partisans de la tente : l'eau une fois écoulée par une incision faite avec une lancette , il introduisoit une tente , qu'il regar-
doit comme un moyen palliatif.

Le célèbre Ruifch parle de la tente , de manière à faire voir qu'il en est satisfait. Il conseille d'ouvrir la tumeur dans sa partie supérieure & latérale , & de mettre dans la

plaie une tente oblongue, enduite d'onguent rofat, dans lequel on aura mis du précipité rouge. Il veut qu'on laisse la tente en place jusqu'à l'époque d'une légère suppuration, par laquelle on détruit les membranes qui fournissoient l'épanchement. On extrait ensuite ces membranes avec de petites pinces.

Si autem curationem aggredieris, aperiendo scrotum à superiori parte ad latus, tumque vulnus turundâ oblongâ, unguento rosaceo, mercurio præcipitato rubro, inunctâ, oppleveris, donec lenis inflammatio, eique succedens suppuratio parva, membranulas stillantes putrefecerit, tuncque eas tenaculo eduxeris.
RUISCH.

Il semble que l'incision faite sur la partie supérieure & latérale de la tumeur, ait pu donner lieu à des amas de pus dans la partie inférieure du sac, à moins que Ruifch n'ait fait garder, à ses malades, une situation par laquelle la plaie soit devenue la partie la plus déclive.

Cette remarque est de M. Sabatier, qui révoque en doute les succès de Ruifch. Il est vrai qu'il doit se faire aisément des amas

de matière purulente dans le cul-de-sac formé par la nature de l'incision que Ruisch a proposée ; mais pour peu que l'on accorde d'étendue à la plaie , dont cet Auteur ne donne point les dimensions , le cul-de-sac se videra avec assez d'aisance , si l'on réitère les pansemens deux fois le jour , ayant soin d'appliquer des plumaceaux ou de petites compresses graduées sur la partie inférieure du scrotum. Ce moyen de compression , soutenu par le reste de l'appareil , placé dans les mêmes vues , augmentera la force des fibres cutanées & musculaires de la partie , & leur contraction facilitera de reste l'expulsion de l'humeur dont il s'agit.

Voilà vraisemblablement quelle étoit la manière dont le célèbre Ruisch se conduisoit dans le traitement de l'Hydrocèle , lorsqu'il employoit la tente.

Si cependant la plaie n'étoit pas assez ouverte , pour que la matière de la suppuration eût une libre issue , il pourroit arriver que cette même matière produisît la destruction partielle du scrotum dans la partie la plus

basse, ce qui seroit suivi de l'amincissement de cette enveloppe, & la fluctuation, qui ne tarderoit pas à se manifester, indiqueroit le moment de donner jour au fluide. J'ai vu quelquefois des abcès de cette nature qui n'ont jamais eu d'autre inconvénient que celui de procurer une douleur supportable à la partie, sans que le testicule ait éprouvé le moindre accident.

Thevenin s'est déclaré très-zélé partisan d'un moyen particulier, qui participe du caustique & de la tente; il veut que l'ouverture de la tumeur soit faite avec le caustique, & qu'après avoir séparé l'escarre avec une lancette, on plonge, dans le fond de l'ulcère, un ou plusieurs plumaceaux attachés par un fil ciré, qu'on laisse séjourner pendant sept à huit jours: » Afin, dit-il, que la nature » irritée par la présence de ces corps étran- » gers, y envoie des humeurs, & fasse sup- » purer le sac où les eaux étoient contenues, » pour préserver le malade de rechute. Au- » trement, s'il en restoit quelque portion, » elle serviroit de germe à une nouvelle con-

» gestion ; c'est par cette méthode, que j'ai
 » traité jusqu'ici très-heureusement les Hy-
 » drocèles. On peut faire la même chose des
 » deux côtés tout à la fois, quand ils sont
 » tous deux malades ». THEVENIN, *Traité
 d'Opérations*.

Ce traitement prouve que le testicule & son cordon, peuvent résister pendant plusieurs jours à l'impression très-incommode, & souvent très-douloureuse des corps étrangers. Cependant, il existe divers exemples de gangrènes, dans ces parties, à la suite d'inflammations. Cette vérité doit faire craindre de nouveaux exemples de cette nature, & nous prescrit de rester observateurs scrupuleux des règles de la prudence dans le traitement de ces maladies. Nous avons vu que la seule application des caustiques a causé des accidens très-dangereux, & Thevenin n'a pas redouté d'associer à ces caustiques la présence des plumaceaux, introduits dans la plaie par une ouverture peu considérable, qui suppose une gêne occasionnée par leur séjour dans cette cavité.

Je suis persuadé, cependant, que Thévenin a guéri, comme il le dit, des Hydrocèles par cette méthode ; mais il me reste aussi la liberté de croire que ses cures sont si peu nombreuses, qu'il seroit imprudent de faire de nouveaux essais de sa méthode, & sur-tout pour guérir deux Hydrocèles à la fois au même malade.

Heister regarde aussi la tente comme un moyen de guérir l'Hydrocèle. On diroit que Heister a vu, pour la première fois, dans les Œuvres de Ruifsch, l'exposé de cette méthode, qu'il appelle, mal-à-propos, methode Ruifschienne, comme je l'ai déjà fait remarquer. Il rapporte le texte de Ruifsch, & passe ensuite à la méthode de Marinus, qu'il dit être à-peu-près la même. Ce dernier Auteur faisoit, comme Ruifsch, une incision à la partie supérieure du scrotum, il passoit d'abord le doigt dans cette plaie, & ensuite une tente de cire, de pareille grosseur, longue d'environ trois travers de doigt, & un peu recourbée à la pointe. Cette tente étoit enduite d'onguent d'altea ; il la laissoit dans

la cavité du scrotum pendant vingt-quatre heures, temps au bout duquel la partie se trouvoit dans un état d'inflammation.

Marinus ne vouloit pas évacuer les eaux; il se contentoit de diminuer la longueur de la tente, à mesure que la cavité diminuoit elle-même; il appliquoit par-dessus un emplâtre émollient, pour faciliter la suppuration. Lorsque la suppuration étoit établie, il portoit du digestif dans la plaie; à la faveur de la tente, il faisoit aussi entrer dans la même plaie de l'onguent rosat. Le septième jour, la tente devoit être enduite d'huile d'hîpericum; il détergeoit bien l'ulcère sur la fin du traitement.

Quoique M. Heister prétende que cette méthode diffère peu de celle de Ruisch, nous voyons cependant que la tente de ce dernier doit être enduite d'onguent rosat, mêlé avec du précipité rouge, & qu'il n'emploie ce moyen, que pour porter dans le sac le remède qui doit produire une inflammation & cette suppuration suffisante pour détruire la poche des eaux. Ruisch abandonne

la tente , lorsque la suppuration est établie , au lieu que Marinus veut en continuer l'usage jusqu'à la fin du traitement. D'ailleurs , les onguens de celui-ci sont d'une nature bien différente de ceux de Ruisch , qui veut exciter une inflammation plus ou moins considérable , relativement à la dose plus ou moins forte de précipité rouge , qu'il fait entrer dans l'onguent rosat. Je crois donc que l'intention de Ruisch , dans le traitement de l'Hydrocèle , étoit de produire une suppuration efficace , & qu'il a regardé l'onguent rosat & la tente , comme un récipient du précipité rouge , caustique qu'il employoit comme le moyen essentiel.

Ainsi donc , la méthode de Marinus ne peut se comparer à celle de Ruisch ; & si l'une des deux mérite d'être employée , c'est , je crois , celle de ce dernier , qui est la plus simple & la meilleure , si sur-tout la dose de précipité peut se mesurer assez exactement pour que l'inflammation ne soit point excessive.

Outre que Marinus étoit fort attaché à ce

nombre d'onguens , qu'il changeoit à tous propos , on pourroit dire aussi qu'il continuoit trop long-temps l'usage de la tente. Ce corps très dur peut , en procurant des douleurs & une irritation suivies , changer la bonne disposition du testicule en une très-mauvaise.

M. de Haller a regardé comme médiocre l'Ouvrage de Marinus , que M. Heister croit être un des plus habiles Chirurgiens d'Italie. M. Heister convient néanmoins de l'inutilité de ses onguens , & trouve ridicule sa répugnance à entreprendre la cure de l'Hydrocèle sous le signe du Scorpion. Une superstition de cette nature est , à la vérité , peu faite pour un homme qui se destine à l'Art de guérir.

M. Bertrandi , en parlant de la tente , en attribue l'invention à Marinus ; son erreur est plus blâmable encore que celle de M. Heister ; elle suppose avec raison qu'il n'a pas lu les Œuvres de ce dernier Auteur , encore moins les Œuvres de Ruifch , qui écrivoit sur la fin du dix-septième siècle.

Les Ouvrages de Ruifch , de Marinus , ceux de Franco , de Salicet , beaucoup plus anciens encore , font néanmoins bien intéreffans pour les Chirurgiens , qui , comme M. Bertrandi , veulent arriver à une certaine célébrité.

M. Sue , le jeune , est tombé dans la même erreur que M. Bertrandi , dont il a transcrit le texte. » La méthode de Marinus , dit-il , » peut quelquefois , dans l'Hydrocèle de la » tunique vaginale du cordon spermatique , » mériter la préférence sur le féton. On la » pratique en ouvrant la tumeur à sa partie » supérieure & latérale ; on panse la plaie » avec une tente molle , faite d'huile & de » cire , que l'on couvre d'onguent digestif » cathérétique ; on diminue le volume de » cette tente , à mesure que la suppuration » diminue en quantité , jusqu'à ce qu'on » puisse faire usage des épulotiques. Si la tumeur est ancienne & d'un certain volume , » on ne doit pas faire grand fond sur cette » opération ni sur le féton , parce que les » tégumens deviennent alors si minces , qu'il

» faut enfin les retrancher. SUE, *Dictionn. de Chirurgie*, pag. 401.

Henri Moinichen, Médecin Danois, dans ses Observations Médico-chirurgicales, parle des bougies & des sondes que les plus habiles Chirurgiens de son pays employoient en guise de tente, pour guérir l'Hydrocèle. Leur procédé consistoit à percer la tumeur avec un trocart ou avec une lancette; on introduisoit dans le sac, par cette ouverture, une bougie de la longueur du doigt; ce corps étranger faisoit naître une irritation légère aux tuniques, & la suppuration qui venoit ensuite procuroit la réunion des tuniques avec le testicule, ce qui prévenoit toute espèce d'épanchement.

Une canule de plomb remplissoit ce même objet : mais quoique Henri Moinichen expose ces divers moyens de traiter l'Hydrocèle, il prétend qu'ils irritent un peu trop les parties intéressées, ce qui peut faire naître une inflammation dangereuse. La fièvre symptomatique n'est pas moins redoutable; elle peut devenir mortelle, lorsqu'on y pense le

moins. Il peut même survenir une affluence d'humeur au testicule, qui fasse dégénérer la maladie.

M. Bertrandi a pensé que ces moyens étoient à tous égards très-dangereux.

M. Monro les a vu néanmoins réussir deux fois. Il avoit introduit dans la canule du trocart, une bougie dont le bout s'avançoit d'environ trois lignes, afin que la tunique albuginée ne fût point blessée par la canule. M. Monro croit que cette manière d'employer la tente, est la meilleure de toutes; mais, malgré les deux succès dont il a été témoin, il ne craint pas de dire qu'il a été trompé, dans quantité d'autres circonstances, où il a voulu réitérer le même moyen. D'autrefois l'inflammation est devenue si considérable, qu'il a fallu ouvrir le sac dans toute sa longueur, pour prévenir de nouveaux ravages.

M. Pott, en parlant des Hydro-Sarcocèles que Fabrice d'Aquapendente dit avoir guéries par l'usage de la tente, croit que cet Auteur n'a guéri que des Hydrocèles simples,

dans lesquelles il y avoit gonflement au corps du testicule. » L'adhérence de la tunique vaginale avec la tunique albuginée, dit M. Pott, » peut être la suite de ce traitement employé » dans le cas de l'Hydrocèle, & par conséquent le malade peut obtenir une cure » radicale ; mais celui qui est un peu au fait » de la maladie, proprement dite Sarcocèle, » fait qu'elle supportera très-rarement un » pareil traitement «.

Il résulteroit de l'opinion de M. Pott, que Fabrice d'Aquapendente pourroit être compté parmi les premiers Chirurgiens qui ont employé la tente, puisque nous fixons les premières épreuves de ce moyen à Franco, son contemporain. Fabrice d'Aquapendente fait aussi mention de la canule d'argent dont Fallope avoit parlé avant lui. L'on a vu que Galien s'étoit occupé de ce même moyen, (*immissio syphone*). Reste à savoir si ces Auteurs ont parlé de la canule pour évacuer les eaux seulement, ou pour occasionner cette irritation qui, successivement, produit la cure radicale.

Il est donc difficile de déterminer quels sont les Auteurs de la tente, de la bougie, & de la canule; nous savons seulement que ces différens moyens peuvent produire des accidens fâcheux. M. Monro, fils, rapporte qu'un jeune homme, opéré de l'Hydrocèle par la méthode de l'incision, s'apperçut, le quinzième jour de son opération, que la plaie, presque cicatrisée, donnoit passage à un peu d'eau; il introduisit lui-même dans la plaie une sonde, pour faire place à une tente de fil ciré, qu'il poussa aussi avant qu'il le put dans l'intérieur de la partie; après quoi il se coucha & s'endormit; mais peu de temps après il fut éveillé par une douleur très-vive avec une fièvre violente & inflammation au testicule, ce qui l'obligea de recourir à la saignée réitérée. Ces accidens furent suivis d'une suppuration violente, qui auroit pu devenir très-funeste.

M. Nanoni, fils, rapporte que son père, ainsi que M. Bacciochi, premier Chirurgien de l'Hopital de Brescia, ont employé la tente, & que ce moyen avoit guéri l'Hydrocèle,

lorsque l'inflammation & la suppuration qu'il a excitées ont été considérables.

M. Nanoni donne ensuite l'histoire de la maladie suivante, qui l'a fait renoncer à cette méthode.

Le Marquis Albizzi, de Césène s'en fut à Florence en Octobre 1774, pour s'y faire traiter d'une Hydrocèle jointe à un petit gonflement du testicule. Après avoir souffert plusieurs fois la cure palliative, il se présenta chez M. Molinelli, Chirurgien d'un grand mérite à Boulogne, lequel ayant bien examiné la maladie, lui dit que l'extirpation du testicule étoit nécessaire, puisqu'il étoit attaqué d'une Hydro-Sarcocèle. M. Nanoni, père, pensa que la maladie principale étoit l'Hydrocèle, & qu'on pourroit conserver le testicule, lequel, à son avis, n'étoit pas fort affecté.

On commença la cure avec la tente, le 2 du mois d'Octobre. La nuit qui suivit l'opération, le malade fut attaqué de frissons & d'une fièvre qui dura pendant quelques jours.

L'inflammation, qui caufoit la fièvre, se manifesta dans le scrotum par un gonflement accompagné de rougeur & de douleur, le sixième jour après l'opération : on leva la tente pour la première fois, & on en remplaça une autre plus petite, & dont, chaque jour, on diminua le volume. Le vingt-quatrième jour on supprima la tente; le gonflement étant dissipé, & la suppuration terminée, la plaie étoit prête à se cicatrifer, lorsqu'on vit paroître une nouvelle tumeur, qui fit lentement des progrès. On jugea qu'il s'étoit formé une nouvelle Hydrocèle; on l'ouvrit par une incision oblongue, qui mit à découvert toute la partie interne du sac dans lequel l'eau étoit contenue.

L'ouverture, faite par cette méthode, se cicatrifa de la manière la plus simple, & le malade jouit ensuite d'une guérison parfaite.

Outre l'incertitude d'obtenir la cure radicale avec la tente, cette méthode est, selon M. Nanoni, très-douloureuse, vu la nécessité de la renouveler souvent; au lieu que la méthode de l'incision a, selon le même

Auteur,

Auteur, l'avantage de mettre le Chirurgien à portée de voir & d'examiner la maladie, pour savoir si le testicule est affecté. D'ailleurs, la douleur de l'incision n'est pas très-considérable, & le traitement est on ne peut plus facile.

M. Warner a fourni une Observation à l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, par laquelle on voit que les corps étrangers, introduits dans le sac de l'Hydrocèle, ne procurent pas toujours une prompte irritation aux tuniques, & qu'on est quelquefois long-temps à l'attendre. Cela dépend, selon les apparences, de la disposition du sujet opéré.

M. Warner, au lieu de tente, s'est servi d'une petite éponge pour procurer cette irritation. Ayant ouvert le sac, il plaça dans cette cavité l'éponge, qu'il laissa pendant vingt-quatre heures, sans y appercevoir le moindre changement. Il mit ensuite une seconde éponge, dont l'effet ne fut sensible que le trentième jour; ce fut alors seulement que le scrotum parut dur & enflammé. La tente

fut enlevée , & l'on appliqua sur la partie un cataplasme fait avec la mie de pain & le lait ; le trente-quatrième jour il survint une légère suppuration , qui augmenta considérablement pendant dix jours ; ensuite un petit abcès , au voisinage de la plaie , fournit environ une once de pus , & le malade guérit peu de temps après. Depuis cette cure, M. Warner dit en avoir entrepris plusieurs autres avec le même avantage.

Je crois à quelques succès de l'éponge , puisque M. Warner nous les garantit ; je crois aussi que la tente , les sondes , les canules , peuvent avoir guéri certaines Hydrocèles. Mais tous ces moyens ont des inconvéniens , puisque plusieurs Auteurs s'en plaignent. Outre qu'ils opèrent lentement , ils sont aussi très-douloureux ; la tuméfaction qu'ils occasionnent , si elle n'est suivie d'une suppuration dans toute la cavité du sac , n'est pas toujours efficace.

M. * * * avoit une Hydrocèle d'un assez gros volume , dont il desiroit fort la guérison ; mais , soit qu'il eût des affaires d'une

nature à l'empêcher de garder le lit, soit qu'il eût quelque répugnance pour l'instrument tranchant, il ne voulut point être opéré par ma méthode. Je lui parlai des succès obtenus par Franco, Salicet, Ruifch, Warner, Pott, & plusieurs autres Chirurgiens de mérite, qui, à leur rapport, guérissent leurs malades en excitant, par le féton, ou par la tente, une suppuration peu incommode, ou une cohérence efficace des tuniques ou sac avec le testicule. M. * * * fut séduit par l'espoir d'être guéri par un de ces moyens. Après quelques jours de régime, j'évacuai les eaux de l'Hydrocèle avec le trocart; je laissai la canule en place, & m'étant assuré du bon état du testicule, je me servis de cette canule, pour conduire dans le sac une petite bougie flexible, & saupoudrée d'une poudre impalpable, faite avec trois parties de sucre & une partie de précipité rouge. Lorsque j'eus introduit cette bougie assez avant pour qu'elle pût toucher à la partie supérieure du sac, je retirai la canule du trocart, en laissant la

bougie dans le sac, croyant l'y laisser pendant quelques heures.

Mais je vis bientôt la nécessité absolue de débarrasser le malade de ce corps étranger, qui, cinq à six minutes après son entrée, procura les douleurs les plus aigües, & ensuite une syncope assez longue. Le testicule augmentoit sensiblement de volume, au point qu'environ deux heures après il se trouva plus gros qu'une grosse poire.

Ce changement devoit me faire bien augurer pour les suites; il sembloit annoncer une inflammation aux tuniques, une légère suppuration, & ensuite leur recollement. La suppuration ne se fit qu'aux environs de la petite plaie, elle fut même féreuse, le gonflement diminua par l'application des topiques, & la maladie revint presque aussi vite qu'après une ponction ordinaire.

M. Sigaux, Docteur en Médecine, a vu le sujet de cette Observation, rue d'Anjou, Fauxbourg Saint-Honoré.

Peu de jours avant cet essai de la tente,

j'en avois fait un autre sur un Graveur, qui, obligé d'être souvent à son atelier, choisit la même opération, persuadé qu'il ne seroit point obligé à garder le lit. L'application de la tente ne fut pas, à beaucoup près, si douloureuse, je la laissai dans le sac pendant vingt-quatre heures.

Le testicule s'enfla moins que dans l'autre malade; il y eut plus de chaleur & de douleur à la partie; du 5 au 6, la fièvre se fit sentir; elle dura pendant deux jours, il survint une suppuration peu abondante, à cette époque, qui dura pendant vingt-cinq jours par la petite plaie; ensuite le testicule, qui sembloit reprendre son volume ordinaire, devint plus gros, plus douloureux, & d'une forme irrégulière. Le malade eut la fièvre une seconde fois; l'application des cataplasmes anodins parut favorable. Je m'aperçus qu'il se formoit un abcès dans la partie externe & supérieure du testicule; j'en fis l'ouverture, lorsque la matière me parut préparée; j'aurois abandonné cette opération à la nature, si le foyer n'avoit pas été sous

la tunique vaginale, qui auroit pu résister trop long-tems à l'action du pus. La suppuration de cette nouvelle plaie fut plus abondante que la première ; elle dura plus de quinze jours ; le testicule avoit perdu sa forme ordinaire, qu'il reprit peu-à-peu. Cette cure a été plus de deux mois à s'accomplir ; il est vrai qu'elle a été complète, & que le malade n'a couru aucune espèce de danger, il a seulement supporté deux opérations. J'ai eu aussi quelque inquiétude pour le testicule, à cause d'une consistance plus dure que la consistance ordinaire, qu'il a conservée plusieurs mois après sa cure.

Depuis ce temps, je n'ai plus voulu faire usage de la tente : Pigrai, zélé partisan de ce moyen, avoue, comme on l'a vu, qu'il ne guérit pas toujours l'Hydrocèle, ce qui s'accorde parfaitement avec mon expérience.

Ainsi, la tente ne mérite pas d'être préférée à d'autres procédés, qui n'offrent pas des ressources plus certaines, puisque chacun d'eux est sujet à différens reproches.

Des Injections dans le sac de l'Hydrocèle.

M. MONRO, célèbre Professeur en Médecine & Chirurgie à Edimbourg, croit que la manière de traiter l'Hydrocèle par injection, nous vient d'un Chirurgien de son nom, attaché au Régiment de Hume, tandis qu'elle appartient de droit à M. Lambert de Marseille, qui, comme on l'a vu déjà, faisoit la Chirurgie avec distinction, il y a plus de cent ans. Ses Œuvres chirurgicales ont eu plusieurs éditions : la troisième, de 1677, renferme d'excellens préceptes & des observations intéressantes. C'est donc avec une véritable satisfaction que je lui rends hommage sur la bonté de ce Traité, dans lequel il nous dit avoir fait, avec succès, des injections d'eau phagédénique dans le sac de l'Hydrocèle; & la manière dont il en parle prouve bien qu'il est inventeur de ce moyen.

M. Sabatier, dans l'histoire des injections, n'a pas disputé cette découverte à M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, parce que, ainsi que le Professeur d'Edimbourg,

il n'a pas eu occasion de lire l'Ouvrage du Chirurgien François.

Lambert , après avoir parlé des procédés employés par Gui de Chauliac, Franco, & Thevenin , s'exprime de la manière suivante :

» Ma façon de traiter l'Hydrocèle , que j'ai
» conçue d'après Galien , est beaucoup plus
» sûre & moins incommode ; & d'un grand
» nombre de maladies de cette espèce que
» j'ai traitées , pas une n'a manqué de gué-
» rir , ce qu'on ne peut pas dire de la ponc-
» tion. L'usage des remèdes âcres attaque la
» callosité des membranes , & les oblige de
» s'unir ensemble , comme elles l'étoient ci-
» devant. Aussi les Hydrocèles traitées de la
» manière suivante , font-elles rarement su-
» jettes à récidiver , si ce n'est du côté op-
» posé , par quelque nouvelle cause.

» On se servira d'une lancette , pour faire
» l'ouverture de la tumeur dans sa partie la-
» térale externe , trois ou quatre travers de
» doigt au-dessous du pli de l'aîne. On in-
» troduira une sonde dans la plaie , & cette

„ fonde doit servir elle-même à conduire
 „ une canule d'argent, longue d'environ un
 „ pouce, grosse comme une plume à écrire,
 „ & percée de plusieurs trous à son rebord,
 „ pour qu'on puisse la tenir fixée dans le sac,
 „ au moyen d'un ruban de fil. Cette canule
 „ donnera passage à une injection composée
 „ avec une livre d'eau de chaux & un demi-
 „ gros de sublimé corrosif; cette injection
 „ fera réitérée deux fois le jour; elle doit
 „ rester peu de temps dans le sac. *Ce procédé*
 „ *est propre à nettoyer le sinus, consumer la*
 „ *tunique calleuse, aiguillonner la nature à*
 „ *la suppuration, s'opposer à la pourriture &*
 „ *aux altérations qui pourroient survenir.*

„ La tente sera bouchée avec un linge en
 „ plusieurs doubles; la partie, enveloppée d'un
 „ cataplasme émollient, sera soutenue avec
 „ un suspensoir, & même un coussin mollet,
 „ pour éviter le tiraillement du cordon &
 „ autres accidens qui pourroient exiger des
 „ opérations nouvelles.

„ On doit observer les marques de la sup-
 „ puration & exfoliation de la membrane ou de

» *la chair spongieuse du testicule , contami-*
» *nées par le séjour de l'injection , ce qui*
» *s'annonce par la fièvre & par la douleur ,*
» *qui se propage quelquefois jusqu'au rein du*
» *côté malade par la continuité des vaisseaux*
» *spermatiques. Le malade éprouve en outre*
» *une espèce de piquûre vers le pli de l'aîne*
» *& aux environs de la canule. Ensuite un*
» *peu de chaleur , de rougeur & de tumeur ;*
» *& lorsque la suppuration est établie , il sort ,*
» *avec le pus & les injections , de petites*
» *pellicules qui marquent la bonne disposi-*
» *tion de la partie malade. On diminuera pour*
» *lors la dose de sublimé , de quatre à huit*
» *grains. On ôtera le cataplasme , pour ap-*
» *plicher l'emplâtre diapalme. Peu de jours*
» *après on abandonnera la tente , & le ma-*
» *lade se lèvera , il continuera les injections*
» *& leur donnera issue , en pressant douce-*
» *ment la bourse. Cette conduite durera jus-*
» *qu'à parfaite guérison , qui sera plus ou*
» *moins retardée , relativement à l'état des*
» *parties intéressées avant l'opération.*

» Si l'Hydrocèle étoit double , on feroit

» deux fois la même opération. Souvent la
 » tente canulée fort plutôt qu'on ne voudroit,
 » l'Hydrocèle n'en guérit pas moins, si l'on
 » a eu alors des marques manifestes de la
 » suppuration.

» L'Hydrocèle guérie, le testicule subsiste
 » rarement dans sa forme première & natu-
 » relle, mais il reste dur & se rapetisse. Il
 » s'endurcit spécialement, si sa propre tuni-
 » que ou sa substance sont altérées & enta-
 » mées par le séjour des eaux & l'acrimonie
 » de l'injection, d'où il arrive qu'il se cica-
 » trise, s'endurcit, & que sa vertu est dimi-
 » nuée : si la tumeur ne suppure pas bien, ou
 » qu'elle ne soit pas bien détergée, le malade
 » sent, après sa guérison, des douleurs jus-
 » qu'aux reins «.

Lambert croit sa méthode de guérir l'Hydrocèle, beaucoup au-dessus de toutes les autres; & pour encourager les gens de l'Art à la pratiquer, il donne le détail de plusieurs cures.

Première Observation de Lambert.

UN vieillard de soixante-cinq à septante ans, étoit si fort incommodé d'une Hydrocèle au côté droit, qu'il ne pouvoit vaquer à sa profession. Lambert fut prié de le traiter charitablement.

L'ouverture qu'il fit avec une lancette, pour évacuer les eaux, fit fortir en même temps beaucoup de sang, & le volume de la tumeur fut à-peu-près le même. Il n'introduisit pas moins sa canule dans le sac, & ensuite son injection d'eau phagédénique, ayant soin de boucher exactement l'ouverture de la canule. Le malade éprouva le lendemain beaucoup de douleur & beaucoup de fièvre. La canule étoit sortie de la plaie, il ne fut plus possible de l'y faire rentrer. La tumeur augmenta encore de volume, elle fut aussi plus dure & plus enflammée. Ces accidens décidèrent Lambert à faire une seconde incision à la partie la plus déclive de la tumeur, (c'étoit le sixième jour de l'opération). Il donna ainsi issue à une humeur pu-

rulente & fétide. Au lieu de son injection ordinaire, il en fit une dans laquelle il avoit doublé la dose de son caustique; il la continua pendant quelques jours, & vit que la putréfaction de la partie étoit corrigée par ce moyen. Ensuite l'injection fut réduite à la dose ordinaire du sublimé corrosif, & le malade fut guéri après un traitement de deux mois.

Deuxième Observation du même.

UN homme de quarante-cinq ans avoit depuis deux mois une Hydro-Hœmatocèle; Lambert, qui avoit pris la maladie pour une Hydrocèle simple, trouva convenable de doubler encore la dose du sublimé corrosif, dans l'intention de préserver la partie de la gangrène. Le testicule s'endurcit, & Lambert crut devoir continuer, pendant quelques jours, la même injection, qu'il rendit ensuite moins corrosive, à cause d'un violent flux de bouche qui survint au malade.

La plaie fut fermée au bout de trois mois, mais, quinze jours après, on fut obligé d'en

faire une nouvelle vers la partie antérieure du testicule, à la suite de vives douleurs avec fluctuation en cet endroit. Lambert crut nécessaire de placer encore son injection dans cette circonstance : il sortit de cette plaie un lambeau de tunique corrompue, & la cicatrice s'en fit ensuite sans autre accident.

Troisième Observation du même.

UN homme du Languedoc, âgé de quarante-huit ans, opéré par cette méthode, eut le testicule très-affecté de l'injection : la tumeur devint si dure, que la canule, sortie le troisième jour, ne put plus rentrer dans le sac. Les cataplasmes résolutifs terminèrent la maladie dans un mois & demi.

Lambert nous a donné plusieurs observations à-peu-près semblables, pour nous persuader que l'eau phagédénique a non-seulement la vertu de guérir l'Hydrocèle, mais encore celle de mondifier l'ulcère qui arrive à la suite de différens dépôts ; il croit que l'impression de ce corrosif prévient la gangrène d'une manière sûre ; aussi l'employoit-il

quelquefois en poudre très-fine sur les parties qui en étoient menacées.

Quatrième Observation du même.

UNE femme, accouchée depuis trois jours, eut une tumeur assez volumineuse dans le vagin : Lambert fut obligé de faire une incision à cette tumeur, qui donna issue à une grande quantité de sang grumelé. Comme il craignoit la gangrène de la partie & celle du rectum, il la saupoudra avec le sublimé corrosif, qui produisit, à son avis, le meilleur effet, puisque l'ulcère fut terminé dans peu de temps, en continuant l'usage de ce corrosif dans l'eau de chaux.

Cette manière de provoquer la suppuration dans les parois d'une tumeur, semble en effet devoir changer la disposition des sucs capables de produire la gangrène ; c'est un caustère potentiel, dont l'usage, continué à petite dose, peut être favorable dans certains cas, & sur-tout dans l'Hœmatocèle, qui suppose toujours l'ouverture d'un vaisseau sanguin, dont on connoît difficilement la route.

mais le bien qu'on pourroit obtenir de ce caustique peut-il contrebalancer le mal qui est arrivé au testicule & au cordon spermatique, d'après le rapport même de Lambert?

S'il est bien vrai que cette glande perde de sa vertu prolifique, & qu'elle s'endurcisse en diminuant de volume, on doit craindre aussi que ce changement ne procure, par gradation, le Sarcocèle ou le skirre: ce qui seroit plus cruel que la maladie première.

Lambert a également couru de grands risques d'empoisonner les malades qu'il a traités par les injections surchargées de sublimé. Nous avons plusieurs exemples de mort par cette cause. M. Pibrac en a donné l'authentique publicité dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie, ce qui doit rendre tout Chirurgien très-réservé sur l'usage de ce remède.

MM. Genin, Médecin consultant du Roi, Petit & Boudou, Chirurgiens, ont vu ensemble une salivation arrivée par la seule application de plumaceaux, trempés dans l'eau phagédénique, sur un ulcère.

M. Petit

M. Petit a remarqué une autre fois la même salivation, qui fut le symptôme avant-coureur de la mort la plus douloureuse.

Lambert parle d'un salivation pareille, dont il a deviné la cause, comme on l'a vu par sa deuxième Observation.

Dégénérus, Médecin très-estimé de la Faculté de Hale, parle d'un Charlatan qui fit mourir une femme le quinzième jour de l'application du sublimé corrosif à la cuisse. La salivation, les angoisses, les foibleesses, & les convulsions éclairèrent sur la cause de cette mort, dont l'infâme Charlatan osoit accuser le médecin ordinaire, au tribunal des Magistrats.

L'application du sublimé corrosif, comme topique, seroit peut-être moins à craindre sur les parties graisseuses; mais on ne doit s'en servir qu'à très-petite dose, si l'on ne veut le voir pénétrer nos organes, par la voie des vaisseaux inhalans.

Ce topique doit être regardé comme très-dangereux, si l'on veut l'appliquer sur une partie glanduleuse & nerveuse comme le tes-

ticule. Le parenchime de cet organe n'est que l'assemblage de vaisseaux de toute espèce, dont la sensibilité est excessive. Ces vaisseaux peuvent transporter rapidement la qualité mortifère du sublimé corrosif dans toutes les parties essentielles à la vie. Cependant nous venons de voir plusieurs cures faites par ce remède, & l'Auteur a porté plus loin encore son usage.

Cinquième Observation de Lambert.

UN homme de Florence avoit un testicule corrompu en apparence, dans sa plus grande partie. On lui avoit fait déjà l'amputation de l'autre testicule, pour une cause à-peu-près semblable, & Lambert conçut l'espoir de le guérir, en détruisant peu-à-peu la corruption de la partie, au moyen de son injection. La maladie alloit être guérie, lorsque le Florentin fut obligé de quitter Marseille.

Lambert croit que l'amputation du premier testicule avoit pu donner lieu à cette seconde maladie, en facilitant le reflux de l'humeur : & voilà ce qui l'empêcha d'em-

ployer le même moyen, qui auroit pu devenir funeste dans cette circonstance.

Cette dernière cure, opérée par le remède de Lambert, prouve bien qu'on ne doit point se déterminer légèrement à l'amputation du testicule, puisque ce Praticien estimable a vu qu'indépendamment de la perte de cet organe, il peut résulter des accidens très-dangereux pour la suite.

C'est peut-être d'après la même opinion, que Fabrice d'Aquapendente entreprenoit la cure de l'Hydro-Sarcocèle, sans emporter le testicule.

J'aime à croire aussi que Fabrice de Hilden avoit une intention pareille dans l'Hydrocèle compliquée d'excroissance au testicule & au cordon, qu'il a traitée & guérie avec son caustique seul, dont il ne dit pas la nature.

En effet, il n'y a rien qu'on ne doive imaginer, pour éviter à son malade une opération pareille.

Il faut espérer qu'avec de nouvelles Observations bien faites sur cette importante matière, nous pourrons déterminer précisément jusqu'à

quel point on peut tenter une guérison, qui feroit un secours de plus à l'humanité, en même-temps que l'honneur de la Chirurgie.

M. Pott, en parlant des moyens employés par les Anciens, & sur-tout par Fabrice d'Aquapendente, pour guérir l'Hydro-Sarcocèle, croit que ces Auteurs se sont trompés sur la nature de la maladie, qui n'étoit qu'une Hydrocèle simple. Cependant, à leurs observations, nous pouvons joindre encore celle du Florentin de Lambert, ce qui fait une bonne autorité de plus, & je crois volontiers que plusieurs maladies du testicule, pour lesquelles on a fait la castration jusqu'à ce jour, pourront être guéries par des moyens plus doux, lorsqu'on sera plus éclairé par l'observation. Notre incrédulité sur les succès d'Aquapendente & de Lambert feroit donc très-nuisible, puisqu'elle formeroit obstacle à la découverte qu'on pourra faire de moyens plus heureux encore que ceux qui ont été employés par ces différens Auteurs.

Mais le sublimé corrosif, appliqué comme topique, peut-il être compté parmi ces moyens ?

D'après Dégénerus , Pibrac , & d'autres Auteurs , ce corrosif est très-dangereux , & si Lambert en a réitéré l'usage sans éprouver des accidens , c'est peut-être parce que , habitant le midi de la France , il a trouvé dans le climat un véhicule puissant pour en accélérer l'excrétion par les couloirs , plus dilatés dans ce pays , que dans celui de Dégénerus ou de Pibrac.

Dans cette hypothèse , l'usage du sublimé corrosif , appliqué comme caustique ou comme purifiant , seroit moins à craindre dans les pays chauds. Comme topique , néanmoins , nous aurions un reproche à lui faire , d'après Lambert , qui en a préconisé les vertus , puisque cet Auteur confesse que les malades guéris de l'Hydrocèle , ont eu le testicule dur & appauvri ; ce qui , à son avis , a diminué la vertu de cet organe.

M. Levret a guéri trois Hydrocèles , en injectant dans le sac une dissolution de deux grains de pierre à cautère , par cinq ou six onces d'eau commune.

Ce caustique , dont la qualité s'éteint au

premier effet qu'il produit, feroit préférable à celui de Lambert. M. Levret, rapporte néanmoins que cette injection a fait naître une douleur assez vive au testicule, avec tension & froncement dans le sac, ensuite le priapisme & la douleur au ventre, accidens qui sembloient annoncer une inflammation considérable, & qui furent heureusement calmés par des saignées, des embrocations & autres remèdes.

Quoique la dose de la pierre à cautère fût de deux grains seulement, elle ne procura pas moins une escarre aux environs de l'ouverture faite avec le trocart : ensuite la suppuration du sac & la cure de la maladie.

M. Dubertrand a guéri une Hydrocèle par la même méthode. M. Sabatier, qui a publié cette cure, n'en a point donné le détail.

M. Roger, Chirurgien-major du Régiment de la Couronne, n'a pas été aussi heureux. Il a vu manquer deux fois l'injection de M. Levret sur le même malade : quoiqu'il ait doublé la dose du caustique, & produit à-peu-près les accidens dont M. Levret a été

témoin. La suppuration sur laquelle M. Roger fondeoit l'espoir de la guérison ne put avoir lieu, & l'Hydrocèle revint peu de temps après.

Ces fortes d'injections ne sont pas les seules qu'on ait mises en usage, dans la même vue. M. Monro, Chirurgien du Régiment de Hume, en a fait avec de l'esprit-de-vin, dont nous ignorons la dose; nous ne savons pas non plus combien de temps ce remède a resté dans le sac. Mais la maladie a disparu, & les accidens ont été si effrayans, que M. Monro n'a plus employé ce moyen. Il lui a préféré le vin seul, avec lequel il a guéri quelques personnes.

Nous lisons dans le Traité d'Opérations de Chirurgie de M. Sharp, combien il fut inquiet sur le sort d'un de ses malades, d'après une injection faite dans le sac de l'Hydrocèle, avec une once d'esprit-de-vin. J'ai fait observer déjà que M. Sharp ayant trouvé dangereux, les moyens connus jusqu'à lui, pour tenter la guérison radicale de cette

maladie , a conseillé de s'en tenir à la cure palliative.

Les recherches de cet Auteur, sur l'état présent de la Chirurgie , imprimées plus de dix ans après ses Opérations , ne disent rien des injections , quoique M. Monro en eût vanté l'usage. Cet oubli de M. Sharp prouveroit , ce me semble , que les Chirurgiens Anglois ont abandonné cette méthode. Il parle seulement du caustique & des autres opérations pratiquées par Celse & par les Chirurgiens qui ont suivi ce dernier Auteur. M. Sharp n'est partisan d'aucune de ces méthodes. » C'est la nature des membranes, dit-il , de suppurer plus difficilement que les parties charnues, & ceci en est un exemple, » car dans l'opération même dont nous parlons, la fièvre qui la suit est plus terrible » que celle qu'on voit arriver après l'extirpation d'un testicule skirreux «.

M. Sharp a fait cette observation sur plusieurs malades , qu'il dit avoir opérés par la méthode de Celse. Il appelle cette méthode

opération rude & dangereuse. Il prétend qu'on l'a adoptée, parce que personne n'a osé la blâmer.

Plusieurs Chirurgiens François ont fait usage des injections avec l'esprit-de-vin. Les uns, comme MM. Planque & Chastanet, ont injecté trois gros de cette liqueur dans le sac de l'Hydrocèle. D'autres, comme M. Majault, ont recommandé d'en injecter deux onces. M. Majault, a prétendu que cette liqueur ne devoit rester dans le sac que pendant deux minutes, ou le temps qu'il faut pour manier la tumeur en tout sens, afin que l'esprit-de-vin pût imprimer son effet sur toute la surface.

M. Sabatier a parlé de cette méthode, & n'a rien dit des succès qu'elle peut avoir procurés, au lieu qu'il a fait mention des cures de MM. Planque & Chastanet. Ces dernières cures pourroient être attribuées, selon M. Sabatier, à la petite quantité de liqueur injectée. M. Sabatier a néanmoins employé le procédé de M. Majault, qui lui a manqué

plusieurs fois, & voilà pourquoi il a cru devoir l'abandonner.

On lit aussi dans le Mémoire de M. Sabatier, que M. Cuquel a vu guérir plusieurs Hydrocèles par l'injection de l'eau alumineuse. L'alun doit être dissous dans une décoction de roses rouges. M. Cuquel omet la dose de ce remède; il ne dit pas non plus le nom du Chirurgien qui l'employoit, & n'entre dans aucun détail du traitement.

Ce procédé a quelque rapport avec celui de M. Levret, mais la cure s'est-elle accomplie par suppuration ou par recollement des tuniques entr'elles? C'est ce que nous ignorons encore.

M. Capdeville ayant vu qu'il ne pouvoit guérir une Hydrocèle avec l'injection du vin, y joignit un tiers d'eau vulnéraire simple, & fit dissoudre vingt grains de camphre dans un poisson des deux liqueurs mêlées ensemble; il poussa son injection à deux reprises différentes, & la retint dans le sac pendant quelques instans. Le malade, soumis à ce

traitement, ne sentit que peu de douleur; la partie fut enveloppée d'un cataplasme confortatif. Il arriva le lendemain un léger gonflement sur toute la partie, avec échimose dans plusieurs endroits, & la guérison s'accomplit ensuite.

M. Saucerotte, Chirurgien du feu roi de Pologne, a fait usage d'une injection de vin dans lequel avoient infusé des roses rouges. Il a poussé dans le sac de l'Hydrocèle une quantité de cette liqueur, égale à celle de l'eau qui formoit la maladie. Deux personnes ont été déliyrées de leur Hydrocèle par cette injection, renouvelée par trois fois différentes, & laissée dans le sac pendant deux ou trois heures. Il est survenu gonflement à la partie avec fièvre; mais la saignée, les topiques, le repos & la diète, ont fait disparoître ces accidens.

Quoique cette injection de vin ait presque toujours manqué de succès, plusieurs Chirurgiens la préfèrent aux autres moyens. M. Sabatier a déclaré hautement cette préférence,

d'après les funestes effets qu'il avoit vu suivre l'injection d'esprit-de-vin.

Observation de M. Sabatier.

UN Officier invalide avoit une Hydrocèle que M. Sabatier voulut traiter avec l'esprit-de-vin. La douleur qui suivit cette opération fut très-vive, la tuméfaction de la partie fut considérable; il survint de la fièvre; les saignées qui se succédèrent promptement, les topiques, les boissons délayantes, les calmans, n'appaisèrent point ces accidens, qui firent craindre pour la vie du malade. Le cordon spermatique se gonfla, le ventre devint tendu; il fallut porter le nombre des saignées jusqu'à neuf. Le testicule fut longtemps à reprendre son état naturel. Il se fit aussi des abcès que M. Sabatier laissa s'ouvrir seuls. Cette cure fut plus de trois mois à s'accomplir.

Deuxième Observation du même.

UN Garde-du-Corps, très-jeune, éprouva

des accidens à-peu-près semblables , à la suite d'une injection de la même espèce , faite par M. Sabatier. Le testicule resta tuméfié pendant fort long-temps , & ne put reprendre son état naturel. L'épididyme & le cordon spermatique conservèrent aussi du gonflement, malgré les remèdes & le régime appropriés.

Feu M. Gourfaud a vu qu'une injection faite dans le sac de l'Hydrocèle avec l'esprit-de-vin , avoit occasionné une fièvre très-violente , avec une inflammation si considérable , que le Chirurgien fut obligé de faire une assez grande incision sur la tumeur. La cure s'accomplit par cette seconde opération , à laquelle on ajouta des pansemens très-méthodiques.

Outre les dangereux effets des injections faites avec l'esprit-de-vin , il arrive souvent qu'elles font d'un effet nul. M. Sabatier a vu la maladie revenir dans le premier état ; aussi a-t-il renoncé à ce remède, pour lui préférer le vin rouge seul.

» Il vaut mieux , dit M. Sabatier , s'en
 » tenir à un remède moins sûr & moins

» efficace, que d'en employer un dont les suites peuvent être aussi fâcheuses «.

Il est vrai qu'il y a beaucoup moins à craindre des injections faites avec le vin seul; mais cette manière d'attaquer l'Hydrocèle, n'est pas exempte d'inconvénient; voilà pourquoi M. Douglas prétend qu'on ne doit employer les injections que sur les Hydrocèles récentes.

Il croit que la maladie, combattue avec ce moyen, peut dégénérer en cancer, & devenir incurable, dans le cas où les membranes feroient épaissies. Les injections peuvent aussi donner lieu à divers autres accidens.

Observation de l'Auteur.

UN Bourgeois de Saint-Malo, âgé de cinquante-cinq ans, avoit une Hydrocèle qu'on crut guérir par l'injection du vin rouge, dans lequel avoient infusé des roses de provins. L'ouverture du sac fut faite avec une lancette à abcès. Ce moyen d'évacuer les eaux fut peu favorable. Les lèvres de la plaie se rapprochèrent; on eut beaucoup de peine à évacuer une partie de l'eau contenue, avec

le secours d'une canule introduite dans la plaie. L'injection fut faite par cette même canule avec assez de difficulté. On mit sur la tumeur des compresses trempées dans le vin.

Le calme qu'on s'étoit promis à la suite de cette opération, fut au contraire un état de douleur. Le malade eut la fièvre, il ne dormit plus. Une dyssenterie se déclara le troisième jour, & faillit être mortelle. La tumeur devint d'un volume considérable. La dyssenterie fut toujours menaçante. Le pouls, tout-à-la-fois intermittent, foible & convulsif sembloit annoncer une mort prochaine. Le neuvième jour de la maladie, la suppuration s'annonça; la matière qui suintoit par la plaie, étoit une sanie de couleur noirâtre, dont l'odeur devint insupportable. Le douzième jour, le malade n'avoit pas encore dormi deux heures d'un bon sommeil.

Il eut à cette époque des taches purpurines sur toute l'habitude du corps, qui durèrent pendant quatre à cinq jours. Le sommeil fut amené par les narcotiques; & les accidens diminuèrent. La plaie n'étoit point assez grande pour donner issue à la matière

de la suppuration : aussi j'exposai plusieurs fois au Chirurgien mon opinion sur la nécessité de mettre les parties à découvert. Une éréfipelle , survenue à la jambe , le décida pourtant à placer un féton dans le centre de la tumeur , ce qui rendit un peu plus libre cette suppuration vicieuse. Le malade fut beaucoup mieux , mais son état étoit si grave , qu'après trois mois de traitement , il y avoit encore dureté , volume & suppuration au testicule.

Je quittai alors Saint-Malo , où j'étois en garnison , & je n'ai pas su quelle a été la fin de cette maladie dont M. Bosche , à présent maître en Chirurgie à Lyon , alors Chirurgien Aide-major de l'armée de Bretagne , a vu , comme moi , les accidens.

On pourroit dire , à la vérité , que les secours de la Chirurgie , dans cette circonstance , auroient pu être administrés d'une autre manière ; mais les accidens survenus déposent toujours contre les différentes méthodes , qui , ne mettant pas les parties à découvert , ne permettent point d'en voir l'état.

Au lieu d'employer le féton dans cette circonstance , il falloit faire sur la tumeur une incision prolongée , laquelle , en donnant un libre cours à l'humeur , auroit diminué les accidens qu'ont exposé la vie du sujet de cette Observation.

Résumé des différentes Méthodes connues.

Si l'on résume ce que j'ai écrit des différentes méthodes qu'ont employées , jusqu'à ce jour , les plus grands Maîtres de l'Art , pour guérir l'Hydrocèle , l'on verra :

1°. Que toutes peuvent produire des accidens qu'on a craints avec d'autant plus de raison , qu'ils sont quelquefois devenus dangereux ou mortels.

2°. Que plusieurs de ces méthodes offrent des procédés longs & cruels , qu'il falloit abolir.

3°. Enfin , que l'on ne peut les pratiquer avec la certitude du succès.

Il importoit donc à l'humanité que l'on trouvât un moyen doux & certain pour détruire cette maladie , qui , bénigne en ap-

parence, est souvent la source de plusieurs autres, dont les suites deviennent fâcheuses, suivant les observations des Auteurs irréprochables cités au commencement de cet Ouvrage. Voyez la pag. 9 & la note de cette page.

C'est par l'étude & l'observation, que j'ai rempli mes vœux sur ce point essentiel, qui m'occupe depuis longues années, & j'atteste que je n'aurois jamais pensé à publier le résultat de mes travaux, si j'avois pu douter un seul instant des avantages qu'on doit en retirer.

L'opération par laquelle je guéris l'Hydrocèle, est donc une opération qui m'appartient de droit. Elle participe, si l'on veut, de l'incision & de l'excision, pratiquées par Celse, Paul d'Egine, Albucasis & autres Auteurs très-anciens, puisqu'en ouvrant la tumeur, je retranche une partie de la tunique vaginale. Mais ce point de l'opération n'est qu'un accessoire pour la cure, qui s'accomplit par la suppuration & l'exfoliation de la tunique albuginée, source ordinaire de l'Hydrocèle, comme on l'a vu, par ma théorie.

MÉTHODE DE L'AUTEUR.

Manuel de l'Opération.

MON malade qui, pendant quelques jours observe un régime frugal, prend une purgation douce deux jours avant d'être opéré, il ne mange aucun aliment solide la veille de l'opération. Ce moment arrivé, je le fais étendre sur un lit garni d'alaises; ensuite, avec le secours d'un aide, qui pince les tégumens avec moi, comme dans l'opération du Bubonocèle, je fais, dans la partie latérale externe de la tumeur, une incision longue de trois ou même de quatre pouces, si la tumeur est très-volumineuse, ayant soin de conserver assez de profondeur au scrotum, pour soutenir la partie inférieure du testicule après l'opération. Je fais, immédiatement après, une incision au sac, parallèle à la première: je commence cette incision sur la partie la plus basse de la première, avec un bistouri, & comme si je voulois pratiquer une simple ponction. Une fois le sac ouvert,

je vois couler l'eau qu'il contient ; & sans perdre un instant, j'introduis par la petite ouverture une sonde cannelée, qui me permet de prolonger l'ouverture du sac, de bas en haut, & sans la crainte de blesser les parties voisines. Le sac ainsi ouvert, laisse voir le testicule dans son entier, & la partie inférieure du cordon spermatique. Je trouve alors la facilité de pincer avec mes doigts la tunique vaginale, qui n'est pas toujours unie avec le tissu cellulaire du crémaster ou du dartos ; ou qui, du moins, n'y tient pas toujours de manière à être obligé de l'en séparer par la dissection, lorsqu'elle n'est point en état de maladie : je retranche la partie moyenne & inférieure de cette tunique, à droite & à gauche, pour qu'elle ne s'oppose point au contact de deux bourdonnets, faits d'une charpie très-fine, que je place aux deux côtés du testicule, ou de sa tunique albuginée. Quelquefois au lieu de bourdonnets, j'emploie de la charpie angloise, qui est plus longue & plus moëlleuse ; j'en laisse une extrémité hors de la plaie, & j'ai ainsi la

facilité de retirer cette charpie, lorsque l'inflammation est assez considérable.

Ce procédé m'a également réussi : son effet est le même. Il facilite la suppuration de la tunique albuginée, en empêchant que les deux parties supérieures de la tunique vaginale restante ne se réunissent avec le testicule, pour former ensuite un nouveau sac.

Le reste de mon appareil consiste à remplir le fond de la plaie avec de la charpie rapée & bien saupoudrée de colophane, pour prévenir une hémorragie plus ou moins considérable, qui pourroit avoir lieu sans cette précaution, si sur-tout on s'est apperçu qu'on ait ouvert quelque artériole, pendant l'opération. Je mets par-dessus la charpie rapée, plusieurs plumaceaux secs & des compresses fendues ; le tout soutenu par un suspensoir, qui, en exerçant une pression suffisante pour soutenir l'appareil, ne soit point incommode au malade.

Si la tunique vaginale est épaisse, cartilagineuse ou viciée d'une manière quelconque,

il faut l'emporter en totalité , pour éviter à la suppuration la peine de ce travail.

L'application des bourdonnets doit se faire de manière qu'ils touchent le fond du sac , & le testicule doit se trouver ainsi maintenu dans sa position naturelle par leur double appui. Alors , ils s'opposeront efficacement à ce que la portion restante de la tunique vaginale ne forme un nouveau sac avec le testicule , & leur contact fera suppurer cet organe dans toutes ses surfaces. Je puis assurer , d'après l'expérience , que sans cette condition la cure de l'Hydrocèle ne seroit pas toujours radicale. Il est donc indispensable de placer avec exactitude deux corps mollets , tels que des bourdonnets liés avec un fil qui pende hors de la plaie , ou bien de la charpie angloise , entre le testicule & les deux parties restantes de la tunique vaginale. Il n'est pas moins indispensable encore , que cet appareil soit soutenu par une nouvelle charpie , fine ou rapée , introduite dans la plaie de manière à pouvoir en remplir tout

le vide ; il faut aussi que cette charpie soit saupoudrée avec de la colophane , & qu'elle exerce une pression modérée , qui puisse maintenir l'appareil en place. Ce dernier précepte , je le donne comme très-important ; car , pour avoir négligé de le mettre en pratique , j'ai eu le chagrin très-cuifant de voir deux petits épanchemens nouveaux survenir après une opération ; & cette cure auroit été imparfaite , si le malade ne s'étoit prêté à deux nouvelles incisions , peu douloureuses , à la vérité , encore moins dangereuses , mais toujours très-désagréables , & pour celui qui les souffre , & pour celui qui est obligé d'y avoir recours. Il est très-possible que le malade ait lui-même donné lieu au défaut de succès de cette opération , ayant fait , à la connoissance de sa garde , de grands mouvemens dans son lit , pendant les premiers jours ; & ces mouvemens auront pu déranger l'appareil : mais loin de vouloir ici me disculper par cette accusation , je dois dire que , ne comptant plus le nombre des guérisons que j'ai opérées , je croyois presque impossible

l'évènement que j'ai éprouvé dans cette circonstance ; & j'avoue sans peine que je me suis trompé , parce que l'homme qui exerce une profession aussi délicate que la mienne , doit à ses lecteurs l'histoire de ses fautes , comme celle de ses succès. C'est ainsi qu'il peut se flatter d'inspirer de la confiance aux personnes qu'il veut instruire , car on aime la franchise & l'ingénuité dans un Ecrivain : & si l'on ne trouve ces deux caractères précieux dans ses Ouvrages , il ne pourra jamais atteindre à son but : on fait d'ailleurs que l'homme est sujet à commettre des fautes ; & vouloir toujours paroître infailible ou parfait , c'est vouloir se faire accuser de n'être pas toujours d'accord avec sa conscience.

Le sujet qui me fournit ces réflexions , âgé de 25 ans , étoit venu de la province pour se faire traiter d'une Hydrocèle , & s'y étoit rendu avec confiance , parce que m'ayant consulté par lettre , je lui avois répondu qu'il guériroit d'une manière sûre. Quoique la tumeur fût assez étendue , & le testicule douloureux par intervalle , on pouvoit néanmoins ap-

percevoir au tact, que cet organe étoit presque adhérent par sa partie antérieure à l'endroit où je fais d'ordinaire l'ouverture du sac. Cette situation, que je n'avois pas encore vue, jointe au sentiment d'une légère douleur, me faisoient soupçonner quelque complication dans la maladie, & je crus devoir porter mon incision plus près de la cuisse de quelques lignes. Je fus agréablement trompé à l'inspection des parties, que je trouvai en bon état, & je fis l'excision accoutumée de la tunique vaginale, laissant peut-être un peu plus de sa partie supérieure, du côté de la cloison; je crus placer de la charpie Angloise à droite & à gauche du testicule, jusqu'au fond de la plaie, & j'espérois que la suppuration auroit lieu comme à l'ordinaire; mais pendant que j'attendois cette suppuration, l'appareil sur lequel je n'avois pas porté toute l'attention possible, fut dérangé, & la charpie fut chassée par le mouvement du malade, ou par l'action organique des parties, sans doute parce que je n'avois pas mis assez de soin à la bien étayer, en rem-

plissant le reste de la plaie avec de la charpie brute, saupoudrée de colophane, qui outre qu'elle prévient les hémorragies, a la propriété de donner de la solidité à l'appareil. Enfin, il se fit un rapprochement d'une portion de la tunique vaginale avec la face interne du testicule, & l'inflammation ne fut que légère & partielle. J'aurois pu susciter une inflammation générale, en écartant les parties rapprochées, au moyen du doigt index, ou d'un instrument approprié, quand je m'en apperçus, lors de la levée du premier appareil, qui eut lieu le sixième jour; mais je crus mal-à-propos, que la cure pourroit arriver sans cette opération, qui eût été douloureuse. Sur ces entrefaites, je fus obligé de faire un voyage de six jours, & je pus m'apercevoir, lors de mon retour, qu'il s'étoit formé une petite poche d'eau dans la partie supérieure & interne du scrotum. Sa partie inférieure étoit légèrement engorgée, & cet engorgement se termina par une légère suppuration; mais le dépôt aqueux m'obligea de faire une incision d'environ quinze lignes de longueur.

Je disséquai à droite & à gauche une portion de tunique très-amincie, qui formoit la partie supérieure du nouveau sac. Cette ouverture ne donna pas vraisemblablement issue à toute la liqueur, & le peu qui en resta, en empêchant l'adhérence des parties entre elles, fournit un nouveau moyen de rechute; il ne s'établit qu'une très-légère suppuration, parce que j'avois insinué seulement quelques brins de charpie dans la plaie, & la maladie guérie en apparence, se renouvela deux mois après. Il est vrai de dire que ce dernier épanchement étoit si léger, que la poche placée pour cette fois plus près de la cloison des bourses, & au côté interne de la seconde cicatrice, contenoit à peine une cuillerée d'eau. le malade, inquiet sur son état, l'avoit pressenti long-temps avant; & comme il desiroit sa guérison parfaite, je fus obligé d'en venir à une troisième opération, par laquelle je fis suppurer toute la partie qui avoit servi de siège au troisième épanchement, & la cure fut enfin radicale.

Cette Observation, loin d'être défavora-

ble au nouveau procédé que je viens de publier, nous montre seulement la nécessité de satisfaire à tous les préceptes que je donne, si l'on veut toujours guérir la maladie dont il s'agit ; car la suppuration ne s'établit pas avec facilité dans le fond des plaies faites à des parties membraneuses, si elle n'est, pour ainsi dire, sollicitée par la présence d'un agent qui puisse interrompre la continuité des sécrétions premières.

On fait que la nature se suffit souvent à elle-même pour opérer une synthèse parfaite, si les fibres musculaires ou tendineuses n'exigent les secours de l'Art dans certaines plaies, où ces fibres sont coupées transversalement ; & dans les incisions faites au scrotum qui renferme un fluide la contexture creuse & musculeuse de cette partie lui permet de se rider assez pour former seulement une loge au testicule, tandis qu'un instant avant l'évacuation du fluide, elle formoit un sac plus ou moins étendu, & quelquefois assez pour envelopper la tête d'un fœtus à terme. Cette excessive élasticité, dans quelques organes, doit être bien connue de tous ceux qui se destinent à la Chi-

rurgie ; elle indique combien l'on doit être soigneux à établir la solidité d'un appareil dans le fond des plaies qu'on veut soumettre à la suppuration, car les parties divisées tendent à leur réunion réciproque, & cette réunion s'opère avec d'autant plus d'aisance, que l'obstacle qu'on leur oppose est moindre.

Mais, par la raison qu'il faut employer les moyens de s'opposer à cette réunion, trop prompte dans certaines plaies, il n'est pas moins salutaire que ces mêmes moyens ne soient pas continués trop long-temps, car ils ne tarderoient pas à devenir très nuisibles ; ils susciteroient des inflammations dangereuses, ou des suppurations trop abondantes pour que le malade n'en fût pas très-incommodé. Ces moyens doivent être de nature à exercer une compression douce & modérée assez, pour que le malade puisse les supporter sans éprouver de ces douleurs incommodes ou cuisantes, qui ne manqueroient pas d'occasionner des suites fâcheuses. Voilà, sans doute, les raisons pour lesquelles les Praticiens les plus éclairés n'emploient désormais les

tentes, les éponges préparées, les canules, les sondes de métal, & même les trochisques, si ce n'est dans les cas d'absolue nécessité; car ces moyens sont moins bons qu'on ne l'avoit cru d'abord, & le mal de l'abus qu'on en faisoit, excédoit à coup-sûr le bien qu'on a pu en retirer dans le plus grand nombre de maladies: & déterminer, d'une manière précise, quels sont les cas où il faut avoir recours à ces mêmes moyens, seroit vouloir trop entreprendre dans un Traité de maladies d'un seul organe.

Je dis donc, que dans l'opération de l'Hydrocèle, les bourdonnets doivent être mollets, faits d'une charpie fine & cotonneuse; qu'ils doivent être liés avec un fil, qui permettra qu'on les supprime à volonté: leur application doit se faire exactement dans le fond de la plaie, & à chacun des côtés du testicule, en sorte qu'ils touchent à toute la longueur, & même au-dessus de ce corps glanduleux, & sur-tout dans les endroits où il est uni à la partie postérieure de la tunique vaginale & à l'épididyme. Ces bourdon-

nets seront soutenus exactement à leur place par une bonne quantité de charpie rapée ou fine, & roulée dans la poudre de colophane, & tout cet appareil sera placé de manière à ne procurer au malade qu'un sentiment de pesanteur supportable, & qui ne lui ôte pas l'espoir du sommeil.

C'est ainsi qu'on parviendra toujours à faire tuméfier le testicule, à le faire suppurer, ainsi que le reste de ses enveloppes : c'est ainsi, dis-je qu'on préparera la cure radicale de la maladie. Il n'est pas impossible que la partie supérieure de la tunique vaginale qu'on n'a point excisée, au lieu de se détruire entièrement comme elle a coutume de le faire par la suppuration, se dégorge, s'affaisse & s'unisse, après cette crise, à la partie inférieure du cordon, à l'épididyme, & même au testicule, ce qui n'empêcheroit point la cure parfaite (1).

(1) Si l'on me demandoit l'état réel des parties, après la guérison de l'Hydrocèle, je ne pourrois pas faire de réponse satisfaisante, n'ayant pas encore eu occasion de les observer sur le cadavre. Je dirai seulement que des personnes que j'ai gué-

J'ai vu très-souvent le testicule abandonner le bas-fond de la plaie, pour venir occuper sa partie supérieure. Il devient alors plus volumineux, & le traitement dure davantage.

On s'apperçoit de ce petit inconvénient, lors de la levée du premier appareil, qui n'a lieu que du troisième au quatrième jour, dans la belle saison, & qui doit être retardée d'un ou deux jours dans l'hiver.

Ce premier pansement ne regarde d'ordinaire que les compresses, les plumaceaux, & une partie de la charpie qui couvre le dessus de la plaie. Je laisse souvent les bourdonnets jusqu'à ce que la suppuration les chasse,

ries, aucune n'a éprouvé d'incommodité à l'organe opéré; que cet organe jouit complètement des droits attachés à son être. Quant à la partie de la tunique vaginale, que je retranche par l'instrument, ou par la suppuration, je crois que la nature y supplée par un tissu particulier, pris dans le tissu cellulaire ou le dartos, peut-être même dans un prolongement des fibres du crémaster. Au reste, cette partie seroit, à la rigueur, inutile à l'homme; nous voyons qu'elle devient le siège de l'Hydrocèle, maladie dont nous serions exempts, si cette même partie étoit remplacée par une autre, qui eût de l'adhérence avec la tunique albuginée, & qui fût d'un tissu différent.

à moins

à moins que le testicule n'ait acquis un volume incommode & douloureux, ce qui marque le degré d'inflammation suffisant pour l'ouvrage de la suppuration future. Dans ce cas, j'enlève les bourdonnets, pour prévenir les accidens qui pourroient avoir lieu par une irritation trop longue; je couvre la plaie d'un plumaceau garni de digestif, afin d'en accélérer la suppuration.

Quelques Auteurs ont conseillé les cataplasmes émolliens, appliqués sur la partie, immédiatement après l'opération. On auroit tort de suivre ce conseil; il n'a pas été donné d'après une expérience bien faite. Je puis assurer que les cataplasmes sont nuisibles d'abord, parce qu'il relâchent trop la partie, ce qui retarde l'ouvrage de la suppuration, laquelle pourroit devenir vicieuse; mais leur application est indispensable vers le cinquième ou sixième jour, lorsqu'on veut borner les progrès de l'inflammation qu'on juge être suffisante, par le volume de la partie, par sa couleur rougeâtre, & par la nature des

douleurs que le malade éprouve ; cet état , qu'on pourroit dire n'être que momentané , n'a rien qui ne soit très supportable ; il ne donne point une fièvre décidée , le pouls devient plus faillant & plus vif , & ce pouls ressemble assez à celui de l'après-dîné , dans un homme robuste & bien nourri.

Quant à la douleur de l'opération , je fais , d'après le rapport de ceux qui l'ont éprouvée , qu'elle n'est pas si violente & si longue qu'ils l'avoient crue. En effet , le manuel ne dure pas toujours deux minutes , & l'incision de la peau , qu'on peut achever dans trois ou quatre secondes , constitue la douleur principale. Cette douleur est toujours relative à l'adresse du Chirurgien , comme au tranchant des instrumens dont il se sert. Le malade éprouve d'ordinaire après l'opération , quelques instans de gêne dans la région des reins. La suppuration peut être précédée d'une fièvre plus ou moins longue , mais qui cède avant les premières vingt-quatre heures. On est presque assuré de prévenir cette fièvre ,

en prescrivant une diète sévère pendant les cinq ou six premiers jours (1).

(1) La diète est la privation des décoctions animales, qu'on fait être plus alkalescentes que les végétales. Ainsi l'on doit défendre les bouillons gras à toutes les personnes qui se trouvent dans l'état présent ou prochain d'une fièvre de suppuration ; leur usage ne manqueroit pas d'alimenter le foyer de cette fièvre ; l'épaississement des humeurs, qui en résulteroit, détermineroit à-coup-sûr, un engorgement plus considérable dans la partie malade.

Cette doctrine s'est accréditée de nos jours par la pratique de feu M. Tronchin, l'un des Médecins les plus distingués de l'Europe, & le dernier disciple de l'immortel Boërrhave.

Elle nous conduit à prescrire, les trois ou quatre premiers jours de l'opération, les boissons légères faites avec les végétaux, dont les sels rendent plus méable & plus fondante l'eau qui leur sert de base. On peut joindre à ces boissons une petite quantité de sucre, pour les rendre plus stimulantes, plus digestives, & moins sujettes à macérer les parois de l'estomach. Il est quelquefois nécessaire d'employer un tonique plus puissant encore que le sucre. Le quinquina mérite la première place parmi les remèdes de cette nature. Les expériences, faites par MM. Pringle & la Garraze, ne laissent aucun doute sur les bons effets de cette écorce, & sont parfaitement d'accord avec celles qu'on a continuées depuis ces deux grands hommes.

La limonade, & l'eau de camomille sont aussi très-salutaires dans certains cas.

Le quatrième jour de l'opération, on pourra permettre une

On pourroit administrer le quinquina intérieurement & en topique, si la suppuration n'étoit pas de bonne espèce ; il préviendrait la gangrène qu'on auroit à craindre , dans certains tempéramens , dont la maladie seroit compliquée d'un appauvrissement des liqueurs. On pourroit prescrire aussi , dans pareille circonstance , le bouillon bien fait & même la gelée de viande , pour soutenir les forces du malade. Le vieux vin de Bordeaux feroit également indiqué à petites doses plusieurs fois dans la journée ; car dans les craintes de gangrène , on ne risque rien d'augmenter les facultés oscillatoires dans les solides , en accordant aux fluides les nutritifs les plus puissans ; & ces secours seroient indiqués toutes les fois que le pouls ne se-

tasse ordinaire d'un bouillon bien dégraissé , toutes les quatre heures , ou l'équivalent en riz , crème ou panade.

Ce régime doit être continué pendant quatre ou cinq jours , en augmentant ensuite par degré la nourriture avec prudence jusqu'au quinzième jour. On permettra un peu de volaille , lorsque la suppuration fera vers la fin , c'est-à-dire , vers le vingt-cinquième jour ; & alors le malade pourra faire , sans inconvénient , quelques tours de promenade dans sa chambre.

roit point décidément fréquent & plein, avec chaleur à la peau, état qui, en caractérisant la phlogose ou l'inflammation, exigeroit des secours contraires.

J'ai vu, dans une de mes opérations, des hydatides assez volumineuses, s'échapper avec bruit par la première division que j'avois faite à la tunique vaginale; cette espèce d'Hydrocèle peut surprendre un jeune Chirurgien. On voit ces hydatides s'avancer, pour ainsi dire, au-devant de l'instrument; dans ce cas, il faut suspendre l'incision, que l'on achève toujours l'instant d'après, comme je l'ai dit déjà, avec un bistouri droit, dirigé par une sonde cannelée. Une fois l'ouverture de la tunique vaginale faite, comme on l'a vu plus haut, on excise avec des ciseaux droits ces hydatides, dont le siège est ordinairement sur le testicule, on fait ensuite l'excision de la tunique vaginale relativement à l'état dans lequel on l'a trouvée.

Je ne saurois trop recommander d'employer les instrumens les plus parfaits, pour faire les différentes incisions qui sont néces-

faïres, car la division des tégumens seroit beaucoup plus douloureuse sans cette précaution. Quant à la tunique vaginale, elle est insensible, ainsi que le tissu cellulaire; mais comme elle est flasque, mollassé, & souvent glaireuse, elle semble fuir le tranchant du bistouri qu'on lui présente. Cette tunique étant continue au testicule & à l'épididyme, il est essentiel que les opérations dont elle a besoin soient faites avec prudence. Il faut aussi que le Chirurgien évite d'ouvrir, autant qu'il est possible, les vaisseaux sanguins qu'il appercevrait dans le voisinage des parties qui doivent être divisées ou retranchées. Il doit sur-tout s'éloigner avec beaucoup de soin des artères spermatiques, & même de la cloison des bourses, à cause des différentes ramifications artérielles qu'on rencontre dans cette partie.

Observation.

LE nommé Vanderbrouk, Sergent de la Garde bourgeoise, & Cordonnier de son métier, au Havre-de-Grace, quartier Saint-

François, âgé de 55 ans, avoit une Hydrocèle, aussi volumineuse qu'incommode; je l'opérai le 10 Août 1777, assisté de M. de la Croix, Chirurgien-major de l'Hopital militaire. Ayant enlevé les deux lambeaux de la tunique vaginale, je plaçai mes bourdonnets à la manière décrite. Il survint une petite hémorragie, environ une heure après, je la fis cesser en changeant l'appareil auquel j'ajoutai de la poudre de colophane.

Le testicule se tuméfia pendant les premiers jours, mais bien moins que chez le nommé Bodin (1). La suppuration parut le cinquième jour, & la fièvre qui l'annonça fut de quatre à cinq heures seulement. Je tirai alors mes bourdonnets pour la première fois : ils avoient contracté une certaine adhérence avec le fond du scrotum : je m'en apperçus à quelques gouttes de sang, qui sortirent en les retirant. Je remis deux autres bourdonnets, plus petits que les premiers,

(1) Voyez l'Observation, page 24 & suivantes.

chargés d'un digestif simple , & sur la plaie un plumaceau couvert du même onguent, le tout soutenu avec des compresses trempées dans la décoction de quinquina. Je supprimai les bourdonnets le dixième jour , la plaie supura dans tous ses points , le testicule reprit son premier volume , & la cure fut parfaite au bout de trente jours.

Observation.

LE nommé Grasson , Soldat au Régiment Royal-Roussillon , âgé de dix-neuf ans , avoit été traité de l'Hydrocèle à l'Hopital militaire de ***. Le Chirurgien , au lieu de diviser seulement la tunique vaginale , fendit aussi le testicule dans sa partie inférieure. Il attribua cette faute à son aide , qu'il prétendoit l'avoir poussé au moment de l'opération. La réunion des parties divisées fut faite dans l'intention de prévenir des maux plus graves encore , & la nature répara si bien ce désordre , que les tégumens étoient rapprochés , sans le moindre accident , le troisième jour. La tunique vaginale , l'albuginée & le

testicule même firent ensemble la cicatrice ; mais à peine fut-elle formée , que la poche des eaux reparut encore. Le malade déserta de cet Hopital , effrayé des nouveaux secours qui lui étoient offerts pour sa guérison. Il vint au Régiment , où je l'opérai trois mois après.

La tumeur se montroit alors sous une forme irrégulière. Je plaçai mes bourdonnets après avoir emporté la portion de la tunique vaginale , qui étoit aux environs de la cicatrice.

La fièvre de suppuration fut à peine sensible : les bourdonnets furent supprimés le dixième jour , & la guérison se termina comme dans les autres traitemens.

On voit par cette prompte réunion du testicule , qu'il peut résister à des accidens bien graves sans se détruire ; puisqu'il a été fendu dans sa partie inférieure ; & qu'ayant ensuite suppuré par une seconde opération , il a conservé son premier volume & sa même consistance ; il a seulement changé de forme , à cause des cicatrices qui l'ont un peu applati

dans sa partie antérieure & inférieure : & je ne doute pas que cette Observation intéressante n'offre tôt ou tard de nouvelles vues sur les maladies dont cet organe peut être affligé.

Nous lisons, dans Skenkious, l'histoire d'un Anglois qui éprouvoit des douleurs très-vives au testicule, avec tension & tumeur dans toute la partie. Rien ne put calmer ses douleurs ; & les Gens de l'Art crurent que le seul moyen de le sauver, étoit la prompte amputation de la partie souffrante. Lorsque cette tumeur fut extirpée, on vit qu'elle contenoit une Hydrocèle que personne n'avoit cru devoir soupçonner. La douleur n'existoit que depuis peu de jours ; & quoique le testicule parût très-sain, le Chirurgien l'ayant fendu dans toute sa longueur l'instant d'après l'opération, pour voir son organisation intérieure, il vit jaillir de son centre une humeur spermatique.

Le malade guérit, en apparence, de cette opération, mais bientôt après il éprouva des douleurs inquiétantes aux lombes, il parut en même temps de petits graviers dans les

urines , & l'on crut qu'il avoit une pierre dans les reins. On vit se former ensuite une tumeur nouvelle avec douleur à l'endroit de la cicatrice , près l'anneau ; & plusieurs accidens nouveaux vinrent hâter la mort du malheureux sujet de cette Observation.

L'ouverture du cadavre fit voir le rein du même côté dur & plus gros qu'à l'ordinaire. Sa substance blanchâtre ressembloit à du pus épais. La tumeur qui s'étoit formée à l'aîne étoit pleine d'eau.

Cette Observation sembleroit annoncer que l'humeur de l'Hydrocèle avoit dérangé la sécrétion du fluide séminal , & que ce fluide , ayant séjourné trop long-temps dans le corps du testicule , y avoit contracté un caractère mordicant ; ce qui , dans la suite , a pu causer les douleurs violentes.

C'est dans un cas de cette nature , que l'on pourroit , je crois , tenter une incision sur le testicule , quand on auroit quelque indice du siège de la maladie dans le corps de cette glande. M. Petit n'a pas craint de faire , sur la tunique albuginée , une incision

de huit à dix lignes de long, qui pénétrait jusques dans la substance du testicule. Cette opération, faite aux deux testicules, à la suite d'un coup de pied de cheval, donna issue à beaucoup de sanie, & le malade fut parfaitement guéri. Voyez M. J. L. PETIT, Tom. II, pag. 519.

On vient de voir que la plaie faite dans cette partie, au nommé Grasson, fut bientôt guérie sans accident.

M. la Croix, Chirurgien au Havre-de-Grace, a été témoin d'une division semblable au testicule, qui guérit également bien.

Avant néanmoins de tenter pareille opération, il seroit à-propos de voir si d'évacuer les eaux de l'Hydrocèle calmeroit les douleurs; dans le cas contraire, il n'y auroit point d'inconvénient à diviser le testicule, après avoir attendu pendant un ou deux jours les effets de la première opération, dans laquelle on auroit ouvert la tunique vaginale, pour mettre le testicule à son aise. Je suppose toujours qu'il existât une douleur violente & fixe dans le testicule dont le cordon seroit

en état de santé ; cet organe n'est point exempt des maladies qui attaquent les autres parties du corps humain , & sur-tout les parties glanduleuses ; & de nouvelles Observations feront voir peut-être qu'on peut tenter sur le testicule des opérations heureuses.

Quant à l'état des reins , il est à croire que le reflux des liqueurs , après la castration , dont Skenkius parle , aura donné lieu à tout ce désordre ; ce qu'on auroit bien sûrement évité , si l'on avoit essayé de conserver le testicule par les précautions que je viens d'indiquer.

Les Anciens ne mettoient point un grand prix à la conservation de cet organe. Plusieurs d'entr'eux ont proposé la castration , tant pour guérir les descentes communes , ou hernies inguinales , que pour enlever plus sûrement l'Hydrocèle. Ce précepte , mis en pratique par des Chirurgiens qui jouissoient de la première réputation , empêchoit le Gouvernement de sévir contre une infinité d'ignorans , qui , trouvant aisée cette mutilation , couroient les Provinces pour accumuler

le nombre de leurs victimes. La plupart de ces êtres mutilés terminoient leur vie comme le sujet de l'Observation que je viens de traduire. On voit plusieurs Observations de cette espèce : Fabrice de Hilden nous en fournit une sur-tout dont le détail fait horreur à la sensibilité : en voici la traduction.

Pierre Crottesius, Sénateur très-respectable de Payerne, homme très-fort & très-robuste, âgé de quarante ans, eut une Hydrocèle à la suite d'une chute de cheval. Fabrice de Hilden, appelé dans le principe de la maladie, en avoit fixé le traitement à quelques mois plus tard. Cependant la tumeur grossissoit beaucoup, & Fabrice de Hilden ayant quitté la ville pour quelque temps, le Sénateur crut devoir s'adresser à un Empyrique. Ce dernier, sans avoir égard à ce que le malade faisoit tous les jours des orgies, lui coupa le testicule après l'avoir fait déjeûner avec profusion, & lui avoir fait boire plusieurs fortes de vins de liqueur.

Cette cruelle opération fut promptement suivie d'une fièvre ardente & continue, à

laquelle le malheureux Sénateur survécut pendant vingt jours ; mais tout ce temps fut marqué par les douleurs les plus cruelles.

C'est en 1608 que Fabrice de Hilden porte cet évènement , bien fait pour humilier les personnes de ce temps qui osoient pratiquer de semblables opérations.

Observation.

LE sieur Clef , Commis pour la Régie des Cartes au Havre-de-Grace , fit une chute de cheval qui lui occasionna par la suite une Hydrocèle. Il avoit éprouvé plusieurs fois la cure palliative , quand M. Calais , Chirurgien du Havre , essaya de le guérir par l'injection du vin rouge , mais ce fut à pure perte. Le malade souffrit beaucoup de l'application de ce moyen , & fut enfin obligé de recourir à la méthode radicale.

Après l'avoir préparé par le régime ordinaire , je l'opérai le 8 Janvier 1778. Il n'eut point de fièvre de suppuration ; le testicule se tuméfia néanmoins , la tunique albuginée suppura , mais la guérison ne fut accomplie

que vers la fin du mois de Février : la cause de ce retard venoit de ce que je n'avois pas conservé assez de profondeur au cul-de-sac du scrotum. Il sembloit même que le testicule s'étoit rapproché de l'anneau plus que chez mes autres malades.

M. de la Croix eut la bonté de terminer la cure de la maladie, dont je le priai de se charger le 18 Février, jour de mon départ pour la Bretagne avec le Régiment de Royal-Roussillon, Infanterie, auquel j'avois l'honneur d'être attaché, en qualité de Chirurgien-major.

M. de la Croix a observé comme moi que le testicule, placé au centre de la plaie, s'opposoit à la réunion de ses lèvres. Il a vu ce corps glanduleux, sur la fin de la cure, couvert de mammelons qui, en s'unissant à un cercle vermeil des lèvres de la plaie, ont achevé la cicatrice. Ainsi, l'on diroit avec raison que le prolongement de la tunique albuginée aura formé une partie des tégumens, ce que je n'ai pas encore observé, le scrotum s'étant entièrement rapproché pour former
la

la cicatrice. Je trouvai dans la tumeur une concrétion pierreuse de la grosseur d'une fève ; son empreinte étoit sur la tunique albuginée, qui lui fournissoit une espèce de chatonnement.

Observation.

M. de Beaucoroi, Capitaine au Régiment Royal-Roussillon, Infanterie, fut destiné à s'embarquer sur la frégate la Bellone, au port de Saint-Malo, le 15 Décembre 1778, pour y commander un détachement de Soldats dudit Régiment. Le desir qu'avoit cet Officier de remplir ses devoirs, l'empêchoit de se plaindre d'une tumeur incommode, & souvent douloureuse, au testicule gauche ; c'étoit une Hydrocèle d'environ un mois de date. M. Dumorier-Charpentier, Chirurgien, fut consulté en mon absence. La célérité avec laquelle s'étoit formée la tumeur, la douleur qu'elle occasionnoit, & son augmentation journalière, déguisoient son vrai caractère.

J'arrivai peu de jours après au Régiment, & d'après l'examen que je fis de la maladie, je trouvai

que c'étoit une Hydrocèle, laquelle demandoit une prompte opération. Le malade y consentit, à condition qu'il ne quitteroit pas la frégate sur laquelle il étoit embarqué. Il se flattoit que le vent, contraire alors pour son départ, lui donneroit le temps de guérir dans le port. Je l'opérai dans la Chambre du Conseil le 30 Décembre 1778. L'incision des tégumens faite, je pénétrai dans le sac, & je sentis mon bistouri repoussé, pour ainsi dire, par plusieurs hydatides assez grosses, qui avoient l'air de vouloir s'échapper avec l'eau. Elles avoient leur attache sur la tunique albuginée, du côté interne qui répond au raphé. J'aggrandis l'ouverture du sac avec mon bistouri, dirigé sur une sonde cannelée: je portai le doigt index du côté de l'anneau, pour voir s'il n'y avoit point de hernie: je le trouvai dans son état naturel: je coupai les hydatides dans leur source; elles avoient entr'elles environ deux fois le volume du testicule. Je fis ensuite l'excision entière de la tunique vaginale, parce qu'elle étoit dans un état de rougeur & d'altération, que je crus

devoir attribuer à l'expansion très-prompte qu'elle avoit soufferte par l'épanchement.

La tunique albuginée n'offrit rien de particulier que les hydatides. M. Dumorier-Charpentier, ainsi que M. Delormes, Chirurgien-major de la frégate la Bellone, ont vu les détails de cette opération.

L'appareil fut placé de la manière indiquée. La fièvre fut très-légère ; le malade, qui craignoit le roulis & le bruit de la mer, fut débarqué le quatrième jour ; malgré ce dérangement, la suppuration fut établie le sixième jour, & la cure fut parfaite au bout d'un mois.

Cet Officier, retiré à-présent à Montreuil-sur-mer en très-bonne santé, usa de quelques remèdes intérieurs, lorsqu'il fut guéri de son Hydrocèle, attendu que sa maladie, provenant de cause interne, sembloit annoncer que les humeurs étoient altérées. Cette précaution est nécessaire dans pareils cas.

Observation.

Le nommé Gagner, Caporal au Régiment

Royal-Rouffillon, Infanterie, âgé de quarante-deux ans, avoit une Hydrocèle dont il ignoroit la cause. Je l'opérai le 6 Mars 1779, en présence de MM. Dumorier-Charpentier & Deslandes - Pottier, Chirurgiens de Saint-Malo.

La fièvre symptomatique fut presque insensible, & la suppuration parut le sixième jour; mais elle n'étoit point établie dans tous les points de l'ulcère. J'apperçus, le septième jour, qu'un des bourdonnets n'ayant pas resté à la place que je lui avois assignée dans l'opération, il s'étoit formé du même côté une nouvelle poche d'eau, peu considérable, à la vérité. Il me fut très-aisé de remédier à cet inconvénient léger en détruisant avec le doigt index, la réunion des parties qui facilitoient cette poche. J'attribuai cet épanchement à quelque vaisseau lymphatique. Je remis un très-petit bourdonnet dans le reste du sac, la suppuration s'y établit bientôt; l'exfoliation du testicule fut complète, & le malade fut guéri le trente-troisième jour.

Observation.

M. LOQUET, de Saint-Malo, Bourgeois notable, âgé de 67 ans, ayant une Hydrocèle ancienne, fut opéré le 15 Mars 1779, en présence de MM. Dumorier-Charpentier & le Roux, tous deux Chirurgiens. La tunique vaginale étoit épaissie, mais sans mauvais caractère; je la retranchai presque en entier. Les bourdonnets & le reste de l'appareil furent placés avec soin; j'ajoutai seulement un cataplasme émollient, que je mis par-dessus la charpie, & que je fis renouveler par mon aide trois fois par jour. L'effet de ce topique ne fut pas aussi heureux que je l'avois espéré. Je trouvai qu'il avoit produit, au contraire, le troisième jour, une ecchymose avec affaïssement sur tout le scrotum, laquelle sembloit annoncer une escarre gangréneuse considérable. Je parai à ces accidens avec la décoction de quinquina, dans laquelle je trempai des compresses pour en envelopper exactement la tumeur, & je mis sur la plaie un digestif animé. Ce nouveau pansement

ranimala la partie affaïssée, l'ecchimosé diminua de jour en jour, & la suppuration s'établit sans fièvre apparente. Jusqu'à ce temps, il se fit par la plaie un suintement considérable d'une sérosité rougeâtre : la cure fut complète le 12 Mai.

Ce traitement dura près de deux mois, parce que le testicule s'étant placé dans la partie supérieure de la plaie, offrit un obstacle à la réunion prochaine des tégumens. J'ai éprouvé plusieurs fois ce petit inconvénient sur des personnes grasses.

Observation.

LE nommé la Franchise, Grenadier au Régiment Royal-Roussillon, reçut un coup de fleuret au testicule droit. Il survint tumeur & douleur à la partie. Les émolliens & la saignée terminèrent en peu de jours la maladie en apparence. Peu de temps après la tumeur reparut, & l'Hydrocèle fut confirmée.

Je l'opérai le 10 du mois d'Avril 1780, toujours assisté de M. Dumorier-Charpentier.

La tunique vaginale étoit en bon état; j'en extirpai à-peu-près la moitié de chaque côté. Le testicule avoit souffert dans sa partie externe; il y avoit une dépression très-marquée avec une petite ulcération apparente. La suppuration s'établit après une légère fièvre d'environ trente-six heures, & la maladie parcourut tous ses différens états sans difficulté. La plaie fut cicatrisée le 25 du mois de Mai suivant.

Observation.

LE nommé Pajol, Soldat au Régiment susdit, Compagnie de Granjean, fut attaqué d'une Hydrocèle, à la suite d'une fièvre putride, pour laquelle il avoit passé plus de deux mois à l'Hopital militaire de Saint-Malo. Sa tumeur étoit gênante & douloureuse, il avoit de plus la dysenterie par intervalle, qui l'empêchoit de reprendre ses forces. Je le fis sortir de l'Hopital, pour le faire rentrer dans son quartier, où je lui fis l'opération le premier Juin 1780. Le fluide qui formoit la tumeur étoit sanguinolente; la tunique vaginale n'avoit

souffert en apparence aucun changement, j'en retranchai les deux lambeaux ordinaires. La tunique albuginée étoit de différentes couleurs, elle annonçoit une disposition prochaine à la gangrène. Le testicule grossit chez ce malade plus que chez un très-grand nombre d'autres : la suppuration s'établit plus tard, mais la cure fut achevée le 3 Juillet.

Observation.

M. de ***, Maréchal des Camps & Armées du Roi, portoit depuis nombres d'années une Hydrocèle, dont la circonférence étoit de seize pouces. Il avoit éprouvé divers traitemens, lorsque je l'opérai à Paris le 20 Octobre 1780, assisté par M. Monier, Maître en Chirurgie, alors premier Chirurgien gagnant Maîtrise de l'Hôtel Dieu de Paris. J'apperçus, en ouvrant le sac, une concrétion pierreuse de la grosseur d'une grosse lentille, qui tenoit par un pédicule à l'extrémité antérieure de l'épididyme. La tunique vaginale & la tunique albuginée étoient en très-bon état. La suppuration s'établit le cinquième

jour. La fièvre qui la précéda ne dura pas douze heures. La cicatrice fut complète avant le quarantième jour.

La suppuration fut précédée d'une abondante sérosité, qui s'échappoit chaque jour par la plaie. On auroit dit qu'elle venoit directement par l'anneau des muscles du bas-ventre.

Si j'étois obligé d'estimer la quantité de cette sérosité, je ne craindrois point d'exagérer, en la portant à trois pintes. L'écoulement de ce fluide est-il l'effet de la division des parties intéressées dans l'opération, ou bien celui du dégorgement des vaisseaux lymphatiques de ces parties? Il feroit, je crois, difficile de répondre d'une manière satisfaisante sur ce point.

Observation.

M. l'Abbé Pichard, ancien Grand-Vicaire de la ville de Rodez, âgé de quatre-vingt un ans, étoit depuis très-long-temps incommodé d'une Hydrocèle volumineuse. La tumeur, toujours écorchée, procuroit en même temps

douleur vive & démangeaison continuelle. On lui avoit fait plusieurs fois la ponction : ensuite, il avoit éprouvé l'inefficacité des injections de vin rouge ; aussi voulut-il se faire opérer le 29 Novembre 1781. La suppuration s'établit sans fièvre, & la maladie fut guérie en un mois. La tunique vaginale ressembloit à un parchemin (1). J'en emportai le plus qu'il me fut possible. Je trouvai, à la partie supérieure de la tunique albuginée, une fongosité qui servoit de base à une hydatide grosse à-peu-près comme une cerise (2), & dont la couleur

(1) L'épaississement de la tunique vaginale dans plusieurs sujets atteints d'Hydrocèle, la consistance qu'elle prend, & sa disposition au skirre, fournissent encore une preuve péremptoire à la doctrine que j'ai exposée, relativement à la source de l'Hydrocèle. Il est aisé de voir que cette tunique, qui, dans certains sujets, ressemble presque au parchemin, fournit bien plus difficilement la sérosité épanchée après plusieurs ponctions : tandis que le testicule, alors dans une sorte de macération permet aux vaisseaux lymphatiques de porter, au-dehors, tout le fluide qu'ils peuvent charier, ce qui pourroit s'appeler *lymphorrhagie* d'après ce que dit Heister, *ex disruptis vel exesis testiculi vasis lymphaticis profluxisse videatur*.

(2) Cette fongosité n'étoit rien moins qu'une Hydro-Sarcocèle, commençant comme chez le troisième Soldat dont on a fait

étoit bleuâtre. Je détruisis cette fongosité avec le tranchant du bistouri. MM. Blegny, Imbert, Gaujeart & Gomant, tous Chirurgiens internes de l'Hôtel-Dieu de Paris, présents à cette opération, virent comme moi la nécessité de faire suppurer la tunique albuginée, pour détruire ce commencement de Sarcocèle, en même temps que la source des eaux.

M. l'abbé Pichard, n'a pas joui long-temps du bonheur qu'il attachoit à la guérison de

mention dans le Procès-verbal, & duquel on a dit que le testicule avoit divers points d'érosion dans la surface. C'est par ces points d'érosion peut-être, que commence la végétation de la substance du testicule, que les anciens appelloient, *caro adnata circa testes*. On verra la comparaison de Sennert, au Chapitre du Sarcocèle. *Ut enim in arboribus, si cortex externus vulneretur, vel contundatur, ex affluente alimento nodi fieri solent, &c.*

Nous voyons combien cette comparaison est juste dans la végétation de la propre substance du cerveau, d'après certaines plaies de tête. D'où l'on peut conclure que la végétation des glandes admet une maladie première, soit dans leur enveloppe, soit dans leur propre substance. Et cette maladie première, dans le cas d'Hydrocèle, peut être aisément occasionnée par la présence d'un fluide séparé des autres liqueurs, & en stase dans la cavité de la tunique vaginale.

son Hydrocèle ; il avoit depuis vingt ans de fréquentes rétentions d'urine, qu'on avoit cru devoir attribuer à la goutte, d'autant que ses douleurs étoient assez périodiques, & qu'elles étoient souvent accompagnées d'une attaque réelle de goutte aux deux jambes. Dans cette opinion, le bon vieillard, fort dans le moral & dans le physique, s'étoit si bien accoutumé à souffrir qu'il ne comptoit pour rien les douleurs ordinaires. Mais elles devinrent mortelles, quatre mois après mon opération, & je crus devoir me mettre à portée de prouver, au besoin, qu'elle n'avoit aucune part à la mort. En conséquence, je priai M. l'Abbé le Gros, Chanoine de la Sainte-Chapelle, Exécuteur-testamentaire, homme juste & respectable, de permettre que des Gens de l'Art, assemblés, examinassent l'état du cadavre.

L'ouverture du bas-ventre nous fit voir la vessie très-racornie, dans un état de supuration ; elle renfermoit une pierre ovale, légèrement hérissée de mammelons arrondis, du poids de sept onces.

Les parties où siégeoit autrefois l'Hydrocèle , étoient parfaitement cicatrisées , & il n'y avoit plus d'apparence de cette maladie.

Il fut donc prouvé que la pierre avoit occasionné la mort , & que la guérison de l'Hydrocèle n'avoit point été troublée malgré le triste état de la vessie ; état que le Frère Côme n'avoit pu juger deux ans avant.

MM. Morisot , Deslandes , & Gardane , Médecins de la Faculté de Paris, MM. Cadet & Monier , Maîtres en Chirurgie , & feu M. Gendron , Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris , étoient présens à l'ouverture du cadavre , rue de l'Hirondelle , Hôtel de Rouen.

Observation.

M. F**, âgé d'environ trente-huit ans , avoit depuis trois ou quatre ans , une Hydrocèle dont la source très-abondante l'obligeoit à supporter la cure palliative tous les deux mois. Cette précaution ne l'empêchoit pas d'avoir la fièvre par intervalles , & des maux de tête violents. Ses jambes , toujours œdématiées , sembloient caractériser la dépravation de la lymphe. Enfin , M. F** étoit continuel-

lement obligé à faire des remèdes intérieurs.

Je l'opérai le 3 Février 1780. Je trouvai la tunique vaginale faine ; le testicule avoit plusieurs taches de couleur purpurine, & son volume étoit à-peu-près double. L'état de cet organe étoit donc un état de maladie réelle ; aussi le malade sentit vivement l'impression de l'air sur la tunique albuginée.

J'avois des inquiétudes sur les suites de l'opération, d'après l'état du testicule ; ensuite cette suppuration, qui s'établissoit avec peine, augmentoit mes craintes ; mais heureusement la suppuration s'établit, & la maladie fut terminée au bout de cinq semaines. Je fus obligé de laisser mes bourdonnets jusqu'au huitième jour dans la plaie, qui fut pansée avec un digestif animé. Je me servis aussi de la décoction de quinquina, pour prévenir des accidens qui pourroient naître d'une fausse suppuration.

MM. Morisot, Deslandes & Gardane, Docteurs de la Faculté de Paris, M. Monier, Maître en Chirurgie de Paris, & M. Bosche, Maître en Chirurgie de Lyon, ont vu opérer M. F* *, rue Neuve-Saint-Eustache.

MM. Poissonnier & Deperières ont eu connoissance de la cure, qui s'est accomplie sous leurs yeux.

La convalescence de M. F* * fournit un phénomène intéressant. Il fut pris d'un accès de fièvre un mois après la cicatrice faite, & dans un temps où le testicule (vraiment malade avant l'opération) étoit encore dans un état de foiblesse. Cet organe fut si fort affecté de la fièvre, que l'humeur fébrile sembla se nicher dans sa propre substance. Il s'engorgea d'une manière à faire craindre le Sarcocèle ou le skirre. Il devint très-dur & gros comme une grosse poire. Je fus consulté par lettre, me trouvant alors à Toulon où j'avois été envoyé par le Roi, pour l'établissement de ma méthode dans les Hopitaux de terre & de la Marine. Mon opinion fut que la partie devoit être soutenue avec soin pour soulager le cordon; qu'elle devoit être enveloppée d'un cataplasme émollient; je conseillai aussi les bains de fauteuil & les douches. Ces remèdes n'étoient pas d'un effet bien sensible. J'arrivai à Paris trois mois après, & dans un temps où le malade désespéroit de sa gué-

rison. Le cordon spermatique étoit augmenté de son volume ordinaire, mais il n'étoit point skirreux. Le testicule n'étoit plus comme on me l'avoit annoncé ; il avoit moins de dureté que le skirre, il étoit aussi plus souple & doué de la sensibilité ordinaire. J'encourageai le malade à continuer ses topiques, qui, avec l'usage des remèdes intérieurs, rendirent l'organe à son volume naturel.

Observation.

LE nommé Borel, Tambour du Régiment de Guienne, avoit éprouvé plusieurs traitemens pour une Hydrocèle du côté gauche. On lui avoit fait en dernier lieu, dans un Hopital militaire, l'injection avec l'esprit - de - vin dans le sac. Ce moyen, très - douloureux, fut plus nuisible qu'utile : Il y a lieu de croire qu'il produisit plusieurs points d'érosion, que je trouvai sur la tunique albuginée, & l'épaississement de la tunique vaginale. J'opérai ce malade à l'Hopital militaire de Toulon le 6 Juin 1781. Je n'enlevai pas toute la tunique vaginale comme j'aurois pu le faire, aussi la suppuration

suppuration fut-elle retardée , & la cure se termina plus tard : outre cet inconvénient , il survint aussi pendant le traitement de la maladie , à la partie supérieure & latérale de l'ulcère , deux petits dépôts cutanés , que je fus obligé d'ouvrir. Ces accidens n'auroient pas eu lieu peut-être , si j'avois fait l'excision entière de la tunique vaginale. Quoique ce traitement ait été entrepris pendant les plus grandes chaleurs de l'année , & dans un air mal sain , le malade n'a point eu de fièvre , & le testicule , qu'on peut dire avoir été dans un état fâcheux , d'après les injections d'esprit-de vin qu'on avoit faites , n'a heureusement porté aucun obstacle à la cure radicale , comme on peut le voir dans le Procès-verbal de l'Introduction.

Observation.

M. le comte de B** avoit , depuis trois ans , une Hydrocèle gênante , puisqu'elle le privoit des exercices qu'il aimoit beaucoup , comme ceux de la chasse , du cheval , &c. Il étoit d'ailleurs obligé de recourir tous les

deux ou trois mois à la cure palliative, opération qu'on a vu n'être point exempte de dangers. Je l'opérai à Avignon, lieu de ma patrie, le 14 Août 1781. Les grandes chaleurs qu'il fit pendant ce mois, ne changèrent rien à la bonne disposition du sujet dont la cure fut complète au bout de trente-six jours.

M. Seigneuret, Chirurgien major des Forts de Villeneuve-les-Avignon, & M. Hugues, tous les deux chargés de la santé du sujet de l'Observation, ont suivi son traitement avec la plus grande exactitude.

Observation.

M. Lourdé de Santer, Maître des Comptes de Paris, âgé d'environ cinquante ans, avoit une Hydrocèle assez incommode, dont il ignoroit la cause. Je l'opérai le 9 Décembre 1781, en présence de M. le Long, Maître des Comptes (1), M. Jean Roy, Docteur en

(1) M. le Long unit à la qualité respectable de magistrat, celle d'ami de l'humanité souffrante. Bon par caractère & par

Médecine de la Faculté de Paris, & M. Brasdor, Maître en Chirurgie.

Une artériole, ouverte dans l'opération, fournit sur le soir une hémorragie assez opiniâtre. Je fis prendre au malade une eau acidulée, je changeai l'appareil pendant deux

principe, cet homme essentiel donne presque tous ses momens de loisir à l'étude & à l'exercice de la Chirurgie. C'est ainsi, qu'occupé à secourir les malades que son zèle & sa réputation lui font connoître, il se distingue & par l'aumône & par la pratique des opérations que leurs maux exigent. M. le Long, pour rendre à l'humanité de plus grands services, a cru devoir acheter *le Magnétisme animal*, moyen si vanté par quelques personnes pour le traitement de toutes les Maladies.

Je connois encore un homme également respectable, dans la personne de M. du Coëdic. Ce Gentilhomme, digne compatriote de l'immortel M. de la Garraye, guérit tous les jours des maux de jambes souvent très-graves; & ses soins assidus pour les pauvres & pour les riches, le rendent cher à la nation Française.

Le remède dont il se sert est une toile ou sparadrap, qu'on fait de la manière suivante.

Cire vierge, une livre & demie.

Huile vierge,

Eau-de-vie forte,

Beurre frais du mois de Mai,

De chaque demi-livre. Faites fondre le tout; trempez de la toile à demi-usée; laissez refroidir, & polissez avec soin.

fois, & je fis une compression sur la partie avec le creux de la main, pendant trois ou quatre heures. Je fis aussi éteindre le feu de la chambre du malade, qui avoit pu donner lieu à cet accident; & l'on n'en fit plus jusqu'au sixième jour. Depuis ce temps je veille à ce que l'appartement destiné à l'opération soit plus froid que chaud, sur-tout pendant les deux ou trois premiers jours; je prescris des boissons froides, & des couvertures assez légères pour diminuer la raréfaction des fluides.

La personne opérée doit se priver absolument de parler & de rire. Les grands mouvemens qu'on pourroit faire dans le lit, seroient également nuisibles; on doit se borner à ceux que les circonstances exigent indispensablement, & encore est-il prudent de ne faire ces mouvemens qu'avec le secours de la garde.

Cette conduite préserve de toute espèce d'hémorragie.

La pression que j'avois faite sur la tumeur, pour m'opposer à l'hémorragie, pût donner

lieu , sur la fin du traitement , à un dépôt cutané , dont je fis l'ouverture pour accélérer la guérison.

Ces dépôts s'ouvreroient seuls , si l'on vouloit attendre ; mais on gagne d'ordinaire à les ouvrir , lorsque la fluctuation est décidée.

Outre qu'on épargne des douleurs à son malade , l'ouverture qu'on fait avec un bistouri est beaucoup plus favorable à l'issue de la matière contenue , que les ouvertures naturelles. Celles-ci sont rondes & petites , & souvent on est obligé de les aggrandir , pour expulser la partie épaisse du pus & déterger le fond de l'ulcère.

Le sujet de l'Observation n'a point eu de fièvre symptomatique , & l'hémorragie dont j'ai rendu compte n'a pas retardé sa guérison.

L'on peut dire aussi qu'elle n'étoit point dangereuse , puisqu'elle s'arrêta par l'application des premiers moyens.

Cependant quelques méchans esprits n'avoient pas craint de publier que M. Lourdet de Santer avoit failli perdre la vie , & ce bruit n'auroit pas manqué de nuire à l'éta-

blissement de la nouvelle méthode, si je ne l'avois promptement détruit.

En conséquence, j'écrivis à M. Lourdet, pour le prier de vouloir donner au Public l'histoire de son traitement.

Il eut la bonté de faire insérer dans le Journal de Paris la Lettre que je lui avois écrite à ce sujet, avec la réponse qu'il crut devoir y faire.

Je vais joindre ces Lettres à l'histoire de la maladie de M. Lourdet, parce qu'ayant paru dans une Feuille éphémère, la justice & la reconnoissance, qualités précieuses & distinctives de ce Magistrat, devoient être déposées dans un Ouvrage plus durable.

Extrait du Journal de Paris, 26 Janvier 1782.

Lettre de M. IMBERT DE LONNES, premier Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Duc de Chartres, &c. à M. LOURDET, Maître des Comptes.

MONSIEUR,

„ On a vu dans tous les Journaux, que mon

» opération de l'Hydrocèle étoit incapable de
 » produire aucun accident fâcheux. Cependant
 » il court dans le monde, qu'elle a failli vous
 » être funeste. Ce bruit feroit tort à ma ré-
 » putation, & ceux qui sont attaqués de cette
 » maladie n'oseroient s'en faire guérir.

» Je vous prie donc, Monsieur, de vou-
 » loir bien donner à vos concitoyens l'histoire
 » de votre traitement, pour détruire ce bruit.
 » J'ai reçu trop de témoignages de votre esti-
 » me, pour ne pas attendre cette grace de vous.

» J'ai l'honneur d'être, &c. «.

*Réponse de M. LOURDET. Extrait du même
 Journal.*

» JE ne saurois, Monsieur, mieux faire l'é-
 » loge de vos talens, & vous marquer ma re-
 » connoissance, qu'en rendant hommage à la
 » vérité. Vous m'avez fait l'opération de l'Hy-
 » drocèle avec la plus grande adresse, & avec
 » l'approbation des Gens de l'Art que vous
 » avez eu l'honnêteté d'y inviter. Le vrai mé-
 » rite ne peut que gagner à avoir des témoins
 » de ses actions. Une hémorragie m'est surve-

» nue au bout de trois ou quatre jours ; & voilà
» peut-être l'origine des bruits défavantageux
» que des gens mal-instruits ont fait courir ;
» mais cet accident léger ne pouvoit avoir au-
» cune suite fâcheuse : vous y avez remédié avec
» la plus grande aisance ; je n'en ai pas même
» eu la moindre inquiétude , & ma guérison
» totale n'a été retardée que de quelques jours.
» Je ne peux d'ailleurs, Monsieur , me louer
» assez de votre zèle assidu , & de tous vos soins
» complaisans à la suite de l'opération. La dé-
» couverte que vous avez faite pour guérir cette
» maladie désagréable , est bien précieuse à l'hu-
» manité , la manière honnête & consolante
» avec laquelle vous traitez vos malades , ajoute
» un nouveau prix à vos talens. J'ai grand plai-
» sir, Monsieur , à vous rendre ce témoignage
» public que je vous dois , & à vous réitérer
» les assurances de l'estime avec laquelle j'ai
» l'honneur d'être , &c. «.

Observation.

M. le Chevalier de * * * , Capitaine des
Vaisseaux du Roi , au département de Roche-

fort, vint à Paris pour se faire guérir d'une Hydrocèle qu'il portoit depuis environ trois ans. Je l'opérai en présence de MM. le Long, Maître des Comptes, Default & Monier, Maîtres en Chirurgie de Paris, & Bruguières, Chirurgien-major de l'Hopital militaire de Toulon.

Le malade eut une fièvre de cinq à six heures pendant la nuit du troisième jour, & sa cure fut achevée avant quarante jours, malgré une attaque violente de goutte qui lui survint pendant son traitement.

M. Default observa, avec tous les assistans, que la douleur de l'opération ne peut se compter que pour la division des tégumens, ce qui dure à peine trois secondes. L'excision des deux lambeaux de la tunique vaginale, ainsi que l'incision par laquelle on entre dans le sac, sont à peine sensibles; & s'il survient quelque douleur, outre celle de la division des tégumens, c'est de l'impression de l'air sur la plaie & sur la tunique albuginée. Au reste, les douleurs sont si supportables, que M. le Chevalier de * * * a conservé assez de sang-

froid pour compter sur une montre à secondes la durée de l'opération.

Observation.

M. Andrieu, Négociant-Armateur à Nantes, âgé de soixante-quatre ans, me pria de vouloir me rendre dans cette Ville, pour le guérir d'une Hydrocèle très-ancienne.

Je l'opérai le 23 Mai 1782, en présence de MM. Blin, Chirurgien-major du Régiment de l'Isle-de-France, Groffei, Chirurgien-major du Régiment Dauphin, Infanterie, & Guichard, Maître en Chirurgie à Nantes.

M. Andrieu, quoique d'un embonpoint considérable, ne s'est point apperçu de la fièvre de suppuration, qui ne fut marquée que par une transpiration assez abondante, pendant la nuit du quatrième jour. Sa guérison a été complète après le trente-troisième.

Observation.

Le nommé la Croix, Cocher de M. le Marquis de Saint-Vincent, âgé de cinquante-neuf ans, a été guéri d'une Hydrocèle. Il

s'en fit traiter parce qu'il ne pouvoit plus monter sur le siège sans souffrir beaucoup ; d'ailleurs , le volume de la tumeur étoit fort gênant pour lui dans tous les temps. Je l'opérai rue Royale-Saint-Honoré , le 27 Juillet 1782 , pendant les plus grandes chaleurs. MM. Coulomb, frères, & Bousquet de Draguignan, tous trois membres du Collège de Chirurgie de Paris , étoient présens à l'opération.

Cette cure a été si prompte, que le sujet de l'Observation fut en état d'entreprendre un voyage dans le Maine, le vingt-septième jour de son traitement.

Observation.

M. de Saint-D**, Capitaine de Dragons, fut opéré rue Sainte-Anne. M. Brasdor, membre de l'Académie de Chirurgie , m'assista dans cette opération. La tumeur n'étoit point ancienne, aussi l'épanchement étoit-il moindre que chez les autres malades.

Le traitement de M. de Saint-D** a été plus long que les autres , parce que n'ayant pas placé les bourdonnets assez solidement,

je les trouvai hors de la plaie , qui étoit presque fermée lors de la levée du premier appareil , c'est à-dire , le troisième jour de l'opération. Ainsi la suppuration générale , sur laquelle je comptois de la part de la tunique albuginée , n'eut pas lieu par mon procédé : je trouvai au contraire un nouvel épanchement , peu considérable , à la vérité , d'une liqueur très-claire , qui étoit placée vers la partie postérieure & supérieure du testicule. Pour faire naître la suppuration , je dilatai la plaie avec mes doigts , & j'introduisis une petite tente dans l'endroit du nouveau sac : les effets de ce nouveau moyen furent très-lents & assez douloureux. L'ulcère ne fut en bonne suppuration que le vingtième jour. Je fus obligé d'aggrandir , avec mon bistouri , la plaie , trop étroite pour le passage du pus. La cure ne fut accomplie que le quarantième jour.

L'Hydrocèle étant récente , & d'un petit volume , j'aurois dû prévoir que le scrotum , n'ayant pas éprouvé une distension dans ses fibres musculaires , deviendrait plus susceptible de contraction ; j'aurois alors placé la char-

pie Angloise, qui m'a servi plusieurs fois avec succès depuis ce temps, ou bien des bourdonnets beaucoup plus minces que ceux dont je me fers dans l'Hydrocèle ancienne & volumineuse. De petits corps auroient resté nichés avec plus d'aïfance dans le fonds de la plaie, & leur effet n'en auroit pas été moins sûr.

Observation.

M. D** , Receveur des Domaines, a été guéri par ma méthode, d'une Hydrocèle ancienne. Je l'ai opéré en présence de M. Magnan, Médecin ordinaire du Roi, & M. Bouffquet de Draguignan, Maître en Chirurgie de Paris.

La fièvre de suppuration a duré à-peu près douze heures; la guérison s'est accomplie le trente-deuxième jour.

Observation.

M. * * * , Marchand Epicier rue de Sève, a eu recours à moi pour se faire guérir d'une Hydrocèle assez volumineuse, quoique peu ancienne. Je l'ai opéré en présence de MM. Var-

nier & Thieri le jeune, Médecins de la Faculté de Paris; M. Dufouare, Chirurgien consultant des Armées du Roi, & Chirurgien-major des Gardes-Françoises, étoit également présent. La cure n'a pas été plus longue à s'accomplir que les autres. Le sujet de l'Observation n'a pas eu un seul instant de fièvre.

Observation.

M. de G** , Commissaire des Guerres , avoit , depuis quatorze ans , une Hydrocèle des plus volumineuses ; le testicule , malade depuis un certain temps , gardoit toujours un sentiment douloureux ; le cordon spermatique étoit encore sain , & d'après un certain nombre de succès en ce genre , que ma pratique m'a fournis , je fis espérer à M de G** sa cure radicale. Aussi prit-il promptement le parti de se faire opérer , après avoir fait les remèdes préparatoires.

Je trouvai le testicule plus gros de la moitié , que l'état de nature : il avoit , à sa face externe , une ulcération superficielle , de cou-

leur plombée, & large comme une pièce de six sols. Mais, la sensibilité que produisit l'air sur cet organe, au moment de l'opération, me fit bien augurer pour les suites.

En effet, la tunique albuginée a suppuré dans le temps marqué, comme le reste de la plaie, & j'ai eu le plaisir de voir cette maladie guérir comme une Hydrocèle simple. M. Beauchênes, Docteur en Médecine, & M. Cluzel, premier Apothicaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, ont assisté à cette opération, que j'ai faite Hôtel de Berlin, rue de Grenelle Saint-Honoré.

Observation.

M. le Vicomte de B**, Lieutenant-général des Armées du Roi, âgé d'environ soixante ans, bien constitué d'ailleurs & d'un tempérament sanguin en apparence, s'aperçut, en 1783, d'une augmentation de volume au testicule gauche. M. de B** consulta plusieurs personnes de l'Art; il fit pendant fort long-temps, & sans le moindre succès, tous les remèdes conseillés; ce qui

n'empêcha pas l'augmentation considérable de la tumeur. Ce fut le 28 Mars dernier que je vis la maladie, & je ne tardai pas à m'apercevoir que c'étoit une Hydrocèle. Je n'étois pas néanmoins certain quelle ne fût pas compliquée, car des Médecins & Chirurgiens très-habiles, n'avoient pas osé décider sur le vrai caractère de cette maladie, qu'ils avoient soupçonnée être un Hydro-Sarcocèle : d'un autre côté, la tumeur étoit assez étendue, & quelquefois douloureuse. Il paroissoit très-urgent de procéder à sa cure, aussi l'opération fut-elle décidée pour la semaine suivante.

Le surlendemain, le volume d'eau contenue dans la tunique vaginale, fit déchirer cette tunique à sa partie moyenne & antérieure, sans autre cause externe que celle d'avoir croisé les cuisses, comme on le fait assez communément. Bientôt après cet accident, l'infiltration de l'humeur aqueuse eut lieu dans tout le tissu cellulaire. Cette humeur se trouva mêlée avec du sang, & le sang fit naître aussi-tôt une échymose assez colorée sur tout le scrotum. La tumeur perdit sensiblement

blement de son volume en deux jours, & la partie étoit toujours incommode & un peu douloureuse. Je fus averti de me trouver en consultation chez M. de B** avec M. Rebillet, membre de la Faculté de Médecine de Paris, son Médecin, & nous résolûmes d'appliquer sur la partie des compresse trempées dans l'eau-de-vie camphrée & coupée d'eau commune. L'échymose & l'infiltration cédèrent en partie à l'application de ce moyen, mais la tumeur toujours un peu incommode par son poids, renfermoit encore beaucoup de fluide; le tissu cellulaire du cordon étoit d'ailleurs toujours infiltré, ce qui empêchoit de bien juger l'état du cordon lui-même, qui paroissoit néanmoins un peu plus libre. Enfin, l'opération, convenue auparavant, eut lieu le 7 Avril. Je n'eus pas besoin d'ouvrir la tunique vaginale pour donner issue au fluide contenu, qui s'échappa dans l'instant auquel j'eus fait la division de la peau, en la pinçant, comme je l'ai dit, avec mon aide. C'étoit pour la première fois que je voyois ce cas de pratique : il me surprit

moins, à cause de l'accident survenu, à ma connoissance, trois jours avant. Je pus trouver aisément, avec ma sonde cannelée, la crevasse de la tunique vaginale, que je fendis comme à mon ordinaire, avec plus de lenteur néanmoins, parce qu'elle étoit ridée de plusieurs plis placés les uns sur les autres; elle avoit une tache noire dans un point, & M. Rebillot a observé, comme moi, qu'elle étoit malade & formée de plusieurs duplicatures très-distinctes. J'en retranchai les deux tiers, ou à-peu-près. Le testicule étoit fort sain, comme le cordon; le fluide contenu étoit épais & sanguinolent, & sembloit annoncer une prochaine dégénération, qui auroit pu occasionner les accidens les plus graves. L'appareil fut placé avec la plus grande précaution; la suppuration s'établit sans la moindre apparence de fièvre, & la cure fut achevée vers le quarantième jour de l'opération.

Observation.

QUELQUES mois auparavant, j'avois guéri de la même maladie M. le Comte de M**,

Capitaine de Cavalerie , au Régiment des Cuirassiers : la tumeur étoit assez incommode pour l'empêcher de faire aucune des manœuvres de son Régiment. Le sac étoit excessivement tendu , & l'on ne pouvoit distinguer une fluctuation décidée ; & cette espèce d'Hydrocèle , qu'on rencontre rarement, est celle qui a trompé M. Petit & plusieurs autres Praticiens, & j'aurois pu moi-même croire que c'étoit un Sarcocèle ou un skirre , si je n'avois suivi ses progrès depuis deux ans , époque à laquelle j'avois prévenu le malade qu'il alloit avoir une Hydrocèle : M. le Comte de M** fut opéré en présence de M. Portal , Docteur en Médecine, de M. de la Porte, Maître en Chirurgie de Paris, & de M. Testa , Chirurgien de Rome. Je trouvai la tunique vaginale en assez bon état ; le testicule étoit plus gros de la moitié que son volume ordinaire, & sa substance albuginée étoit en quelque manière reluisante & couverte d'une rosée sensible. La charpie Angloise que j'appliquai fort soigneusement dans tout le fond de la plaie , produisit une suppuration modérée, &

cette maladie , qui sembloit devoir être orangeuse , fut terminée sans apparence de fièvre avant le quarantième jour. La tuméfaction du testicule , pendant les premiers jours du traitement , se continua au cordon spermatique jusqu'à l'anneau , & peut-être au-delà : le tout formoit alors une tumeur ovale , dure & rénitente , avec inflammation sensible , qui annonçoit la nécessité de retirer les corps étrangers contenus dans la plaie. J'ai vu naître mainte & maintefois ce signe précurseur d'une abondante suppuration dans les adultes d'un tempérament vigoureux , qui auroit pu donner des inquiétudes à un jeune Praticien. Mais je dois prévenir que l'application des cataplasmes émolliens sur la partie , diminue son volume , sa rougeur , & le sentiment douloureux qui l'accompagne. La suppuration qui s'établit à cette époque , est toujours annoncée par cette espèce de changement , plus ou moins marqué relativement à la sensibilité des fibres nerveuses & à la disposition inflammatoire de la personne. Je puis dire , avec la plus exacte vérité , que

cet état dont je rends compte, ne m'a jamais dicté la nécessité d'une saignée pour en abrégger le cours. ; car la diète sévère, jointe aux topiques prescrits déjà, n'ont jamais manqué de produire d'heureux effets dans peu de jours.

Les Chirurgiens Anglois ne manquent jamais d'administrer l'opium à forte dose, après les grandes opérations qui doivent produire à coup sûr de l'inflammation & ensuite une suppuration abondante. Je ne saurois blâmer cette pratique, car je l'ai vue adoptée à Londres par les Chirurgiens les plus célèbres de cette métropole ; & je ne dirai pas que ce remède doive éteindre ou affoiblir, comme on l'a prétendu, la faculté des crises, en diminuant l'action des solides sur les fluides, & *vice versa*. L'air des Isles Britanniques, la manière dont on y vit, & l'abus qu'on y fait des liqueurs spiritueuses ; en disposant les individus à une inflammation prochaine, doivent rendre redoutables les opérations qui pourroient l'accélérer : & ces individus réclament d'autant l'usage des calmans & même

des narcotiques. On fait que l'opium est peut-être le seul remède qui puisse combattre & vaincre quelquefois le *tétanos*, fléau terrible & destructeur des malheureux habitans de nos Isles, de ceux de l'Inde, & des contrées dont la température est à-peu-près semblable.

Les bons effets qu'on en retire dans ces différens lieux, peuvent-ils nous engager à l'employer en France, après le Bubonocèle, le Sarcocèle, l'Hydrocèle ou autres opérations également graves, pratiquées sur des sujets pour lesquels on auroit à craindre les suites fâcheuses des grandes inflammations?

Nous voyons tous les jours dans nos meilleurs Hopitaux, que les opérations majeures, telles que l'amputation des grandes extrémités, le trépan, le cancer au sein, sont ordinairement suivies d'une mort prochaine : aussi d'après des faits semblables, que j'ai vu se renouveler très-souvent, je n'hésiterai point à prescrire ce remède, qui, commencé à petite dose, sera vraisemblablement d'une grande ressource dans une infinité de circonstances fâcheuses ; & j'engage mes con-

frères à l'employer, parce que pendant mon séjour en Angleterre l'année dernière (1784), j'ai vu dans plusieurs Hopitaux nombre de maladies rebelles, qui ont semblé changer rapidement de nature, & devenir bénignes par l'usage de ce médicament, que l'on pourroit combiner avec le quinquina d'une manière efficace.

Je n'entrerai point dans le détail relatif à ces maladies, parce qu'il feroit une trop longue digression pour le sujet auquel je me dois tout entier dans cet Ouvrage.

Je crois même devoir terminer ici le Recueil de mes Observations sur l'Hydrocèle, car plusieurs maladies de cette nature, dont je pourrois donner l'histoire, ne renferment aucun fait de pratique plus intéressant que ceux dont j'ai parlé déjà : voilà d'ailleurs assez de cures constatées, pour accréditer la nouvelle méthode que je propose.

M. Douglas n'avoit traité que six malades attaqués d'Hydrocèle, lorsqu'il publia l'excision totale de la tunique vaginale du testicule, qui depuis a porté le nom de l'Auteur An-

glois. On a vu que cette méthode a trompé M. Louis, qui fut obligé de recourir au féton, pour guérir radicalement son malade. Elle a également trompé mon attente dans l'Hydrocèle du nommé Ga, Caporal au Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie, dont j'ai cité l'Observation pag. 37 & suivantes. Cette cure manquée, me donna le desir de trouver pour la suite un procédé qu'on pût appeller certain, & je crois pouvoir me flatter d'avoir rempli mon objet à cet égard, puisqu'on vient de voir que j'ai rendu témoins de mes succès un très-grand nombre de Médecins & Chirurgiens éclairés, tous à portée de se convaincre que les malades dont ils ont vu les opérations, se trouvent parfaitement guéris.

Quelques personnes n'ont pas craint de dire que mon procédé opératoire étoit connu par Celse, Paul d'Egine, & plusieurs autres Auteurs très-anciens : c'est une calomnie, dont on peut se convaincre en comparant ce procédé avec ceux de ces Maîtres de l'Art, dont on a vu le texte & les traduc-

tions dans l'histoire des différens moyens employés pour le traitement de l'Hydrocèle.

On a dit ensuite que M. Douglas avoit pratiqué la même opération. On fera bientôt convaincu du contraire, si l'on veut faire l'analyse des deux méthodes, qui ne se ressemblent en rien. M. Douglas faisoit l'excision entière de la tunique vaginale, je n'en excise que sa partie inférieure : il enlevait, avant cette opération, un lambeau ovale des tégumens du scrotum, & disséquoit le dartos & le tissu cellulaire qui recouvre la tunique vaginale ; je conserve avec soin ce lambeau & j'évite à mon malade la longue douleur de la dissection. Je place ensuite un appareil particulier, qui produit une irritation à la tunique albuginée, laquelle est suivie d'une suppuration modérée dans les parois de la plaie. M. Douglas n'est entré dans aucun détail relatif à ces objets. Ainsi mon opération ne ressemble en aucune manière à celle de M. Douglas.

Je crois avoir démontré clairement que la

tunique albuginée est la source principale de l'Hydrocèle.

Cette vérité nouvelle m'a conduit au procédé dont je viens d'exposer les suites heureuses, & ce procédé ne peut appartenir qu'à moi.

Si néanmoins quelques personnes éclairées, dont je dois ambitionner le suffrage, ne trouvoient pas assez solides les preuves que j'ai données pour établir ma théorie, je leur parlerois encore des hydatides qu'on trouve à la surface externe de la tunique albuginée, & qui suffiroient, ce me semble, pour prouver que les pores ou vaisseaux exhalans de cette partie du testicule ont fourni, avec l'humeur des hydatides, celle qui se trouvoit dans le sac de l'Hydrocèle.

L'humeur des hydatides, qu'on trouve quelquefois sur le bord interne des paupières, & sur-tout de la paupière inférieure, vient des glandes de cette partie; & les parois sphériques de ces hydatides se forment de l'épiderme successivement distendu par la présence du fluide. Les petites cloches ou ampoules

qui arrivent par la meurtrissure des vaisseaux lymphatiques, par l'effet des vésicatoires ou de l'eau bouillante, & qu'on voit se remplir rapidement de sérosité, par l'engorgement de la partie cautérisée & par la destruction des tubes lymphatiques, font l'effet d'un mécanisme semblable, & confirment encore la solidité de la nouvelle théorie. Je pourrois également parler des phlictènes, des éréfipèles, & de celles qu'on trouve sur les parties gangrénées.

On fait que la matière de la transpiration arrive à l'extérieur de nos corps par les vaisseaux exhalans ou excréteurs de la peau, & par les pores exhalans de l'épiderme, & ces pores sont disposés de manière à former la contiguité des vaisseaux. Mais lorsque, par une cause connue ou inconnue, l'épiderme se sépare de la peau, pour former une petite cloche ou ampoule, la matière qui s'échappoit en vapeurs dans la transpiration modérée, se trouve retenue & condensée sous la forme d'une liqueur lymphide, laquelle ne pouvant plus rencontrer l'embouchure dé-

figurée des pores, ci-devant en exercice, de l'épiderme, ne sort de sa prison, plus ou moins étendue, que par la rupture des parois de cette prison, ou par une opération semblable à celle qui a lieu dans les ecchimoses un peu considérables, à la faveur des vaisseaux ou pores inhalans. Si l'épiderme étoit assez solide pour résister à la gêne qu'il éprouve de la part de la liqueur épanchée, on pourroit, je crois, le comparer, à certains égards, à la tunique vaginale du testicule. En effet, cette tunique a des pores exhalans ou excréteurs, lesquels, dans l'état de santé, correspondent avec le tissu cellulaire de ses parties environnantes. Ces pores servent à reporter, dans la masse commune des fluides, une partie de l'humeur séreuse dont Galien fait mention : ils transmettent également à la peau extérieure une partie de cette même humeur, qui, se renouvelant sans cesse, forme la matière de la sueur. Mais si, par une cause quelconque, leur action s'affoiblit, ou bien, si la quantité du fluide, séparé par le testicule, devient plus considérable,

ce fluide s'amasse alors entre la face concave de la tunique vaginale & la substance albuginée : son premier effet est de distendre cette tunique, qui, distendue à un certain degré, au lieu de conserver ses pores dans leur état de nature, n'a plus que des réseaux informes, lesquels n'admettent qu'avec peine le passage d'un nouveau fluide : & ce fluide alors n'arrive qu'avec beaucoup de lenteur à sa destination. C'est ainsi qu'on pourroit expliquer, peut-être, comment cette tunique devient dure & sèche à certains égards. C'est ainsi que la vessie, distendue ou irritée, refuse quelquefois, de la part des uretères, l'urine séparée par les reins.

Cette physiologie semble confirmer la solidité de mon opinion, relativement à la principale source de l'Hydrocèle; mais je puis dire aussi que je n'ai jamais rencontré des hydatides sur la tunique vaginale, au lieu que j'en ai vu deux fois sur la tunique albuginée, dans les deux sujets opérés de l'Hydrocèle en présence de MM. Charpentier,

Delormes, Blegni, Goman, Imbert, & Gaujeart.

M. Nanoni a également vu des hydatides avoir leur siège sur la tunique albuginée ; & M. Arnauld a vu cette partie du testicule renfermer une certaine quantité d'eau, quoiqu'il y eût en même temps Hydrocèle sous la tunique vaginale. Cela vient sans doute de ce que l'eau, séparée par les vaisseaux lymphatiques du testicule, avec trop d'abondance & trop de vitesse, ne peut pas toujours s'échapper dans les mêmes proportions par les pores exhalans de la substance albuginée qui doit alors se distendre plus ou moins, pour former à son tour cette espèce d'Hydrocèle que Celse & d'autres Auteurs disent avoir vue.

La structure particulière de la tunique vaginale feroit elle-même encore une nouvelle preuve de mon assertion, en ce que, étant formée de plusieurs feuillets très-sensibles aux yeux, & sur-tout dans les sujets attaqués d'Hydrocèle, on n'a pas encore vu cette maladie avoir son siège dans l'intervalle de ces

feuillet, qui semblent disposés de manière à pouvoir admettre un épanchement plus volumineux que celui qui a lieu dans l'Hydrocèle ordinaire ; car ces feuillets sont plus étendus que la face interne de la tunique : & si quelque fluide pouvoit une fois s'épancher entr'eux, le tissu cellulaire qui les unit pourroit céder avec aisance. J'ai fait observer ces différens feuillets à plusieurs personnes de l'Art, & en dernier lieu à deux Médecins très connus, MM. Rebillot & Portal ; & je conserve dans mon cabinet un testicule, malade à la vérité, mais duquel la tunique vaginale est composée de neuf à dix enveloppes ou membranes, qu'on peut voir au premier coup-d'œil : tandis que la tunique albuginée n'est à ce même testicule, comme à tous les autres, que le parenchyme extérieur de cet organe, poli par la nature, comme on voit les corps les plus durs se polir entre les mains d'un habile ouvrier.

L'Hydrocèle par infiltration n'attaque jamais non plus la tunique vaginale, & se borne au tissu cellulaire du scrotum, qui se

trouve au-dessus de cette tunique, & qui suppose qu'elle est destinée à servir d'enveloppe au testicule, & à donner passage à la sérosité qui lubrifie cet organe dans l'état de santé.

Ainsi donc, vouloir assurer que la tunique vaginale est l'organe qui filtre & qui contient l'humeur de l'Hydrocèle, est une opinion dont je crois avoir démontré la fausseté.

Ruisch l'a mise au jour, MM. Sharp & Sabatier l'ont accréditée : c'est d'après cette opinion que M. Bertrandi, & plusieurs Praticiens non moins distingués, donnent le précepte d'emporter entièrement cette tunique, si l'on veut guérir l'Hydrocèle. Se conformer à ce précepte, ne contribueroit pas toujours à la cure d'une maladie dont la source principale est la tunique ou substance albuginée, si surtout, comme on l'a vu arriver, cette substance ne suppuroit évidemment dans toutes ses surfaces : & cette dernière crise, qu'on peut voir s'accomplir sans faire l'excision entière de la tunique vaginale, sera fort aisée en suivant les procédés

cédés indiqués dans le manuel de l'opération.

L'Hydrocele peut être double , c'est-à-dire , qu'alors elle attaque les deux testicules à-la-fois. Ce cas de pratique se rencontre assez rarement , pour que je ne l'aie vu encore que deux fois ; et le manuel de la premiere opération que j'ai faite , comme dans l'Hydrocele d'un seul côté , m'ayant paru ne pas convenir à l'Hydrocele double , je l'ai corrigé ensuite. J'avois d'abord opéré l'Hydrocele du côté droit , conformément à mes principes ; mais , à peine la tunique vaginale fut-elle extirpée , que le testicule se trouva suspendu sans enveloppe et sans appui , parce que la tension du sac du côté gauche entraînoit à lui toutes les enveloppes restantes. Le malade souffrit plus de cette opération que dans l'Hydrocele simple , à cause de la vive impression que l'air put faire sur la partie. La douleur se fit sentir jusqu'à ce que le sac de la seconde Hydrocele fut vuide , ce qui ramena , dans

l'instant , les enveloppes communes à leur véritable situation ; je fis alors l'extraction du second sac de la manière dont je l'ai décrite dans l'exposé de ma méthode. Malgré la complication de cette maladie , malgré cette petite imperfection , qui rendit le manuel de l'opération plus douloureux et plus long , je puis assurer que la suppuration s'est accomplie sans fièvre , et que le malade , M. Jossigni , ancien ingénieur des Colonies , a été guéri parfaitement le 32^{me} jour. Cette cure s'est accomplie sous les yeux de M. Monier , maître en chirurgie de Paris , qui m'a assisté dans les deux opérations.

L'histoire de cette maladie prouve que si on avoit quelque raison pour ne pas tenter la cure des deux Hydroceles dans le même jour , il faudroit au moins évacuer les eaux du côté qu'on réserveroit , soit pour satisfaire au désir du malade , soit en raison d'un état de foiblesse ou de toute autre indisposition qui indiqueroit cette conduite.

Hors ces circonstances , je crois pouvoir dire , d'après ce que j'ai vu deux fois , que l'on n'a rien à craindre de faire les deux opérations dans le même moment ; et voici la maniere dont j'ai cru devoir procéder à la seconde Hydrocele double que j'ai eu à guérir. J'ai d'abord fait mon incision à la peau du côté droit comme dans le bubonocelle , ensuite j'ai ouvert le sac de cette premiere Hydrocele par une incision parallele à la premiere , à la faveur d'un bistouri plongé dans la partie inférieure du sac , et dirigé vers sa partie supérieure par la sonde canelée. Ce premier sac évacué , le testicule s'est trouvé enveloppé dans sa tunique vaginale , dont j'ai suspendu l'excision ; après cette premieremanœuvre , qui ne dure pas une demi minute , j'ai fait l'incision des tégumens du scrotum de l'autre côté ; j'ai ouvert le sac , qui s'évacue seul ; j'ai fait l'excision de la tunique vaginale de ce même côté , et j'ai passé de suite à l'excision de la tunique de l'autre côté , que j'avois sus-

pendue pour que le testicule ne fût point isolé et à nud, comme il l'avoit été dans la premiere opération que j'avois faite sans interruption. Outre que le malade souffre moins par cette maniere d'opérer, l'opération s'accomplit avec plus d'aisance, et le manuel en est plus court; considération qui est toujours d'un grand intérêt, et pour celui qu'on opere, et pour celui qui opere; car le médecin doit, dans toutes les circonstances, arriver à son but par le chemin le plus droit, si des routes obliques ne lui offrent plus d'avantages.

J'ai déjà dit que je n'avois rien à changer quant au fond de mon ouvrage, soit relativement à mes principes sur la source de l'Hydrocele qu'on avoit méconnue avant moi, soit dans la maniere d'opérer la cure radicale de cette maladie. J'ai remarqué, en effet, avec plus d'évidence encore, que la tunique albuginée étoit sa principale source, puisque, dans plusieurs opérations que j'ai faites, j'ai trouvé cette tunique ou substance albuginée avoir,

à sa surface , des hidatides volumineuses et profondes , qui formoient une seconde Hydrocele , que j'ai ouvert avec le bistouri , et que j'ai vu ensuite s'exfolier comme tout le reste de la surface du testicule.

Quant au procédé opératoire , je ne saurois trop recommander le précepte que j'ai donné déjà , d'interposer , avec la plus grande attention , des bourdonnets de charpie seche , entre le testicule et les portions de la tunique vaginale , qu'on n'excise point sur-tout dans les Hydroceles qui ne sont pas fort anciennes ; car si une petite surface du testicule ou de la tunique vaginale peut échapper à la suppuration , la maladie se renouvelle avec la plus grande aisance ; il faut donc que toutes les surfaces qui ont formé la partie contenant de l'humeur de l'Hydrocele , soient absolument soumises à une suppuration qui en change l'organisation vicieuse , et la rende exempte de tout épanchement nouveau.

Après avoir écrit sur l'Hydrocele tout ce que j'ai cru nécessaire à un traité complet sur cette matiere , il me restoit à parler de plusieurs autres maladies que j'ai appellées maladies des parties de la génération de l'homme , telles que l'hématocèle , le varicocèle , le sarcocèle , le skirre et le spermatocèle.

Je désire qu'une foule de malheureux , attaqués de ces sortes de maux , soient à portée de connoître mes travaux sur ces divers objets , si cela peut les encourager à réclamer les secours de notre art. J'en ai vu plusieurs qui , atteints d'une pudeur ridicule , étoient prêts à succomber sous le poids de leurs infirmités , plutôt que de s'avouer malades ; et cette pudeur leur venoit d'une erreur malheureusement très-accréditée parmi les citoyens d'une certaine classe , *que le libertinage est la source ordinaire des maladies de cette nature.* Cette erreur est d'autant plus absurde , que , parmi ces maladies , il en est qu'on peut regarder comme la suite d'une sagesse austere , et que les causes de pres-

que toutes les autres tiennent aux causes générales des affections communes. C'est aux gens de l'art à détruire des préjugés aussi dangereux , soit en publiant les résultats fâcheux de cette pudeur outrée , soit en inspirant la confiance nécessaire à ces sortes d'épanchemens.

Car le vrai médecin sera bien loin de mériter ce nom , s'il n'est par-tout le confident et le consolateur de son malade ; s'il ne trouve son bonheur et sa gloire à conserver les jours d'un pere tendre , d'un fils chéri , d'un mari vertueux , d'une épouse respectable , et ceux enfin de tant de citoyens , dont l'existence est nécessaire à la prospérité de l'empire.

Ces maladies ont , ainsi que l'Hydrocele , leur siège dans les bourses. Cette enveloppe est souvent trop distendue , pour qu'on puisse prononcer , d'une manière certaine , sur la nature du mal. Aussi a-t-on vu des médecins éclairés commettre des erreurs fâcheuses.

J'ai tâché d'indiquer les signes parti-

culiers et distinctifs de ces maladies ; et , quant à ma pratique , je puis dire avec franchise , qu'ayant possédé jusqu'à ce jour , dans toute leur plénitude , deux des organes les plus essentiels à l'art de guérir la vue et le tact , j'ai distingué toujours la nature des tumeurs que j'ai eu à traiter. Il est possible néanmoins que je rencontre quelque circonstance , ou je serai en défaut tout comme un autre praticien ; mais étant occupé depuis près de vingt ans de ces sortes de maladies , je dois avoir quelque'avantage sur ceux de mes confreres , qui en voient moins que moi , ce qui ne m'empêchera jamais d'être en garde le plus que je pourrai sur ce point , afin de commettre , le moins possible , des erreurs souvent fâcheuses pour les malades , et toujours désagréables pour le médecin.

La science qui dévoile à nos yeux la véritable nature des maux attachés à notre frêle existence , quoiqu'elle dût toujours précéder les autres connoissances qui cons-

tituent l'exacte médecine , est néanmoins une de celles qui se perfectionnent avec plus de lenteur. Il est très-peu de médecins qui puissent se flatter de posséder cette science ; c'est un don du ciel , réservé seulement à l'observateur éclairé , à l'observateur heureux , à celui enfin que le génie de sa profession couvre de ses aîles.

C'est à cette seule science qu'on peut attribuer l'heureuse application des remèdes avoués spécifiques , et le moment favorable à cette application ; car , tout ainsi qu'un habile général d'armée , observe la force et la disposition de son ennemi avant d'en faire l'attaque , le médecin éclairé observe aussi les véritables symptômes du mal , sa marche , l'état de force ou de foiblesse de son malade , sa disposition , cet ensemble enfin qui indique le moment de réfléchir ou celui d'agir.

Telle est , en effet , la ressemblance qu'on peut établir entre le général d'armée et le médecin ; ressemblance qui disparoît

bientôt , quand on observe que l'art du premier est celui de combattre , de vaincre et de porter , en tous lieux , la désolation et l'horreur , tandis que le second met son bonheur suprême à conserver ces braves défenseurs de la patrie , qui , échappés au carnage , consacrent de nouveau leur vie au soutien de l'état.

Cette ressemblance , entre le général d'armée et le médecin , est encore bien marquée , en ce qu'ils employent tous les deux le fer et le feu ; mais , tandis que le premier les met en usage pour détruire , le second s'en sert avec avantage pour accomplir le plus grand œuvre de son art : et voilà comme le bien et le mal viennent souvent de la même source.

F I N.



DE L'HÉMATOCÈLE.

PARMI les maladies qui ont quelque rapport avec l'Hydrocèle , on peut dire que l'Hématocèle mérite d'avoir la première place : l'on a vu quelquefois le sang & l'eau contribuer ensemble à former une tumeur que l'on connoît sous le nom d'Hydro-Hématocèle , & cette tumeur doit être soumise au traitement indiqué pour l'Hydrocèle. L'Hématocèle peut avoir son siège dans les différentes parties du scrotum. Plusieurs causes peuvent donner lieu à cette espèce de hernie ; & c'est à la nature de ces causes qu'on doit avoir égard , lorsqu'il s'agit de la guérir. Le siège ordinaire du fluide , qui forme l'Hématocèle , est le même que celui de l'Hydrocèle par épanchement.

Ainsi l'on pourroit d'autant plus facilement confondre ces deux maladies , si l'on n'étoit instruit de la manière dont la première s'est formée. L'Hématocèle suppose toujours une solution de continuité dans les vaisseaux sanguins , soit par cause interne , soit par cause

externe : & dans tous les cas , elle se formera plus rapidement que l'Hydrocèle , qui a besoin de plusieurs mois pour arriver au volume que l'Hématocèle peut avoir acquis après deux ou trois jours. Lorsque l'Hématocèle arrive spontanément , sa cause déterminante est la même que celle de l'anévrisme par inondation , ou du saignement du nez. Une maladie première , telle que le Varicocèle ou le Circocèle , peut donner lieu à l'Hématocèle. Ses causes externes , sont les incisions , les piquûres , les déchiremens , les coups , & tout autre accident qui peut faciliter la solution de continuité dans les vaisseaux qui composent la partie affectée. Si l'Hématocèle a son siège sous la tunique vaginale , sa forme & la fluctuation qu'on y sentira , seront les mêmes que dans l'Hydrocèle ; & le tact ne pourra servir à faire distinguer la vraie nature du fluide contenu. L'examen de la tumeur , vue devant une lumière , pourra donner plus d'éclaircissmens ; mais cette manière de la juger n'est pas aussi indicative qu'on pourroit le croire , car , dans les deux maladies , la

tunique vaginale & les tégumens, plus ou moins épais, s'opposeront souvent à ce que les rayons de lumière puissent être apperçus à travers la tumeur. Le trocart, qu'on a conseillé de porter dans le sac, pour savoir plus positivement ce qu'il renferme, avant de rien entreprendre, fera souvent encore un moyen insuffisant; car cet instrument peut rencontrer des cellules ou des caillots qui, placés sur sa canule, empêcheront l'écoulement du fluide, quelque attention qu'on puisse avoir pour la déboucher avec un stilet ou des injections.

Parmi les causes de l'Hématocèle, on peut regarder la ponction comme la plus commune, & je puis dire avec M. J. L. Petit, avoir vu aussi moi-même un cas de cette nature. Le malade avoit éprouvé que le jour même de la ponction, sa tumeur étoit redevenue grosse à-peu-près comme auparavant; il s'aperçut aussi d'une ecchymose sur tout le scrotum, & ces circonstances le décidèrent à se faire guérir d'une Hydro-Hématocèle, si bien reconnue, que je trouvai, avec

une liqueur assez fluide & d'un rouge de lie-de-vin, plusieurs caillots putréfiés dans le bas-fond de la tumeur.

Le malade dont M. Petit fait mention fut plus heureux, le sang épanché par un vaisseau qu'avoit ouvert le trocart, s'endurcit, & les sentimens des Gens de l'Art furent partagés sur la nature de la maladie; plusieurs propofoient d'ouvrir la tumeur par une large incision; mais M. Petit, croyant devoir se refuser à cette opération, eut le plaisir de voir que l'usage des fomentations résolutives dissipa la tumeur formée par le sang, dont la présence avoit opéré une révolution assez heureuse dans le sac, pour que l'Hydrocèle fût aussi guérie.

M. Milici, Chirurgien d'un mérite très-connu à Marseille, a traité l'année dernière une Hématocèle d'un si grand volume, que la tuméfaction s'étendoit au-delà des muscles du bas-ventre. Pour s'assurer de la nature du fluide contenu, M. Milici plongea d'abord un trocart dans le centre de la tumeur. Il en vit sortir une matière épaisse, corrompue, &

de la couleur du chocolat. Il vit alors la nécessité d'une large ouverture.

L'humeur étoit renfermée dans une poche particulière, dont la convexité de la tunique vaginale faisoit la partie postérieure. La suppuration de l'ulcère devint si abondante, les quinze premiers jours, que l'on crut pouvoir évaluer le poids de la matière à douze livres. La tunique vaginale, détruite en partie dans le dernier temps de la suppuration, laissa voir le testicule en bon état, & la cure de la maladie fut complète au bout d'environ quarante jours. Cette tumeur sanguine étoit la suite d'un coup donné à la partie en montant à cheval treize ans auparavant.

J'ai rencontré dans ma pratique une autre Hématocèle dont le volume n'étoit pas plus gros que celui d'une noix, son siège sembloit être entre le dartos & la tunique vaginale. Il avoit été occasionné par un coup de fleuret cassé. Le sang épanché sortit avec assez d'aisance, sept à huit jours après cet accident, qui avoit produit une plaie à laquelle il survint une suppuration peu abondante.

Je n'ai jamais vu d'Hématocèle par cause interne, qu'on pourroit appeller Hématocèle spontanée, je n'ai même trouvé dans les Auteurs aucune Observation sur ce point. Cependant leur silence, loin de me faire croire que cette maladie n'existe pas, me feroit plutôt craindre qu'ils n'aient point été attentifs à distinguer les différentes causes qui concourent à la formation de différentes maladies sur lesquelles nous n'avons encore que des notions peu étendues. La pléthore de la partie & la foiblesse des tubes qui la composent, peuvent, je crois produire cette espèce d'Hématocèle, heureusement peu commune; car elle pourroit être grave, par la ressemblance qu'elle auroit avec l'anévrisme, attendu la difficulté de faire sur la partie un point de compression efficace, ou même la ligature d'un vaisseau dont on feroit souvent embarrassé de rencontrer la direction, circonstances qui pourroient entraîner la nécessité de la castration, par la nécessité d'employer la ligature de l'artère spermatique, si toutefois l'on soupçonnoit que l'hémorragie
fût

fût occasionnée par un des vaisseaux spermatiques. Ainsi donc , une tumeur semblable exige qu'on ne se hâte point de faire des incisions qui deviendroient dangereuses dans les premiers temps ; & s'il est permis d'en entreprendre la cure, ce ne doit être qu'avec une prudence extrême , & lorsqu'on saura , par la nature du fluide contenu , que le vaisseau primitivement ouvert , n'est plus dans le cas d'occasionner de pareils accidens.

On a vu par les Observations sur l'Hématocèle , par cause externe , que cette tumeur n'étoit point dangereuse , à certains égards , puisque le malade de M. Milici en a porté une assez considérable pendant treize ans , dont la cure s'est ensuite accomplie ; il est vrai que l'Observation de cet habile Chirurgien , présente un évènement rare & qui ne doit point servir de règle ; car , dans des cas semblables , il ne seroit point étonnant que le fluide corrompu , ayant contracté un caractère corrosif , pût franchir , en les rongean , les digues qui lui sont marquées ,

pour aller infecter d'autres parties, plus susceptibles encore de porter le trouble dans l'économie animale.

Du Varicocèle, du Cirrocèle, & de l'Epiplocèle.

ON entend par *Varicocèle*, un gonflement variqueux dans les veines qui surmontent le testicule, dans celles qui concourent à former l'épididyme, & même celles qui font partie du cordon spermatique. Ces veines présentent au tact de petits corps inégaux, en forme de vers, de grappes ou de ganglions, plus ou moins douloureux. Le *Varicocèle* se propage souvent au-dessus de l'anneau, & peut également intéresser le corps propre du testicule. Il est plus commun chez les personnes fortes & sanguines, que chez les personnes de complexion délicate. Le célibat est aussi une des causes prochaines du *Varicocèle*, à cause de l'engorgement continué des vaisseaux destinés à la sécrétion de l'humour féminale. Les veines spermatiques sont d'ailleurs plus sujettes à s'engorger que les autres veines, parce qu'elles n'ont pas de valvule

les qui puissent faciliter le retour du sang. Quelques Auteurs ont appelé *Cirrocèle* la dilatation variqueuse du cordon spermatique ; mais le nom de *Varicocèle* est en général consacré pour l'engorgement de toutes ces parties , qui sont rarement affectées séparément. Le Varicocèle est une maladie assez connue ; mais parmi ceux qui en sont atteints , il n'en est qu'un petit nombre qui en soit incommodé ; aussi les Gens de l'Art ne sont guères consultés dans le premier temps de la maladie , qui peut intéresser , avec le temps , le corps du testicule , & entraîner la nécessité de la castration , pour conserver la vie du malade.

Sennert ne craint pas de dire , avec plusieurs autres Auteurs , que le Varicocèle , arrivé à un certain degré , peut rarement exister sans que le testicule soit malade , & cette complication lui paroît être du plus grand danger. *Nam sine testis læsione vix fieri potest... Verùm hæc cura quædam incommoda & pericula conjuncta habet.* SENNERTIUS , de Herniâ , Cap. VII.

Cependant le *Varicocèle* n'est pas toujours dangereux, si l'homme qui en est attaqué veut employer les moyens de s'opposer à ses progrès ; mais s'il a négligé de réclamer dans les premiers temps l'usage de ces moyens, la partie affectée porte avec elle un sentiment de pesanteur, de mal-aise & d'inquiétude, qui, devenant ennuyeux & pénible, ne tarde pas à porter dans le moral un caractère triste & mélancolique.

On a vu quelquefois le *Varicocèle* être produit par un engorgement skirreux dans quelques-unes des glandes du bas-ventre ; & cette cause, qu'on ne peut pas toujours deviner, parce qu'elle est souvent cachée à nos organes, prouve, ainsi que beaucoup de maladies à-peu-près semblables, combien nous devons nous occuper de la connoissance intérieure de l'homme, puisque dans pareil cas les opérations qu'on pourroit faire, aggraveroient à coup sûr la maladie principale.

Les humeurs peccantes sont aussi une cause essentielle du *Varicocèle* : le siège de cette maladie est parsemé de petites glandes, les-

quelles venant à s'engorger à cause de l'épaississement occasionné par le vice humoral, ne manquent pas de produire des étranglemens que le sang veineux ne peut pas toujours vaincre. Il est alors très-important d'appliquer les remèdes intérieurs & les topiques appropriés à la nature de l'humeur reconnue ou soupçonnée. Je suis souvent parvenu, de cette manière, à guérir des engorgemens douloureux au cordon, à l'épididyme & au testicule.

Les anti-vénériens sont des remèdes justement vantés, mais il faut observer néanmoins qu'ils n'ont pas toujours la propriété de guérir ces maladies, lorsqu'elles ne sont pas le produit d'un vice vérolique. Les anti-scorbutiques, les anti-scrophuleux, les eaux minérales fondantes, le régime austère, & les topiques momentanés, tels que les douches & les lotions résolutives, sont les moyens qu'on peut employer avec le plus de succès. La saignée est souvent nécessaire pour diminuer la pléthore générale. On peut également, à l'exemple de M. Heister, pratiquer l'ouverture des vaisseaux variqueux après avoir mis à découvert

la production du péritoine qui les enveloppe. M. J. L. Petit nous apprend qu'il a plusieurs fois guéri des varices au cordon spermatique, en emportant, par une adroite dissection, les vaisseaux variqueux de cette partie.

Le Varicocèle doit encore sa cause à une trop grande fatigue à pied & à cheval, à des sueurs considérables, qui, en même-temps qu'elles occasionnent un relâchement aux organes extérieurs de la génération, raréfient le sang & la lymphe; & ces liqueurs occupant alors un plus grand espace, sont d'autant plus disposées à forcer les tubes de la partie, qu'ils sont eux-mêmes en état de relâchement. Cette espèce de Varicocèle résiste peu aux premiers remèdes; c'est peut-être un Varicocèle produit par de semblables causes, que Fallope nous dit avoir guéri dans l'espace de deux mois, avec un bandage suspensoir, trempé plusieurs fois par jour dans l'eau distillée de noix de cyprès. A l'exemple de cet Auteur, j'ai souvent conseillé le même remède, qui, sans avoir opéré une cure complète, a néanmoins produit un chan-

gement très-avantageux. J'ai fait usage, avec le même succès, de l'eau de chaux seconde, appliquée très-froide sur la partie, & ce topique m'a également réussi en bains & en douches, mêlé avec la décoction de quinquina, dans laquelle j'ai fait dissoudre deux gros de sel ammoniac sur chaque pinte.

Observation.

J'AI vu en dernier lieu un Varicocèle assez volumineux, dont la ressemblance avec l'Epiplocèle avoit trompé déjà deux ou trois personnes de l'Art. M. de Loustouau, premier Chirurgien du Roi, en survivance, a vu ce même malade, qui, nous ayant consultés séparément, nous a trouvés d'accord sur la nature du mal & sur les moyens de traitement. Ce Varicocèle est un des plus rebelles que j'aie vu jusqu'ici; car il a résisté jusqu'à présent à tous les remèdes auxquels on a eu recours. Il est vrai qu'il n'est pas douloureux, pourvu que le malade porte un suspensoir bien fait, & qu'il se prive des

exercices fatigans , tels que ceux du cheval , de la chasse , de la paume , &c.

La ressemblance qui règne entre le Varicocèle & l'Epiplocèle , dans certains cas , est assez marquée pour que l'on ait besoin de bien réfléchir avant de prononcer sur le vrai caractère du mal : en effet , le Varicocèle qui fait le sujet de cette Observation , n'a pas une continuité palpable avec le testicule , sur lequel il semble vouloir former une espèce de couronnement : il est même prolongé jusques à l'anneau , il est aussi placé du côté gauche , côté plus particulièrement sujet à la hernie de l'épiploon , à cause de la longueur de cette enveloppe qui est plus considérable de ce même côté. Il faut donc toujours se rappeler les connexions de cette enveloppe membrano-graisseuse , qui , ayant inférieurement une forme demi-circulaire & un peu allongée sur le côté gauche , ne peut former de hernie inguinale que par sa partie inférieure , laquelle doit être plus volumineuse , à mesure qu'elle s'engage davantage dans l'anneau avec le sac herniai-

re. Ainsi, dans l'Epiplocèle, l'anneau ne fera jamais libre ; & la tumeur qu'il présentera fera plus allongée que le Varicocèle : on pourra d'ailleurs appercevoir au tact que cette dernière tumeur est liée au testicule & à l'épididyme, dont il change la conformation ordinaire dans tous les cas, au lieu que le testicule sera distinct de l'Epiplocèle, & sur-tout dans les premiers temps ; car dans l'Epiplocèle ancienne, avec adhérence à l'anneau, il ne seroit pas impossible qu'on trouvât d'autres adhérences du sac avec les parties voisines ; & d'un autre côté le retour du sang par les veines spermaticques, gêné par la compression de l'Epiplocèle, pourroit en même-temps donner lieu au Varicocèle. La méprise en pareil cas sur le caractère de la maladie, deviendroit nuisible, en ce que les efforts qu'on feroit pour réduire un Varicocèle, pourroient compliquer cette maladie.

Il existe encore un caractère qui pourra faire distinguer l'Epiplocèle dans plusieurs circonstances : c'est qu'il est souvent accom-

pagné de tiraillemens dans la région du foie, & dans celle de l'estomac : d'ailleurs pour peu que l'épiploon soit pincé, ou que la tumeur soit avancée dans le scrotum, le vomissement & le hoquet arrivent, & ces symptômes continuent avec des tiraillemens douloureux dans tout l'abdomen, jusqu'à ce que l'épiploon ait repris sa place naturelle. C'est alors sur-tout qu'on doit prescrire au malade une position horizontale du corps, il doit avoir en même - temps les genoux soutenus élevés avec un coussin, & cette position sera conservée jusqu'à ce que la partie qu'on aura fomentée avec les spiritueux, soit en état de soutenir un bandage inguinal fait par le meilleur Maître. Car l'épiploon, une fois déplacé, n'est pas aisé à maintenir à sa place ; il a une tendance continuelle à se glisser dans l'anneau, pour y former des adhérences, malgré l'attention la plus suivie des Gens de l'Art & du malade, qui voudroient s'y opposer. On a quelquefois désiré ces adhérences, pour empêcher une plus grande chute de cette enveloppe, vu que la

douleur & les accidens de l'Epiplocèle augmentent à mesure que l'épiploon s'éloigne des différentes parties avec lesquelles nous lui connoissons des attaches bien marquées, telles que l'estomac, l'intestin colon, la vésicule du fiel, le pancréas, la rate, &c.

Si le sujet attaqué d'Epiplocèle est encore jeune, il ne fera point impossible de voir diminuer les tiraillemens causés par le raccourcissement de l'épiploon; car dans la jeunesse nos parties sont souples, flexibles, & l'habitude d'extension qu'elles contractent, les fait s'allonger réellement; & c'est la raison pour laquelle nous voyons souvent des individus être exempts de douleurs, quoique dans une opération de hernie, dans laquelle l'épiploon a été intéressé, cette partie ait éprouvé une excision partielle qui en a diminué le volume.

Mais si l'application du bandage inguinal est absolument nécessaire pour maintenir en leur place naturelle, les parties qui auroient de la tendance à s'échapper par l'anneau, ce même moyen seroit très-nuisible dans le

Varicocèle ou le Cirfocèle, qu'il est important de savoir distinguer; car le bandage ne manqueroit pas de former une digue nouvelle au retour du sang veineux, par la compression qu'il exerceroit sur le cordon, à la sortie du bas-ventre; & cette compression augmenteroit d'autant l'engorgement variqueux du scrotum.

Nous lisons dans M. Pott, pag. 179, tom. II, que l'application inconsiderée d'un bandage sur un véritable Cirfocèle, fut suivie d'un gonflement prodigieux vers le cordon spermatique. Mais un accident plus remarquable encore, est celui de la diminution si considerable dans le testicule, que cet organe se trouva réduit presque à rien.

M. Pott a la charité d'omettre le nom de la personne qui commit cette erreur, sans doute par la ressemblance de l'Epiplocèle avec le Varicocèle ou Cirfocèle, maladies qu'on doit traiter avec les moyens indiqués déjà. Mais une précaution indispensable, est celle de ne jamais quitter un suspensoir qui puisse bien soutenir le testicule près de l'an-

neau : & si , malgré tous ces moyens , le testicule , l'épididyme , & même le cordon étoient menacés d'une maladie cancéreuse , il faudroit avoir promptement recours à l'amputation de la partie , qui deviendroît l'unique ressource pour le malade.

Du Sarcocèle & du Skirre au Testicule.

Le Sarcocèle & le Skirre sont deux maladies moins communes que l'Hydrocèle ; elles sont aussi beaucoup plus graves. Il y a si peu de différence entre le Sarcocèle & le Skirre , qu'on les prend souvent l'un pour l'autre , & les Auteurs se sont peu occupés du soin d'établir les signes qui en marquent le caractère respectif.

Pour qu'on puisse désormais distinguer ces maladies , j'ai cru devoir distinguer deux espèces de Sarcocèle & deux espèces de Skirre. J'appellerai Sarcocèle de la première espèce , celui que les Anciens ont regardé comme provenant d'une excroissance charnue autour des testicules , *caro adnata circa testes*. Le Sarcocèle de la deuxième espèce fera celui

qui, occasionné par différentes causes, offre une tumeur sensible, sans être douloureuse, & moins dure que le Skirre, auquel il ressemble par les formes extérieures. Quant au Skirre, j'appellerai aussi Skirre de la première espèce, un testicule dur & rénitent, qui, n'étant pas d'un volume beaucoup plus gros que le testicule sain, conserve un caractère tranquille, & ne prive le malade d'aucun de ses exercices, pourvu qu'il porte un suspensoir bien fait. Le Skirre de la seconde espèce, sera ce Skirre qui, venant à la suite d'un Sarcocèle, ou d'une autre cause, aura acquis un volume plus ou moins considérable, joint à un degré de sensibilité qui fait craindre les douleurs vives & lancinantes, en un mot le carcinome ou le cancer.

Du Sarcocèle de la première espèce.

CETTE maladie est, comme on l'a vu, le produit d'une altération à la substance albuginée du testicule, à laquelle il survient une végétation semblable à celle qu'on voit venir aux arbres dont on attaque l'écorce; & cette

altération peut être occasionnée par toutes les causes capables d'affliger les parties où siège le mal. *Ut enim in arboribus , si cortex externus vulneretur vel contundatur , ex affluente alimento nodi fieri solent : ita etiam , si membranæ vasorum rumpantur , vel contundantur , ut quidem sanguis non copiosius effluat , sed alimentum affluens sensim extillet ex eo , talis caro à naturâ , quæ nunquam otiosa est , produci solet : ubi tamen ipsa natura sæpè simul datâ viâ , cum bono alimento vitiosos aliquos humores extrudit , eosque in talem luxuriantem carnem convertit. Aliquando etiam materia hæc planè induratur & in Skirrum convertitur. SENNERT. Oper. Lib. III, Pars IX, Sect. I, Cap. VI.*

Cette excroissance arrive aussi sur le testicule , sur l'épididyme , & sur le cordon spermatique , parce que ces parties ont des causes communes de maladie , leur organisation & leurs enveloppes étant à-peu-près les mêmes. Plusieurs Auteurs , comme on pourra le voir , ont traité avec succès la maladie dont il s'agit , soit qu'elle ait existé seule , soit qu'ayant été le produit d'une Hydrocèle , elle ait alors

existé sous le nom d'Hydro-Sarcocèle. On a vu déjà dans mon Traité de l'Hydrocèle, que j'ai guéri avec aisance cette Hydro-Sarcocèle commençante, dans plusieurs circonstances. Quant au Sarcocèle sans complication, je ne l'ai pas encore vu dans ma pratique, & j'en indiquerai le traitement proposé par des Auteurs respectables, après avoir classé chacune de ces maladies.

Du Sarcocèle de la seconde espèce.

CETTE tumeur, plus ou moins volumineuse, est occasionnée par cause externe ou par cause interne, & semble être formée par un accroissement plus ou moins considérable dans la propre substance du testicule; elle attaque quelquefois aussi le cordon & même l'épididyme; sa consistance n'offre point une rénitence semblable à celle du Skirre, & quoiqu'on ne puisse pas dire que ce Sarcocèle soit douloureux, il porte avec lui une sensibilité qui tient le malade dans un état de gêne & d'inquiétude, & lui fait vivement desirer sa guérison.

Du

Du Skirre de la première espèce.

LE testicule est sujet à devenir skirreux, sans que pour cela son volume s'augmente beaucoup; c'est ou par une cause externe, ou d'après une mauvaise disposition des sucs, que s'endurcit cette substance organique, dont la sensibilité semble s'éteindre dès l'instant qu'elle a changé sa consistance ordinaire.

Le Skirre de la première espèce est beaucoup moins dangereux que celui de la seconde; il est quelquefois l'effet d'une gonorrhée supprimée; & quand il ne cède point aux premiers remèdes, que j'indiquerai, on peut croire avec raison que ces mêmes remèdes continués feroient dangereux, en ce qu'ils pourroient irriter la partie affectée.

Ce Skirre n'est pas, à certains égards, une maladie grave, & pourvu qu'on ait attention de porter un suspensoir, il n'occasionnera jamais de douleur: il est néanmoins très-prudent d'être attentif à en observer la marche pour savoir s'il ne change point de nature, & si sur-tout le cordon spermatique

se conserve dans son état naturel : car dans le cas contraire, il faudroit recourir promptement à l'amputation de la tumeur.

Du Skirre de la deuxième espèce.

CE dernier Skirre, parvenu à un certain période, doit faire trembler le Chirurgien en même-temps que le malade ; il suppose presque toujours que les humeurs sont viciées, & dans ce cas, l'amputation de la tumeur est l'unique ressource, encore faut-il faire cette opération avant que le cordon des vaisseaux spermatiques soit malade lui-même, car il arrive souvent que l'humeur qui forme l'engorgement, s'échappe jusques dans la région des reins, & suivant ainsi les vaisseaux spermatiques jusqu'à leur origine, le vice gagne même du côté des vésicules féminaires, en suivant le canal déférent.

Il est possible néanmoins que ce Skirre vienne de cause externe, & alors le pronostic seroit un peu moins fâcheux, si sur-tout on pratiquoit de bonne heure l'opération qu'il exige, & avant de tenter des remèdes presque toujours

nuifibles , foit qu'ils débilitent la perfonne qui les prend, foit que la perfonne perde ainfi un temps précieux pour l'opération.

L'on a vu déjà que le Skirre dont il s'agit peut être la fuite du Sarcocèle de la feconde efèce; mais il eft en même temps lui-même le commencement du carcinome , fi on donne à l'humeur le temps de changer de nature.

Les mêmes caufes produifent les quatre maladies dont il vient d'être fait mention, & defquelles dérivent enfuite l'Hydro-Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome, & même le Cancer.

Parmi ces caufes il en eft d'externes, telles font les coups, les fecouffes, les froiffemens des tefticules, l'application d'un bandage à hernie inguinale, l'exceffive continence, & l'excès contraire.

Les caufes internes font une gonorrhée fupprimée, & tous les vices qui, en épaiffifant la partie lymphatique de nos humeurs, la rendent d'autant plus capable de produire des engorgemens fur les parties glanduleufes. Ces différentes caufes peuvent quel-

quefois céder aux remèdes qu'on fait dans le principe de la maladie ; mais ces remèdes ne fauroient être administrés avec trop d'attention & de sagesse, sur une partie membrano-nerveuse, & dont la maladie se propage aisément dans une région que nos secours ne fauroient atteindre. Il est également essentiel que ces remèdes ne soient point trop actifs, car ils aggraveroient à-coup-sûr le mal.

Les saignées, les boissons délayantes, la diète végétale, les bains, les douches, les diaphorétiques, les apéritifs, les mercuriels, les fondans, les purgatifs, combinés avec les eaux de Barèges, de Plombières, & celles de Vichi, sont les remèdes internes les plus vantés.

On recommande aussi l'usage des topiques, mais je ne crains pas de dire que plusieurs de ces remèdes sont en général plus nuisibles qu'ils ne sont utiles, en ce qu'ils attirent à la partie une plus grande quantité de suc lymphatiques, par la chaleur & le poids qu'ils y occasionnent, & ces suc, en arrivant à des endroits obstrués déjà ne manquent point d'augmenter l'obstruction première, parce

quela chaleur naturelle, & des topiques eux-mêmes facilite de reste l'évaporation de la partie liquide ou aqueuse des humeurs qui forment l'engorgement.

Cette théorie, qui n'est point hasardée, démontre assez que la résolution de ces sortes de tumeurs n'aura lieu qu'en changeant l'état de la lymphe épaissie, par de nouveaux suc fluides, lesquels rendront plus méables ceux qui sont incarcérés; & cette opération peut se faire à la faveur des remèdes internes, comme par la voie des pores inhalans de la peau, en introduisant un liquide qui ait une qualité dissolvante, & ce liquide pourra s'introduire au moyen des différentes douches & bains domestiques ou de fauteuil.

Observation première.

UN Religieux, attaqué d'une hernie inguinale épiplocèle, pour laquelle il portoit un bandage à pelotte, avoit depuis cinq à six mois un Sarcocèle du même côté, gros comme un œuf de poule ordinaire, avec un sentiment douloureux, pour peu qu'on voulût

toucher la partie. Je distinguai, à travers les tégumens, une rougeur remarquable, & au lieu de la rénitence du Skirre, je trouvai une espèce de souplesse qui me donna quelque espoir de résolution. Le cordon spermatique avoit acquis un volume proportionné à celui du testicule, & sa consistance étoit relative à l'état de cette glande.

Le malade, d'un tempérament sanguin, fut saigné deux fois à quatre heures d'intervalle, il se résigna volontiers à garder le lit & une diète assez sévère ; il usa tous les trois jours de pilules savonneuses & purgatives, il prit exactement tous les jours deux pintes d'eau de Vichi, qui lui procuroient une ou deux évacuations tous les jours ; il fit usage de bains de fauteuil plusieurs fois la semaine, & la partie malade fut soumise à la douche faite avec la lessive de cendre de sarment, deux fois par jour, pendant une demi-heure chaque fois. Le bandage fut enlevé, parce que le malade, gardant le lit, & ne faisant aucun mouvement pénible, pouvoit se dispenser d'en faire usage ;

je m'étois d'ailleurs apperçu que la pression de la pelotte de ce bandage sur le cordon spermatique pouvoit être une des causes du Skirre , qui fut guéri avant deux mois de traitement. Depuis ce temps, le Religieux est parvenu à fixer, d'une manière solide son Epiplocèle, au moyen d'une large ceinture de toile de coton, à deux boucles, au-dessous de laquelle il place, à l'endroit de l'anneau, une peau bien douce de chamois pliée en plusieurs doubles, & enveloppée d'un linge blanc à demi usé.

Cette espèce de Sarcocèle n'est pas le seul que j'aie vu se dissiper d'une manière heureuse ; mais il est bon d'observer qu'étant occasionné, selon toute apparence, par la pression du bandage, qui s'opposoit au retour des liqueurs, il n'étoit point assez ancien pour que l'humeur retenue eût acquis ce degré de stagnation, qui établit à la longue le caractère du Skirre ou d'induration décidée. Car c'est toujours l'induration de la tumeur qui caractérise le Skirre, & cette tumeur devient ensuite carcinomateuse, si l'humeur qu'elle contient

change de nature par une cause qu'il est impossible de prévoir. Aussi le danger qui accompagne le Skirre , & même le Sarcocèle , est toujours relatif, 1°. à la cause de la maladie, 2°. au volume qu'elle a acquis , 3°. à l'état du cordon spermatique, 4°. à l'indolence ou à la douleur de toutes ces parties, 5°. enfin, au tempérament du malade ; mais toujours est-il vrai de dire que ces deux maladies sont d'autant plus graves qu'elles s'accroissent tous les jours, malgré l'application la plus sage des moyens indiqués, & souvent sans occasionner de la douleur, pourvu qu'on place sur la partie un suspensoir bien fait. Aussi ceux qui en sont atteints sont presque toujours la dupe de cette Chirurgie expectante, qu'ils semblent réclamer, persuadés que la douleur occasionnée par une maladie, peut servir de mesure au danger qui l'accompagne.

Ici l'erreur est trop cruelle, & nous devons, à tous égards, chercher à la détruire. *Latet anguis in herbâ.* Il faut presque toujours extirper ces tumeurs, après qu'on les a vu résister aux premiers moyens de résolution, si sur-

tout elles ont un caractère d'ancienneté : c'est l'unique parti qui reste à prendre ; autrement le mal se propage tout le long du cordon spermatique, l'humeur dégénère, la tumeur devient carcinomateuse, & la mort la plus douloureuse s'approche à grands pas.

Deuxième Observation.

UN homme très-connu à Paris, & d'un tempérament assez fort, eut le testicule gauche tuméfié, à la suite d'une maladie vénérienne. On employa les moyens d'usage pour fondre la tumeur, qui grossit au contraire, & devint douloureuse par intervalle. Ensuite on administra les frictions & les fumigations mercurielles locales, conjointement au sublimé corrosif, pris intérieurement à petite dose. Tous ces remèdes devinrent infructueux, & plusieurs personnes de l'Art jugèrent que le malade feroit bien d'aller à Barèges y prendre les bains & douches sur la partie : ce qui fut fait sans le moindre succès pendant trois mois.

Le voyage de Plombières, la saison d'après, ne fut pas plus heureux, & l'amputation de la tumeur fut proposée comme l'uni-

que espoir de guérison; le malade la refusa. Le cordon spermatique, qui jusqu'alors avoit paru se conserver en bon état, s'engorgea sensiblement; quelques jours après, il prit le caractère carcinomateux comme le testicule; de vives douleurs se faisoient sentir quelquefois dans les entrailles & dans les reins. Il survint ensuite des insomnies fréquentes; le ventre fut ferré, les matières de déjection de mauvaise espèce. La tumeur présenta des inégalités, l'engorgement du cordon devint très-considérable; tout son trajet fut marqué par des tumeurs en forme de chapelet, jusques dans l'hypocondre du côté malade. Les douleurs devinrent lancinantes & des plus cruelles, malgré l'usage de l'opium; elles diminuoient néanmoins pendant des heures entières. Les repas, quoique très-petits, procuroient des tiraillemens & des coliques d'estomac que le malade rendoit plus supportables, en restant couché sur le ventre. L'appétit disparut sur la fin, le pouls devint dur & petit, l'usage du lait, l'eau de veau, l'eau de poulet, les lavemens doux, & l'opium à très-forte dose,

sembloient diminuer les maux du malheureux sujet de cette Observation qui périt sans agonie, & à la fleur de son âge, à Paris en Janvier 1783.

Troisième Observation.

L'OBSERVATION quarante-unième de M. Pott pourroit servir de pendant à celle-ci.

» Son malade, âgé de vingt-quatre ans, eut
» un testicule skirreux & sans douleur, à la
» suite d'une gonorrhée supprimée. Ce Chi-
» rurgien éclairé conseilla l'extirpation de la
» tumeur, tandis qu'elle étoit encore dans un
» état d'indolence & de tranquillité, au lieu
» d'attendre un temps d'altération qui pour-
» roit rendre cette opération infructueuse. Il
» se passa quatre mois avant que le malade
» revît M. Pott, qu'il trouva dans le même
» sentiment. Au bout de deux autres mois, le
» volume devenant toujours plus considérable,
» on vit que la cavité de la tunique vaginale
» contenoit sensiblement un fluide. Deux au-
» tres Chirurgiens consultés, dirent au malade
» qu'on pourroit le soulager par la ponction.

» M. Pott pensoit bien différemment : il assura
» qu'une ouverture faite à l'enveloppe d'un
» testicule ainsi affecté , pourroit faire naître
» des accidens très-dangereux , & qu'il falloit
» préférer l'amputation de la tumeur à tout au-
» tre moyen. M. Pott vit avec regret l'obsti-
» nation du malade , qui lui reprochoit de
» tenir trop à son opinion. Cet Observateur
» avoit vu tant de cas de cette nature , qu'il
» étoit sûr de son pronostic. On fit néanmoins
» la ponction , par laquelle on n'évacua que
» très-peu de sérosité sanguinolente. Les suites
» de cette opération conduisirent le malade
» au tombeau , après avoir souffert pendant
» plusieurs mois des douleurs cruelles «.

Il paroît naturel de croire que l'amputation faite à bonne heure , dans ces deux circonstances , auroit été d'un grand secours. C'est à nous , Gens de l'Art , à porter , s'il se peut , dans l'esprit de nos malades , une conviction parfaite sur la nécessité des opérations qui doivent les guérir. Et si notre voix n'est point assez éloquente , nous devons emprunter celle qui a le plus d'attrait pour eux , car l'amitié ,

la tendresse ou l'amour ont toujours plus de droit que la raison, si sur-tout cette raison s'obstine à vouloir user d'un droit qui, dans certains cas, peut avoir l'air de la tyrannie.

Le testicule doit être considéré comme les branches d'un arbre, dont le cordon spermatique représente le tronc : ces branches malades à un certain degré, peuvent aisément infecter le tronc, & rien n'est plus difficile que de borner d'une manière sûre les progrès du mal.

Ainsi ceux qui sont attaqués du Sarcocèle ou du Skirre, sont dans l'affreuse perspective d'une mort certaine & cruelle, s'ils refusent les secours qui leur sont offerts; où s'ils réclament ces mêmes secours, lorsque la maladie est arrivée à son plus haut degré. Au lieu que l'opération faite de bonne heure, est ordinairement suivie d'une guérison radicale; je dis ordinairement, attendu que la source du mal peut tenir aux humeurs viciées, & qu'alors on peut avoir quelquefois le chagrin de voir inutiles les moyens qu'on a mis en usage.

Mais si la tumeur vient au contraire de

cause externe , on peut la regarder comme maladie locale à un certain point , & l'on peut espérer d'en accomplir la cure , pourvu toutefois que l'extirpation en soit faite immédiatement après avoir tenté sans succès les moyens de la dissiper. Car il seroit très-possible que la matière de l'engorgement acquît un mauvais caractère , si l'on vouloit renvoyer trop loin le temps de cette opération.

Troisième Observation.

UN Négociant , faisant route à cheval , pour se rendre à Lille en Flandre , se pinça le testicule assez vivement , pour que cette partie enflât tout de suite ; le volume de la tumeur s'accrut aussi pendant plusieurs jours d'une manière remarquable , & le voyageur fut obligé de s'arrêter au premier Village , où il réclama des secours qui lui furent administrés d'une manière assez heureuse pour qu'il fût en état de reprendre sa route , & se rendre à sa destination cinq à six jours après.

Mais soit que la partie malade ne fût pas encore assez forte pour supporter une nou-

velle fatigue, soit que la meurtrissure eût produit un effet secondaire, la maladie réclama de nouveaux secours qui furent continués pendant environ six semaines, sans aucune espèce de succès. Le malade croyant que ses humeurs pouvoient être viciées, fut le premier à demander un traitement anti-vénérien, & les Gens de l'Art décidèrent sans peine qu'il pourroit tirer avantage de ce traitement, parce qu'ayant eu, environ dix-huit mois avant, une gonorrhée qui s'étoit portée sur le testicule affligé, l'on pouvoit en effet soupçonner un reste de vice vénérien. En conséquence, le mercure fut administré en friction & en topique; ce remède fut aidé par les boissons diaphorétiques & plusieurs autres remèdes, qui loin de guérir ne faisoient qu'aigrir le caractère du mal.

Ce fut à cette dernière époque qu'on m'appella, environ quatre mois après l'accident; le malade inquiet m'ayant raconté tout ce qui s'étoit passé depuis lors, je vis que sa maladie étoit grave, & qu'elle réclamoit de prompts secours; le testicule skirreux, dans sa partie

postérieure & supérieure, conservoit un peu de mollesse dans son bord antérieur, & la tumeur renfermoit un peu de fluide dans la partie antérieure.

L'épididyme, quoique durci, étoit douloureux au tact, ainsi que la partie inférieure du cordon; on trouvoit aussi sur cette dernière partie un engorgement sensible dans sa partie inférieure, mais toute sa partie supérieure étoit saine, & si elle offroit un léger engorgement, il falloit, pour s'en appercevoir, la comparer avec la partie supérieure du cordon de l'autre côté.

M. Chauvaux, Chirurgien major du Régiment Royal-deux-Ponts, mon confrère, fut également consulté sur cette maladie, & après avoir réuni nos avis, nous crûmes très-urgent de faire l'amputation de la tumeur avec les précautions d'usage. Cette opération fut pratiquée avec succès deux jours après; la tunique vaginale, adhérente à presque toute la tumeur, contenoit dans sa partie antérieure environ trois cuillerées d'un fluide rougeâtre; la tumeur étoit du volume d'un œuf d'Inde,
on

On ne distinguoit presque pas l'épididyme , qui en faisoit partie ; & l'ayant fendue après l'opération avec un bistouri , j'apperçus qu'elle offroit une résistance semblable à celle des bords d'un ulcère calleux , qu'on veut enlever. Le sujet de cette Observation est venu me voir à Paris , jouissant d'un santé parfaite plusieurs années après son traitement.

Cinquième Observation.

UN Capitaine d'Infanterie , au Régiment de * * * , d'un tempérament bilieux , ayant eu plusieurs gonorrhées , dont deux s'étoient fixées sur le testicule gauche , fut obligé de faire une route d'environ quatre-vingt lieues à cheval , pour aller camper à Paramé , près Saint-Malo en Bretagne , avant d'être guéri de sa dernière maladie. La fatigue de cette route l'incommoda , ainsi que les travaux du camp , qu'il voulut accomplir avec obstination , quoiqu'il eût une tumeur dure & un peu douloureuse , grosse comme une petite noix , qui embrassoit l'épididyme , la partie inférieure du cordon , & la partie su-

périeure du testicule. Cet Officier, plus malade la veille de la séparation des troupes, fut obligé de s'arrêter à Saint-Malo, où je fus chargé de le traiter, parce qu'ayant rempli les fonctions de Chirurgien-major de l'Armée de Bretagne, le Régiment auquel j'étois attaché en même temps resta en garnison à Saint-Malo.

Quoique cette maladie ne privât pas le malade de se transporter d'un lieu à un autre, quoiqu'elle ne fût pas incommode à certains égards, & que sa cause fût à-peu-près connue, je n'étois pas persuadé qu'on pût la guérir aisément avec le secours des remèdes anti-vénériens qui parurent indiqués : aussi fus-je bien aise de convenir avec le Chirurgien du Régiment, qui avoit vu la maladie, sur la manière dont il falloit appliquer les remèdes. Mais trois mois d'un traitement le plus doux, le plus prudent & le plus suivi, ne firent aucune espèce d'effet sur la petite tumeur. L'Officier, natif des environs de Pau, & très en état de supporter la voiture, se détermina volontiers à partir

un mois après , pour aller dans sa patrie , & de-là aux eaux de Barèges , que je lui avois conseillé de prendre en boisson , bains & douches.

L'usage de ces eaux , continué pendant environ trois mois , dissipa plus des deux tiers de la maladie , & le sujet de l'Observation revint très-satisfait de son voyage.

Ces deux Observations prouvent bien que les préparations mercurielles , quoiqu'administrées avec prudence , ne guérissent pas toujours les engorgemens glanduleux , qu'on peut attribuer à un vice vénérien ; & la dernière confirme avec avantage l'efficacité des eaux thermales dans le cas de cette nature , lorsqu'on a fait précéder l'usage de ces eaux par un traitement qui garantit , à un certain point , la bonne disposition des humeurs.

Sixième Observation d'un Hydro-Skirre à la suite d'un Skirre.

JE fus appelé pour voir M. de *** à Paris , le 20 Décembre 1783 , pour un skirre au

testicule droit. Cette maladie étoit la suite d'un coup donné à cette partie quatre mois avant. M. Dufouare, Chirurgien très-habile, avoit fait avec M. Morlot, tout ce que l'Art peut indiquer dans ce cas, & nous fumes rassemblés tous les trois pour délibérer sur ce qui pouvoit encore rester à faire.

La tumeur étoit alors dans un état d'indolence, elle étoit volumineuse, & les topiques de toute espèce ayant été employés, nous décidâmes que le malade feroit usage des boissons délayantes, & que, cessant tous les topiques, il les suppléeroit par des douches sur la partie plusieurs fois dans la journée. Il fut également arrêté que M. * * * porteroit un suspensoir garni d'une peau de lièvre bien préparée, & qu'il feroit un peu d'exercice à pied, soutenu du bras de son domestique. Tout ce qui fut convenu fut fait avec exactitude; mais rien ne put s'opposer à ce que le mal ne fît un progrès très-sensible. Un mois à peine écoulé depuis ma première visite, je pus m'appercevoir qu'il se faisoit un petit épanchement de sérosité tout autour

du testicule. Bientôt après, l'Hydro-Skirre fut confirmé; & ne voyant point de diminution dans la tumeur skirreuse, quoique la masse d'eau augmentât de volume, je crus devoir témoigner, dans une consultation, tout le desir que j'avois de voir l'extirpation de la tumeur, que je croyois être le seul moyen de salut pour le malade.

M. Antoine Petit, Docteur en Médecine, & si bien connu par ses connoissances en Anatomie & en Chirurgie, avoit vu le malade, qui l'avoit consulté chez lui & sans témoin. L'opinion de M. Petit étoit semblable à la mienne. Mais un cinquième Chirurgien ne craignit pas d'avancer, dans une consultation ultérieure, que la ponction, pratiquée de temps en temps, seroit favorable au malade, & le dispenseroit de la castration, qu'on pourroit toujours pratiquer dans un autre temps.

Cette opinion prévalut, & comme très-consolante, & comme venant d'un Chirurgien très-versé dans la pratique de son Art, & j'eus le déplaisir d'entendre dire par M. le

Duc de M**, M. le Comte du R**, M. d'A** & autres amis du malade, que j'aimois beaucoup à pratiquer les opérations de Chirurgie. Une plaifanterie semblable doit toujours chagriner l'honnête Chirurgien qui s'est, avec plaisir, imposé la loi d'employer les moyens les plus doux pour guérir ses malades. Mais j'avois pour objet de consolation le sentiment de M. Petit, comme les préceptes de Pott, Fabrice de Hilden, & Sennert. Ces Auteurs, justement célèbres, disent très expressément qu'il faut se hâter d'amputer la partie malade, si l'on veut éviter qu'elle ne devienne cancéreuse (1).

Il est vrai que M. Heister conseille d'évacuer, par la ponction, l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, dont le poids feroit incommode.

(1) » Si cum herniâ aquosâ caro aliqua circâ testiculum con-
crevit, cautè curatio instituenda, cum facilè malum in cancrum
abire solet. SENNERT.

» Quotiescumque verò Chirurgus unâ cum aquâ circùm circâ
testiculum concretum subesse cognoverit, præstat scrotum inci-
dere, testiculum & quidquid circâ ipsum separare atque excin-
dere, dummodò id radicitus fieri possit. FABRIC. HILD. *Cent. IV.*

M. Heister a-t-il pratiqué cette opération ? J'ai de la peine à le croire, attendu qu'il n'entre dans aucun détail à ce sujet.

Ainsi malgré le conseil de M. Heister, & malgré l'opinion du Chirurgien qui a cru devoir, dans cette occasion, proposer l'évacuation des eaux, je continuai à soutenir que l'amputation de la tumeur, pratiquée très-instamment, étoit le seul moyen de guérison : je ne craignis même pas d'avancer que l'air qui s'introduiroit par la canule du trocart, vers la fin de l'évacuation de l'eau, pourroit faire sur le Skirre des impressions très-fâcheuses (1). Mais le sujet de l'Observation, qui devoit ignorer mon pronostic, fut séduit par l'espoir du succès de l'opération pro-

(1) Le tube d'argent dont on se sert pour évacuer l'eau de l'Hydro-Sarcocèle, est rempli complètement, lorsque la tumeur est assez volumineuse pour que l'extrémité de ce même tube soit environnée de fluide ; mais lorsque le volume de ce fluide diminue, le tube n'étant plus rempli, reçoit nécessairement l'air atmosphérique, sans modification, & cet air doit être regardé, à tous égards, comme un corps étranger dont l'impression peut être plus ou moins défavorable à l'organe affecté.

posée, & se décida volontiers à la souffrir, par préférence à toute autre. On lui évacua, pour la première fois, environ douze onces d'eau sans le soulager, puisque le sac se remplit d'un nouveau fluide le surlendemain. Il survint aussi de l'inflammation & de la douleur à la partie, qui obligèrent d'avoir recours aux émolliens, à la diète & au repos : M. ** eut en même-temps une syncope, & cet accident sembloit annoncer un plus grand désordre à la tumeur qui parut revenir dans l'état où elle étoit avant la ponction.

Depuis ce temps, on a pratiqué deux fois la même opération, sans en retirer le moindre avantage : on pourroit même présumer qu'elle a accéléré les progrès du mal, & j'ai déduit les raisons que j'ai cru devoir opposer à ce traitement, que je desire voir tomber dans l'oubli ; car chacun est libre d'avoir son opinion, & rien n'est plus louable que de chercher à l'établir, si elle peut être de quelque avantage.

La cause de la tumeur de M. de ** étoit externe, comme on l'a vu ; il joignoit au

tempérament le plus heureux la force de l'âge avec un sang très-pur , & tout annonçoit le plus grand succès pour l'amputation que je soutenois être d'une nécessité prompte & absolue. D'un autre côté , l'on ne pouvoit se dissimuler que la maladie ne fût des progrès qu'on ne pourroit empêcher par les eaux de Vichi , lesquelles conseillées à M. de ** quelques mois après , furent un sujet de voyage & de dissipation , plutôt qu'un remède : aussi , lassé de ces eaux , continuées pendant plus de deux mois , M. de ** m'écrivit qu'il étoit en route pour se rendre à Paris , & s'y conformer à tout ce que je voudrois exiger de lui. Je le vis en effet à son arrivée , qu'il me fit savoir ; & quoique la maladie fût plus grave , je crus possible encore d'en obtenir la guérison , par l'opération proposée. Cependant , malgré la confiance décidée que M. de ** me témoigna , je crus devoir exiger de lui qu'il consultât en même-temps l'homme de l'Art qu'il desireroit le plus. M. Portal fut celui qu'il choisit , & ce médecin , qui fut du même avis que moi , me proposa d'écrire le

résultat de cette opération. Elle devoit conséquemment avoir lieu le mardi d'ensuite ; mais, dans une seconde Consultation, demandée par quelques personnes de la famille, il fut décidé que la maladie n'étoit plus susceptible de guérison par aucun moyen : M. Portal, qui m'avoit confirmé dans mon opinion, se crut obligé d'avouer le lendemain qu'il s'étoit trompé, & je craignis moi-même alors que le cordon ne fût trop malade, pour que l'opération fût suivie d'heureux succès. Malgré cette crainte, je n'aurois pas moins insisté sur la nécessité d'opérer, d'autant mieux, que c'étoit-là l'unique ressource pour guérir, & que la tentative d'un moyen douteux est toujours préférable à une mort certaine, si sur-tout cette mort doit être plus cruelle qu'une opération de deux ou trois minutes.

La cuisse du côté malade étoit déjà légèrement gonflée, le malade y sentoit quelquefois de petits élancemens, & j'avoue que ces accidens nouveaux méritoient quelques considérations ; ce gonflement & ces douleurs

se faisoient appercevoir quelquefois à la cuisse de l'autre côté : deux mois après , les extrémités inférieures devinrent œdémaciées , ainsi que le bas-ventre ; on fut obligé de faire aux jambes de profondes scarifications ; il s'en écoula une grande quantité d'humeurs , & la gangrène vint à la fin terminer les jours de M. de ** , le premier d'Avril 1785.

Si les deux Observations précédentes ne prouvent pas assez solidement qu'il est dangereux de pratiquer la ponction dans l'Hydro-Sarcocèle , on fera convaincu , je crois , de cette vérité par la suivante.

Septième Observation.

LE nommé Couët , un des Quinze-Vingts de Paris , Fauxbourg Saint-Antoine , homme très-fort , âgé de 53 ans , avoit un Hydro-Sarcocèle , qui lui fit réclamer les secours de la Chirurgie. Feu M. Ferrand , lui fit la ponction vers la fin de Mars 1783. L'humeur , à laquelle le trocart ouvrit une issue , fut sanguinolente & en très-petite quantité. Le jour même de cette opération , le malade

sentit sur le soir des douleurs assez fortes ; la tumeur devint plus volumineuse , les douleurs augmentoient aussi d'une manière inquiétante , & malgré les moyens les mieux administrés , la gangrène arriva le sixième jour de la ponction : la suite de ces accidens redoutables causa la mort du sujet de cette Observation , le 2 Avril suivant.

Huitième Observation.

UN Jésuite Milanois s'en fut à Florence avec une tumeur dans le scrotum , de la grosseur d'un petit melon. Elle avoit une souplesse semblable à celles des tumeurs sarcomucilagineuses , ce qui fit croire à quelques personnes de l'Art , que la tumeur étoit occasionnée par l'amas d'une eau bourbeuse. M. Nanoni père , n'étoit point de cet avis ; cependant , plusieurs Chirurgiens célèbres , ayant examiné avec beaucoup d'attention la maladie , jugèrent que c'étoit une Hydrocèle , & il fut alors décidé que l'on perceroit la tumeur avec un trocart , ce qui fut exécuté sans qu'on pût tirer une goutte d'eau.

Cette opération donna lieu à un gonflement plus considérable, il survint de plus inflammation & douleur dans toute la partie, & ces accidens furent bientôt suivis de la gangrène. La tumeur, formée par l'épaississement du tissu cellulaire, des enveloppes du testicule & du cordon, ne forma plus qu'une escharre. Lorsque les parties furent détachées, le testicule altéré se trouva dépouillé entièrement : & pendant qu'on se flattoit d'obtenir une guérison prochaine, le malade fut attaqué d'une de ces coliques ordinaires aux personnes foibles & délicates, & l'inflammation des intestins fut si vive, que tous les remèdes furent sans effet.

Les suites fâcheuses de cette opération doivent être considérées comme une preuve nouvelle de la difficulté qu'on trouve à bien juger une maladie de cette nature par le tact seul. Il faut donc éviter désormais avec soin l'usage d'un instrument, tel que le trocart, qui, dans des cas à-peu-près semblables, ne pouvant nous éclairer sur la véritable nature du mal, pourroit plutôt le rendre

plus grave : & nous devons lui préférer à tous égards le bistouri, qui, mettant les parties malades à découvert, indique au Chirurgien clairvoyant la route qu'il doit suivre, d'autant mieux que l'incision nécessaire pour ouvrir la tumeur, ne fauroit nuire dans aucune des maladies qu'on auroit à soupçonner, puisqu'elle feroit au contraire un acheminement à la guérison.

L'Hydrocèle, comme je l'ai dit déjà avec plusieurs Praticiens, produit souvent le Skirre ou le Sarcocèle (1). J'ai regardé la présence de l'humeur aqueuse comme la cause de cette complication. En effet, l'acrimonie qu'elle peut acquérir dans certains sujets, doit produire un changement sur des parties délicates, comme la substance albuginée, l'épididyme & le cordon : & ce changement peut être regardé comme la source de plusieurs maladies, qui étant négligées, sont ordinairement funestes.

(1) M. Pott ne croit point que l'Hydrocèle puisse produire le Skirre ou le Sarcocèle ; mais notre expérience, s'accordant sur ce point avec celle de plusieurs Maîtres de l'Art, nous oblige à établir cette cause de complication.

Cette vérité nous rappelle la nécessité de procéder de bonne heure à la cure radicale de l'Hydrocèle.

Mais si c'est le Sarcocèle ou le Skirre qui donnent lieu à l'Hydro-Sarcocèle ou à l'Hydro-Skirre, le fluide qui distille de pareilles tumeurs, doit rappeler au Chirurgien l'absolue nécessité de recourir promptement à leur extirpation, que certaines circonstances auroient pu renvoyer plus tard; car, ce fluide n'étant autre chose que la partie la plus atténuée de la lymphe, qui constitue la maladie contagieuse, il semble s'échapper par les pores ou vaisseaux exhalans, pour produire des accidens plus à craindre, & contre lesquels on doit être en garde.

Mais de quelque manière qu'on veuille expliquer la formation de ces diverses maladies, la manière de les traiter fera toujours à-peu-près la même. Il s'agit de les guérir lorsque leur existence est démontrée, & rien ne doit empêcher d'en tenter la cure, quand le mal n'a point de racines profondes &

inaccessibles; & pour y parvenir efficacement, il n'est que deux moyens, dont l'un est l'amputation pour le Skirre, le Sarcocèle, l'Hydro-Skirre, le Carcinome & le Cancer, si ces deux dernières maladies se borneraient au testicule : l'autre, est la suppuration pour l'Hydro-Sarcocèle, moyen que certains Auteurs respectables & sçavans disent avoir vu produire des cures : encore faut-il que l'Hydro-Sarcocèle soit produit par cause externe, & que l'excroissance charnue autour du testicule, de l'épididyme, ou des vaisseaux spermatiques soit peu considérable : il faut aussi qu'on ne trouve aucune espèce d'altération à la substance du testicule, qui doit conserver une consistance molle, flexible, & point sujette à ces douleurs vives & lancinantes qui caractériseraient la disposition au Carcinome ou au Cancer. C'est à ces conditions, que je voudrais essayer de guérir l'Hydro-Sarcocèle par la suppuration, selon la méthode de Fabrice d'Aquapendente : je parlerai plus loin d'un autre traitement, relatif à cette dernière maladie.

Je dois à M. Pott ces réflexions dernières : cet Auteur ne craint pas d'avancer que la tumeur dont Fabrice d'Aquapendente a entrepris le traitement sans recourir à l'amputation, au lieu d'être un Hydro-Sarco-cèle, n'étoit autre chose qu'une Hydrocèle, dont le volume étoit plus considérable que dans l'état de santé parfaite. Il est pourtant bien vrai que Fabrice d'Aquapendente s'est parfaitement expliqué sur le caractère de la maladie, & sur la manière d'en accomplir la cure, comme on va le voir par son texte même.

Si carnosa simul & aquosa sit hernia, ego talem adhibeo curam: seco cutem, & incisionem facio exiguam, & in loco potius altiore quàm in fundo; inde, turundâ impositâ cum digestivo, & pus movente medicamento, diutius procedo, neque unquam totum pus extraho, sed perpetuo bonam ejus partem intus relinquo, quod sensim carnem corrodit, & ita sanat, FABR. AB AQUAPENDENTE.

Il seroit à desirer que l'Auteur latin nous eût donné encore quelques détails sur les

Hydro - Sarcocèles qu'il a guéris, ce qui eût ajouté à la confiance qu'on doit avoir, jusqu'à un certain point, à ce procédé.

Au reste, la réputation que Fabrice d'Aquapendente a méritée, nous empêche de croire qu'il ait voulu nous tromper; mais n'auroit-il pas été trompé lui-même dans le diagnostic des maladies dont il nous parle? Je serois tenté de le croire, ayant trouvé, dans mes opérations d'Hydrocèle, des testicules d'un volume considérable; volume qui, dépendant de l'extension des vaisseaux de l'organe mis à découvert par mon procédé opératoire, a pu être pris par Fabrice d'Aquapendente pour une végétation dans ses surfaces, qu'il ne voyoit pas comme moi, puisqu'il faisoit une petite incision dans la partie supérieure de la tumeur, à la faveur de laquelle il préparoit la suppuration nécessaire.

Ainsi, dans une maladie au testicule ou au cordon, & de l'espèce de celle dont nous parlons à présent, loin d'adopter le procédé qui nous a été transmis par Fabrice

d'Aquapendente, je crois bien plus sage de donner un conseil contraire, celui de recourir promptement aux moyens de séparer du corps une partie viciée, puisqu'il arrive tous les jours qu'une humeur se déplace d'autant plus aisément, que toutes les voies lui sont ouvertes, si sur-tout elle change de nature.

Et s'il se trouve des circonstances qui indiquent au Chirurgien la nécessité d'attendre tranquillement les indications qui lui seront offertes par la nature, il est ici nécessaire d'employer une Chirurgie agissante; car un testicule, attaqué de Sarcocèle, de Skirre, en un mot, d'engorgement qui puisse faire soupçonner une maladie semblable, suppose, chez plusieurs individus, une sorte de principe dans les liqueurs, qui, ayant ralenti leur mouvement dans la glande engorgée, a déterminé la stase de ces mêmes liqueurs, ensuite la stupeur & l'engourdissement dans les solides. Aussi, loin de vouloir susciter le développement d'un ennemi qui semble s'être retranché, pour exercer avec d'autant plus de fureur les ravages qu'il peut produire,

il faut l'anéantir, s'il est possible, en séparant du corps la glande dont il s'est emparé; & ce précepte nous conduit à défendre les tentatives qu'on fait d'ordinaire pour résoudre les tumeurs de même nature.

C'est ainsi que, pendant le temps critique des femmes, la réaction du sang, de la matrice aux seins, distend quelquefois les vaisseaux des glandes mammaires. Ces vaisseaux reçoivent alors une forte de commotion qui les rend lents & paresseux dans leur exercice. Ils ne sont plus à même de rapporter dans le torrent de la circulation tout le fluide qu'ils reçoivent, & bientôt la partie affectée se trouve tuméfiée par les étranglemens qu'elle éprouve de toute part; la stupeur, la paralysie même d'une partie des tubes, la stagnation de presque tous les fluides qu'ils contiennent, leur perversion & l'ulcération de la partie affectée, sont les suites funestes du premier engorgement qui arrive aux glandes mammaires; & tout ce désordre, dont on fait naître souvent hors de propos ce vice, soi-disant cancéreux,

mais toujours destructeur , on auroit pu l'éviter , sans doute , en amputant de bonne heure la partie engorgée.

Nous lisons dans Fabrice de Hilden , Centurie quatrième , qu'avec le secours d'un caustique , dont cet Auteur ne dit point la nature , il guérit un de ses malades , attaqué d'Hydro-Sarcocèle ; & cette guérison lui fit d'autant plus de plaisir , qu'il avoit vu mourir deux hommes atteints de la même maladie , à cette différence près , néanmoins , que l'homme guéri avoit une excroissance charnue aux environs des vaisseaux spermatiques. *Præter aquam , etiam carneam substantiam quamdam & induratum materiam circum circa vasa spermatica inveni* : au lieu que les deux autres victimes de la maladie avoient non-seulement le cordon altéré , mais encore le testicule. *Carnosa quoque substantia testiculo & vasis spermaticis adnata , sed seroso humore veluti submersa & tecta fuit , quæ & paulò post in cancerum malignum degeneravit : ubi medicamentum , ferrum simul & ignem frustra adhibuit Griffonius.*

Cette dernière Observation , qui nous a été transmise par Hilden , appartient à Griffonius son Maître ; mais l'Ecrivain dit avoir vu à Lausanne un cas à-peu-près semblable , sa réputation lui ayant souvent imposé la nécessité d'aller dans cette Ville.

Ante annos circiter tres , Lausannæ idem ferè mihi in quadragenario accidit , sed ambo isti viri , quod non omittendum , pravis humoribus referti erant. FABRIC. HILD. Cent. IV.

Si Fabrice de Hilden vivoit dans notre siècle , il ne seroit point étonné , sans doute , qu'un Hydro-Sarcocèle , traité à la manière de Griffonius , eût été suivi d'une mort cruelle ; car cette Chirurgie se ressent encore de ces temps barbares , où la plupart de nos connoissances étoient évidemment retardées : & l'on peut dire , avec vérité , que le seul espoir dans ces deux cas , étoit dans l'amputation de la tumeur , avant même de faire le moindre essai des autres moyens de guérir. Il est bon d'observer que c'est ici cet Hydro-Sarcocèle que produit le Sarcocèle , *sed serosò humore veluti submersa & tecta fuit* , &c. & j'ose croire qu'une

humeur aqueuse, laquelle doit sa source à une maladie déjà mortelle, doit être considérée, avec raison, comme la partie la plus subtile d'un poison; qu'on retireroit d'une plante auparavant humectée d'une liqueur propre à rendre ce poison plus méable, & conséquemment plus dangereux. Ainsi donc, ce vice des humeurs contre lequel je me suis élevé déjà dans mon *Traité sur l'Hydrocèle*, ce vice, dis-je, que le plus grand nombre d'Auteurs croit voir précéder & causer les maladies, doit pour l'ordinaire, son existence à la maladie elle-même, lorsqu'elle a dégénéré: maladie qu'on auroit guérie, si cette dangereuse timidité, qu'enfante l'ignorance, n'en avoit fait un monstre invincible.

Il est néanmoins des bornes dans toutes les choses, & ces bornes, on ne doit jamais les franchir, lorsqu'elles sont posées par des hommes éclairés, dont l'expérience consommée ne sauroit induire à erreur.

M. Pott doit être regardé comme un des Maîtres modernes auquel la Chirurgie doit de la reconnoissance; & l'on voit, avec

fatisfaction qu'il a donné des soins les plus assidus à la partie dont je traite. La réputation dont il jouit toujours, lui a procuré, plus qu'à bien d'autres Chirurgiens les occasions fréquentes d'observer ; aussi est-ce d'après lui-même qu'il donne ses préceptes.

» Il faut avoir égard, dit-il, à la constitution générale du malade, aux maladies de quelques-uns des viscères, & sur-tout à l'état du testicule & du cordon spermatique.

» Le teint pâle & blême chez ceux qui avoient coutume de l'avoir bon, l'air défait, la perte d'appétit & l'amaigrissement, sans fièvre aiguë ; une fièvre étique, des douleurs fréquentes dans le dos & les intestins, sont, chez les personnes qui ont un testicule skirreux, des circonstances qui font soupçonner que la même espèce de virus qui a sensiblement ravagé le testicule, peut encore avoir exercé sa maligne influence sur quelques-uns des viscères : or, dans ce cas, il ne faut pas se flatter que la simple extirpation du testicule soit suivie de succès.

» Ceux dont le tempérament étoit déjà épuisé
» par la débauche & l'intempérance, avant
» d'être attaqués de cette maladie, ou qui
» ont le foie dur & les membres œdéma-
» teux, ne sont plus des sujets qu'on puisse
» guérir ; en un mot, toutes les fois qu'il y
» a des apparences ou des symptômes mani-
» festes d'un état vraiment morbifique dans
» les principaux viscères, le succès de l'opé-
» ration devient fort douteux ».

Ces détails, relativement aux causes internes & générales qui doivent interdire l'amputation du Sarcocèle & du Skirre du testicule, décèlent, comme nous l'avons observé déjà, le vrai Praticien : mais M. Pott a parlé aussi de l'état du testicule, & sur-tout de celui des vaisseaux spermatiques ; car ce sont eux qui doivent nous conduire si les complications internes dont nous venons de parler ne peuvent compter pour rien ; & l'opération sera pratiquée avec succès, si ces vaisseaux se trouvent en bon état ; » mais s'il y a
» dans ces vaisseaux une disposition réellement
» morbifique, s'ils sont durs, fermes, gon-

» flés ou tuméfiés , si la membrane qui les
» unit , a perdu sa douceur naturelle & sa
» contexture cellulaire , si elle a contracté un
» tel état & de telles adhérences , qu'elle ait
» non-seulement acquis un volume beaucoup
» plus considérable que son volume naturel ,
» mais encore qu'elle soit devenue inégale ,
» noueuse , & douloureuse au toucher ; & si
» cet état s'est emparé de toute la partie du
» cordon qui est entre l'anneau & le testicule ,
» dans cescas , un homme prudent , judicieux ,
» & doué de quelque sentiment d'humanité ,
» ne tentera jamais une opération qui devien-
» droit mortelle «.

Neuvième Observation.

LE nommé Lacroix , Buvetier au Grand-Conseil , âgé de soixante-deux ans , me fut recommandé par M. de ** , Président de cette même Compagnie. Il portoit , depuis deux ans un Hydro-Sarcocèle ; mais quoique le cordon spermatique parût être peu malade , je ne crus pas devoir entreprendre la guérison de cette maladie. Cet homme étoit mai-

gre , il avoit le teint blême , il manquoit d'appétit ; il étoit quelquefois sujet à des douleurs au dos & aux lombes , symptômes qui indiquoient le vice cancéreux , à un degré que je jugeai n'être pas possible d'anéantir.

Ce malheureux , assez fort pour se transporter chez moi de temps en temps , venoit y réclamer les secours de notre Art , mais je le consolais en lui faisant entrevoir un temps plus favorable pour l'opération , me bornant à lui conseiller l'usage de remèdes doux , balsamiques , & quelquefois de l'opium , pour diminuer ses douleurs. Sa mort , arrivée sans agonie le 20 Juin dernier (1785) vient de justifier mon jugement sur son état. L'examen du cadavre m'a fait voir un engorgement skirreux dans les glandes du bas-ventre ; il étoit même survenu , six semaines avant la mort , un paquet de glandes skirreuses dans cet espace angulaire qu'on remarque entre la clavicule & la trachée-artère. Je conserve les deux testicules dans mon cabinet. L'un avoit une Hydrocèle peu volumineuse , &

l'autre étoit attaqué d'Hydro-Sarcocèle, dont il n'avoit pu connoître la cause.

Cette Observation, qui vient à l'appui des préceptes de M. Pott, relativement aux symptômes qui doivent rendre impraticable l'opération de la castration, n'est pas la seule que je pourois donner en ce genre ; j'ai vu malheureusement, plusieurs fois dans ma vie, des circonstances de cette nature, & j'ai toujours observé que, par une espèce d'aveuglement, qui tient de la fatalité peut-être, ceux qui sont atteints de maladies incurables, sont toujours ceux qui seroient le plus disposés à se faire opérer ; tandis que d'autres refusent très-souvent les opérations qui seroient en effet les seuls moyens de les conserver à la vie.

Dixième Observation.

LE nommé Dupré, Soldat au Régiment Royal-Roussillon, fut attaqué d'un Skirre de la première espèce au testicule gauche, avec un léger gonflement variqueux au cordon.

Je lui propofai de le délivrer d'un ennemi très-dangereux; il ne voulut point accepter la propofition, & fon congé expiré, il fe retira quelques mois après avec cette maladie qui faifoit des progrès affez fenfibles, relativement au volume du testicule. Le fujet de cette Obfervation refufa de fe faire opérer, parce que je ne pus lui donner la certitude de fa guérifon; d'ailleurs fon incommodité ne l'empêchoit point de vaquer à tous fes exercices.

M. Pott, après avoir expofé clairement les cas dans lesquels l'amputation du Sarcocèle ou du Skirre feroit pratiquée fans efpoir, nous a donné deux Obfervations très-détaillées, qui pourront fervir de règle relativement à certaines maladies de cette efèce, qui peuvent être guéries par les fecours de notre Art, quoiqu'elles femblent défefpérées, & j'ai penfé qu'on me fera bon gré d'avoir fait ufage de la doctrine qu'on y trouve. Le premier des deux malades, dont M. Pott nous a transmis l'hiftoire intéreffante, avoit un testicule véritablement skir-

reux , d'un caractère indolent & tranquille , mais la maladie changea de nature , la tumeur devint inégale ; elle augmenta de volume , le cordon se tuméfia , devint variqueux jusques auprès de l'anneau : il survint aussi des douleurs de ventre ; le malade avoit d'ailleurs d'autres causes de maladie interne. Malgré toutes ces circonstances défavorables , l'opération qui fut faite instamment fut très-heureuse , & M. Pott , qui a vu ce même homme , quatre ou cinq ans après , nous assure qu'il a toujours joui d'une santé parfaite.

Le sujet de la seconde Observation , attaqué d'un Skirre simple , fut traité inutilement avec le mercure ; ce remède rendit la tumeur inégale , douloureuse , avec enflure aux vaisseaux spermatiques. Le malade , âgé de trente-trois ans , étoit d'un tempérament fort & vigoureux. Il avoit consulté plusieurs fois des Gens de l'Art réunis , qui , regardant l'opération , comme très-dangereuse , n'avoient pas trop osé la pratiquer. Les Médecins avoient également vu cette maladie ,

pour laquelle ils avoient conseillé les préparations de ciguë, qui ne changèrent point le dangereux état des choses ; mais le bon-sens & le courage déterminèrent le malade à se faire opérer, au lieu de périr misérablement, & M. Pott se chargea de cette entreprise épineuse, après avoir prévenu les parens de tout ce qui pourroit arriver.

Le cordon avoit le double de son volume & ses veines étoient fort tortueuses. Cette cure pouvoit dater d'environ cinq ans, lorsque M. Pott en donna l'histoire ; il est vrai que le succès fut au-dessus de ses espérances. Aussi, cet habile Chirurgien recommande très-expressément d'opérer, même dans les cas les plus douteux, sans avoir égard à la douleur fréquente de la partie, non plus qu'à l'augmentation de son volume, qu'il déclare n'être pas toujours des marques d'un vice malin. Il ne veut pas qu'on porte trop loin des craintes qui feroient négliger les secours de notre Art.

En effet, rien n'offre un spectacle plus affreux qu'un homme abandonné aux tour-

mens d'une maladie qu'il fait devoir être en même temps la cause d'une mort cruelle & prochaine.

Le Sarcocèle, le Skirre & l'Hydrocèle se présentent souvent sous le même aspect, si sur-tout le sac renferme beaucoup de fluide.

J'ai vu des Hydrocèles dont le kiste étoit si tendu, qu'il sembloit renfermer le corps le plus dur. Il est vrai que dans cette tumeur le cordon, qu'il est souvent impossible de sentir sous les doigts, est toujours en bon état, quoiqu'il soit confondu depuis longtemps avec le testicule, dans une grande quantité de fluide.

M. Pott, pour nous faire voir qu'on peut prendre quelquefois le change dans pareille circonstance, a eu la générosité d'avouer qu'il a fait l'amputation d'un testicule sain, qu'il crut être skirreux, tandis que la maladie n'étoit qu'une Hydrocèle sous la tunique vaginale. M. J. L. Petit s'est également accusé d'une faute semblable. Nous avons malheureusement plusieurs Observations de cette nature, mais les Chirurgiens qui ont commis la

la

la même faute, n'ont pas eu la même bonne-foi que MM. Pott & Petit; & s'ils sont tombés dans la même erreur, ce n'est que par leurs contemporains que nous le savons (1).

(1) On a quelquefois de la peine à distinguer les maladies qui attaquent les parties contenues dans les bourses, (dit M. Petit) on les prend souvent les unes pour les autres, comme il m'est arrivé de prendre une Hydrocèle pour une tumeur skirreuse du testicule; ce fut en partie pour n'avoir pas été assez instruit du commencement de la maladie, & en partie aussi, parce que les deux signes distinctifs de l'Hydrocèle, savoir la transparence & la fluctuation, ne s'y rencontroient pas.

On fait que, pour observer s'il y a transparence, on se met dans un lieu obscur; on prend la tumeur dans la main gauche, on appuie la droite sur son sommet, & on porte la vue sur un de ses côtés, pendant qu'on fait tenir une bougie allumée au côté opposé. On fait aussi que pour connoître s'il y a fluctuation, on touche la tumeur avec les deux mains, l'une placée à l'opposé de l'autre, & alors on comprime alternativement, non avec toute la main, mais seulement avec les deux pouces, de manière que celui qui cesse de comprimer reste sur la tumeur, pour recevoir le flot des eaux que renvoie l'autre pouce; ainsi alternativement les eaux sont poussées par l'un des pouces, pendant que l'autre reçoit le flot qui lui est renvoyé.

Combien de jeunes Chirurgiens se croiront habiles, lorsqu'ils sauront que la fluctuation & la transparence annoncent l'Hydrocèle; mais aussi combien de fois seront-ils trompés, lorsque, n'appercevant ni transparence, ni fluctuation, ils assureront qu'il n'y a point d'Hydrocèle! Il faut donc leur faire observer qu'il

J'ai vu des Hydro-Sarcocèles , qui , quoique d'une dureté assez considérable , paroif-

y a des cas où l'Hydrocèle n'a ni l'un ni l'autre de ces deux signes.

1°. Il n'y a point de fluctuation sensible , lorsque l'eau est si à l'étroit dans son kiste , que le flot ne peut passer d'un côté à l'autre assez distinctement pour être apperçu , parce que pour que ce flot frappe le doigt , il faut qu'il vienne de loin ; or , dans l'Hydrocèle qui n'a point un grand volume , le kiste est fort tendu , & le flot ne vient pas d'assez loin pour se faire appercevoir.

2°. Lorsqu'il y a gonflement du testicule , la fluctuation est encore très-difficile à connoître ; il faut redoubler d'attention pour l'appercevoir.

3°. Lorsqu'il y a en même-temps inflammation au scrotum , ou quand il y a Hydrocèle par infiltration , on ne distingue pas le flot de l'Hydrocèle par épanchement.

4°. Lorsqu'il y a hernie intestinale ou épiploïque , la fluctuation est très-obscur.

5°. Enfin , la transparence ne peut se trouver , non-seulement dans plusieurs des cas que je viens de rapporter , mais encore lorsque le fluide renfermé est sanieux , & que le kiste est épais ; ce qui arrive lorsque l'Hydrocèle a été précédée d'une inflammation considérable , comme dans ce qu'on appelle chaude-pisse tombée dans les bourses. Toutes ces Observations montrent combien il est prudent à un Chirurgien de ne prononcer sur le caractère d'une maladie , qu'après avoir bien réfléchi sur toutes les circonstances qui ont précédé. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit qu'il peut y avoir transparence sans fluctuation , & fluctuation sans transparence.

J'ai vu percer une tumeur , à laquelle on croyoit sentir la

soient moins durs que certaines Hydrocèles. Il est vrai que dans l'Hydro-Sarcocèle le

fluctuation, & qui ne rendit aucun fluide ; c'étoit une Hydrocèle par infiltration ; celui qui fit cette ponction n'étoit pas Chirurgien ; il avoit vu percer une Hydrocèle, il crut en pouvoir faire autant avec un trocart qu'il emprunta ; mais il ne savoit pas que cette opération ne convenoit point dans l'espèce d'Hydrocèle qu'il alloit percer ; il ne tira que quelques gouttes de sang & d'eau ; ce qui l'étonna fort. Il crut n'avoir pas pénétré assez profondément ; il repassa le trocart dans la canule & le poussa plus avant , mais il ne réussit pas mieux , & cette seconde témérité pensa coûter la vie au malade.

Cette Observation fait voir combien il est important de distinguer la fluctuation d'une Hydrocèle par infiltration d'avec celle d'une Hydrocèle par épanchement ; car le fluide infiltré dans les cellules graisseuses , ou dans tout autre tissu cellulaire, a bien une espèce de fluctuation que l'on sent au toucher ; mais la fluctuation d'un fluide renfermé dans une poche ou un kiste, produit une sensation bien différente : il y a cependant des cas où on peut s'y tromper ; & dans ces cas , il ne suffit pas d'avoir l'organe du toucher délicat , il faut s'y être accoutumé de bonne heure , & en avoir vus beaucoup ; je dirai même qu'il faut y avoir été trompé une fois au moins, pour savoir éviter le piège.

Dans ces cas difficiles , pourvu qu'on ne blesse pas le malade , l'erreur n'est pas grande ; mais lorsqu'on prend un Sarcocèle suppurant ou pourri , pour une Hydrocèle par épanchement , & qu'on y porte le trocart , il peut y avoir plus de danger. *Œuvres de M. J.-L. PETIT, Tom. 2.*

cordon spermatique reste rarement dans son état naturel. Il est d'ordinaire plus ou moins noueux, plus ou moins gros, plus ou moins dur, & la différence qu'on y remarque établit les différens états de la maladie.

Le Sarcocèle diffère pour l'ordinaire des autres tumeurs ; sa forme, plus irrégulière, n'a pas l'induration du Skirre.

Quant au Skirre, son caractère est plus décidé ; la tunique vaginale, au lieu d'être lisse, polie, & fort tendue, se trouve souvent parsemée de vaisseaux variqueux, inégaux, & durs, qui se propagent sur le cordon jusqu'à l'anneau, & souvent plus loin. Le Skirre se borne quelquefois au cordon spermatique ou à l'épididyme ; mais il est dans tous les cas très-fâcheux.

Il est aisé de conclure de ces différentes Observations, qu'on ne peut guères prononcer sur le caractère de la maladie, qu'après l'avoir vue, en ouvrant la tunique vaginale qui la masque : l'on saura seulement alors la conduite qu'on doit tenir, d'autant mieux que l'opération une fois décidée in-

dispensable , la division de cette même tunique est très-nécessaire , soit qu'on puisse espérer de conserver le testicule , soit que l'extirpation de cet organe devienne l'unique espoir de sauver le malade.

M. * * * avoit une tumeur au testicule gauche , qui ressembloit exactement à une Hydrocèle. Lorsqu'il me fit appeller avec MM. Ferrand & Brasdor, Membres de l'Académie de Chirurgie , pour consulter ensemble sur les moyens de le guérir , nous fumes embarrassés pour juger quel étoit le vrai caractère de la maladie , qui nous parut être néanmoins une Hydrocèle compliquée d'une affection au testicule. Le résultat de notre Consultation fut :

1°. Que le malade changeroit son régime , un peu trop austère.

2°. Qu'il sortiroit pour se dissiper , & réparer les forces & l'embonpoint qu'il avoit perdus.

3°. Qu'on appliqueroit les fondans sur la tumeur.

4°. Enfin , que nous le reverrions , pour

décider ce qu'on pourroit faire dans la fuite.

L'air extérieur que le malade prit, l'exercice qu'il fit, & la liberté qu'il eut de manger les alimens que son estomac desiroit, tout cela produisit un changement heureux sur le fond de sa santé.

Mais la tumeur n'en fut pas moins incommode, elle grossissoit d'une manière sensible, & je fus encore appelé vers la fin de Décembre.

Le cordon spermatique, qui, un mois avant, paroissoit être en bon état, avoit changé de nature. Il étoit alors plus gros & un peu variqueux; la tumeur étoit d'une dureté remarquable, & je crus pressant de faire une opération, qui pouvoit, à mon avis, avoir quelque succès.

En conséquence, après quelques jours de préparation, je fis une incision longitudinale sur la partie des tégumens qui recouvroit la tumeur, le 6 Janvier 1783. J'ouvris ensuite la tunique vaginale, & j'évacuai environ un demi-verre de sanie très-fétide;

le testicule skirreux étoit plus gros qu'une très-grosse poire ; MM. Robert & Varnier, Médecins de la Faculté de Paris, ainsi que MM. Marlot, Brasdor, Abadie, Chirurgiens, étoient présens à l'opération.

Ayant préalablement isolé ce corps des tégumens du scrotum, je plaçai une première ligature sous le cordon spermatique, & sans la nouer, le plus près possible de l'anneau ; j'en mis une autre un peu plus bas, que je ferrai modérément, dans la crainte de couper le cordon, qui étoit légèrement endurci, & plus gros que dans l'état de santé. Je ne fis pas l'excision de la tumeur tout de suite ; mais, à l'imitation de Franco, je la fis le lendemain ; & la seconde ligature, qui serroit modérément l'artère spermatique, laissa échapper un sang vicié peut-être par le séjour qu'il avoit fait près d'une partie malade. Ce sang se trouvoit arrêté dans le corps propre du testicule, & n'en pouvoit sortir, à cause de la ligature sur le plexus pampiniforme, qui s'opposoit à son retour.

Cette remarque n'étoit point difficile à fai-

re : la tumeur , que j'ai dit être comme une grosse poire , s'étoit accrue à-peu-près d'un tiers , lorsque je la séparai du cordon. Outre son augmentation de volume , il s'échappa encore une assez grande quantité de sérosité rougeâtre , par une petite incision que j'avois faite au corps de la tumeur , en ouvrant la tunique vaginale , que je croyois avoir plus de capacité.

Le malade eut une colique fort incommode pendant les quatre premiers jours ; la suppuration , qui vint alors , fit cesser toute espèce de douleur.

Le cordon , qui étoit malade , laissa échapper quelques gouttes de sang , lors de l'amputation de la tumeur. La suppuration fut bien établie le huitième jour , depuis l'anneau jusqu'au fond du scrotum. Cette poche , accoutumée à renfermer un corps très-volumineux , suppura pendant vingt jours. Il survint même à sa partie inférieure un petit abcès sur la fin de la maladie.

Le bout du cordon spermatique se présentoit en forme d'un petit champignon ; son

volume ne diminuoit point , quoique la sup-
puration fût abondante : envain les tégumens
cherchoient à le comprimer vers sa base , &
sembloient vouloir le faire tomber en se rap-
prochant ; je fus obligé de le couper le vingt-
cinquième jour : il étoit assez dur , & l'artère
spermatique fournit quelques gouttes de sang ,
qui fut arrêté par une compression légère
de quelques minutes. Le 6 Février le mala-
de , presque guéri de sa plaie , fut attaqué
d'une colique des plus douloureuses. Il eut des
selles de mauvaise nature , & le ventre de-
vint flatueux. La douleur se faisoit sentir
plus particulièrement dans l'endroit de l'o-
pération. Le 8 Février il vomit les bouillons
qu'il prit : les selles étoient toujours mauvai-
ses. Le ventre , très-douloureux , rendoit ,
lorsqu'on le touchoit , un bruit semblable
à celui du tissu cellulaire soufflé & comprimé ;
il n'eut jamais un caractère d'inflammation
marquée : il étoit au contraire plus froid que
chaud , & plus plat qu'élevé. Il faisoit alors
très-froid , les pulsations du poulx n'annon-
çoient pas assez de chaleur. Je fis appliquer

des serviettes chaudes sur tout le ventre, je fis boire au malade quelques cuillerées de vin d'Alicante, il usa aussi d'une décoction légère de camomille. Ce régime continué, parut opérer un mieux sensible; l'estomac put digérer, le 12 Février, de petites soupes; les digestions devinrent successivement meilleures, & le sujet de l'Observation, quoique très-maigre encore, fut en état de vaquer à son état de Secrétaire, vers la fin du mois de Mars, c'est-à-dire, deux mois & demi après son opération.

Le scrotum, devenu inutile du côté de la partie amputée, s'étoit confondu avec la partie du côté sain, & l'autre testicule, placé sur la cloison des bourses, sembloit s'être approprié cette enveloppe, pour fortifier la sienne propre.

M. *** n'a pas joui long-temps de cette santé apparente; il est mort le dixième mois d'après son opération. Trois mois avant sa mort, il fut pris de violentes coliques néphrétiques, il lui survint dans le même temps une dureté très-remarquable dans toute la

région de la rate : maigre par tempérament, son état de maigreur étoit venu à son dernier période : son estomac ne faisoit plus de fonctions ; ses gencives & ses dents étoient rongées d'une humeur, peut être scorbutique, qui avoit pu donner lieu à l'Hydro-Skirre, d'autant plus qu'on ne pouvoit soupçonner de cause externe.

En vain MM. Petit de Soissons, Michel, & Varnier, Médecins, avoient prescrit différens remèdes, le mal étoit sans ressource. La dureté du cordon spermatique, vers les approches de la cicatrice, m'avoit effrayé dans le temps ; elle prouvoit, en effet, que ce mal, ne se bornant pas au testicule, étoit incurable par sa nature. L'ouverture du cadavre auroit donné des éclaircissémens encore, mais la famille ne parut pas desirer qu'elle fût faite.

L'Hydro-Skirre étoit sans doute une suite de la dépravation des humeurs, ce qui rendoit l'opération douteuse pour le succès, & j'aurois peu incliné à la faire, si le malade, pénétré de craintes pour les suites de sa ma-

ladie, & privé d'ailleurs de l'exercice de son état, ne l'eût sollicitée. Je crois néanmoins qu'au lieu d'accélérer la mort, cette opération a pu l'éloigner de plusieurs mois, & ma croyance est fondée sur les progrès rapides de la maladie, un mois avant la tentative de la cure.

Nous lisons dans Pierre Dionis, que cet habile Chirurgien, du règne de Louis XIV, a guéri plusieurs Sarcocèles sans le secours de l'amputation du testicule, qu'il regardoit avec raison comme une partie précieuse. Les moyens dont il nous dit avoir fait usage, sont de deux sortes. Il employoit, en premier lieu, un emplâtre fait avec parties égales des emplâtres divin, diabotanium, & de Vigo, dissous dans de l'huile de lys. Ce topique, continué pendant plusieurs semaines, a produit des succès dans le principe du mal, & Dionis s'en est également bien trouvé dans le cas de dureté au testicule, à la suite de gonorrhées.

Le second moyen consiste à ouvrir le scrotum avec la pierre à cautère, pour mettre

à découvert la tumeur, qu'il faut détruire avec les médicamens corrosifs. » On appliquera, dit cet Auteur, une traînée de cautères au scrotum le long de la tumeur, on procurera la chute des escarres; ensuite ayant découvert la chair attachée au testicule, on tâchera de consumer petit à-petit par les remèdes que l'Art enseigne, usant ou de poudres, ou d'onguens corrosifs, & faisant tous les jours tomber une nouvelle escarre, afin de manger la tumeur, & d'en dégager le testicule, qui, par ce moyen, pourra être conservé. J'ai vu, continue Dionis, des personnes guéries par cette pratique; mais cette chair étoit presque insensible, & en la consumant, les remèdes faisoient très-peu de douleur au malade. J'en ai rencontré aussi dont la chair, étant plus solide & plus vive, caufoit une si grande douleur au patient, qu'on ne pouvoit employer aucun remède corrosif, & alors il en falloit venir à l'amputation.

Ce traitement, employé avec succès par Dionis, prouveroit qu'il existoit de son temps

beaucoup de ces Sarcocèles, qu'on peut appeler justement, *hernie charnue*, d'après l'étymologie du mot, composé de *Kele* & *Sarx*, maladie que j'ai dit avoir été nommée par les Auteurs latins, *caro adnata circa testes*. Mais il est une autre tumeur que Dionis confond avec celles qu'il a guéries, tumeur que j'ai dit être un Sarcocèle de la seconde espèce, & qu'il feroit dangereux d'attaquer par les caustiques.

Cette dernière maladie suppose le gonflement & l'obstruction du tissu vasculaire de l'épididyme & du testicule, enforte que l'ordre, ci-devant établi pour la sécrétion de cette glande, n'existant plus alors, les liqueurs s'y trouvent confondues, & la rendent susceptible d'un développement considérable.

Quoique ce Sarcocèle ressemble, à certains égards, au Skirre de la seconde espèce, on peut néanmoins trouver dans ces deux tumeurs une différence; car le Skirre est plus dur, & il n'acquiert pas un volume très-étendu, sans devenir carcinomateux, tandis que

le Sarcocèle peut former avec le temps une tumeur énorme (1) & tout-à-fait distincte de la tumeur guérie par Dionis, tumeur que cet Auteur compare à un champignon qui croît sur les arbres.

Après avoir fait quelques réflexions sur la nature du traitement recommandé par Dionis, on ne peut s'empêcher de craindre, qu'en ouvrant les tégumens par l'application de la pierre à cautère, on ne cause l'inflammation prochaine d'une partie malade, qu'on doit respecter. Ce moyen pourroit d'ailleurs faire naître des adhérences qu'il faudroit détruire avant d'appliquer les corrosifs sur le Sarcocèle, & toutes ces opérations feroient trop douloureuses pour la Chirurgie moderne.

Voilà, peut-être, la raison pour laquelle

(1) On lit dans le Traité des Opérations de Dionis, la copie d'une Lettre qui lui fut écrite par le P. Mazeret, Jésuite établi à Pondichéry, dans laquelle on voit l'histoire d'un Sarcocèle dont on évaluoit le poids à soixante livres : cette tumeur n'empêchoit point le pauvre Malabon, qui en étoit affligé, de se traîner d'un lieu à un autre, pour y mendier sa subsistance. On trouve beaucoup de ces sortes de phénomènes, qu'on ne peut pas toujours révoquer en doute, attendu qu'ils sont quelquefois appuyés de preuves suffisantes.

Thévenin & plusieurs autres Praticiens non moins éclairés, ont recommandé l'amputation du Sarcocèle, comme l'unique moyen de guérison.

Ce dernier précepte, je l'adopterois volontiers, par préférence à la méthode proposée par Dionis, si M. Petit n'avoit découvert un moyen plus certain & plus doux pour guérir les maladies de cette nature. Ce Praticien célèbre n'a pas craint de séparer, par la dissection, des fongosités placées sur le testicule, sur l'épididyme & sur le cordon même; il en a guéri plusieurs que des Chirurgiens de son temps avoient jugé être incurables. Une de ces tumeurs étoit placée sur le testicule; son volume pouvoit être comparé à celui du poing d'un adulte, & M. Petit croit qu'elle étoit formée par une lymphe gélatineuse: il respecta, dans la dissection de cette dernière tumeur, la tunique vaginale, le testicule, le corps pampiniforme & les artères principales. Voyez le Tom. 11 de M. J. L. Petit, pag. 509 & suivantes.

Cette pratique heureuse, dont tous les
Chirurgiens

Chirurgiens doivent connoître l'utilité, fait partie de ces opérations qui donnent à notre Art un nouvel éclat, elle prouve que l'homme réellement occupé des progrès de cet Art, comme M. Petit, peut être sûr de se transmettre à la postérité la plus reculée, par des titres glorieux & sacrés.

Manuel de l'amputation d'un Testicule malade.

QUOIQUE l'amputation d'un testicule qu'on ne peut conserver semble être une des opérations les plus aisées de la Chirurgie, elle exige néanmoins de la sagacité dans le Chirurgien; & j'ai cru qu'on pourroit me savoir bon gré d'indiquer la manière d'y procéder convenablement.

Le malade sera placé sur un lit élevé, qui ne soit point large; ensuite, avec le secours d'un aide, le Chirurgien formera un pli transversal à la peau, pincée des deux côtés; il fera une incision depuis l'anneau du muscle oblique, jusqu'à la partie la plus basse de la tumeur: il séparera cette tumeur des tégumens, par une dissection bien faite: il fera

une première ligature à l'endroit le plus convenable du cordon, c'est-à-dire, au-dessus de la maladie, autant qu'il sera possible; & si le bon état des vaisseaux spermatiques permet qu'on en laisse une partie assez étendue hors de l'anneau, il placera une seconde ligature plus haut & par-dessous le cordon, laquelle ne sera point nouée, & ne servira qu'à défaut de la première, qu'il ferrera assez pour que les artères spermatiques ne viennent point inquiéter le malade & le Chirurgien par une hémorragie.

Des Praticiens modernes ont prétendu que la ligature du cordon devenoit inutile, par la facilité qu'on a de pincer les artères spermatiques, qu'ils ont conseillé de renverser sur l'anneau, enveloppées d'une petite compresse, & comprimées ensuite pendant quelques instans. Ils ont même avancé que cette ligature pouvoit produire des inflammations. D'autres ont dit qu'il falloit seulement lier les artères, en les séparant du reste du cordon.

Je ne blâme ni n'approuve ces différens

procédés. Je dirai seulement que je n'ai vu résulter aucun inconvénient de la manière d'opérer que je crois préférable, en ce qu'elle est plus courte, & qu'elle n'expose point à des hémorragies, dont je pourrois citer un exemple funeste sur un malade opéré par un Chirurgien qui avoit cru la ligature inutile.

S'il survenoit, pendant la dissection de la tumeur, une hémorragie par l'artère de la cloison, l'aide Chirurgien placeroit son doigt dessus jusqu'à la fin de l'opération : ensuite il faudroit remplir la cavité du scrotum avec de la charpie rapée, & saupoudrée de colophane. On pourroit même se servir, au besoin, d'une liqueur styptique, ou de la ligature de l'artère, au défaut des premiers moyens.

Quant à ce qui concerne les tégumens, il faut les conserver avec soin en entier, à moins que la tumeur ne soit cancéreuse ; dans tout autre cas, ces parties, quoiqu'au-paravant très-distendues, ne tardent pas à se réduire. Il s'agit seulement de s'opposer à ce qu'elles forment une poche qui retienne

la matière de la suppuration, ce qui pourroit occasionner, à la longue, quelque abcès dans cette partie.

Si le volume & la consistance du cordon spermatique faisoient soupçonner quelque hernie, il faudroit se conduire de manière à faire rentrer dans l'abdomen la partie échappée par l'anneau, & cette dernière opération, dont on doit connoître toute la délicatesse & les suites, seroit pratiquée avec toutes les précautions d'usage.

Du Spermatocèle.

Le célèbre Astruc, & d'autres Auteurs, ont parlé du Spermatocèle comme d'une maladie dépendante d'une gonorrhée supprimée, ou bien d'un épaisissement de la semence, d'après un vice vénérien. Il est pourtant vrai que cette espèce de hernie attaque aussi des hommes qui n'ont jamais été dans le cas de contracter ces maladies.

Tout ce qui peut troubler les fonctions du testicule, du canal déférent, & de toutes les parties destinées à la sécrétion de l'hu-

meur féminale , peut donner lieu au Spermatocèle, si sur-tout les vésicules féminales se trouvent dans un état de plénitude excessive. Car les vaisseaux absorbans, ressource ordinaire d'un grand nombre d'individus livrés au célibat le plus décidé, ne peuvent pas toujours maintenir l'équilibre dans nos humeurs.

L'Observation suivante fournit une preuve de ce que je viens d'avancer, & je la rends publique pour l'instruction des jeunes Chirurgiens, comme pour la défense des individus dont les mœurs pures sont néanmoins soupçonnées d'après le jugement d'Astruc.

Observation.

M. de **, Ex-Jésuite, retiré à Château-Renard en Provence, homme d'une vertu exemplaire, âgé d'environ soixante-deux ans, eut en 1767 le testicule droit tuméfié avec douleur & fièvre. Sur ce que j'appris de lui, & d'après un examen scrupuleux des parties malades, je crus que l'humeur spermatique étoit la cause immédiate de sa maladie, soit

qu'elle fût en trop grande abondance dans les vaisseaux qui lui sont propres, soit qu'elle eût une qualité visqueuse.

J'employai donc avec célérité la saignée & les cataplasmes; la tumeur grossit toujours malgré ces moyens, elle devint aussi plus douloureuse, sur-tout vers l'épididyme. Le quatrième jour, la douleur gagnoit tout le long du canal déférent, & sembloit se borner à l'endroit où ce canal quitte le cordon spermatique, pour aller s'unir aux vésicules féminales.

Le malade, fort inquiet, me parut desirer l'avis d'un second Chirurgien (M. Cambaud, Chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu d'Avignon) qui pensa comme moi sur la nature de la maladie; nous fumes également d'accord sur les moyens du traitement. Il falloit fondre cette tumeur, que nous jugeâmes être un Spermatocèle, & nous mettions en usage les remèdes connus, quand, le huitième jour, il survint une rétention d'urine. Cet accident nous parut occasionné par l'engorgement des réservoirs féminaires.

& des parties adjacentes. J'évacuai les urines avec la sonde, que je fus obligé de laisser dans la vessie, à cause des envies fréquentes d'uriner, & souvent sans besoin réel; les urines étoient sanguinolentes. La fièvre devint très-aigüe, & nous fit craindre la suppuration ou la gangrène. La matière qui faisoit les ravages sembloit être néanmoins la même que j'ai dit former positivement l'engorgement du testicule, & nous n'avions pas encore désespéré de la résolution, quand, malgré les saignées, les fomentations, les injections & autres moyens indiqués, nous vîmes trois jours après cette fièvre, des matières purulentes mêlées de grumeaux de sang, qui s'échappoient avec l'urine, & bouchaient très-souvent la sonde.

Nous ne doutâmes plus alors qu'il ne fût arrivé suppuration à la vessie, à la suite de quelqu'abcès ouvert dans sa capacité. *Si sanguinem aut pus mingat, vesicæ aut renum exulcerationem significat* HIPPOC. Aph. 75, Sect. VI.

L'humeur qui faisoit l'engorgement du

testicule disparut bientôt après, mais la suppuration continua si fort, qu'on auroit pu ramasser, toutes les deux heures, une cuillerée de matière purulente dans les urines.

Cette suppuration très-incommode dura pendant un mois, presque aussi abondante que les premiers jours, & le malade, très-gras & très-fort avant la maladie, devint d'une maigreur extrême. Ensuite les urines parurent laiteuses & moins chargées de pus; elles ne furent de bonne espèce qu'environ six semaines après, lorsque le malade eut repris un peu de force & d'embonpoint.

Qu'on appelle cette tumeur hernie humorale, ou Spermatocèle, cela n'en change point la nature. Elle n'étoit point vénérienne, aussi fut-elle guérie sans le secours du mercure. On vient de voir que l'humeur dont elle étoit formée, prit une route favorable, sans nuire aux organes de la génération, qu'elle produisit une suppuration dans la vessie, sans inflammation violente, & que l'ulcération ne fut pas très-étendue, puisque la cure s'accomplit avec assez d'aisance. Ce qui me sur-

prit agréablement, d'après l'Aphorisme vi, Section vi d'Hippocrate : *Renum & vesicæ vitia in senibus ægrè sanantur.*

Ainsi, les tumeurs qui semblent devoir se terminer au moyen d'une résolution efficace, prennent quelquefois au contraire la voie de la suppuration, malgré l'application des topiques résolutifs.

Cette terminaison ne doit point interdire l'usage de pareils remèdes, dont la nature semble s'être servie à propos ; d'autant mieux que l'inflammation n'étoit point considérable, & qu'il n'y avoit rien à craindre en employant ces moyens. L'embarras des vaisseaux paroïsoit d'ailleurs difficile à vaincre, par la nature du fluide qu'ils renfermoient ; il falloit donc que l'action des médicamens accélérât l'excrétion de ce fluide, qui, se portant sur un lieu naturellement plus chaud, pût y subir une préparation favorable à sa cure.

Mais comment cette crise s'est-elle faite dans la vessie plutôt que sur le testicule ? La raison m'en paroît très-cachée. Il arrive une infinité de cas plus surprenans encore. Nous savons que

les humeurs, quoique fixées sur une partie, peuvent être charriées dans un autre, dont la texture est souvent plus délicate que celle qu'elles quittent, & l'Anatomie ne connoît point de voie particulière par où elles puissent y aboutir, que celle des vaisseaux pleins de liqueurs en circulation.

Ce phénomène est assez fréquent, & l'on voit la nécessité de le prévenir dans une multitude de circonstances.

La maladie présente a fourni des accidens qu'on peut expliquer avec plus de facilité. Il est à croire que la matière dont le testicule se trouvoit engorgé, s'est portée sur les vésicules séminales, sur les prostates, ou sur le muscle sphincter de la vessie; ce qui a produit rétention d'urine, engorgement dans toutes les parties dont l'action est subordonnée aux parties primitivement affectées; ensuite inflammation & suppuration.

Il est fort heureux que l'ulcère ait eu lieu du côté de la face interne de la vessie, puisque la matière de la suppuration a pu se faire un écoulement aisé par cet endroit.

On pourroit croire, avec quelque raison, que les topiques employés dans le premier temps de la maladie, ont aidé à dissiper l'engorgement du testicule, & que la vitesse avec laquelle ils ont agi, a rempli les deux indications de la nature : 1°. en extravasant la matière incarceration : 2°. en facilitant la collection de cette matière du côté de la vessie; matière qui, se mêlant avec les débris des solides qu'elle a détruits, s'est ensuite changée en pus.

Tel a été l'effet des résolutifs, c'est néanmoins l'effet que nous attribuons aux suppurratifs.

Pour déterger l'ulcère, & le cicatrifier, j'employai les injections d'eau de chaux seconde, celles d'eaux de Balaruc, & celles d'eau végeto-minérale. J'injectois alternativement ces liqueurs, à la quantité d'environ douze onces, plusieurs fois par jour; j'y joignois souvent vingt-cinq ou trente gouttes d'essence de térébenthine, ce qui fut d'un effet salutaire. Le degré de chaleur des injections devoit être celui des urines conte-

nues dans la vessie ; si elles étoient plus chaudes, le malade éprouvoit une vive douleur dans le canal de l'urètre ; si elles étoient plus froides , leur effet étoit plus douloureux encore , & la vessie restoit alors dans l'inaction pendant environ demi-heure , malgré les besoins d'uriner.

J'ai vu seulement une fois cette espèce de paralysie, elle me fit croire que la sonde étoit bouchée ; mais l'urine eut son libre cours , lorsque la température fut rétablie.

Cette impossibilité momentanée d'uriner, prouve que la sonde n'agit pas toujours comme le fait un syphon , & que l'effet de cet instrument précieux est relatif à l'état de la vessie dans certaines circonstances.

Il est bon de ne point omettre que le malade ne pouvoit garder l'injection qu'environ vingt minutes. La première évacuation ne rendoit pas toujours toute la liqueur injectée , sur-tout si c'étoit de l'eau de chaux ; celle-ci amenoit toujours avec elle des matières membraneuses rougeâtres. L'injection d'eau végeto-minérale & celle d'eau de Balaruc

ne produisoit pas un effet si sensible : j'avois soin de faire ces injections abondantes pour rendre plus promptement le ton à la partie malade, & m'opposer à son rétrécissement.

Le régime fut sévère dans le principe de la maladie ; je permettois peu de bouillon, & j'insistois fortement sur les boissons nitrées.

Les trente-six premiers jours de la suppuration, je faisois prendre intérieurement l'eau de chaux seconde, à la quantité d'environ chopine, je relevois les forces du malade avec un peu de crème de ris dans le bouillon léger ; ce régime sobre & nourrissant fut successivement amené, lorsque la cure fut complète.

Induration apparente du testicule ; dissolution de cet organe.

L'INDURATION apparente du testicule, accompagnée ensuite de sa dissolution, présente un phénomène singulier. Dans le premier cas, l'humeur qui forme la tuméfaction au lieu de s'échapper pour produire l'Hydrocèle, ou de former une autre maladie, cette

humeur, dis-je, acquiert vraisemblablement une acrimonie qui fixe la lymphe, & solidifie, jusqu'à un certain point, les vaisseaux de cet organe. Cette maladie arrive quelquefois à la suite d'une gonorrhée tombée dans les bourses, & lorsqu'elle ne change point de nature, elle a quelque rapport avec le Skirre.

La dissolution du testicule est aussi l'ouvrage de cette même humeur, dont le principe différent agit peu-à-peu sur la propre substance ou parenchime de cet organe, le détruit à la longue, en opérant, pour ainsi dire, sa dissolution : & le fluide, s'il en résulte de cette opération fort lente, est absorbé par les veines spermatiques, par les vaisseaux absorbans des parties voisines, & peut-être même par le canal déférent.

Observation.

UN Officier de Marine reçut un coup au testicule gauche, il lui survint gonflement du volume d'un œuf de poule, avec douleur. On employa la saignée, les émolliens

réfolutifs & autres moyens usités. La douleur cessa vers le quatrième jour, mais le volume fut à-peu-près le même pendant six mois, malgré la continuation des remèdes appropriés. Ce fut alors que le Chirurgien (M. Métayer , Chirurgien - major de l'Hopital de Saint-Malo) crut l'induration décidée, & cessa toute espèce de remède. Mais, à son grand étonnement, la tumeur diminua d'une manière sensible, & comme il croyoit que les choses alloient rentrer dans l'état de nature, il vit le testicule s'appauvrir de jour en jour, & finir par être entièrement dissous.

M. Métayer, homme aussi honnête qu'instruit, duquel je tiens les détails de cette Observation, m'a assuré que le testicule n'étoit pas plus gros qu'un petit poids, ce qui prouve bien que tous ses vaisseaux en sont détruits ou desséchés, & que ce qui en reste n'a d'autre fonction que celle de servir de digue aux artères.

M. Pott rapporte deux ou trois cas de la même espèce, dont un est le sujet d'une Observation intéressante.

Observation.

„ Un homme attaqué de douleur de reins,
 „ éprouva de la sensibilité aux deux testicu-
 „ les, qui s'enflèrent légèrement. Quelques
 „ heures après, les vaisseaux spermatiques
 „ devinrent si distendus, qu'ils formoient
 „ une tumeur remarquable.

„ Les fomentations & les cataplasmes dis-
 „ sipèrent bientôt ces accidens peu ordinaires;
 „ mais par un phénomène plus surprenant
 „ encore, les deux testicules disparurent après
 „ un traitement de quinze jours : on ne
 „ trouva plus que l'épididyme, le canal dé-
 „ férent, & les vaisseaux spermatiques : &
 „ ces différens vaisseaux restèrent durs &
 „ variqueux “.

Une terminaison semblable dans ces fortes de maladies, quoiqu'elle fût toujours accompagnée de la dissolution de l'organe même, seroit dans quantité de circonstances, une ressource infiniment heureuse pour l'humanité : mais on ne connoît point encore un moyen d'opérer pareille crise.

Il est possible que de nouvelles observations donnent à l'avenir quelque ressource sur un point aussi intéressant pour la Chirurgie.

» Si nous étions en possession (dit M. Pott)
 » de quelque remède externe ou interne,
 » que l'on eût vu quelquefois dissoudre les
 » Skirres, il seroit toujours à propos d'en
 » tenter l'effet avant d'en venir à une opéra-
 » tion ; mais la vérité est que nous n'avons
 » pas de pareil remède. M. POTT, *Tom. II*,
 » pag. 213 «.

*Pierres trouvées dans les Testicules & dans
 les Bourses.*

PAUL D'EGINE dit avoir vu quelquefois des pierres dans les testicules. Gesner parle de plusieurs petits cailloux trouvés dans cette partie sur un cadavre disséqué aux amphithéâtres de Montpellier. Felix Plater en a rencontrés aussi ; & plusieurs Auteurs, au rapport de Skenkious, ont parlé de ce phénomène.

J'ai trouvé moi-même plusieurs fois des concrétions lymphatiques plus ou moins grosses & dures dans la tunique vaginale des personnes attaquées d'Hydrocèle.

M. Bertrandi a vu également une matière pierreuse adhérente à la tunique vaginale & à la tunique albuginée. *Calculosam materiam hinc & illinc tunicæ albugineæ & vaginali adhærentem observavimus.*

Que ces pierres aient été formées d'après une contusion aux testicules, ou par des causes cachées, cela ne change point les moyens qu'il faudroit employer pour guérir cette maladie, si elle devenoit incommode.

La nature de la pierre, & le siège qu'elle occuperoit, font des considérations qu'il faudroit avoir pour administrer avec fruit les différens secours.

Sennert veut que cette maladie soit le résultat du mélange d'une lymphe viciée & du sang destiné à fournir l'humeur spermatique.

Generantur autem tales calculi , procul dubio , cùm serum impurum , & calculo generando aptum , sanguini , qui seminis materia futurus est , permiscetur , & cum eo ad testes defertur , ibique in lapidem coagulatur. SENNERT. de Testium intemperie.

Outre les pierres trouvées dans les testicules , Skenkius parle , d'après Jacques Mocius , d'une pierre trouvée dans le scrotum.

Camerarius fait aussi mention d'une pierre nichée dans ce sac , où elle étoit entrée pendant une opération de la taille.

Sennert rapporte à cette occasion une Observation aussi curieuse qu'intéressante.

Observation.

UN jeune homme opéré de la pierre , guérit trop vite de l'incision faite aux tégu-mens , tandis que le col de la vessie demeura fistuleux. La sanie & les graviers qui sortoient par cette fistule , tomboient dans le scrotum. Il se forma dans ce sac cent soixante-quinze pierres , ce qui le fit si fort enfler , qu'on

prenoit la maladie pour une descente. Le scrotum s'ouvrit de lui-même ; il sortit, par la plaie, vingt-trois de ces pierres. Il survint ensuite une ischurie, qui faisoit craindre pour la vie du malade. La tumeur, très-volumineuse encore, indiqua la nécessité de faire une large incision, de laquelle on tira les cent cinquante pierres restantes, dont deux étoient grosses comme un lupin. L'ulcère fut détergé, & le malade guérit dans l'espace d'un mois.

D'après ce qu'on vient de lire sur plusieurs maladies des parties de la génération de l'homme, on aura vu, sans doute que ces maladies dépendent, en général, de l'organisation particulière de ces parties, & voilà comment chaque sexe peut être affligé différemment ; car les femmes éprouvent aussi des maux cruels & sans nombre. S'occuper de guérir, & même de prévenir, s'il est possible, ces différens maux, est l'objet consolant du Chirurgien.

Je desire que le Public accueille ce premier travail, que j'ai tâché de rendre aussi

intéressant qu'il m'a été possible; je lui devrai alors le courage de publier un Traité sur les maladies particulières aux femmes, car ce sexe, qui fait le bonheur du nôtre, mérite bien qu'on se dévoue à sa conservation; mais je ne pourrai m'occuper de cet objet très-important, qu'après avoir donné le Traité de plusieurs autres maladies des hommes, dont il m'étoit impossible de parler dans un seul volume.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de plusieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, Par M. Imbert Delonnes, premier Chirurgien de M. le Duc de Chartres, & Chirurgien-Major de la Cavalerie Française & Etrangère. Cet Ouvrage, qui ne contient rien qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression, renferme des principes & une méthode d'opérer l'Hydrocèle, capables d'en faire desirer la publicité la plus prompte.

A Paris le 3 Mars 1785. PAULET, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine.

P R I V I L È G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : S A L U T. Notre bien-ami le sieur IMBERT DELONNES, premier Chirurgien de Monseigneur le Duc de Chartres, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de sa composition, intitulé : *Traité de l'Hydrocèle & de plusieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume;

Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilège, pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilège que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Règlement sur la durée des Privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis, dans le même état où

l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxième jour du mois de Juin, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre Règne le douzième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, LE BEGUE.

Registré sur le Registre vingt-deux de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 223, fol. 336, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Avril 1785. A Paris, le sept Juin 1785.

LE CLERC, Syndic.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue de Sorbonne.

CESSION DE PRIVILÈGE.

JE soussigné, Ange-Bernard Imbert Delonnes, premier Chirurgien de Mgr. le Duc de Chartres, cède en toute propriété à M. Pierre J. Duplain, Libraire, un Manuscrit ayant pour titre *Traité de l'Hydrocèle, & de plusieurs Maladies des Parties de la génération de l'Homme*, suivant les conventions faites entre nous. Paris, ce 8 Mars 1785. Signé, IMBERT DELONNES

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 370, Fol. 336, conformément aux anciens Règlemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 7 Juin 1785.

Signé, LE CLERC, Syndic.







